

# Document de Référence et Rapport Annuel 2008



<b>1</b>	<b>ACTIVITÉ DU GROUPE</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>	<b>199</b>
1.1	Principaux chiffres clés	4	6.1	Renseignements sur la Société	200
1.2	Évolution historique, stratégie et structure générale du Groupe	5	6.2	Renseignements sur le capital social	201
1.3	Réserves et ressources minérales	8	6.3	Répartition du capital social et des droits de vote	207
1.4	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	14	6.4	Marché des titres Imerys	209
1.5	Minéraux de performance & filtration	23	6.5	Organisation mère/filiales	210
1.6	Pigment pour papier	28	6.6	Dividendes	211
1.7	Matériaux & Monolithiques	31	6.7	Relations avec les actionnaires	211
1.8	Innovation	37	<b>7</b>	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 AVRIL 2009</b>	<b>213</b>
1.9	Développement Durable	42	7.1	Présentation des résolutions par le Conseil d'Administration	214
<b>2</b>	<b>RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2008</b>	<b>53</b>	7.2	Rapports des Commissaires aux comptes	218
2.1	Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	54	7.3	Ordre du jour	224
2.2	Rapports des Commissaires aux comptes	65	7.4	Projets de résolution	225
<b>3</b>	<b>GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>69</b>	<b>8</b>	<b>RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES</b>	<b>233</b>
3.1	Conseil d'Administration	70	8.1	Responsable du Document de Référence	234
3.2	Direction Générale	88	8.2	Attestation du responsable du Document de Référence	234
3.3	Rémunérations	90	8.3	Commissaires aux comptes	235
3.4	Options de souscription d'actions Imerys	93	8.4	Informations incluses par référence dans le Document de Référence	236
3.5	Actions gratuites	97	8.5	Responsable de l'information financière	236
3.6	Transactions des mandataires sociaux sur les titres de la Société	98	<b>9</b>	<b>TABLES DE CONCORDANCE ET DE RÉCONCILIATION</b>	<b>237</b>
<b>4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>101</b>	9.1	Table de concordance	238
4.1	Facteurs de risques	102	9.2	Table de réconciliation avec le Rapport Financier Annuel	242
4.2	Contrôle interne	106			
<b>5</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>115</b>			
5.1	États financiers consolidés	116			
5.2	États financiers sociaux	177			
5.3	Honoraires d'audit	198			





## Document de Référence **2008** Rapport Annuel

### **IMERYS**

Société Anonyme  
au capital social de 125 573 180 euros

**Siège social :**

154, rue de l'Université  
75007 Paris – France  
Téléphone : +33 (0) 1 49 55 63 00  
Fax : +33 (0) 1 49 55 63 01  
562 008 151 R.C.S. Paris



# ACTIVITÉ DU GROUPE

# 1

<b>1.1</b>	<b>PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS</b>	<b>4</b>
<b>1.2</b>	<b>ÉVOLUTION HISTORIQUE, STRATÉGIE ET STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE</b>	<b>5</b>
1.2.1	Évolution historique	5
1.2.2	Stratégie	6
1.2.3	Structure générale du Groupe	7
<b>1.3</b>	<b>RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES</b>	<b>8</b>
<b>1.4</b>	<b>MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS &amp; FONDERIE</b>	<b>14</b>
1.4.1	Présentation synthétique de la branche	15
1.4.2	Minéraux pour Céramiques	15
1.4.3	Minéraux pour Réfractaires	17
1.4.4	Minéraux Fondus	19
1.4.5	Graphite & Carbone	21
<b>1.5</b>	<b>MINÉRAUX DE PERFORMANCE &amp; FILTRATION</b>	<b>23</b>
1.5.1	Présentation synthétique de la branche	24
1.5.2	Minéraux de Performance	24
1.5.3	Minéraux pour Filtration	26
<b>1.6</b>	<b>PIGMENTS POUR PAPIER</b>	<b>28</b>
<b>1.7</b>	<b>MATÉRIAUX &amp; MONOLITHIQUES</b>	<b>31</b>
1.7.1	Présentation synthétique de la branche	32
1.7.2	Matériaux de Construction	32
1.7.3	Solutions Réfractaires	34
<b>1.8</b>	<b>INNOVATION</b>	<b>37</b>
1.8.1	Recherche, Technologie & Innovation	37
1.8.2	Propriété intellectuelle	41
<b>1.9</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>42</b>
1.9.1	L'approche d'Imerys sur le Développement Durable	42
1.9.2	Environnement	43
1.9.3	Sécurité	46
1.9.4	Conformité réglementaire et audits	47
1.9.5	Relations avec les communautés	47
1.9.6	Ressources Humaines	47

## 1.1 PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

(en millions d'euros)	2008	2007	2006	2005	2004
<b>Résultats consolidés</b>					
Chiffre d'affaires	<b>3 449,2</b>	3 401,9	3 288,1	3 045,2	2 870,5
Résultat opérationnel courant	<b>403,4</b>	478,3	458,8	434,0	421,8
Résultat courant net part du Groupe	<b>267,1</b>	316,7	308,3	287,6	261,2
Résultat net part du Groupe	<b>161,3</b>	284,2	187,4	309,4	240,0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (en milliers)	<b>62 801</b>	63 331	63 475	63 426	63 363
Résultat courant net par action (en euros)	<b>4,25</b>	5,00	4,86	4,53	4,12
Dividende par action (en euros)	<b>1,00</b>	1,90	1,80	1,65	1,50
<b>Bilan consolidé</b>					
Capitaux propres	<b>1 546,3</b>	1 663,6	1 646,4	1 686,2	1 362,6
Dette financière brute	<b>1 781,6</b>	1 419,1	1 226,7	1 322,0	1 032,1
Trésorerie	<b>215,5</b>	76,1	140,6	182,0	142,3
Dette financière nette	<b>1 566,1</b>	1 343,0	1 086,1	1 140,0	889,8
<b>Financement</b>					
Capacité d'autofinancement d'exploitation avant impôts (EBITDA)	<b>569,0</b>	646,7	643,4	596,9	582,3
Investissements <sup>(1)</sup>	<b>237,3</b>	343,4	209,5	242,3	184,0
Acquisitions <sup>(2)</sup>	<b>155,8</b>	232,8	33,0	439,6	50,2
Ressources financières	<b>2 353,6</b>	2 328,9	2 208,4	2 233,6	2 225,4
Maturité des ressources financières au 31 décembre (en années)	<b>5,5</b>	6,4	4,5	5,5	5,3
Dette financière nette/EBITDA	<b>2,8</b>	2,1	1,7	1,9	1,5
Dette financière nette/fonds propres (%)	<b>101,3 %</b>	80,7 %	66,0 %	67,6 %	65,3 %
Rentabilité des capitaux investis (ROCE) <sup>(3)</sup>	<b>11,8 %</b>	14,6 %	14,5 %	14,9 %	16,1 %
<b>Capitalisation boursière au 31 décembre</b>	<b>2 041</b>	3 550	4 269	3 909	3 918
<b>Effectif au 31 décembre</b>	<b>17 016</b>	17 552	15 776	15 934	14 088

(1) Investissements payés, nets de cessions et subventions.

(2) Acquisitions payées hors cessions.

(3) Résultat opérationnel courant divisé par capitaux investis moyens (Voir notes 30 et 31 aux états financiers consolidés).

## 1.2 ÉVOLUTION HISTORIQUE, STRATÉGIE ET STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE

### 1.2.1 Évolution historique

**Fondé en 1880**, le groupe Imerys puise ses origines dans les métiers de la mine et de la métallurgie. Le cœur de son activité repose alors sur l'extraction et la transformation de métaux non ferreux.

**En 1974**, le Groupe, fédéré sous le nom d'Imetal, procède au rachat de la société Huguenot Fenal (France), ce qui marque son entrée sur le marché de la tuile en terre cuite, puis, l'année suivante, à celui de Copperweld (États-Unis), société spécialisée dans la production d'acier et la transformation des métaux. Le premier investissement significatif dans les Minéraux pour Réfractaires et Céramiques est réalisé en 1985 avec l'acquisition de Damrec (France).

Le Groupe se structure ensuite en trois pôles d'activités, regroupant respectivement les Matériaux de Construction, les minéraux industriels et la Transformation des Métaux. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du désengagement préalable du Groupe de la métallurgie des non-ferreux.

**À partir de 1990**, l'accent est mis sur le développement des minéraux industriels <sup>(1)</sup>. Le Groupe prend alors position dans le secteur des pigments blancs : kaolin (Dry Branch Kaolin Company, États-Unis), puis carbonate de calcium (Georgia Marble, États-Unis). Il élargit son activité dans les minéraux pour réfractaires (C-E Minerals, États-Unis), puis leur transformation (Plibrico, Luxembourg), les argiles (Ceratera, France) et les pâtes céramiques (KPCL, France). Il entre enfin dans les marchés du graphite (Stra™ in Graphite, Canada, puis Timcal, Suisse) et des céramiques techniques.

**En 1999**, avec l'acquisition d'English China Clays Plc (ECC, Royaume-Uni), l'un des principaux spécialistes mondiaux de minéraux industriels, le Groupe devient l'un des leaders mondiaux <sup>(2)</sup> du secteur des pigments blancs et, en portant de 49,7 % à près de 100 % sa participation dans la société brésilienne Imerys Rio Capim Caulim S.A., optimise son fort potentiel dans le kaolin, tout en poursuivant l'élargissement de sa base industrielle dans les minéraux pour réfractaires (Transtech et Napco aux États-Unis ; Rhino Minerals en Afrique du Sud).

Avec l'acquisition d'ECC et, corrélativement, les cessions de Copperweld (États-Unis) et de l'activité de chimie de spécialités d'ECC (Calgon, États-Unis), le Groupe se concentre sur la seule Valorisation des Minéraux. Afin de traduire cette évolution, Imetal change de nom et devient Imerys.

Le Groupe parachève ce recentrage en se désengageant des activités ne correspondant plus à son cœur de métier, comme la pierre de taille (Géorgie, États-Unis) et le négoce. Sont ainsi cédées en 2004, l'activité de distribution de produits chimiques de spécialités (CDM AB, Suède), puis en 2005, celles de négoce de minéraux réfractaires, (American Minerals, Inc, États-Unis) et de distribution de produits de couverture (Larivière, France).

**Depuis 2000**, Imerys se développe en s'appuyant sur un savoir-faire unique : à partir d'un portefeuille varié de ressources rares, il transforme les minéraux en spécialités à haute valeur ajoutée pour ses clients. Organisé en branches d'activité correspondant aux métiers servis, Imerys élargit, année après année, sa gamme de produits, étend son maillage géographique sur des zones à forte croissance et entre sur de nouveaux marchés.

- De nouveaux **Minéraux pour Céramiques** complètent le portefeuille, notamment l'halloysite (New Zealand China Clays, Nouvelle-Zélande – 2000), les argiles céramiques fines et le feldspath (K-T aux États-Unis et au Mexique – 2001), et les kaolins, feldspaths, micas et quartz avec Denain-Anzin Minéraux en Europe (2005). Le Groupe accroît sa présence en Asie pour les applications destinées principalement à l'industrie du sanitaire (MRD-ECC et MRD, Thaïlande – 2002) et développe, en 2007, ses réserves de feldspath en Inde (Jumbo Mining), aux États-Unis (The Feldspar Corporation) et en Turquie.
- Les **Minéraux pour Réfractaires** élargissent leur offre de produits destinés aux marchés réfractaires et sanitaires et complètent leur maillage géographique mondial, avec l'acquisition d'AGS (2006 – France) et de Vatutinsky (2007 – Ukraine), spécialistes des argiles calcinées. L'achat de 65 % du capital de Yilong (2007 – Chine), permet à Imerys d'accéder à une excellente réserve d'andalousite développée pour servir le marché local.
- L'activité **Minéraux pour Abrasifs** est créée en 2000, avec la prise de contrôle du premier producteur mondial de corindons (alumine et bauxite fondues), Treibacher Schleifmittel (Autriche), dont le solde des actions est acquis en juillet 2002. Des acquisitions dans les corindons sont progressivement réalisées en République Tchèque (2001), en Allemagne (2001), au Brésil (2002) et en Chine (3<sup>ème</sup> joint venture créée en 2007 avec ZAF). En 2007, puis, début 2008, Imerys a ajouté à son portefeuille le zircon, minéral destiné aux marchés des réfractaires, des céramiques techniques et de l'automobile et en devient le leader mondial avec les acquisitions successives d'UCM Group PLC (Grande-Bretagne), leader européen du zircon fondu et d'Astron China, premier fabricant chinois de produits à base de zircon. L'activité prend dès lors le nom de **Minéraux Fondus**.
- Les **Minéraux pour Filtration** rejoignent le Groupe en 2005 avec l'acquisition du leader mondial du secteur, World Minerals (États-Unis). Cette acquisition apporte des minéraux nouveaux (diatomite et perlite), tout en respectant un modèle cohérent avec le métier et les compétences d'Imerys. Les activités de perlite sont renforcées en Amérique du Sud (Pefiltra, Argentine – 2007). Imerys devient également le numéro deux mondial de

(1) *Minéraux industriels : roches ou minéraux non métalliques et non combustibles, extraits et transformés à des fins industrielles.*

(2) *Dans l'ensemble du Rapport Annuel, les positions concurrentielles communiquées correspondent à des évaluations faites par Imerys sur la base de ses connaissances du marché ou d'informations issues de publications professionnelles, telles que Roskill, Industrial Minerals, ou de rapports établis par Kline & Company, Inc.*

## Évolution historique, stratégie et structure générale du Groupe

la vermiculite avec l'acquisition de 65 % de Xinlong, premier producteur chinois (2007).

- Les activités **Minéraux de Performance** se développent avec l'extension des capacités de carbonates de calcium en Amérique Centrale et du Sud (Quimbarra, essentiellement au Brésil – 2000), en Asie (Honaik, principalement en Malaisie – 2000) et en France (activités carbonates d'AGS-BMP – 2000). Le Groupe renforce ses positions en Europe du Sud (Gran Bianco Carrara, Italie et Blancs Minéraux de Tunisie, Tunisie – 2005) et en Turquie (Mikro Mineral – détenu à 100 % depuis 2008). En 2008, les acquisitions de Kings Mountain Minerals, Inc. (Caroline du Nord, États-Unis) et Suzorite Mining, Inc. (Québec, Canada) renforcent le portefeuille de minéraux avec un mica de haute qualité.
- Dans les **Pigments pour Papier**, le développement se concentre sur les carbonates de calcium naturels et précipités qui représentent désormais plus de la moitié des volumes de ventes du Groupe à l'industrie du papier. 6 nouvelles unités de production ont été construites, depuis 2004, principalement dans la zone Asie Pacifique (en Inde, où une deuxième unité de production a démarré courant 2008, en Chine, en Indonésie, au Japon). Pour assurer le développement de ses activités asiatiques, d'importantes réserves de marbre blanc de haute qualité ont été acquises en Malaisie, en Chine et au Vietnam ces dernières années.

- L'activité de **Matériaux de Construction** du Groupe s'est renforcée dans la brique en terre cuite en France avec l'acquisition de Marcel Rivereau (2004) et se développe dans ce secteur depuis 2007 pour répondre à la demande croissante du marché. Les activités de tuiles et briques en terre cuite dans la péninsule ibérique ont été cédées en 2007.
- Dans les **Solutions Réfractaires**, l'acquisition de Lafarge Refractories (2005), permet à Imerys de devenir le leader européen des réfractaires monolithiques et de prendre pied en Asie. La fusion de ces entités avec celles de Plibrico donne naissance à un nouvel ensemble, Calderys. ACE, leader indien des réfractaires monolithiques rejoint le Groupe en 2007, lui conférant une nouvelle dimension dans ce pays en très forte croissance. Calderys se renforce en Afrique du Sud (B&B – 2007) et en Scandinavie (Svenska Silika Verken AB – Suède – 2008). Ces opérations imposent Imerys comme l'un des leaders mondiaux dans le domaine des réfractaires monolithiques. Dans les supports de cuisson réfractaires, Imerys détient également une position de premier plan en Asie (Siam Refractory Industry Co, Ltd., Thaïlande – 2002) et en Europe (Burton Apta, Hongrie – 2004).

## 1.2.2 Stratégie

La stratégie d'Imerys repose sur une gestion rigoureuse de ses activités, un réinvestissement du cash flow généré dans le développement du Groupe et un partage de la création de valeur avec ses actionnaires.

Le modèle de croissance du Groupe est fondé sur trois axes de développement : acquérir les minéraux qui complètent son portefeuille de produits, pénétrer de nouveaux marchés en s'appuyant sur sa gamme existante ou grâce à de nouveaux minéraux, accompagner ses clients dans leur développement international et profiter ainsi du dynamisme de zones en forte croissance, comme l'Asie. Ce modèle conjugue croissance interne – fondée sur la capacité à créer de nouveaux produits, à optimiser la base existante et augmenter les capacités de façon sélective – et croissance externe – grâce à sa faculté d'intégrer de nouvelles activités complémentaires à celle d'Imerys.

### La croissance interne

Au-delà des investissements nécessaires au maintien de l'outil de production au meilleur niveau, Imerys améliore l'efficacité industrielle de ses procédés, augmente ses capacités pour répondre à la demande, développe ses débouchés dans de nouveaux pays et lance des produits innovants. Pour cela, Imerys investit généralement chaque année entre 80 % et 130 % de ses amortissements dans la croissance interne.

En 2008, 238<sup>(1)</sup> millions d'euros ont été consacrés aux investissements industriels. En 2007, un montant historiquement élevé de 367 millions d'euros y avait été alloué. Les efforts ont été concentrés sur un nombre limité de projets qui ont, d'ores et déjà, permis d'accroître l'efficacité de l'outil industriel (kaolins pour papier, minéraux pour filtration, tuiles

en terre cuite). Les capacités de production ont été développées de façon ciblée (briques en terre cuite en France, produits réfractaires en Allemagne et aux États-Unis, carbonates de calcium pour papier en Asie, principalement). Ainsi, les investissements ont représenté, en 2008, 123 %<sup>(2)</sup> des amortissements.

Dans un contexte de ralentissement économique, le Groupe a mis en œuvre plusieurs plans d'actions pour adapter ses capacités à la baisse prolongée des volumes dans certains secteurs d'activité : la production américaine de kaolins calcinés pour papier et minéraux de performance a notamment été concentrée sur le site de Sandersville (Géorgie, États-Unis) ; l'usine de carbonates pour papier de Salisbury (Royaume-Uni) est en cours de fermeture, de même que le site de produits en terre cuite de Bessens (France).

### La croissance externe

Le modèle de développement d'Imerys repose notamment sur sa capacité à intégrer et valoriser ses acquisitions en mobilisant des compétences internes au Groupe – qu'il s'agisse d'évaluation des réserves et d'exploitation minière, de transformation des minéraux industriels, de distribution et de marketing – et à améliorer rapidement leurs performances.

La politique d'acquisitions du Groupe a été particulièrement active au cours des 5 dernières années avec la réalisation de plus de 40 opérations de croissance externe – dont 20 dans les pays émergents – pour un montant total de plus de 900 millions d'euros. Les acquisitions réalisées en 2007 ont ainsi été intégrées dans les activités du Groupe. En 2008, Imerys a conclu un nombre limité d'opérations : Astron, intégrée en février, est le leader chinois des produits à base de zircon ; Svenska Silika Verken AB qui exploite deux

(1) Investissements comptabilisés.

(2) Investissements comptabilisés divisé par dotations aux amortissements.



## Évolution historique, stratégie et structure générale du Groupe

usines de réfractaires monolithiques (Suède) renforce la présence scandinave de Calderys depuis le mois d'avril ; en octobre, deux activités de mica (États-Unis et Canada) ont rejoint le Groupe. La présence du Groupe a été très sensiblement renforcée dans les pays émergents. Ces zones de forte croissance représentent, en 2008, plus de 23 % du chiffre d'affaires d'Imerys contre 20 % en 2007.

### La structure financière

Les mêmes critères stricts de rentabilité appliqués aux investissements industriels et aux acquisitions permettent de cibler les projets créateurs de valeur. La sélectivité de ces nouveaux projets a été accrue : au delà du critère minimum de rentabilité requis pour toute acquisition, l'évaluation intègre également son incidence sur le financement du Groupe et la rapidité du retour sur investissement. Les équipes sont, par ailleurs, restées mobilisées pour la génération de cash flow et l'optimisation du besoin en fonds de roulement.

Le Groupe s'attache ainsi à conserver en permanence une structure financière solide, avec 2 353,6 millions d'euros de ressources financières totales, d'une maturité moyenne de 5,5 ans au 31 décembre 2008 (6,4 années au 31 décembre 2007). Imerys n'aura à faire face à aucun remboursement significatif de sa dette d'ici à fin 2012. Au-delà, les échéances seront échelonnées.

Financé par emprunts obligataires (en euros, dollars américains, yen japonais) et dettes bancaires multidevises (lignes bilatérales, crédit syndiqué), le Groupe dispose d'une structure de dette en devises adaptée à la génération de cash flow de ses activités. La réalisation d'importants investissements et projets de développement n'a pas entamé le niveau de ressources financières, resté stable au cours des 5 dernières années. Structurellement en position de dette nette, le Groupe ne réalise pas de placement de trésorerie à moyen ou long terme et ne possède donc pas d'actifs financiers ayant perdu de la valeur en raison de la crise financière.

Avec un ratio dette nette/fonds propres de 101,3 % au 31 décembre 2008, Imerys bénéficie d'une flexibilité financière qui constitue un atout stratégique pour son développement futur. La notation long terme d'Imerys par Moody's s'établit, à ce jour, à Baa3 stable (Baa2 négatif au 31 décembre 2008).

Prenant en compte les difficultés conjoncturelles, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2009 la distribution d'un dividende en baisse, à 1,00 euro par action, contre 1,90 euro au titre de l'exercice 2007, soit un montant total d'environ 62,8 millions d'euros, représentant 23,5 % du résultat courant net, part du Groupe.

## 1.2.3 Structure générale du Groupe

Le groupe Imerys est organisé en activités opérationnelles centrées sur des marchés clairement identifiés. L'activité est l'unité managériale de base selon le principe de gestion décentralisée d'Imerys. Au-delà des structures juridiques, une logique de marché et de métier est ainsi privilégiée. Orientée vers les clients, elle favorise la mise en œuvre de politiques cohérentes au sein de chaque division.

La finalisation des programmes industriels de réorganisation, engagés depuis 2006, a conduit le Groupe à modifier son organisation opérationnelle autour des quatre branches d'activités suivantes, à compter du 13 février 2008. Depuis cette date, le Groupe est donc organisé comme suit :



Branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	Minéraux pour Céramiques
	Minéraux pour Réfractaires
	Minéraux Fondus
	Graphite & Carbone
Branche Minéraux de Performance & Filtration	Minéraux de Performance
	Minéraux pour Filtration
	Pigments pour Papier Amérique du Nord
Branche Pigments pour Papier	Pigments pour Papier Amérique du Sud
	Pigments pour Papier Asie-Pacifique
	Pigments pour Papier Europe
Branche Matériaux & Monolithiques	Matériaux de Construction
	Solutions Réfractaires

Présidé par le Directeur Général d'Imerys, Gérard Buffière, et regroupant les principaux responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe, le Comité Exécutif met en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration d'Imerys. Le Comité Exécutif assure notamment le suivi des activités de chaque branche, définit les politiques d'actions transversales et encourage le partage des savoir-faire entre les branches (*pour plus de détails sur les missions,*

*la composition et le fonctionnement du Comité Exécutif, voir section 3.2.3. du chapitre 3 du Rapport Annuel).*

Les responsables des branches et activités opérationnelles ont pour mission d'agir dans le cadre des orientations stratégiques du Groupe. Celles-ci s'articulent autour d'un plan pluriannuel, qui inclut des objectifs de croissance interne et externe.

## 1.3 RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Afin d'approvisionner ses unités de production avec une large gamme de matières premières et de répondre aux besoins de ses clients, Imerys exploite des mines et carrières dans le monde entier.

Depuis la mise en œuvre en 2002 du reporting des réserves et ressources minérales et de l'audit externe réalisé en 2004 (application des normes IFRS), les procédures d'évaluation sont régulièrement améliorées. En application des procédures internes au Groupe, les **Réserves et Ressources Minérales** sont auditées régulièrement par des intervenants internes et externes. En 2008, un nouveau cycle d'audits a été mené. SRK, un cabinet d'audit indépendant a été chargé de revoir les procédures et la qualité du reporting minier et d'auditer six sites représentant 26 % des réserves et 32 % des tonnages produits. Des conclusions ont été émises pour chaque site de même que pour les systèmes de reporting du Groupe. SRK a conclu que l'homogénéité de l'approche, les processus et les estimations des différents sites miniers est analogue à celle utilisée dans les plus grands groupes miniers, à l'échelle du site minier et de l'ensemble du Groupe. Cette qualité est qualifiée d'exceptionnelle au regard du nombre de sites du Groupe et de la diversité des minéraux produits.

### PORTEFEUILLE DE MINÉRAUX D'IMERYS

Pour chaque minéral exploité ou transformé par Imerys, les origines géologiques, les propriétés spécifiques, les applications finales et l'emplacement des gisements sont présentés ci-dessous.

#### MINÉRAUX EXTRAITS PAR IMERYS

##### Argiles céramiques

Les **argiles céramiques** sont des minéraux sédimentaires composés de très fines particules et dotés d'une importante plasticité, utile dans les applications céramiques.

Après extraction, les argiles sont sélectionnées, traitées et mélangées pour atteindre les propriétés recherchées. Elles procurent une stabilité rhéologique pour les applications de coulage, une haute plasticité et résistance pour les applications destinées à l'industrie de la vaisselle, et des propriétés de cuisson pour les carrelages. Ces argiles sont également utilisées dans l'industrie du caoutchouc et des réfractaires.

Les argiles céramiques d'Imerys proviennent de plusieurs gisements situés en France (Charentes, Tournon St Martin, bassins de l'Allier et de Provens), au Royaume-Uni (Devon et Dorset), aux États-Unis (Kentucky, Mississippi et Tennessee) et en Thaïlande (province de Lampang).

##### Carbonates

Le **carbonate de calcium naturel (GCC)** provient de la **craie, du calcaire et du marbre**, des éléments carbonatés soumis à certaines conditions de pression et de température. Le GCC est obtenu par broyage des matériaux issus de carrières de marbre, de calcaire et de craie. Il subit ensuite des transformations pour développer des propriétés recherchées dans des applications finales. Le GCC est particulièrement apprécié pour sa blancheur.

Le GCC est essentiellement employé comme produit de charge ou de couchage dans l'industrie papetière. Il est également utilisé dans

les applications de minéraux de performance telles que peintures et revêtements de surface, plastiques, joints et purification de l'air, l'environnement.

Le Groupe dispose d'importantes réserves de GCC en Amérique du Nord, au Brésil, en Chine, en France, en Grèce, en Italie, en Malaisie, au Mexique, au Royaume-Uni, en Suède, en Tunisie, en Turquie et au Vietnam.

##### Argiles rouges

Les **argiles rouges** sont le résultat d'une association d'argiles et d'oxydes qui devient rouge à la cuisson. Les argiles rouges sont utilisées pour la fabrication des matériaux de construction (tuiles, briques) ; elles doivent répondre à des exigences spécifiques en termes de distribution des particules, plasticité, extrudabilité, mais également présenter de bonnes performances au séchage et à la cuisson.

En France, d'importantes réserves d'argile dotées des propriétés requises sont situées à proximité des différentes unités de production de l'activité Matériaux de Construction.

##### Feldspath

Le **feldspath** est un produit silico-alumineux naturel, avec différentes teneurs en potassium, sodium ou lithium. Ces minéraux sont réputés pour leur viscosité et sont naturellement utilisés dans les pâtes céramiques et l'industrie du verre. De nombreuses variétés de feldspaths confèrent différentes propriétés pour de multiples usages. Sous forme de poudre, le feldspath peut être employé dans la fabrication des plastiques dont il augmente la dureté. Il est également présent dans les peintures, les enduits et les caoutchoucs.

Le Groupe exploite des gisements de feldspath en Allemagne (Sarre, Bavière), en Espagne (Caceres – Estrémadure, régions de Salamanque et Valence), aux États-Unis (Caroline du Nord), en France (Bourgogne, Allier, Pyrénées Orientales), en Inde (Hyderabad, Andhra Pradesh), au Portugal et en Turquie.

##### Kaolin

Le **kaolin** est essentiellement composé de kaolinite, une argile silico-alumineuse blanche et humide, issue de l'altération géologique du granit ou de roches similaires. Aussi appelé "china clay", cette argile est extraite de mines ou carrières à ciel ouvert.

Des processus spécifiques de transformation confèrent au produit les qualités requises pour les applications finales. Parmi ces applications, le papier requiert des qualités de blancheur et d'opacité ainsi que de brillance, de lissage et de facilité d'impression. Les kaolins sont également utilisés dans des applications de minéraux de performance, comme les peintures, les caoutchoucs, les plastiques et les joints. Les kaolins sont enfin utilisés dans les porcelaines et céramiques extra-blanches, comme la porcelaine de table, ainsi que dans des applications destinées à l'industrie sanitaire et du carrelage et la fibre de verre, qui requièrent des caractéristiques techniques toujours plus exigeantes. Pour certaines applications, les kaolins sont calcinés et traités de nouveau après calcination. La calcination transforme les kaolins à haute température (700 – 1200°C) et en fait un minéral plus blanc et plus inerte destiné aux minéraux de performance ainsi qu'aux applications réfractaires et céramiques.

Les gisements sont situés dans différentes régions : Imerys est le seul producteur actif dans les trois principales zones de production de kaolins de haute qualité. Chaque région présente des caractéristiques particulières : au Royaume-Uni (Cornouailles), pour les kaolins de charge ; aux États-Unis (Géorgie) pour les applications de couchage et les produits à effets opacifiants ; au Brésil (Bassin de l'Amazonie) pour toutes les applications de couchage, en raison de la finesse et de la granulométrie des particules minérales issues de ce gisement. Pour les Minéraux de Performance et Céramiques, les réserves minérales exceptionnelles d'Imerys sont situées en Australie (Victoria), aux États-Unis (Caroline du Sud, Floride et Géorgie), en France (Bretagne et Allier), au Royaume-Uni (Cornouailles et Devon), en Nouvelle-Zélande (Matauri Bay), en Ukraine (Donetsk) et en Thaïlande (Province de Ranong).

### Minéraux pour Filtration

La **diatomite** est un minéral siliceux issu de l'accumulation des restes fossilisés de végétaux aquatiques microscopiques appelés "diatomées".

La **perlite** est une roche volcanique contenant naturellement entre 2 et 5 % d'humidité. Lorsqu'elle est chauffée, l'eau contenue dans le minéral se transforme instantanément en vapeur et la perlite explose comme du pop-corn. Son volume étant multiplié par vingt, la perlite se transforme en un matériau multicellulaire de faible densité, offrant une grande surface utilisable.

Ces deux matières premières d'origine naturelle présentent des propriétés uniques : faible densité, grande surface de contact et forte porosité. En raison de leurs caractéristiques, la diatomite et la perlite produites par Imerys sont utilisées dans de nombreuses applications, en particulier dans la filtration, mais aussi en qualité d'additifs dans les applications pour Minéraux de Performance et dans la peinture.

Les mines de diatomite d'Imerys sont situées au Chili, en Chine, en Espagne, aux États-Unis (Californie, Washington, Nevada), en France, au Mexique et au Pérou. Les gisements de perlite se trouvent en Argentine et aux États-Unis (Nouveau-Mexique, Arizona et Utah).

### Minéraux pour Réfractaires

Les propriétés des Minéraux pour Réfractaires sont fondées sur leur haute résistance, tant aux températures extrêmes, qu'aux conditions difficiles, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion.

Imerys propose une vaste gamme de produits réfractaires acides de haute qualité, à forte teneur en alumine, parmi lesquels :

**L'andalousite** : minéral silico-alumineux naturel contenant environ 60 % d'alumine, l'andalousite se transforme en mullite lorsqu'elle est chauffée à une température de 1 350 °C. Le Groupe exploite des gisements d'andalousite de très grande qualité situés en Afrique du Sud, en Chine et en France.

Les **argiles réfractaires à forte teneur en carbone** sont des kaolins fins, et d'une grande dureté, que la calcination transforme en matériaux réfractaires de haute densité appelés communément "chamottes". Les chamottes sont essentiellement utilisées dans les applications réfractaires et céramiques. Les gisements d'argiles réfractaires du Groupe sont situés en Afrique du Sud, en France et en Ukraine.

La **bauxite** et le **kaolin bauxitique** sont des minéraux présents dans des gisements d'origine sédimentaire. Les bauxites d'Imerys sont caractérisées par leur faible teneur en fer. À partir de celles-ci est

élaborée une large gamme de produits réfractaires. Les gisements d'Imerys sont situés aux États-Unis (Alabama et Géorgie).

### Autres minéraux

Imerys extrait une **ardoise** de haute qualité des carrières souterraines d'Angers (France). L'extraction et le traitement de ce minéral requièrent des techniques hautement spécialisées. L'ardoise constitue un matériau de toiture adapté aux bâtiments de prestige.

La **bentonite** est une argile sédimentaire silico-alumineuse qui développe des propriétés rhéologiques et absorbantes élevées. Après transformation, la bentonite est utilisée dans les industries de la fonderie, du forage et de l'emballage ainsi que dans le ciment, les enduits, les adhésifs, les argiles et pâtes céramiques, les cosmétiques. Le seul gisement du Groupe est situé en Afrique du Sud.

Le **graphite** est l'une des formes cristallines du carbone, doté d'un aspect micacé. Le graphite naturel est extrait par le Groupe de sa mine de Lac-des-îles (Canada) – la plus grande mine de graphite d'Amérique du Nord – pour approvisionner dans le monde entier des clients dans l'énergie mobile, les produits d'ingénierie, les additifs pour polymères, les lubrifiants, les réfractaires et la métallurgie. Le graphite est également utilisé comme matière première pour des produits de haute performance.

Les **pigments naturels ("Grès de Thiviers")** sont des minéraux utilisés comme colorants pour céramiques. Ces dernières années, une large gamme de pigments naturels a été développée, afin d'élargir le marché du pigment rouge ainsi que d'autres couleurs, telles que roses, marrons et gris (avec ou sans reflets métalliques). Ces pigments naturels sont extraits en Dordogne (France).

L'**halloysite** est une argile minérale très blanche de grande qualité, prisée par l'industrie de la porcelaine fine du monde entier pour ses propriétés de translucidité. Imerys dispose d'un gisement en Nouvelle-Zélande, seul pays producteur d'halloysite.

Le **mica (muscovite et phlogopite)** : le terme "mica" regroupe une famille de minéraux silico-alumineux dotés d'une structure feuilletée et disposant de spécificités physico-chimiques. Le mica se distingue des autres minéraux par ses qualités d'isolation et d'élasticité. Le plus commun, le mica muscovite, procure stabilité thermique, résistance à la chaleur et à l'humidité, légèreté dans les revêtements, mais également des propriétés décoratives. Le mica phlogopite est un minéral de qualité qui améliore les propriétés et la longévité des plastiques et films, pour l'industrie automobile. Imerys extrait le mica comme un coproduit des kaolins et des feldspaths. Les gisements sont situés en France (Bretagne et Morvan), aux États-Unis (Caroline du Nord) et au Canada.

Le **quartz** est le minéral le plus répandu sur la terre. Il est présent dans la majorité des environnements géologiques et constitue le composant essentiel de nombreuses roches. Imerys produit des quartz de haute pureté (> 99,8 % de silice) sous deux formes : en bloc – veine de quartz – et en galets, qui présentent des propriétés similaires, comme la résistance à l'abrasion, des propriétés réfractaires et une grande solidité. Ses applications sont multiples : les carrelages, les réfractaires, la métallurgie et la décoration. Le silicium et le ferro-silicium, dont le quartz constitue la matière première, sont des composants essentiels aux alliages à base d'aluminium. Le quartz entre également dans la composition des silicones et silanes. Le ferro-silicium, est, quant à lui, utilisé dans les alliages sidérurgiques spéciaux. Le quartz existe dans une large gamme de couleurs pour satisfaire de nombreux marchés. Imerys produit du

quartz à partir de gisements situés en France (Lot, Dordogne) et en Suède, ou comme coproduit du kaolin ou du feldspath.

La **vermiculite** est une forme de mica hydraté, qui s'expande fortement lorsqu'il est chauffé. La vermiculite est principalement utilisée pour l'horticulture et l'isolation thermique. Les gisements d'Imerys sont situés en Australie (Alice Springs), Chine (Korla) et au Zimbabwe (Shawa).

## PRODUITS MINÉRAUX DÉRIVÉS

### Carbonate de calcium précipité (PCC)

Le **PCC** est produit artificiellement à partir de calcaire naturel, par chauffage puis précipitation de la chaux ainsi obtenue lors de la mise en contact avec du gaz carbonique. Ce procédé contrôlé aboutit à la fabrication d'un pigment doté de forme et de taille précises, et conférant au produit fini d'excellentes propriétés optiques.

Le PCC est principalement employé dans l'industrie papetière (comme produit de charge ou de couchage), ainsi que dans les applications de minéraux de performance comme les peintures, les enduits et les plastiques.

Le Groupe fabrique des produits de charge à base de PCC dans ses usines d'Argentine, du Brésil, des États-Unis, d'Europe, et d'Indonésie.

### Corindon synthétique et alumine fondue

La **bauxite** et l'**alumine**, achetées à l'extérieur du Groupe, sont transformées en corindons synthétiques, de différentes qualités, par fusion dans des fours à arcs électriques. Les corindons entrent dans la composition de poudres destinées aux produits abrasifs. Les usines sont situées en Europe, en Amériques du nord et du sud et en Chine.

### Carbure de silicium

Le **carbure de silicium** est un sous-produit issu de la production de graphite qui confère une forte résistance à l'abrasion ainsi que des propriétés céramiques. Les unités de production sont situées au Brésil ou en Suisse. Des carbures de silicium spécifiques sont utilisés dans les supports de cuisson.

### Graphite synthétique

Imerys produit un graphite synthétique de haute qualité par un processus complexe de cuisson de coke de pétrole à très haute température. L'usine est implantée en Suisse.

### Noir de carbone

Le **noir de carbone** est un carbone ultra-fin, produit en Belgique à partir de matières premières naturelles de haute qualité.

### Zircon

Le **zircon**, minéral de la famille des néosilicates, provient de l'altération géologique primaire du granit ou des roches alcalines. Le zircon se caractérise par sa très haute température de fusion (plus de 1 800 °C) et sa dureté.

Une fois transformés, par broyage, classification ou fusion dans un four à arc électrique, les produits à base de zircon sont vendus sous différentes formes : farines de zircon ou de silicate de zirconium destinés aux industries de hautes températures (fonderie, réfractaire,

céramique, verre). Le zircon fondu et les spécialités chimiques issues du zircon sont utilisés dans les industries céramiques, l'électronique, le papier, le cuir et la peinture. Ils constituent des catalyseurs chimiques, pour les pots d'échappement et pots catalytiques, des produits de surfacage réfractaires et abrasifs, et entrent dans la fabrication des céramiques de spécialités. Le zircon est acheté à des fournisseurs extérieurs et transformé en Allemagne, en Chine et aux États-Unis.

### Magnésie fondue

Issue de l'oxyde de magnésium, un minéral blanc solide, la **magnésie** possède, selon sa température de calcination, une grande résistance électrique qui lui procure une bonne conductivité de la chaleur. Elle est ainsi utilisée comme isolant dans la fabrication d'éléments de chauffage industriels. Achetée à l'extérieur du Groupe, la magnésie est transformée au Royaume-Uni et aux États-Unis.

## PRINCIPES DE REPORTING APPLIQUÉS PAR IMERYS POUR SES MINÉRAUX

### ORGANISATION MINIÈRE D'IMERYS ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les équipes de géologues d'Imerys assurent un accès durable aux gisements de qualité que le Groupe détient ou qui lui ont été concédés, en menant sur ceux-ci les travaux d'exploration nécessaires pour établir une vision à long terme de chaque activité.

Le reporting sur les réserves et ressources minérales établi par Imerys est mené par des "Personnes Compétentes" dûment nommées et responsables de ce reporting, en accord avec le "Code for Reporting of Mineral Exploration Results, Mineral Resources and Mineral Reserves (Reporting Code)" d'octobre 2001.

Des codes similaires ont été adoptés en Australie (JORC), en Afrique du Sud (Samrec), aux États-Unis (SEG Industry Guide 7), au Canada (Canadian Institute of Mining's définitions au titre du N143-101) et au Chili (Certification Code), tous en conformité avec les principes de reporting international du CRIRSCO<sup>(1)</sup> et constituent la meilleure pratique de reporting adoptée comme standard par l'industrie minière occidentale.

Un registre central des "Personnes Compétentes" est tenu à jour au niveau du Groupe. Une déclaration écrite de chaque "Personne Compétente" d'Imerys, donnant leur accord à la compilation des estimations en vue de leur publication, figure également dans le registre.

### AUDIT

Afin d'assurer la meilleure cohérence de son reporting et sa conformité avec les exigences du "Reporting Code", des audits internes et externes sont menés selon un cycle triennal. L'audit est réalisé par un géologue expérimenté, n'ayant aucun lien hiérarchique avec les sites visités. Il est destiné à assurer la conformité avec le "Reporting Code", ainsi qu'à veiller à la diffusion des meilleures pratiques pour l'amélioration permanente de la gestion et de l'exploitation des ressources minérales du Groupe. Enfin, le Comité Stratégique revoit les résultats du reporting sur les réserves et ressources minérales.

(1) CRIRSCO : Comité pour les standards internationaux de reporting de réserves minérales.

## DÉFINITIONS

Lorsqu'ils sont découverts, les minéraux sont considérés comme des Ressources Minérales. Ces ressources peuvent être qualifiées de présumées, approchées ou mesurées, selon le degré de connaissance du gisement. Lorsque les conditions sont réunies pour que l'exploitation de ces ressources minérales soit économiquement rentable, elles sont qualifiées de Réserves Minérales, probables ou prouvées, selon le degré de confiance obtenu.

### Les Ressources Minérales

Une **Ressource Minérale** est la concentration ou l'occurrence de matières économiquement intéressantes dans ou sur la surface de la terre en quantité et qualité telles que les perspectives d'une éventuelle exploitation économique sont raisonnables. L'emplacement, la qualité, la continuité du gisement et d'autres caractéristiques géologiques sont connus, estimés ou interprétés sur la base de preuves et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance géologique en ressources "présumées", "approchées" et "mesurées".

Une **Ressource Minérale Présumée** est la partie d'une ressource minérale pour laquelle la quantité et la qualité ne peuvent être estimées qu'avec un niveau très bas de confiance. La ressource est estimée à l'aide de preuves géologiques et d'une continuité de qualité géologique supposée mais non vérifiée. L'estimation est basée sur des informations limitées et d'une qualité et fiabilité incertaines récoltées par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage.

Une **Ressource Minérale Approchée** est la partie d'une ressource minérale pour laquelle les tonnages, la densité, la forme, les caractéristiques physiques, la qualité et la teneur minérale peuvent être estimés avec un taux de confiance raisonnable. L'estimation est basée sur l'exploration, l'échantillonnage et les résultats d'essais récoltés par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage. Les emplacements sont trop éloignés les uns des autres et espacés d'une manière trop inadéquate pour confirmer une continuité du gisement et/ou de la qualité, mais sont assez proches pour supposer une telle continuité.

Une **Ressource Minérale Mesurée** est la partie d'une Ressource Minérale pour laquelle les tonnages, la densité, la forme, les caractéristiques physiques, la qualité et la teneur minérale peuvent être estimés avec un taux de confiance élevé. L'estimation est basée sur une exploration détaillée et fiable, l'échantillonnage et les informations d'essais récoltées par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage. Les emplacements sont assez proches les uns des autres pour confirmer une continuité du gisement et de la qualité.

### Les Réserves Minérales

Une **Réserve Minérale** est la partie économiquement exploitable d'un gisement préalablement définie comme ressource "mesurée" ou "approchée", au regard des contraintes économiques, de marché, légales, environnementales, sociales et gouvernementales, existantes ou prévisibles au moment de l'estimation. Ces estimations démontrent au moment du reporting que l'exploitation est justifiée. Les réserves minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance en réserves minérales "probables" et "prouvées".

Une **Réserve Minérale Probable** est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale "approchée", et dans certaines circonstances, "mesurée", tandis qu'une **Réserve Minérale Prouvée** est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale "mesurée".

Les **Réserves Minérales Prouvées** représentent le taux de confiance le plus élevé de l'estimation.

## RISQUES ET INCERTITUDES

Les réserves et ressources minérales sont des estimations de la dimension et de la qualité du gisement fondées sur des paramètres, notamment techniques, économiques ou de marché actuellement disponibles. En raison de changements non prévisibles dans ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée à l'évaluation de ressources, aucune assurance ne peut être donnée que les estimations des réserves et ressources minérales indiquées dans les tableaux ci-après soient ultérieurement confirmées par le Groupe.

Tout au long des explorations géologiques et des évaluations, les réserves et ressources minérales peuvent évoluer sensiblement, d'une manière positive ou négative, à la suite de travaux complémentaires.

Imerys n'a pas connaissance, à ce jour, de facteurs environnementaux, légaux, politiques ou autres susceptibles d'avoir un effet négatif significatif sur les estimations présentées dans ces tableaux.

## RÉSERVES MINÉRALES (ESTIMATIONS AU 31/12/2008 PAR RAPPORT AU 31/12/2007)

Le Groupe, en accord avec la section intitulée "Reporting of industrial minerals, stone and aggregates" du Reporting Code, a regroupé les estimations par catégories de minéraux pour les besoins du reporting de ses réserves et ressources. Ces estimations ont été établies pour chaque mine ou carrière par produit et par zone géographique afin de protéger la confidentialité d'informations commercialement sensibles. Ce regroupement est clairement justifié pour protéger les informations concernant la qualité, la quantité et celles étroitement liées au marché des nombreux opérateurs de chaque secteur servis par le Groupe.

En raison du regroupement des estimations, il est impossible d'indiquer la durée de vie prévue pour chaque mine ou carrière, cependant, sur la base d'études géologiques et en tenant compte des facteurs modificatifs, le Groupe considère que ses réserves et ressources minérales seront suffisantes pour soutenir à long terme les activités d'extraction à leur rythme annuel, avec les technologies existantes et dans les conditions actuelles et prévisibles du marché.

Les réserves s'additionnent aux ressources au 31 décembre 2008 et sont exprimées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous une forme sèche. Les estimations au 31 décembre 2007 sont présentées pour permettre la comparaison.

Les évolutions d'estimations de réserves et ressources entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 s'expliquent par le travail permanent d'exploration et d'évaluation des gisements nouveaux et existants, par les changements dans la détention de certains droits miniers, ainsi que par les acquisitions et cessions liées aux activités en cours.



## ESTIMATION DES RÉSERVES MINÉRALES (AU 31/12/2008 PAR RAPPORT AU 31/12/2007)

Produits	Localisations	2008			2007		
		Prouvées (Kt)	Probables (Kt)	Total (Kt)	Prouvées (Kt)	Probables (Kt)	Total (Kt)
<b>Argiles</b>	Europe (& Afrique)	15 323	4 446	19 769	15 949	4 672	20 621
	Amérique du Nord	5 428	740	6 168	5 374	740	6 114
	Asie	1 174	0	1 174	998	0	998
	<b>Total</b>	<b>21 925</b>	<b>5 186</b>	<b>27 112</b>	<b>22 321</b>	<b>5 412</b>	<b>27 733</b>
<b>Carbonates</b> (Calcite, Marbre, Craie, Calcaire)	Europe	10 237	8 928	19 165	4 136	9 460	13 596
	Amérique du Nord	182 497	45 419	227 916	185 082	45 419	230 501
	Amérique du Sud	5 023	800	5 823	8 127	30	8 157
	Asie	2 691	11 955	14 646	2 750	12 152	14 902
	<b>Total</b>	<b>200 448</b>	<b>67 102</b>	<b>267 550</b>	<b>200 095</b>	<b>67 061</b>	<b>267 156</b>
<b>Argiles</b> (Matières premières pour briques et tuiles)	<b>Europe</b>	<b>67 602</b>	<b>22 660</b>	<b>90 262</b>	<b>67 909</b>	<b>22 797</b>	<b>90 706</b>
<b>Feldspath</b> (Sables feldspathiques et Pegmatite)	Europe	25 299	15 897	41 196	24 727	12 736	37 462
	Amérique du Nord	1 845	0	1 845	1 958	0	1 958
	Asie	349	120	469	935	200	1 135
	<b>Total</b>	<b>27 493</b>	<b>16 017</b>	<b>43 510</b>	<b>27 620</b>	<b>12 936</b>	<b>40 555</b>
<b>Kaolin</b>	Europe	10 576	21 079	31 655	14 514	30 983	45 497
	Amérique du Nord	28 704	8 502	37 206	32 705	5 995	38 699
	Amérique du Sud	28 353	0	28 353	25 166	0	25 166
	Asie	473	3 435	3 907	474	3 474	3 949
	<b>Total</b>	<b>68 105</b>	<b>33 016</b>	<b>101 121</b>	<b>72 859</b>	<b>40 452</b>	<b>113 310</b>
<b>Minéraux pour Filtration</b> (Diatomite & Perlite)	Europe	534	364	898	266	568	834
	Amérique du Nord	7 286	5 271	12 557	4 901	3 940	8 841
	Amérique du Sud	0	1 376	1 376	0	1 393	1 393
	Asie	29	138	167	53	148	201
	<b>Total</b>	<b>7 849</b>	<b>7 149</b>	<b>14 998</b>	<b>5 220</b>	<b>6 049</b>	<b>11 270</b>
<b>Minéraux pour Réfractaires</b> (Andalousite, Quartzite, Bauxite, Kaolin bauxitique, Argiles et Kaolin réfractaires)	Europe (& Afrique)	3 432	3 364	6 796	3 783	2 292	6 075
	Amérique du Nord	5 562	0	5 562	5 713	0	5 713
	Amérique du Sud	0	0	0	0	0	0
	Asie	0	378	378	0	397	397
	<b>Total</b>	<b>8 994</b>	<b>3 742</b>	<b>12 736</b>	<b>9 496</b>	<b>2 689</b>	<b>12 185</b>
<b>Autres minéraux</b> (Bentonite, Graphite, Grès de Thiviers, Quartz, Ardoises, Vermiculite)	<b>Monde</b>	<b>2 229</b>	<b>1 716</b>	<b>3 945</b>	<b>2 146</b>	<b>1 221</b>	<b>3 367</b>

## Notes :

- En dehors des modifications liées aux activités normales de production, d'exploration et de transferts de ressources à réserves, les changements intervenus en 2008 résultent de changements de périmètre : acquisition de feldspath en Turquie, quartzite en Suède ainsi qu'aux cessions et fermetures de sites au Royaume-Uni (Kaolin) et Brésil (Carbonates).
- Les estimations sont mentionnées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous une forme sèche. Les estimations d'argiles sont mentionnées en tonnes métriques traitables sèches.

## ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES (AU 31/12/2008 PAR RAPPORT AU 31/12/2007)

Produits	Localisations	2008				2007			
		Mesurée (Kt)	Présumée (Kt)	Approchée (Kt)	Total (Kt)	Mesurée (Kt)	Présumée (Kt)	Approchée (Kt)	Total (Kt)
<b>Argiles</b>	Europe (& Afrique)	2 004	3 875	3 450	9 329	1 952	75	2 971	4 998
	Amérique du Nord	10 438	15 779	9 519	35 736	6 751	17 075	9 502	33 328
	Asie	184	0	0	184	187	0	0	187
	<b>Total</b>	<b>12 626</b>	<b>19 654</b>	<b>12 969</b>	<b>45 249</b>	<b>8 890</b>	<b>17 150</b>	<b>12 473</b>	<b>38 513</b>
<b>Carbonates</b> (Marbre, Craie, Dolomite, Calcite)	Europe	927	4 845	68 800	74 572	3 537	10 205	69 000	82 742
	Amérique du Nord	69 359	101 807	139 224	310 390	69 359	101 807	139 224	310 390
	Amérique du Sud	11 085	10 900	22 983	44 968	11 085	10 900	22 983	44 968
	Asie	0	17 893	28 956	46 849	0	17 893	28 956	46 849
<b>Total</b>	<b>81 371</b>	<b>135 445</b>	<b>259 963</b>	<b>476 779</b>	<b>83 981</b>	<b>140 805</b>	<b>260 163</b>	<b>484 949</b>	
<b>Argiles</b> (Matières premières pour briques et tuiles)	<b>Europe</b>	<b>23 683</b>	<b>14 372</b>	<b>757</b>	<b>38 812</b>	<b>11 439</b>	<b>15 198</b>	<b>757</b>	<b>27 394</b>
<b>Feldspath</b> (Sables feldspathiques & Pegmatite)	Europe	2 641	16 923	35 960	55 524	2 641	4 340	24 093	31 074
	Amérique du Nord	2 996	14 280	2 536	19 812	3 102	14 279	2 536	19 918
	Asie	0	565	20	585	0	50	20	70
	<b>Total</b>	<b>5 637</b>	<b>31 768</b>	<b>38 516</b>	<b>75 921</b>	<b>5 743</b>	<b>18 669</b>	<b>26 649</b>	<b>51 062</b>
<b>Kaolin</b>	Europe	3 047	4 443	51 076	58 567	3 230	7 068	63 806	74 104
	Amérique du Nord	15 022	15 547	35 537	66 105	16 816	12 904	33 431	63 151
	Amérique du Sud	3 493	2 007	8 740	14 240	3 014	122	10 475	13 611
	Asie	0	5 241	3 178	8 419	0	5 241	3 178	8 419
<b>Total</b>	<b>21 562</b>	<b>27 239</b>	<b>98 530</b>	<b>147 331</b>	<b>23 060</b>	<b>25 336</b>	<b>110 890</b>	<b>159 286</b>	
<b>Minéraux pour Filtration</b> (Diatomite & Perlite)	Europe	313	3 793	324 157	328 263	291	3 722	324 228	328 241
	Amérique du Nord	1 558	37 070	51 185	89 814	1 923	41 256	50 800	93 980
	Amérique du Sud	0	30	74 402	74 432	0	30	75 702	75 732
	Asie	0	0	322	322	0	0	322	322
<b>Total</b>	<b>1 872</b>	<b>40 893</b>	<b>450 066</b>	<b>492 831</b>	<b>2 214</b>	<b>45 008</b>	<b>451 052</b>	<b>498 275</b>	
<b>Minéraux pour Réfractaires</b> (Andalousite, Quartzite, Bauxite, Kaolin bauxitique, Argiles et Kaolin réfractaires)	Europe	1 633	1 676	5 579	8 888	1 632	1 187	5 579	8 398
	Amérique du Nord	11 498	0	0	11 498	11 883	0	0	11 883
	Amérique du Sud	0	1 539	0	1 539	0	1 539	0	1 539
	Asie	0	980	2 072	3 052	0	980	2 072	3 052
<b>Total</b>	<b>13 131</b>	<b>4 195</b>	<b>7 651</b>	<b>24 977</b>	<b>13 515</b>	<b>3 706</b>	<b>7 651</b>	<b>24 872</b>	
<b>Autres minéraux</b> (Bentonite, Graphite, Grès de Thiviers, Quartz, Ardoises, Vermiculite)	<b>Monde</b>	<b>1 260</b>	<b>2 143</b>	<b>887</b>	<b>4 290</b>	<b>1 957</b>	<b>2 389</b>	<b>1 162</b>	<b>5 508</b>

## Notes :

- En dehors des modifications liées aux activités normales de production, d'exploration et de transferts de ressources à réserves, les changements intervenus en 2008 résultent de changements de périmètre : acquisition en Ukraine et États-Unis (Argiles), en France (Argile rouge), en Turquie (Feldspath), ainsi qu'aux fermetures de sites au Royaume-Uni (Kaolin), fin de concession au Pérou (Diatomé) en raison de l'extension de la ville.
- Les estimations sont mentionnées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous une forme sèche. Les estimations d'argiles sont mentionnées en tonnes métriques traitables sèches.

## 1.4 MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS & FONDERIE

Depuis 2008, la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie est organisée autour des 4 activités suivantes :

- Minéraux pour Céramiques ;
- Minéraux pour Réfractaires ;
- Minéraux Fondus (l'ancienne activité des Minéraux pour Abrasifs (Treibacher Schleifmittel) a été renommée Minéraux Fondus, à la suite de l'acquisition d'UCM en mars 2007 et de Astron China au début de l'année 2008) ;
- Graphite & Carbone.

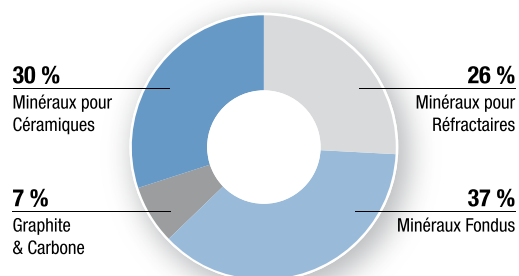
La branche dispose d'un large portefeuille de ressources minérales, importantes et de qualité. Grâce à la maîtrise de l'ensemble des techniques nécessaires à la transformation, la branche offre une gamme diversifiée de produits répondant aux caractéristiques spécifiques des industries servies, notamment dans les domaines de la résistance thermique, mécanique et chimique. Coordination et partage des ressources appropriés sont assurés au cas par cas entre les activités.

Au cours de l'exercice, la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie a finalisé l'acquisition d'Astron China, le 4 février 2008. Avec 3 sites de production en Chine, cette opération renforce la position de la branche sur les marchés émergents ainsi que dans la fonderie. L'acquisition combinée des sociétés UCM (Royaume-Uni) et Astron China, a permis à Imerys d'acquérir une part de marché significative dans le secteur du zircon fondu pour les industries des réfractaires et de la céramique. L'organisation des Minéraux Fondus a en conséquence été modifiée afin d'accélérer les synergies industrielles et commerciales entre les activités Abrasifs et ces sociétés nouvellement intégrées.

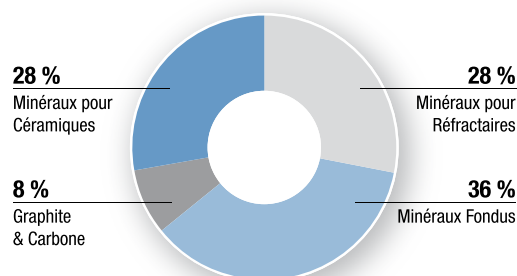
Le chiffre d'affaires de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie s'établit au 31 décembre 2008, à 1 160 millions d'euros, contribuant ainsi à hauteur de 33 % au chiffre d'affaires total du Groupe.

La branche dispose de 109 sites industriels dans 24 pays.

Chiffre d'affaires 2008 : 1 160 million d'euros



6 471 employés au 31 décembre 2008



### 1.4.1 Présentation synthétique de la branche

Activité	Produits	Principales applications	Marchés	Positions concurrentielles <sup>(1)</sup>
<b>MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES</b>	Argiles Feldspath Halloysite Kaolin Pegmatite Quartz Pâtes céramiques & émaux Silice broyée «Grès de Thiviers» Pigments naturels et couleurs dérivées	Céramiques Electro céramiques Émaux Grès Composants de masse Matières premières pour émaux & engobes Pigments pour carrelages & porcelaines	Sanitaire Vaisselle Carrelages pour sols et murs Electro-métallurgie Verre plat et creux	<b>N° 1 européen</b> des matières premières & pâtes céramiques pour porcelaine <b>N° 1 mondial</b> des matières premières & pâtes céramiques pour sanitaire <b>N° 2 européen</b> des matières premières pour carrelages
<b>MINÉRAUX POUR RÉFRACTAIRES</b>	Chamottes Andalousite Kaolin calciné Alumine Silice Bauxite Bentonite Argiles Metakaolins	Réfractaires	Industries de l'acier, du verre et de l'aluminium Fonderie Électronique Céramiques Construction Ciment Boues de forage	<b>N° 1 mondial</b> des minéraux silico-alumineux pour réfractaires
<b>MINÉRAUX FONDUS</b>	Oxydes d'alumine fondus Mullite électro-fondue Carbure de silicium Spinel électro-fondus Zircon fondu Magnésie fondue	Traitement de surface Sablage Réfractaires Céramiques techniques Éléments de chauffage et de friction	Automobile Équipements industriels Aéronautique Construction Production d'acier Appareils domestiques Applications industrielles	<b>N° 1 mondial</b> des Minéraux pour Abrasifs <b>N° 1 mondial</b> du zircon fondu
<b>GRAPHITE &amp; CARBONE</b>	Graphites naturels et synthétiques Noir de carbone Cokes Dispersion Carbure de silicium	Poudres Mélanges Dispersion aqueuses Additifs	Énergie mobile Matières pour ingénierie Additifs de carbone pour polymères Métallurgie Formage à chaud de métaux	<b>N° 1 mondial</b> des poudres de graphite de haute performance

(1) Estimations Imerys

### 1.4.2 Minéraux pour Céramiques

Avec un portefeuille vaste et diversifié de matières premières et de pâtes céramiques, l'activité Minéraux pour Céramiques propose des solutions sur mesure à ses clients. Dans ce domaine hautement technique, le développement de partenariats avec les clients est essentiel dans les domaines de la vaisselle, du sanitaire, du carrelage de sol et de mur, du verre (y compris de la fibre de verre), de l'électro-porcelaine et de l'électrométallurgie.

Après l'acquisition, en 2007, d'une activité de production de feldspath en Inde et de la société The Feldspar Corporation aux États-Unis, les Minéraux pour Céramiques ont poursuivi, en 2008, leur développement sur le marché du feldspath avec l'acquisition de réserves minérales, en Turquie.

## PRODUITS

Afin de satisfaire les besoins en évolution constante des marchés qu'elle sert, l'activité Minéraux pour Céramiques dispose de nombreuses réserves minérales de haute qualité dans le monde entier. Nombre de ces matières premières ont des propriétés remarquables telles qu'une exceptionnelle blancheur, une résistance mécanique élevée et une excellente rhéologie. Les processus de transformation sont adaptés aux besoins d'applications spécifiques.

## MATIÈRES PREMIÈRES & PÂTES CÉRAMIQUES

Les principales matières premières produites et commercialisées par les Minéraux pour Céramiques sont les suivantes : argile, kaolin, feldspath, quartz, halloysite, Grès de Thiviers pour céramiques. Une présentation détaillée de ces minéraux figure [en section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

Les Minéraux pour Céramiques produisent également des céramiques prêtes à l'emploi, émaux et engobes, disponibles sous forme de granules (obtenues par atomisation) et sous forme liquide (barbotine). Les formulations de ces produits combinent plusieurs matières premières, selon les besoins spécifiques des clients.

## APPLICATIONS

L'activité propose des matières premières et pâtes céramiques de qualité supérieure, commercialisées principalement en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie et en Amérique du Nord.

### Vaisselle

Imerys Tableware propose une gamme complète de matières premières, de pâtes céramiques et d'émaux adaptés à tous types de vaisselle – porcelaine, "bone china", porcelaine à basse température "vitreous china", grès et faïence – pour lesquels la couleur obtenue après cuisson, la translucidité et la plasticité constituent des qualités essentielles. Le portefeuille de produits inclut également des pâtes et matières premières pour l'électro-porcelaine.

### Sanitaire

Imerys Sanitaryware est le seul producteur proposant – depuis trois continents – une gamme complète de minéraux de qualité à l'industrie mondiale du sanitaire incluant des pâtes prêtes à l'emploi. Les applications en ce domaine comprennent la porcelaine à basse température "vitreous china" et les "fine fire clay", produits par des techniques traditionnelles ou par coulage sous pression. L'investissement permanent dans la Recherche & Technologie, permet de développer le portefeuille de produits à base de kaolins, d'argiles, de feldspaths, de chamottes et de pâtes céramiques.

### Minéraux pour carrelage

Imerys Tiles Minerals propose une vaste gamme de matières premières pour carrelage, frites<sup>(1)</sup>, émaux et engobes.

La fabrication de **composants de masse** de carrelage requiert principalement des argiles, des feldspaths, des sables, des sables feldspathiques et du kaolin ultra-blanc. Les minéraux pour carrelage d'Imerys fournissent l'ensemble de ces produits aux principaux fabricants

de carrelage du monde entier, avec des unités de mélange stratégiquement situées à Castellón (Espagne), à Modène et à Ravenne (Italie).

Dans le domaine du **carrelage émaillé**, la décoration du carrelage est obtenue en ajoutant des émaux et des engobes à la surface de la masse. La plupart des matières premières requises – silice et fondants broyés<sup>(2)</sup>, kaolins et argiles – est produite par Imerys. L'offre de produits inclut désormais le feldspath potassique pour les frites (grâce à l'acquisition en 2007, de la société Jumbo Mining en Inde). Au travers de son activité Minéraux Fondus, Imerys propose également des solutions innovantes aux fabricants de colorants pour l'industrie du carrelage, dans le monde entier. En Chine, Imerys Astron China vend du zircon fondu, de la farine de zircon ainsi que des opacifiants aux producteurs de frites et d'émaux pour céramiques. La combinaison de la capacité d'approvisionnement en matières premières des Minéraux pour Céramiques et de la connaissance du marché des Minéraux Fondus crée de nouvelles opportunités.

Les **pigments naturels** sont utilisés pour colorer les carrelages pour sols et murs. Imerys Tiles Minerals propose la gamme la plus vaste de solutions de coloration dans la masse, à base de "Grès de Thiviers", dont la couleur est naturellement rouge. Imerys Tiles Minerals développe également d'autres solutions colorantes, rivalisant avec les produits synthétiques.

Les feldspaths d'Imerys améliorent le processus de fabrication du verre plat et des verres creux. Leurs propriétés permettent de réduire la température de fusion du quartz et de contrôler la viscosité du verre pendant la fabrication. Grâce à sa teneur en alumine, le feldspath procure, aux produits finis, fermeté, flexibilité, cohésion et résistance chimique.

Outre la fourniture de matières premières, Imerys Tiles Minerals propose également des solutions de broyage, pour la transformation des minéraux industriels dans ses sites de production européens : en France (Feldspaths du Sud et Provins), en Espagne (Castellón) pour les minéraux durs et tendres et en Allemagne (Türkismühle) pour les minéraux durs.

### Quartz

Imerys extrait des quartz de haute pureté (teneur en silice supérieure à 99,8 %). Le quartz est la matière première de base du silicium, un composant essentiel des alliages à base d'aluminium et de la chimie des silicones et silanes. Le quartz est également destiné à la production des ferro-alliages et du ferro-silicium, utilisés dans les alliages sidérurgiques spéciaux.

## MARCHÉS

### ÉVOLUTION DES MARCHÉS

Grâce à sa gamme exceptionnelle de produits, les Minéraux pour Céramiques s'adressent tant à des clients mondiaux qu'à des producteurs locaux, principalement en Europe et en Amérique du Nord. Sa présence en Asie reste réduite du fait de l'état actuel de fragmentation des ressources en minéraux.

En 2008, ces marchés se sont globalement inscrits en baisse en Europe, après la légère croissance enregistrée l'année précédente.

(1) Frites : produit fritté obtenu par le frittage, dans le cadre d'un procédé de fabrication, consistant à chauffer une poudre sans la mener jusqu'à la fusion. Sous l'effet de la chaleur, les grains se soudent entre eux, ce qui forme la cohésion de la pièce.

(2) Fondants : produits de la famille des feldspaths.



Les marchés nord-américains, en partie liés au marché de la construction, sont quant à eux restés en recul.

### Vaisselle

Le marché européen de la vaisselle a connu un début 2008 dynamique, les fabricants européens continuant à bénéficier de la baisse des importations depuis la Chine, par rapport aux années précédentes. Néanmoins, le retournement de l'environnement économique mondial, intervenu au 2<sup>nd</sup> semestre, s'est traduit par une chute de la consommation de vaisselle ; les fabricants du monde entier ont annoncé des programmes de restructuration.

### Sanitaire

En 2008, le marché du sanitaire a été affecté par la baisse significative du marché de la construction, certains clients connaissant des difficultés du fait de la baisse de la demande dans de nombreuses régions, particulièrement en Amérique du Nord et en Europe du Sud.

### Minéraux pour carrelage

Le marché du carrelage pour sols et murs a subi, en 2008, une baisse significative en Europe occidentale.

L'Europe de l'est, le Moyen-Orient, la Turquie, l'Asie du sud-est, l'Inde, la Chine et l'Amérique du Sud restent des régions en croissance dans le domaine de la production de carrelages pour sols et murs. Les fabricants italiens et espagnols de carrelages, qui exportent traditionnellement leurs produits, ont en revanche souffert de la baisse de la demande et de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain.

### PRINCIPAUX CONCURRENTS

AKW, Stephan Schmidt (Allemagne) ; groupe Sibelco (Belgique) ; Kaolin AD (Bulgarie) ; Burella et Ecesa (Espagne) ; Unimin et Chemical Lime (États-Unis) ; Soka (France) ; Gruppo Minerali Maffei (Italie) ; Mota (Portugal) ; Lasselsberger et Sedlecky Kaolin (République Tchèque) ; Goonvean (Royaume-Uni) et divers autres producteurs locaux de feldspath (Turquie) ou d'argile (Ukraine).

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

Les 65 implantations industrielles de l'activité Minéraux pour Céramiques sont réparties comme suit :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Kaolin	5	2	2
Argiles	11	3	2
Pâtes céramiques	10	2	2
"Grès de Thiviers"	1		
Feldspath et sables feldspathiques	8	2	2
Mica	2	1	
Quartz	4	1	
Unités de broyage et de mélange	5		

### QUALITÉ

Les Minéraux pour Céramiques sont fortement engagés dans une politique d'amélioration de la qualité. 26 des 65 sites industriels sont certifiés ISO 9001 version 2000.

### ORGANISATION COMMERCIALE

L'activité Minéraux pour Céramiques dispose d'implantations stratégiques dans le monde entier et ses produits sont commercialisés par ses propres forces de vente ou par des réseaux d'agents et de distributeurs indépendants.

## 1.4.3 Minéraux pour Réfractaires

L'activité Minéraux pour Réfractaires a été constituée par les acquisitions successives réalisées par le Groupe depuis une vingtaine d'années dans ce domaine. Elle comprend toutes les activités de production et de transformation des matières premières pour réfractaires acides et basiques pour lesquelles le Groupe occupe une position mondiale de premier plan.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les activités d'AGS, de Vatutinsky et de Molochite™ ont été regroupées au sein d'une nouvelle entité, "Chamottes Europe", qui permettra d'améliorer l'efficacité et la rentabilité en partageant l'expertise de plusieurs entités, tant en termes de production, que de logistique et de vente.

### PRODUITS

Les produits fabriqués par les Minéraux pour Réfractaires sont issus de la transformation de minéraux silico-alumineux. Ils sont utilisés par les industries des réfractaires pour leurs capacités de résistance mécanique et chimique ainsi que pour leurs propriétés thermiques.

## MATIÈRES PREMIÈRES

Les matières premières pour réfractaires acides contiennent de l'alumine et de la silice. L'activité dispose de gisements silico-alumineux de très grande qualité répartis à travers le monde :

- andalousite à Glomel (France), en Afrique du Sud et à Xinjiang (Chine) ;
- kaolins de Cornouailles (Royaume-Uni), de Géorgie et d'Alabama (États-Unis) ;
- argiles et métakaolins à Clérac (France) ;
- chamottes à Clérac (France) et Vatutinsky (Ukraine).

Après transformation, l'activité propose ainsi la plus large gamme de matières premières réfractaires de qualité, certaines d'entre elles étant produites par d'autres activités d'Imerys : mullites produites en Géorgie (États-Unis), chamottes (France, Ukraine), kaolin calciné (Molochite™), andalousite, argiles (France), silice fondue et alumine fondue, zircon fondu, silice sphérique, alumine tabulaire, bauxite, carbure de silicium.

Une présentation détaillée des minéraux figure en [section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

## APPLICATIONS

Les matières réfractaires sont des matières premières naturelles, utilisées brutes ou après calcination, qui résistent à des températures extrêmes (> 1 500 °C) dans des conditions de sollicitation intense tant physique que chimique.

Les principales applications des minéraux pour réfractaires sont les suivantes :

- réfractaires pour l'industrie de l'acier, du verre, du ciment et de l'aluminium ;
- supports de cuisson pour l'industrie céramique ;
- fonderie de précision ;
- composants électroniques.

La demande évolue vers des produits aux exigences techniques de plus en plus strictes sur lesquels l'activité Minéraux pour Réfractaires peut valoriser ses compétences spécifiques. Certains segments, comme, par exemple les minéraux destinés à la fabrication des composants électroniques et à la fonderie de précision – silice fondue ou sphérique – requièrent des produits de très haute précision et de qualité irréprochable, pour lesquels Imerys apporte son expertise technique.

Chacune des entités des Minéraux pour Réfractaires est spécialisée dans la production et la commercialisation de minéraux spécifiques avec une coordination globale.

- **C-E Minerals, Inc.** (États-Unis) est le leader mondial pour la production et la fourniture de minéraux industriels réfractaires, avec notamment, les produits Mulcoa®, une mullite à haute teneur en alumine, les corindons blancs, la silice fondue Teco-Sil®, la silice sphérique Teco-Sphere®, la bauxite réfractaire de haute densité Alpha Star®, les corindons bruns, le carbure de silicium, et l'alumine tabulaire pour les marchés des produits réfractaires, des composants électroniques et de la fonderie de précision.

- **Chamottes Europe** regroupe désormais les activités suivantes :

- **AGS** (France), leader européen pour la production d'argiles calcinées. La richesse et la variété des argiles du bassin des Charentes (France), ainsi que les procédés de transformation, permettent de proposer une large gamme de produits (argiles, argiles en poudre, dites argiles pulvérulentes, argiles calcinées, métakaolins, chamottes) vendus à de multiples secteurs d'activités : réfractaires, sanitaire, carrelage, colles, caoutchoucs, engrais, bétons, etc. ;
- **Vatutinsky** (Ukraine), spécialiste des chamottes (argiles calcinées) à faible et moyenne teneur en alumine pour le secteur des réfractaires. Vatutinsky fournit principalement les marchés d'Europe de l'Est (y compris l'Ukraine et la Russie) ;
- **Imerys Minerals Ltd** (Royaume-Uni) produit la Molochite™, mélange réfractaire unique d'alumine et de silice résistant à l'abrasion et aux chocs thermiques, obtenu par la calcination de kaolins spécialement sélectionnés. La Molochite™ est surtout utilisée dans les supports de cuisson, la fonderie de précision et pour des produits réfractaires spéciaux.

- **Damrec** (France), premier producteur mondial d'andalousite, avec des réserves situées en France, en Afrique du Sud et en Chine. L'andalousite est un minéral silico-alumineux principalement utilisé en sidérurgie, mais aussi par l'industrie de l'aluminium, du verre et du ciment. Damrec offre une gamme complète avec des produits connus sous le nom de Durandal™, Kerphalite™, Kersand™, Krugerite™, Purusite™ et Randalusite™.
- **Ecca Holdings (Pty) Ltd** et **Cape Bentonite (Pty) Ltd** (Afrique du Sud) produisent des chamottes, des argiles céramiques et de la bentonite. La bentonite est principalement utilisée dans les industries de la fonderie, de la pelletisation, des boues de forage et dans le domaine de l'environnement. Les argiles céramiques sont vendues sur le marché local sud-africain, en particulier celui du carrelage.

## MARCHÉS

### ÉVOLUTION DES MARCHÉS

Les Minéraux pour Réfractaires s'adressent à des clients implantés partout dans le monde, avec une présence accrue dans les pays émergents (la Chine, l'Inde, la Russie, l'Ukraine, etc.).

Les marchés des réfractaires ont connu une forte croissance au cours des trois premiers trimestres de 2008, tirée par la hausse globale de la production d'acier dans les 27 pays européens et en Asie. De nouveaux projets dans le secteur de l'aluminium, ainsi qu'une hausse mondiale de la production de verre et de ciment, ont également permis de maintenir la demande en minéraux pour réfractaires.

Le dernier trimestre 2008 a, en revanche, subi une baisse considérable de la production de l'acier dans le monde, qui s'est traduite par une forte diminution de la demande pour certains minéraux réfractaires. Les délais de livraison qui avaient augmenté au cours des trimestres précédents, ont toutefois limité l'impact de cette baisse sur l'activité, particulièrement en Europe.

### PRINCIPAUX CONCURRENTS

Divers producteurs en Chine, Amérique du Sud, Europe Centrale et Afrique du Sud.

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

Les 18 implantations industrielles des Minéraux pour Réfractaires sont les suivantes :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Argiles	1		1
Silice fondue		1	
Broyage et calibrage de bauxite		1	2
Andalousite	1		5
Bentonite			1
Chamottes	2		1
Mullite		1	
Molochite™	1		

### QUALITÉ

11 sites industriels sont certifiés ISO 9001 version 2000.

### ORGANISATION COMMERCIALE

Les différentes entités des Minéraux pour Réfractaires s'appuient sur des réseaux communs de vente et de distribution, afin de mieux servir les marchés réfractaires à travers le monde.

Europe Commerce Refractory (Luxembourg) vend les produits du Groupe sur les marchés des réfractaires en Europe. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, les marchés européens de la fonderie sont approvisionnés grâce à une structure commerciale spécifique, Imerys Foundry Minerals Europe (IFME). Aux États-Unis, la filiale d'Imerys, C-E Minerals, assure cette fonction. Au Japon, Imerys

Refractory Minerals Japan KK est désormais l'unique intermédiaire commercial entre les activités C-E Minerals, Damrec et Molochite™ et les producteurs japonais de réfractaires.

Les marchés émergents (ex-CEI, Asie, Amérique du Sud) font actuellement l'objet d'une attention particulière. L'organisation commerciale des sociétés récemment acquises en Chine et en Ukraine servira de base à l'établissement d'un réseau de vente commun, permettant de desservir les producteurs de réfractaires dans ces pays. En Inde, une structure commerciale spécialisée, Imerys Refractory Minerals India (IRMI), sera créée d'ici mi-2009.

Ce réseau de vente commercialise également les produits des autres branches du Groupe (comme l'alumine et le zircon fondus) auprès des clients de l'industrie réfractaire.

## 1.4.4 Minéraux Fondus

L'année 2008 a été marquée par l'intégration, au sein de l'activité Minéraux Fondus, d'Astron China, nouvellement acquise. Une nouvelle équipe de Direction a été nommée en Chine, les activités du zircon fondu d'UCM et d'Imerys Astron China ayant désormais un management commun.

### PRODUITS

#### MATIÈRES PREMIÈRES

La bauxite, l'alumine, la magnésie et le sable de zircon sont les principales matières premières transformées par l'activité. Elles sont en grande partie achetées auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe. Après un traitement complexe, elles sont transformées en une gamme de matériaux de haute performance.

#### Alumine fondue et bauxite

Exercée au travers de Treibacher Schleifmittel, cette activité transforme de la bauxite calcinée et de l'alumine en matériaux de haute performance (grains d'oxyde d'alumine fondue), caractérisés par leur grande dureté, leur résistance mécanique et chimique ainsi que leur stabilité thermique. Ces produits, également appelés corindons, sont obtenus par fusion de l'alumine ou de la bauxite dans un four à arcs électriques. Pendant la fusion, les caractéristiques physiques et chimiques de l'oxyde d'alumine sont modifiées, procurant une augmentation de la densité et une modification de la structure cristalline et de la taille des particules.

#### Zircon fondu et produits à base de zircon

Exercée au sein d'UCM et d'Imerys Astron China, l'activité transforme le sable de zircon en diverses qualités de zircon fondu, dans un four à arcs électriques. Après refroidissement, broyage et sélection, le produit prend la forme de grains et de poudres précisément calibrés – de plusieurs millimètres à moins d'un micron. Imerys Astron China transforme aussi le sable de zircon en produits chimiques à base de zircon grâce à un processus chimique complexe. Le sable de zircon est également broyé et transformé en farine et en opacifiants.

#### Magnésie fondue

Cette activité d'UCM transforme de la magnésite en pâtes d'oxyde de magnésium d'une grande pureté, afin de satisfaire les exigences des industries du chauffage électrique (résistances électriques) et dans une moindre mesure, des industries automobiles et réfractaires.

Fondue et mélangée à des additifs, la magnésite calcinée est transformée en matériaux dotés des caractéristiques adaptées à la production d'éléments chauffants : faible perte électrique en ligne, bonnes performances thermique et physique. Pendant la fusion, les caractéristiques physiques de la magnésite sont modifiées, ce qui augmente la densité et optimise la structure cristalline.

Une présentation détaillée de ces minéraux figure en [section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

## APPLICATIONS

### Alumine fondue et bauxite

Les corindons sont très largement utilisés, tant par l'industrie des abrasifs que par celle des réfractaires, pour leurs grandes capacités de résistance et leurs propriétés thermiques. Les produits des Minéraux pour Abrasifs se différencient par leur composition chimique et par la distribution des particules en fonction de leur taille. Une distinction est faite entre les macro grains et les micro grains (respectivement supérieurs ou inférieurs à 70 microns).

Le marché des corindons couvre les applications suivantes : abrasifs agglomérés sous forme de disques de coupe ou de ponçage, de meules et de pierres d'affûtage ; abrasifs enrobés, liés sur papier, disques de fibres, bandes abrasives ; abrasifs en grains, utilisés pour le sablage ; réfractaires et produits réfractaires préfabriqués ; diverses autres applications telles que les stratifiés, les céramiques, l'enrobage et le traitement de surface.

### Zircon fondu et produits à base de zircon

Le zircon fondu est utilisé comme matière première à forte valeur ajoutée sur les marchés des réfractaires, de la friction, des céramiques techniques.

- **Réfractaires** : la principale application du zircon fondu dans le domaine réfractaire est la coulée continue pour la production d'acier. Le zircon est utilisé dans les zones très spécifiques des tubes et des robinets, pour contrôler le débit d'acier liquide dans le moule, à des températures dépassant 1 600 °C.
- **Friction et plaquettes de frein à disque** : le zircon d'un micron est utilisé comme additif pour les plaquettes de freins, dont il modifie les caractéristiques de friction et réduit l'usure de la plaquette de frein et du rotor.
- **Céramiques techniques** : les particules de zircon fondu les plus fines (moins d'un micron) trouvent leur application dans la gamme des céramiques techniques, telles que les sondes d'oxygène des gaz d'échappement, destinées aux systèmes de gestion du moteur et les piles à combustible à oxyde solide.
- **Frittes et émaux céramiques** : le sable de zircon broyé de moins de 45 microns est utilisé comme farine ou opacifiant dans l'industrie céramique, pour la fabrication des frittes et émaux, ou comme matière première dans des applications réfractaires ;

- **Autres industries** : produits chimiques à base de zircon et, en particulier, le carbonate de zircon basique, sont utilisés comme matière première dans différentes industries pour des produits comme les anti-transpirants, les agents de séchage pour peintures, des enrobages, des catalyseurs,...

### Magnésie fondue

L'oxyde de magnésie électro-fondue est largement utilisé pour les applications de chauffage domestique ou industriel, du fait de ses propriétés électriques et thermiques : les résistances utilisées dans les appareils domestiques, tels que les cuisinières, les lave-vaisselle, les lave-linge... ; les résistances industrielles, telles que les équipements d'office, le chauffage ferroviaire, les chaudières industrielles, etc. ; les applications automobiles dans les bougies de préchauffage des moteurs diesel et les produits de friction ; les applications réfractaires pour le revêtement des fours à induction.

## MARCHÉS

### ÉVOLUTION DES MARCHÉS

Les marchés mondiaux des minéraux fondus ont été globalement dynamiques jusqu'à l'été 2008, entraînés par une production soutenue d'acier, la bonne tenue des infrastructures, et plus particulièrement, par la préparation des Jeux Olympiques en Chine. Depuis le début du 4<sup>ème</sup> trimestre, les conditions économiques se sont détériorées et ont entraîné une brutale contraction sur les principaux marchés.

### PRINCIPAUX CONCURRENTS

- Alumine et bauxite fondues : Washington Mills (États-Unis) ; Rio Tinto Alcan (France) ; Motim (Hongrie) ; Zaporozhye Abrasives (Ukraine) ; Almatix (Europe, États-Unis) et divers producteurs chinois.
- Zircon fondu et produits à base de zircon : Foskor (Afrique du Sud) ; AFM (Australie) ; Asia Zirconium (Chine) ; Saint-Gobain (États-Unis, Chine) ; MEL (États-Unis et Royaume-Uni) ; Tosoh (Japon) et divers producteurs chinois.
- Magnésie fondue : Tateho (Japon) ; Penoles (Mexique) et divers producteurs chinois.

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

Les 19 implantations industrielles des Minéraux Fondus sont réparties ainsi :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Oxydes d'aluminium fondu et de bauxite	6	3	3
Zircon fondu	1	1	3
Magnésie fondue	1	1	

### QUALITÉ

11 sites industriels ainsi que le centre de recherche C.A.R.D.D. sont certifiés ISO 9001 version 2000. Un site est certifié ISO 9002.

### ORGANISATION COMMERCIALE

Les produits des Minéraux pour Abrasifs et le zircon fondu sont commercialisés par le réseau de distribution sur les principaux

marchés (notamment, par ventes directes, avec des agents ou des distributeurs). Les produits destinés à l'industrie européenne des réfractaires sont vendus par le réseau des Minéraux pour Réfractaires.

Enfin, les produits de magnésie fondue sont vendus directement ou par l'intermédiaire d'agents et distributeurs situés sur ses principaux marchés.

## 1.4.5 Graphite & Carbone

L'activité Graphite & Carbone d'Imerys, au travers de sa filiale Timcal, est le leader mondial des applications techniques du graphite de haute performance et du noir de carbone. Elle offre à ses clients mondiaux une gamme complète de solutions à base de carbone et propose également les services associés.

### PRODUITS

Les principales familles de produits de Timcal sont les suivantes :

- le graphite synthétique, produit en Suisse et issu d'un procédé complexe de cuisson de coke de pétrole à très haute température ;
- le noir de carbone conducteur, vendu sous forme de poudre ou de granulés ;
- des paillettes de graphite naturel, produites à Lac-des-Îles (Canada), la plus importante mine de graphite d'Amérique du Nord ;
- le graphite naturel transformé grâce au traitement du graphite naturel provenant de Lac-des-Îles ou de sources externes sélectionnées pour leur excellente qualité ;
- les dispersions de graphite sont vendues sous forme d'additifs, de poudres, de mélanges et de dispersions aqueuses ;
- le carbure de silicium.

Une présentation détaillée de ces minéraux et des produits dérivés figure dans la [section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

### APPLICATIONS

Les activités de Graphite & Carbone sont strictement orientées vers ses marchés, assurant à ses clients des produits et des services de haute qualité dans chaque domaine d'application.

- **Énergie mobile** : le graphite est utilisé dans les piles alcalines, piles Zn-C, batteries rechargeables au Lithium-ion (pour téléphones mobiles, ordinateurs portables et caméras), piles à combustibles, super conducteurs, revêtements pour godets de piles. Dans le marché très concurrentiel de l'énergie mobile, Timcal est le leader mondial grâce à la variété de ses produits allant des poudres de graphite et de noir de carbone aux revêtements conducteurs pour les boîtiers de batteries. Les batteries Lithium-ion, batteries rechargeables de très haute technicité, à base de lithium, sont rendues plus sûres et plus performantes grâce à l'emploi d'une électrode contenant du graphite. Les piles à combustibles (systèmes de conversion d'énergie chimique en électricité, alimentés par un carburant en continu) se développent : elles exigent de nouveaux graphites, des noirs de carbone ou des dispersions graphitiques de très haute technologie.
- **Produits d'ingénierie** : sur le marché des produits d'engineering, la haute technicité des équipements de traitement de Timcal lui permet d'apporter les caractéristiques physiques et chimiques des produits et un important niveau de service. Avec ses mélanges uniques de graphite synthétique et naturel, Timcal est en mesure de proposer à ses clients des solutions sur mesure. Dans l'industrie automobile, les produits vendus regroupent

les plaquettes de frein, les revêtements d'embrayage, les joints d'étanchéité, les produits utilisés en métallurgie des poudres de fer, les balais et les feuilles de carbone. Il s'adresse également à des applications telles que les céramiques frittées, les métaux durs, les mines de crayons, les poudres pour lubrifiants, les catalyseurs et les diamants synthétiques.

- **Additifs pour polymères** : avec les gammes de produits noir de carbone hautement conducteur et graphite synthétiques, Timcal s'adresse à un marché de niche que sont les polymères conducteurs. Les applications comprennent les revêtements conducteurs, les résines et plastiques, les élastomères PTFE (polytétrafluoréthylène), le caoutchouc, les câbles et les retardateurs de flamme.
- **Formage à chaud des métaux** : sur ce secteur très dépendant des activités de forage pétrolier, Timcal dispose d'un savoir-faire fondé sur sa parfaite connaissance des dispersions graphitiques pour le formage à chaud des métaux, le décalaminage, la fonderie et les débouchés similaires.
- **Réfractaires et produits de la métallurgie** : l'industrie des réfractaires représente un débouché significatif en volume pour l'activité Graphite & Carbone, notamment, les briques, les monolithiques, les additifs carbonés et les revêtements de couverture des métaux.

### MARCHÉS

#### ÉVOLUTION DES MARCHÉS

Les marchés ont été globalement bien orientés au 1er semestre 2008 : bon niveau d'activité pour l'énergie mobile, les matériaux d'engineering et les additifs pour les polymères ; stabilité, à un niveau élevé, pour le formage à chaud des métaux et les réfractaires. En fin d'année toutefois, une chute brutale a été observée sur certains segments de marché (le noir de carbone pour les polymères, le graphite pour les réfractaires).

#### PRINCIPAUX CONCURRENTS

Degussa, Kropfmühl (Allemagne) ; Cabot (Belgique) ; Nacional de Grafite (Brésil) ; Asbury, Columbian, Superior Graphite (États-Unis) ; Nippon Kokuen, Chuetsu (Japon) et de nombreux producteurs chinois.

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

#### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

Les 7 implantations industrielles de l'activité Graphite & Carbone sont réparties comme suit :

Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique
2	2	3



**QUALITÉ**

6 sites industriels sont certifiés ISO 9001 version 2000 ou ISO 9002.

**ORGANISATION COMMERCIALE**

Timcal est bien représentée dans le monde entier à travers ses propres équipes commerciales et techniques, expérimentées et organisées par zones géographiques. Dans les régions où Timcal ne dispose pas d'une organisation commerciale intégrée, des agents assurent un contact régulier avec les clients. Cette présence internationale procure aux clients un support permanent pour apporter rapidement une solution adaptée aux besoins.

## 1.5 MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION

La branche Minéraux de Performance & Filtration est organisée autour des deux activités suivantes :

- Minéraux de Performance ;
- Minéraux pour Filtration.

La branche Minéraux de Performance & Filtration fournit à ses clients des solutions sur mesure, dans des secteurs très techniques, où la composition chimique, la morphologie, les propriétés mécaniques, la résistance thermique et chimique mais également la conformité aux exigences des marchés alimentaire et pharmaceutique sont des critères clés. À partir d'une vaste gamme de réserves minérales de haute qualité (kaolins, carbonates, feldspath, mica, argiles, diatomite, perlite et vermiculite) et d'une expertise incontestable des techniques nécessaires à leur traitement, cette branche d'activité propose une grande variété de produits.

Le développement de partenariats avec ses clients est essentiel sur les marchés à valeur ajoutée des Minéraux de Performance & Filtration, à savoir l'alimentation et les boissons, les peintures, les plastiques, le caoutchouc, les enduits, les adhésifs, les joints

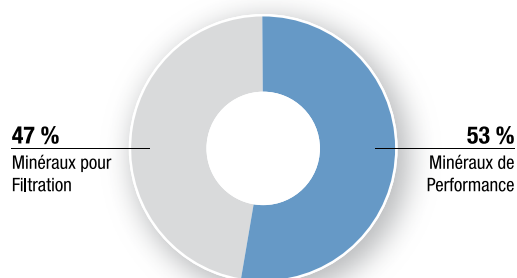
et les produits d'étanchéité, la santé et les produits de beauté, la nutrition, les produits pharmaceutiques ainsi que les matériaux de construction. Grâce aux propriétés souvent complémentaires des minéraux des deux activités, la branche est bien positionnée pour servir ses clients communs. Collaboration et partage des ressources interviennent au cas par cas pour exploiter des synergies propres à fournir une offre unique de produits.

En octobre 2008, les Minéraux de Performance ont acquis les sociétés Kings Mountain Minerals, Inc. (États-Unis) et Suzorite Mining, Inc. (Canada), spécialisées dans l'extraction et la transformation de mica. Cette opération complète l'offre produits dans le domaine des plastiques et des peintures.

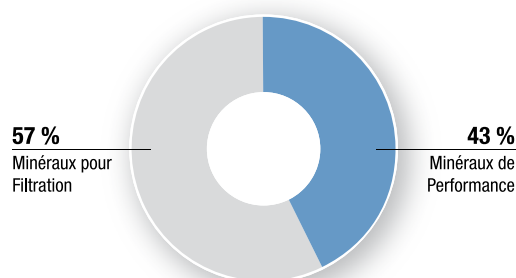
Le chiffre d'affaires des Minéraux de Performance & Filtration, s'établit à 527 millions d'euros au 31 décembre 2008, soit 15 % du chiffre d'affaires d'Imerys.

La branche compte 60 implantations industrielles dans 18 pays.

**Chiffre d'affaires 2008 : 527 millions d'euros**



**3 157 salariés au 31 décembre 2008**



## 1.5.1 Présentation synthétique de la branche

Activité	Produits	Principales applications	Marchés	Positions concurrentielles <sup>(1)</sup>
<b>MINÉRAUX DE PERFORMANCE</b>	Kaolin GCC PCC Dolomite Mica Feldspath Argiles	<b>Additifs fonctionnels pour :</b> Joints Adhésifs Peintures Polymères Substrats catalytiques Caoutchouc Matériaux de construction	Agriculture Alimentation Construction Automobile Pharmacie & Hygiène	<b>N° 1 mondial</b> des minéraux pour films polymères à porosité contrôlée
<b>MINÉRAUX POUR FILTRATION</b>	Diatomite Perlite expansée & minerai de perlite Verre silico-alumineux Vermiculite	<b>Supports de filtration pour :</b> Bière, jus de fruits Huiles alimentaires Alimentation Chimie Produits pharmaceutiques Édulcorants Eau, vin <b>Additifs fonctionnels pour :</b> Agriculture Polymères Caoutchouc, vernis Peinture, composites Cosmétiques, substrats catalytiques Isolation, isolation cryogénique et insonorisation Toiture Réfractaires Revêtements de freins Papier Films polymères	Alimentation & Boissons Produits pharmaceutiques & chimiques  Alimentation & Boissons Produits pharmaceutiques & chimiques Construction Automobile  Agriculture	<b>N° 1 mondial</b> des produits à base de diatomite  <b>N° 1 mondial</b> des produits à base de perlite et de perlite pour la filtration  <b>N° 2 mondial</b> de la vermiculite

(1) Estimations Imerys

## 1.5.2 Minéraux de Performance

### PRODUITS

Au cours des dernières années, les Minéraux de Performance ont développé leur portefeuille de matières premières de qualité ainsi que leur présence géographique dans le monde entier. Le 10 octobre 2008, Imerys a acquis les sociétés Kings Mountain Minerals, Inc. et Suzorite Mining, Inc., spécialisées dans l'extraction et la transformation de mica. Avec des réserves de très haute qualité et deux unités de production

(Caroline du Nord, États-Unis et Québec, Canada), ces activités viennent compléter l'offre produits des Minéraux de Performance (applications plastiques et peinture, notamment).

Les matières premières ont des caractéristiques différentes en termes de composition chimique, de forme et de distribution des particules minérales. Elles présentent des propriétés remarquables comme une blancheur exceptionnelle, une forte résistance mécanique ou encore une excellente rhéologie. Basés sur une connaissance étendue des

propriétés de ces minéraux industriels, les procédés industriels de transformation sont adaptés en fonction des applications spécifiques, afin de satisfaire les besoins en constante évolution des clients.

## MATIÈRES PREMIÈRES

Les principales matières premières utilisées par les Minéraux de Performance sont le kaolin, le carbonate de calcium naturel (GCC), le carbonate de calcium précipité (PCC), le feldspath, le mica et les argiles.

Une présentation détaillée de ces minéraux et produits figure à la [section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

## Applications

Les Minéraux de Performance sont traités et commercialisés dans le monde entier. Ils sont intégrés dans les produits intermédiaires ou finis, pour en améliorer les performances et en faciliter la transformation, afin de réduire le coût total de la matière première.

Les applications comprennent :

- **Peintures & enduits** : Imerys dispose d'une vaste gamme de kaolins, de carbonates de calcium, de micas et de feldspaths, utilisés comme charge fonctionnelle pour améliorer l'opacité ou la qualité de la peinture.
- **Plastique & films** : le développement d'applications toujours plus sophistiquées traduit l'augmentation des exigences attendues en matière de charges et de leurs propriétés spécifiques. Pour répondre à cette demande, Imerys dispose d'une excellente gamme de charges minérales de haute qualité, comprenant carbonates de calcium, kaolins et micas.
- **Caoutchouc** : les kaolins, les argiles, les carbonates de calcium, tout comme les feldspaths, sont utilisés dans de nombreuses applications destinées à l'industrie du caoutchouc. Les kaolins d'Imerys facilitent la transformation, offrent une importante résistance chimique, des effets barrière ainsi qu'une bonne blancheur et une force, qui diffèrent selon la granulométrie des particules. Les argiles présentent les mêmes caractéristiques mais avec une couleur plus foncée.
- **Joints & adhésifs** : les kaolins confèrent de bons effets de protection et de contrôle rhéologique aux joints et adhésifs. La faible teneur en humidité à la surface des kaolins les rend moins hydrophiles, ce qui accroît leurs performances dans des applications sensibles à l'humidité. Les kaolins sont également efficaces comme éléments de structure. Les carbonates de calcium finement broyés sont utilisés dans une gamme étendue

de joints et adhésifs, pour améliorer leurs propriétés rhéologiques et réduire leur teneur en eau ou en composés volatils. Certains produits sont rendus hydrophobes grâce à des revêtements d'acide stéarique destinés à limiter l'absorption d'humidité, faciliter la manipulation et améliorer la dispersion.

- **Produits industriels et de consommation** : Imerys offre une large gamme de minéraux qui améliorent les performances de produits utilisés quotidiennement dans la construction, l'aménagement du paysage, les boues de forage et l'hygiène corporelle. Ces minéraux comprennent par exemple des granulats de marbre blanc utilisés pour les enduits de piscines, ou des produits à base de calcaire naturel pour l'entretien des pelouses. Les carbonates de calcium sont utilisés dans des systèmes de traitement d'eau, pour l'assainissement de l'air, dans le secteur de l'énergie mais aussi pour des produits cosmétiques comme le dentifrice ou le savon.

## MARCHÉS

Les tendances des marchés par zones géographiques, ont été les suivantes :

- **Europe** : l'activité des Minéraux de Performance en Europe est pour partie liée à celle de l'industrie de la construction. Après avoir connu une forte croissance, en 2007, l'activité a été confrontée à une forte baisse qui s'est aggravée au 2<sup>nd</sup> semestre, avec la récession des marchés de la construction dans la plupart des pays européens.
- **Amérique du Nord** : depuis la fin 2006, l'importante baisse de la construction résidentielle neuve a affecté certains des marchés clés des Minéraux de Performance (composants de joints, toiture et parois en PVC <sup>(2)</sup>, peintures et enduits), les fournisseurs du marché de la construction s'adaptant à la baisse du marché de la construction neuve. L'activité est restée faible pendant toute l'année 2008, avec une nouvelle diminution de la construction neuve par rapport à 2007.
- **Amérique du Sud** : la croissance est restée solide dans cette zone jusqu'en toute fin d'année, où la baisse générale des marchés a affecté les volumes.

## PRINCIPAUX CONCURRENTS

AKW et Dorfner (Allemagne) ; groupe Sibelco (Belgique) ; Reverte (Espagne) ; Burgess, BASF, Franklin Industrial Minerals, J.M. Huber, Specialty Minerals (États-Unis) ; Goonvean (Royaume-Uni) ; Omya (Suisse).

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

Les Minéraux de Performance comptent 33 implantations industrielles :

	Europe	Amériques	Asie - Pacifique & Afrique
Kaolin	3	2	1
GCC	6	10 <sup>(1)</sup>	5 <sup>(1)</sup>
PCC		4	
Mica		2	

(1) Parmi lesquels les sites industriels de GCC produisant à la fois des Minéraux de Performance et des Pigments pour Papier, placés, en 2008, sous la Direction opérationnelle de la branche d'activité Pigments pour Papier.

(2) PVC : Polychlorure de vinyle.

## QUALITÉ

Les Minéraux de Performance sont fortement impliqués dans l'amélioration de la qualité avec 16 usines certifiées ISO 9001 version 2000.

## ORGANISATION COMMERCIALE

L'activité dispose d'une assistance pour les ventes, la commercialisation et les applications, de départements de R&D et de fabrication dans le monde entier ; ses produits sont commercialisés par ses propres équipes commerciales ou par un réseau d'agents indépendants ou de distributeurs.

## 1.5.3 Minéraux pour Filtration

L'activité des Minéraux pour Filtration, créée à la suite de l'acquisition du groupe World Minerals (États-Unis) en juillet 2005, est le premier fournisseur mondial de diatomite et de produits à base de perlite expansée destinés à la filtration. Avec l'acquisition en 2007 de Perfiltra, premier fournisseur de perlite en Amérique du Sud, Imerys renforce la présence des Minéraux pour Filtration dans cette région en forte croissance. La diatomite et la perlite, deux matières premières naturelles, bénéficient de propriétés exceptionnelles : une faible densité, une inertie chimique, une surface de contact élevée et une grande porosité. Les produits de Minéraux pour Filtration sont recherchés dans de nombreuses applications, particulièrement comme substrat de filtration ou charges fonctionnelles.

Depuis l'acquisition en 2007 de 65 % de Xinlong Vermiculite (Xinjiang, Chine), Imerys est aussi le deuxième fournisseur mondial et premier fournisseur chinois de vermiculite. Le Groupe dispose de gisements et d'unités de transformation de ce minéral au Zimbabwe, en Australie et en Chine. De par ses propriétés, la vermiculite complète la gamme de produits des Minéraux pour Filtration dans certaines applications de la construction, de l'agriculture et de l'isolation.

## PRODUITS

### MATIÈRES PREMIÈRES

Les principales matières premières produites par les Minéraux pour Filtration sont la diatomite, la perlite et la vermiculite. L'activité fournit également d'autres produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium, destinés à des applications spéciales.

Une présentation détaillée de ces minéraux figure à la [section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

### APPLICATIONS

- **Alimentation & boissons** : la diatomite et la perlite expansée bénéficient d'une forme, d'une structure et d'une densité idéales pour être utilisées comme substrats de filtration pour la bière, les édulcorants, l'eau, le vin et les huiles alimentaires. Les produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium disposent de propriétés permettant de transformer les ingrédients liquides, semi-

solides ou visqueux en poudres sèches, utilisées pour fabriquer des édulcorants et des aromatisants, du fait de leur surface de contact élevée et de leurs fortes capacités d'absorption.

- **Produits pharmaceutiques et chimiques** : la diatomite est utilisée pour ses capacités de filtration ou comme charge fonctionnelle dans les produits cosmétiques, pharmaceutiques et chimiques. La diatomite est également un composant clé du processus de fractionnement du sang, dans le monde entier. La perlite sert de charge fonctionnelle dans les applications dentaires. La diatomite et la perlite expansée sont toutes deux utilisées comme substrat de filtration dans le biodiesel.
- **Construction** : les propriétés des produits à base de perlite et de perlite expansée sont utilisées pour des applications dans le chauffage, l'isolation cryogénique, l'insonorisation, les matériaux de construction, les peintures (pour les piscines, par exemple) et la toiture. La vermiculite est vendue aux secteurs de l'isolation, de l'insonorisation, de la protection anti-incendie et du bâtiment, pour ses propriétés de légèreté, de résistance thermique, de forte absorption et de faible densité.
- **Autres industries** : la diatomite est utilisée dans les secteurs de la peinture et des films en plastique, de l'agriculture, des vernis et du caoutchouc. La perlite et la perlite expansée peuvent être utilisées dans des applications telles que l'horticulture et les réfractaires légers. Les produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium permettent de fabriquer du caoutchouc et des pesticides.

## MARCHÉS

### ÉVOLUTION DES MARCHÉS

Les Minéraux pour Filtration sont vendus dans le monde entier, à un large éventail de clients mondiaux et locaux. Dans l'ensemble, les marchés des Minéraux pour Filtration ont été globalement stables, avec un ralentissement de la demande en toute fin d'année.

### PRINCIPAUX CONCURRENTS

Palabora (Afrique du Sud) ; Eagle Picher Minerals, Grefco (États-Unis) ; CECA (France) ; S&B Minerals (Grèce) ; Showa (Japon).



## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

Les Minéraux pour Filtration comptent 27 implantations industrielles :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Diatomite	2	5	2
Perlite	5	10	
Vermiculite			3

### QUALITÉ

En 2008, l'accent a continué d'être mis sur l'amélioration de la qualité et la régularité des produits de chaque usine, dans le monde entier. Dans toutes les usines, le minerai brut est traité selon des spécifications strictement contrôlées, pour apporter aux industries clientes les meilleures performances, ainsi qu'une régularité et une fiabilité totales. Cette attention portée à la qualité et au contrôle du processus de fabrication a permis l'amélioration de l'efficacité industrielle des usines, une programmation plus efficace de la production en fonction de la demande, une fiabilité accrue des produits ainsi qu'une meilleure évaluation de leur disponibilité pour les clients. 19 implantations sont certifiées ISO 9001 version 2000.

### ORGANISATION COMMERCIALE

Afin d'assurer la meilleure réactivité à ses clients, l'activité dispose de bureaux commerciaux et d'assistance technique sur ses principaux marchés et s'appuie sur un réseau international d'agents et de distributeurs. Grâce à leur intervention dans les domaines techniques et stratégiques, les spécialistes marketing de l'activité, au niveau mondial ou régional, apportent un soutien supplémentaire à l'organisation commerciale. L'activité s'attache à augmenter la valeur apportée à ses clients en leur fournissant des produits à prix adapté, de qualité supérieure et livrés grâce à une chaîne logistique efficace et fiable.

## 1.6 PIGMENTS POUR PAPIER

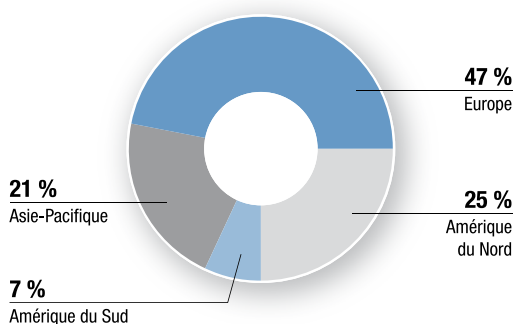
La branche Pigments pour Papier produit du kaolin et des carbonates de calcium, les deux principaux minéraux destinés à l'industrie du papier. La branche dispose d'importantes réserves de ces minéraux et du savoir-faire indispensable à leur transformation. Sa structure lui permet de servir un marché du papier en constante évolution. Les Pigments pour Papier approvisionnent ainsi plus de 350 usines de fabrication de papier, 24 % d'entre elles sont situées en Amérique du Nord, 43 % en Europe et 33 % dans le reste du monde, principalement en Asie-Pacifique, cette dernière région étant le principal facteur de croissance de l'industrie papetière. Afin de fournir les produits les

mieux appropriés aux spécificités locales de la fabrication du papier, la branche est organisée en 4 zones géographiques.

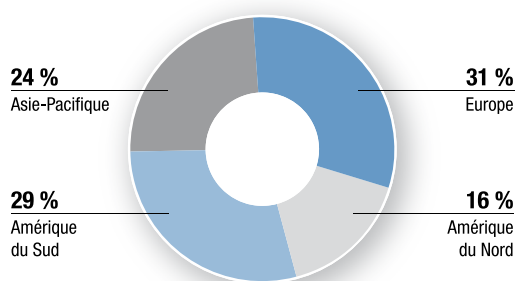
En 2008, le chiffre d'affaires de la branche Pigments pour Papier s'élève à 764 millions d'euros, soit 22 % du chiffre d'affaires total d'Imerys.

La branche compte 46 implantations industrielles dans 18 pays.

Chiffre d'affaires 2008 : 764 millions d'euros



2 517 salariés au décembre 2008



### PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activité	Produits	Applications	Marchés	Positions concurrentielles <sup>(1)</sup>
<b>PIGMENTS POUR PAPIER</b>	Kaolin	Produits de charge	<b>Papiers graphiques</b> - Impression & écriture Couché sans bois Couché mécanique Non-couché sans bois Non-couché mécanique - Journaux	<b>N° 1 mondial</b> du kaolin pour papier
	GCC	Produits de couchage	<b>Emballages</b> - Emballages couchés Carton blanc couché Kraft naturel couché Carton recyclé couché	<b>N° 2 mondial</b> du GCC pour papier
	PCC		- Emballages non couchés Carton conteneur Carton d'emballage Carton ondulé	<b>N°3 mondial</b> du PCC pour papier

(1) Estimations Imerys.

## PRODUITS

L'activité Pigments pour Papier offre une large gamme de kaolins, carbonates de calcium naturels (GCC) et carbonates de calcium précipités (PCC), utilisés dans l'industrie du papier comme produits de charge et de couchage ; ils se différencient par leur composition chimique, leur granulométrie, leur forme, leur blancheur et leur viscosité. Fondés sur une connaissance approfondie de leurs caractéristiques chimiques, les produits d'Imerys procurent aux clients toutes les propriétés requises : il s'agit non seulement de la blancheur, du brillant, de l'opacité et de la qualité d'impression, mais également d'une résistance mécanique élevée et d'une excellente rhéologie, qui contribuent à optimiser les processus de production.

Ce savoir-faire unique, combiné à la grande diversité de son offre, permet à cette activité de proposer, en réponse aux besoins spécifiques de ses clients, des solutions multipigments permettant l'utilisation la plus efficace de ses produits.

## MATIÈRES PREMIÈRES

- **Kaolin** : premier producteur mondial de kaolin pour papier, Imerys est le seul groupe actif dans les trois régions de production de kaolin de haute qualité pour papier. Chaque gisement présente des caractéristiques géologiques uniques et spécifiques, adaptées à une application spécialisée. Les gisements de kaolin d'Imerys et ses installations sont idéalement situés à proximité de ports spécialisés, dotés d'outils logistiques optimisés, au Brésil (État de Para), aux États-Unis (Savannah, en Géorgie) et au Royaume-Uni (Fowey, en Cornouailles).
- **GCC** (Carbonate de calcium naturel) : Imerys est le second producteur mondial de GCC pour papier. La proximité de ses usines de transformation avec les sites de production de ses clients permet d'offrir une grande qualité de service et de flexibilité logistique.
- **PCC** (Carbonate de calcium précipité) : Imerys est le troisième producteur mondial de PCC. Il fabrique du PCC à partir de calcaire naturel et fournit, à ses clients, des pigments de charge ou de couchage à base de PCC.

Une présentation détaillée de ces minéraux est réalisée en [section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

## APPLICATIONS

Imerys transforme ses matières premières afin d'obtenir les qualités requises par ses clients.

- La calcination transforme le kaolin à haute température, pour obtenir un minéral plus inerte, conférant aux applications finales différentes propriétés, comme la blancheur et l'opacité, ainsi que la brillance, le lissage et la facilité d'impression.
- Le GCC améliore les caractéristiques physiques des produits finis. Il est particulièrement réputé pour sa blancheur.
- Le PCC est produit artificiellement à partir de calcaire naturel et fournit un pigment de forme et de taille bien définies, doté d'excellentes qualités optiques.

À l'issue du traitement, le kaolin, le GCC et le PCC sont utilisés dans l'industrie du papier et du conditionnement, comme produits de charge et de couchage :

- Les produits de charge sont ajoutés à la fibre de papier au début du processus de fabrication, juste avant la formation de la feuille de papier, lui confèrent texture, opacité, blancheur et qualité d'impression. Les pigments de charge jouent un rôle croissant dans le succès des qualités de papiers couchés sans bois, papier journal et papiers super calandrés, où la demande d'amélioration des qualités d'impression est constante. Le coût de la fibre à papier ne cessant d'augmenter, l'utilisation du kaolin de charge s'impose, tant pour ses avantages techniques que pour l'économie qu'elle représente. Les implantations d'Imerys au Royaume-Uni (Cornouailles) fournissent uniquement des kaolins de charge, spécialement adaptés au papier super calandré européen.
- Les produits de couchage entrent dans la composition de formules sophistiquées, en combinaison avec différents pigments et composants chimiques, afin d'obtenir les qualités recherchées par le client en termes de brillance, d'éclat et d'impression. Le kaolin brésilien de Capim™ (Delta de l'Amazonie) donne une blancheur et une opacité exceptionnelles, du fait de sa distribution granulométrique ; il confère également une excellente qualité d'impression aux papiers couchés légers (LWC). Les kaolins produits aux États-Unis (Géorgie) sont principalement utilisés sur le marché mondial du papier pour des applications de couchage, exigeant un brillant parfait et une excellente qualité d'impression.

## MARCHES <sup>(1)</sup>

La branche Pigments pour Papier est active sur le marché mondial du papier et de l'emballage. Elle fournit les producteurs mondiaux (principalement européens et nord-américains), les principaux papetiers asiatiques et les producteurs locaux indépendants. L'Asie-Pacifique continue d'accroître sa position sur le marché mondial des papiers d'impression et d'écriture.

La production mondiale de papier d'impression et d'écriture a baissé d'environ - 1,8 % en 2008, la crise économique mondiale ayant affecté la demande, malgré la poursuite de la croissance en Asie-Pacifique. La situation économique mondiale a entraîné une baisse de la demande sur les marchés européens et nord-américains, qui ont poursuivi leur restructuration, avec de nouvelles fermetures de machines à papier.

Les tendances par zones géographiques sont les suivantes :

- En Europe, la production de papiers d'impression et d'écriture a baissé de - 3,3 % en 2008, du fait de la baisse de la demande.
- En Amérique du Nord, la production de papier est en recul de - 6,8 % en 2008.
- En Asie, les marchés du papier d'impression et d'écriture ont continué à se développer en 2008 (+ 2,6 %), avec une augmentation de la production locale.

(1) Source : RISI (Resources Information System, Inc.).

## PRINCIPAUX CONCURRENTS

Sur un marché mondial, les concurrents ont une présence internationale :

- Kaolin : AKW (Allemagne) ; Vale/PPSA et Cadam (Brésil) ; BASF, KaMin et Thiele (États-Unis) ;
- GCC : Omya (Suisse) et divers concurrents locaux ;
- PCC : Minerals Technologies (États-Unis) ; Omya (Suisse).

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

- La branche Pigments pour Papier dispose de 46 implantations industrielles dans 18 pays.

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Kaolin	1	4	1
GCC	7	4	13
PCC	1	8	1
Unités de mélange	6		

- La branche Pigments pour Papier est engagée dans un processus de certification avec 25 sites industriels certifiés ISO 9001 version 2000.
- La commercialisation des produits des Pigments pour Papier est assurée par sa propre force de vente spécialisée dans les applications papetières.

## 1.7 MATÉRIAUX & MONOLITHIQUES

La branche est organisée autour des deux activités suivantes :

- Matériaux de Construction,
- Solutions Réfractaires.

Dans ses deux activités, la branche Matériaux & Monolithiques détient des positions de marché fortes qu'elle continue de développer à travers une politique active d'innovation et des investissements appropriés.

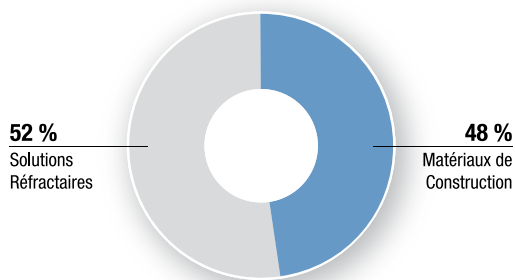
Grâce à des gisements de grande qualité et un processus de production performant, l'activité Matériaux de Construction est le premier producteur français de tuiles, briques et conduits de fumée en terre cuite et d'ardoises naturelles de haute qualité. Imerys participe également au développement des énergies renouvelables notamment dans le domaine de la tuile photovoltaïque.

Avec Calderys, le leader mondial des réfractaires monolithiques silico-alumineux, l'activité Solutions Réfractaires fournit des produits destinés aux industries suivantes : sidérurgie, fonderie, aluminium, ciment, énergie, pétrochimie et incinération. En 2008, Calderys a consolidé sa position en Scandinavie avec l'acquisition de Svenska Silika Verken AB (Suède). Les produits de l'activité Supports de Cuisson sont quant à eux principalement utilisés dans la fabrication de céramiques et tuiles en terre cuite.

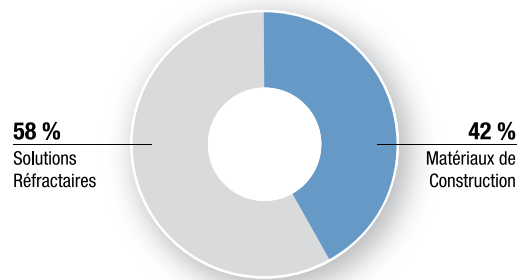
Le chiffre d'affaires de la branche Matériaux & Monolithiques s'établit au 31 décembre 2008 à 1 041 millions d'euros, contribuant ainsi à hauteur de 30 % au chiffre d'affaires du Groupe.

La branche dispose de 45 sites industriels dans 16 pays.

**Chiffre d'affaires 2008 : 1 041 millions d'euros**



**4 627 salariés au 31 décembre 2008**





## 1.7.1 Présentation synthétique de la branche

Activités		Produits/Applications	Marchés	Positions Concurrentielles <sup>(1)</sup>
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	TERRE CUITE	<b>Tuiles et accessoires</b>  <b>Matériaux de structure</b> Briques de structure <i>(murs et cloisons)</i> Conduits de fumée & Produits béton	Rénovation de toitures & construction neuve  Construction neuve	<b>N° 1 français</b> pour les tuiles, briques et conduits de fumée en terre cuite
	ARDOISE	<b>Ardoises naturelles</b>	Monuments historiques Tertiaire public	<b>N° 1 français</b> pour les ardoises naturelles
SOLUTIONS RÉFRACTAIRES	<b>RÉFRACTAIRES MONOLITHIQUES (CALDERYS)</b>	<b>Réfractaires monolithiques</b> Bétons coulés/vibrés Produits de projection Masses à damer Pisés secs Masses de bouchage  <b>Formes préfabriquées</b>	Sidérurgie Fonderie Aluminium Ciment Incinération Production d'énergie Pétrochimie  Construction de fours	<b>N° 1 mondial</b> des réfractaires monolithiques silico-alumineux
	SUPPORTS DE CUISSON	Supports de cuisson & éléments constitutifs de fours en cordiérite, mullite ou carbure de silicium	Tuiles Céramiques fines Carrelages Applications thermiques Construction de fours	<b>N° 1 mondial</b> des supports de cuisson pour tuiles

(1) Estimations Imerys.

## 1.7.2 Matériaux de Construction

L'activité Matériaux de Construction, essentiellement en terre cuite, s'adresse au marché français du bâtiment, principalement celui du résidentiel en logements individuels, neufs ou en rénovation. En novembre 2008, Imerys TC a signé un accord de partenariat avec EDF ENR (Énergies Renouvelables Réparties) pour la création d'une société commune<sup>(1)</sup> dont la vocation est le développement et la fabrication de tuiles photovoltaïques intégrées, performantes et innovantes. Cette joint venture vise à généraliser la production d'énergie sur les toitures traditionnelles.

### PRODUITS

L'activité Matériaux de Construction exploite, en France, des réserves d'argile et d'ardoise à proximité de ses unités de transformation (voir section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel). Afin d'assurer la pérennité de l'exploitation, l'activité s'attache à développer ses réserves, notamment par achats ou échanges de terrains, et planifie la restauration ou la réhabilitation des sites. En 2008, deux nouvelles autorisations préfectorales ont été obtenues à Phalempin (Nord, France)

pour le renouvellement de l'extension de la carrière de Dompierre et à Léguevin (Haute-Garonne, France) pour la carrière de Lengel.

Les clients et partenaires de l'activité sont, pour l'essentiel, des négociants français en matériaux de construction.

### TERRE CUITE

L'intérêt des produits en terre cuite a récemment été confirmé par les conclusions du Grenelle de l'Environnement<sup>(2)</sup> relatives au logement : constructions saines, de Haute Qualité Environnementale (HQE)<sup>(3)</sup>, solides, durables, bénéficiant des qualités d'inertie thermique et d'étanchéité à l'air : à dimension équivalente, la brique en terre cuite offre ainsi une isolation thermique trois fois supérieure à celle des parpaings en béton.

L'activité Terre Cuite est spécialisée dans la conception, la production et la vente de matériaux de construction en terre cuite pour la couverture (tuiles et accessoires) et la structure (briques et conduits de fumée). Ces activités sont regroupées au sein d'une entité juridique unique, Imerys TC.

(1) Détenue à parts égales par chacun des partenaires.

(2) Grenelle de l'Environnement : Réunion nationale des 24 et 25 octobre 2007 regroupant l'État français et les représentants de la société civile afin de créer les conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle donne française en faveur de l'environnement et des économies d'énergie.

(3) Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.) : intégration, dans le bâti, des principes de Développement Durable tels que définis dans le programme adopté au Sommet planète Terre, ayant réuni plus de 100 chefs d'État à Rio de Janeiro (Brésil), en juin 1992. HQE est une marque déposée en France.

## Tuiles et accessoires

Fédérée sous une marque unique, Imerys Terre Cuite™, la gamme de produits, composée de tuiles plates, tuiles canal et tuiles à emboîtement grand et petit moule, comporte désormais 59 modèles et 62 coloris adaptés aux traditions et spécificités régionales. 7 appellations "terroirs", à forte notoriété, singularisent les différents modèles de tuiles : Gélis™, Huguénot™, Jacob™, Phalempin™, Poudenx™, Sans™, Ste Foy™. Imerys Terre Cuite™ a également élaboré des accessoires de couverture qui contribuent à libérer le couvreur des travaux de finition, leur pose ne nécessitant ni mortier, ni scellement. Avec les tuiles thermiques et photovoltaïques, Imerys Terre Cuite™ propose une offre globale et intégrée de couverture, saine, esthétique et efficace en matière d'économie d'énergie.

## Briques de structure

Les briques en terre cuite Imerys Terre Cuite™ (brique standard et produits techniques : Monomur et Optibric™) sont utilisées pour la construction de structure des bâtiments, dans les murs périphériques, les cloisons et les doublages intérieurs (briques plâtrières, système "Carrobric"). Leurs fonctions "porteuse" et/ou "isolante" les différencient des briques de parement, à vocation décorative.

Par ailleurs, Imerys Terre Cuite™ développe, produit et commercialise des **conduits de fumée** en terre cuite (boisseaux, de marque Ceramys™) adaptés aux systèmes de chauffage individuel et des **poutrelles et produits en béton pré-contraint** (Planchers Fabre).

## ARDOISE

La société Ardoisières d'Angers exploite des carrières souterraines de schiste ardoisier à Trélazé (Maine et Loire, France). L'extraction, effectuée entre 350 et 500 mètres de profondeur, garantit l'exceptionnelle qualité de l'ardoise (*voir section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel*). L'ardoise présente des propriétés d'imperméabilité, de résistance aux intempéries – notamment au gel –, d'inaltérabilité et de flexibilité, facilitant son utilisation. L'ardoise convient tout particulièrement aux toitures à fortes pentes.

L'ardoise naturelle Angers-Trelazé® bénéficie d'une notoriété spontanée proche de 90 % auprès des professionnels de la filière couverture, grâce à son antériorité et son omniprésence sur les plus beaux bâtiments du patrimoine architectural français. Les monuments historiques constituent la vitrine qualitative des produits de la société Ardoisières d'Angers et leur prestige bénéficie à l'ensemble des gammes commercialisées.

En 2008, Ardoisières d'Angers a étendu son offre de produits avec des ardoises de couverture de couleur, notamment vertes et mordorées, ainsi que des ardoises à usage paysager (dallage, muret).

## MARCHÉS

### ÉVOLUTION DES MARCHÉS

L'activité des Matériaux de Construction est principalement liée à l'évolution des marchés du logement individuel neuf ou de la rénovation en France.

#### Terre Cuite

Après plusieurs années de croissance régulière, le marché de la construction individuelle neuve a enregistré un fort repli en 2008. Les mises en chantier de logement individuels neufs ont baissé d'environ - 15 % par rapport à 2007. Cependant, les briques et

tuiles en terre cuite bénéficient de facteurs de résistance spécifiques et ont enregistré des baisses plus limitées que celle du marché de la construction neuve dans son ensemble.

Grâce à la bonne tenue de la rénovation, qui génère plus de la moitié de ses ventes, le marché de la tuile en terre cuite a enregistré une baisse modérée de - 6,8 %.

Les briques en terre cuite s'adressent essentiellement au marché de la construction de maisons individuelles neuves où leur part de marché atteint désormais 30 %, contre 27 % en 2007. Les briques techniques en terre cuite progressent régulièrement en raison de leur facilité de pose et de leurs qualités H.Q.E. La brique en terre cuite entre désormais dans la construction de logements collectifs et dans le tertiaire depuis le lancement récent de produits adaptés aux besoins spécifiques de ces bâtiments. Sur l'exercice, le marché des briques en terre cuite est en légère baisse (- 2 %), l'impact du recul du marché de la construction individuelle neuve ayant été en grande partie compensé par l'impact positif de la substitution des produits.

#### Ardoise

Le marché français de l'ardoise naturelle est caractérisé par l'importance de l'offre et la concurrence de l'ardoise espagnole, dans le segment de la maison individuelle. Les segments "haut de gamme" (bâtiments publics, monuments historiques) continuent de privilégier l'ardoise française de qualité supérieure, tant en construction neuve qu'en rénovation.

## PRINCIPAUX CONCURRENTS

- Terre Cuite : Wienerberger (Autriche) ; Bouyer-Leroux, Monier et Tereal (France) ;
- Ardoises : La Canadienne (Canada) et Cupa Pizarras, Samaca (Espagne).

## IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

En raison de son caractère de marché de proximité, la bonne répartition des 23 sites industriels et implantations commerciales permet une desserte optimale du marché français. L'allocation des sites industriels au sein de l'activité est la suivante :

		Briques de	Conduits de	Éléments en
<b>Terre Cuite</b>	Tuiles : 12	Structure : 6	Fumée : 2	Béton : 1
<b>Ardoise</b>	2			

### QUALITÉ

La démarche qualité constitue, depuis plusieurs années, une préoccupation centrale de l'activité Matériaux de Construction.

Dans la Terre Cuite, tous les sites sont certifiés ISO 9001 depuis novembre 2004, et tous les produits fabriqués sont conformes à la norme (NF) associée à sa catégorie. La certification porte sur les principales caractéristiques du produit, notamment, les aspects géométriques, dimensionnels, physiques (résistance à la compression), thermiques, hygrométriques (dilatation à l'humidité). Imerys TC a été le premier fabricant à certifier une gamme de tuiles NF Montagne, plus exigeante que la norme NF pour la résistance au gel.

Tous les autres sites industriels ainsi que le siège de la société Imerys TC à Limonest (Rhône, France) sont certifiés ISO 14001 dans le cadre d'un système de management environnemental, à l'exception du site de la Boissière-du-Doré (Loire-Atlantique, France), intégré en janvier 2008 et dont les certifications ISO 9001 et ISO 14001 sont en cours.

L'ardoise naturelle Angers-Trélazé® a été la première ardoise à recevoir de l'AFNOR la marque NF-Ardoises, en mars 2005. Les produits de la marque Angers-Trélazé® répondent ainsi, depuis lors, à la plus exigeante des normes françaises.

## ORGANISATION COMMERCIALE

### Terre Cuite

L'activité Terre Cuite est structurée en 6 régions commerciales dans chaque gamme de produits – tuiles, briques, produits en béton et conduits de fumée –, afin de répondre aux besoins de ses clients.

Chaque client est en relation avec un interlocuteur unique chargé de l'ensemble du processus depuis la commande jusqu'à la livraison. Parallèlement, Imerys TC offre des services adaptés aux besoins de ses clients et utilisateurs et met en œuvre une stratégie de communication dynamique en leur direction.

En communiquant sur son partenariat avec la Fondation Sylvain Augier, pour la sauvegarde de la beauté des paysages, la marque Imerys Terre Cuite™ renforce sa présence auprès du grand public. Le magazine semestriel régionalisé, L'Observatoire de la Tuile, permet d'informer les professionnels du secteur des opportunités du marché et du lancement de nouveaux produits. De plus, pour accompagner les négoce s'investissant dans le développement de la technique joint mince, le label "Négoce Expert Terre Cuite" a été créé. Près de 500 négoce s en bénéficient aujourd'hui.

La formation apportée aux clients, couvreurs et maçons, constitue un service indispensable au développement d'Imerys TC et, plus spécifiquement, à l'essor de la brique en terre cuite. Avec 8 centres de formation, Imerys TC a notamment obtenu, en 2008, l'habilitation

lui permettant de dispenser la formation diplômante "Quali PV Bat" dédiée à l'installation des systèmes photovoltaïques en toiture. L'activité brique anime par ailleurs "Le Club Poseurs" qui compte aujourd'hui près de 400 entreprises membres.

Enfin, plusieurs sites Internet interactifs couvrant l'ensemble de la gamme de produits ont été créés. Adaptés aux besoins des professionnels ils intègrent des espaces consacrés à l'information des particuliers :

- L'activité Tuile s'appuie sur le site de marque [www.imerys-toiture.com](http://www.imerys-toiture.com), complété par un site dédié aux produits solaires [www.tuile-photovoltaïque.fr](http://www.tuile-photovoltaïque.fr) et un site portail [www.e-toiture.com](http://www.e-toiture.com). Un espace est par ailleurs réservé aux particuliers.
- L'activité Brique dispose également d'outils interactifs associés à la relation commerciale. Avec cinq espaces professionnels, spécifiques à chaque métier, le site [www.imerys-structure.com](http://www.imerys-structure.com) propose des contenus et des services innovants d'optimisation des choix. Le dispositif grand public s'appuie sur le blog [demainmamaison.com](http://demainmamaison.com). Enfin, un site web intégralement dédié à l'habitat terre cuite offre un service complet d'information et de mise en relation des internautes avec des professionnels : guides de choix, comparateurs, moteur de recherche des négociants, artisans et constructeurs, vidéos de pose...

### Ardoise

En 2008, Ardoisières d'Angers a poursuivi les actions de fidélisation des entreprises de couverture au sein du "Club de la Bleue" regroupant plus de 250 partenaires. Par ailleurs, le site [www.ardoise-angers.com](http://www.ardoise-angers.com) a été entièrement refondu et Ardoisières d'Angers est partenaire du site portail des leaders de la couverture [www.e-toiture.com](http://www.e-toiture.com).

## 1.7.3 Solutions Réfractaires

Solutions Réfractaires regroupe deux activités : Calderys et Supports de Cuisson.

### Calderys

Calderys est le leader mondial des réfractaires monolithiques silico-alumineux. Son expertise technique lui permet de proposer à ses clients une gamme complète de solutions réfractaires (produits, ingénierie, supervision).

Le 30 avril 2008, Calderys a acquis Svenska Silika Verken AB, producteur suédois de réfractaires monolithiques et renforce ainsi sa présence en Scandinavie. Calderys a également acheté de nouvelles réserves de quartzite dans ce pays. En juin, les nouveaux équipements de l'usine d'Afrique du Sud ont été mis en service pour accompagner la croissance de la demande locale en réfractaires monolithiques.

(1) *Frittage : procédé de fabrication de pièces consistant à chauffer une poudre sans la mener jusqu'à la fusion. Sous l'effet de la chaleur, les grains se soudent entre eux, ce qui forme la cohésion de la pièce.*

(2) *Ferrite : céramique ferromagnétique à base d'oxyde de fer.*

### Supports de Cuisson

L'activité Supports de Cuisson développe, conçoit, fabrique et commercialise, dans le monde entier, des supports de cuisson (pièces de forme destinées à maintenir le produit final pendant sa fabrication) et des éléments constitutifs de fours industriels (protections réfractaires pour les parois et structures de wagons de cuisson).

Principalement destinés aux fabricants de tuiles et de céramiques fines (vaisselle, sanitaire, carrelage), ces produits sont également utilisés dans les applications thermiques (frittage<sup>(1)</sup> de métaux, ferrites<sup>(2)</sup>).

## PRODUITS

### Calderys

Les réfractaires monolithiques sont des matériaux utilisés dans la construction ou la réparation de revêtements réfractaires devant supporter des températures élevées et des conditions de sollicitation intensive. Ils sont également utilisés dans la fabrication de réfractaires préfabriqués, aussi appelés "pièces de forme prêtes à l'emploi".

Les produits de Calderys sont constitués de matières premières minérales, naturelles ou synthétiques comme les chamottes, l'andalousite, la mullite, la bauxite, l'alumine tabulaire ou fondue (monolithiques silico-alumineux), les spinelles, la magnésie, la dolomie, (monolithiques "basiques"), auxquelles sont incorporés des liants (ciments réfractaires, argiles ou additifs). Les monolithiques sont posés en utilisant les techniques de coulage, de projection ou de bouchage.

La valeur ajoutée des monolithiques, leurs propriétés, utiles à de nombreuses applications et leur relative facilité d'emploi sont les principales raisons d'une lente, mais régulière, augmentation de leur part de marché par rapport aux réfractaires façonnés (briques) dans toutes les industries.

En 2007, Calderys a engagé un travail de revue de son portefeuille de marques. Pour mieux servir ses clients et les aider à identifier plus facilement les solutions adaptées à leurs besoins, Calderys a ainsi lancé, en octobre 2008, sa gamme de produit simplifiée CALDE™. Le nombre de références a été réduit de 30 % et tous les produits sont désormais fédérés sous la marque CALDE™, à l'exception des produits pour aluminium ALKON® et des mélanges de quartzite suédois SILICA MIX. Ce changement reflète l'engagement de Calderys à fournir des produits de qualité, performants et innovants pour ses clients à travers le monde tout en optimisant ses coûts de production et frais administratifs.

### Supports de Cuisson

Les supports de cuisson sont composés de matériaux réfractaires (cordiérite, mullite, carbure de silicium) qui présentent les caractéristiques suivantes :

- résistance aux chocs mécaniques et thermiques, pour protéger le produit final (tuile, pièce céramique) d'éventuelles déformations et réactions de contact et augmenter la durée de vie du support,
- légèreté, pour optimiser la capacité de cuisson disponible et réduire la consommation d'énergie lors du processus de cuisson.

## APPLICATIONS

### Calderys

Les produits de Calderys sont utilisés dans toutes les industries nécessitant des hautes températures : la sidérurgie, les fonderies de métaux ferreux et non-ferreux (y compris l'aluminium), les centrales électriques, les incinérateurs, l'industrie du ciment, les usines pétrochimiques.

Ces produits constituent des solutions techniques proposées aux clients et répondent ainsi exactement à leurs exigences. Outre les réfractaires monolithiques fabriqués par la division, la gamme de produits comprend les formes prêtes à l'emploi, les isolants, les systèmes d'ancrage et autres accessoires. Calderys

propose également des services de conception, d'ingénierie et de supervision de l'installation des produits et dispense les formations aux installateurs et aux clients.

### Supports de cuisson

La très large gamme de produits permet de répondre aux spécificités de forme et de conditions d'utilisation requises par les clients : température, cycles de cuisson, systèmes de charge et de manipulation. Le bureau de conception est doté d'un système de conception assistée par ordinateur qui simule les performances thermiques et mécaniques du support, son comportement et sa résistance aux chocs mécaniques et aux vibrations. Cette étape, indispensable au processus de développement, permet de répondre aux besoins des clients les plus exigeants :

- pour l'industrie de la tuile, la fabrication des supports de cuisson en "H" et en "U". Posés sur des wagons de cuisson, ces supports maintiennent les tuiles lors de leur passage prolongé dans des fours tunnel traditionnels ou intermittents. L'activité fabrique et commercialise également des superstructures et éléments de construction, extrêmement flexibles et ultralégers, destinés aux systèmes de matériels d'enfournement ;
- pour les marchés des céramiques fines : la production de supports individuels ou empilables, pressés, coulés ou extrudés, destinés à la cuisson de la vaisselle et des pièces sanitaires ainsi que des supports coulés ou pressés pour le carrelage.

## MARCHÉS

### ÉVOLUTION DES MARCHÉS

#### Calderys

Les réfractaires monolithiques produits par Calderys sont commercialisés mondialement, et plus spécialement en Europe et en Asie.

En 2008, l'activité Réfractaires Monolithiques a bénéficié d'un niveau d'activité très soutenu jusqu'aux dernières semaines de l'année, marquées par une réduction de la demande liée aux arrêts de production de certains clients, notamment dans le secteur de la sidérurgie.

#### Supports de Cuisson

L'activité Supports de Cuisson, qui s'adresse principalement aux marchés européen, asiatique, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, a continué d'évoluer, en 2008, dans un contexte très concurrentiel. En Europe, le ralentissement du marché de la construction s'est par ailleurs traduit, au 2<sup>nd</sup> semestre, par une diminution du renouvellement des supports de cuisson pour la tuile et une baisse dans l'industrie du sanitaire. L'activité a cependant bénéficié de l'équipement de nombreux nouveaux fours de production de tuiles.

### PRINCIPAUX CONCURRENTS DE L'ACTIVITÉ

- **Calderys** : RHI (Autriche), Vesuvius (Belgique).
- **Supports de Cuisson** : Burton GmbH & Co. KG (Allemagne), Beijing Trend (Chine), Saint-Gobain (France), HK-Ceram LTD (Hongrie).

## SITES INDUSTRIELS, QUALITÉ, ORGANISATION COMMERCIALE

### IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

L'activité Solutions Réfractaires dispose de 22 sites industriels dans 16 pays, répartis de la façon suivante :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Calderys	11	1	6
Supports de cuisson	3		1

### QUALITÉ

Calderys s'attache à livrer, partout dans le monde, des produits de qualité identique. Grâce à un système de comparaisons et une base de données scientifiques, Calderys sélectionne localement les matières premières appropriées au niveau de qualité requis. 14 sites de Calderys et tous les sites des Supports de Cuisson sont certifiés ISO 9001 version 2000.

Calderys est présent dans plus de 30 pays, avec de nouveaux bureaux ouverts au Vietnam et au Mexique en 2008.

La commercialisation des produits de l'activité Supports de Cuisson est, pour sa part, assurée par une organisation structurée en 4 zones géographiques, renforcée par un réseau international d'agents et de distributeurs.

### ORGANISATION COMMERCIALE

Afin de garantir une approche tournée vers le marché et d'offrir à ses clients des solutions réfractaires complètes, Calderys dispose de bureaux de vente ou de filiales sur tous ses marchés majeurs.

## 1.8 INNOVATION

### 1.8.1 Recherche, Technologie & Innovation

Partenaire essentiel de la performance de ses clients, Imerys leur apporte des solutions techniques qui améliorent leurs procédés de fabrication, diminuent leurs coûts, renforcent la qualité de leurs produits. Cette transformation mobilise des savoir-faire et des processus industriels complexes, souvent exclusifs et constamment optimisés, qui constituent un avantage compétitif essentiel.

Le Groupe dépense 1 % de son chiffre d'affaires pour la Recherche & Développement et pour accélérer la génération de projets de croissance interne. Ce chiffre situe le Groupe à un niveau plus élevé que la plupart des sociétés minières, sans atteindre l'intensité de recherche des sociétés du secteur de la chimie de spécialités.

#### INVESTISSEMENT ACCRU DANS LA RECHERCHE

Imerys conduit un effort soutenu d'innovation qui s'appuie sur une structure de Recherche & Technologie à la fois décentralisée et coordonnée, mobilisant 270 scientifiques et techniciens. Elle comporte sept principaux centres disposant des équipements d'analyse et de transformation les plus modernes :

- Par Moor au Royaume-Uni, pour les kaolins pour papier et les minéraux de performance,
- Sandersville (Géorgie, États-Unis) plus spécifiquement centré sur le développement de procédés et de nouveaux kaolins pour papier, ainsi que Lompoc (Californie, États-Unis), le laboratoire de référence pour la diatomite et la perlite,
- Bodio en Suisse, pour les graphites et carbones,
- Villach en Autriche, laboratoire centré sur les réfractaires et abrasifs, également très actif dans les céramiques techniques,
- St-Quentin Fallavier (France), où sont élaborés les nouveaux réfractaires monolithiques, et Limoges (France) où le Groupe a tiré avantage de la création d'un pôle européen de la céramique pour y installer un centre de recherches sur les minéraux pour céramiques.

Dix-huit laboratoires régionaux élaborent quant à eux des solutions adaptées à chaque client.

Les activités du Groupe sont responsables de la gestion de leur Recherche & Développement. Toutes montrent un grand talent dans la mise au point des innovations propres à leurs domaines d'activité et de compétence.

Par ailleurs, un gisement important d'innovations supplémentaires existe à l'interface de plusieurs activités. Identifier ces opportunités et les transformer en nouveaux métiers pour le Groupe est la mission de la Direction de l'Innovation, créée début 2007. La valorisation de savoir-faire et développements est en cours au sein du Groupe.

#### LES BONNES PRATIQUES

L'innovation chez Imerys est un processus décentralisé. Une structure de coordination légère, sous la responsabilité de la Direction de l'Innovation, assure la mise en œuvre de principes de gestion communs à l'ensemble des activités ainsi que le partage des connaissances et des savoir-faire.

Les budgets de recherche sont gérés par projets mettant en évidence, pour chacun d'entre eux, les dépenses engagées, la rentabilité attendue ainsi que les risques éventuels de cannibalisation à l'intérieur de la gamme des produits du Groupe. Ces principes de gestion limitent les risques d'éparpillement.

Pour assurer la bonne gestion des connaissances, les activités sont invitées à organiser leurs rapports de recherches en bases de données accessibles en réseau par les chercheurs du Groupe, la sécurité du système étant strictement contrôlée. Enfin, la mutualisation des savoir-faire est assurée par :

- la réalisation de projets transversaux aux laboratoires de recherches et aux activités,
- la tenue, une fois par an au minimum, de séminaires de Recherche & Développement axés sur un thème particulier,
- l'organisation régulière de contacts techniques sur des thèmes spécifiques.

#### DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS ET PORTEFEUILLES DE SOLUTIONS

Grâce à son portefeuille unique de minéraux, sa connaissance approfondie de leurs propriétés et son expertise industrielle, Imerys élabore des solutions appropriées aux attentes de ses clients pour leurs produits et procédés. La capacité du Groupe à combiner les minéraux afin de bénéficier des propriétés de chacun lui permet d'améliorer simultanément plusieurs paramètres.

Imerys travaille en partenariat avec ses clients pour les aider à produire mieux et moins cher. En développant des solutions innovantes, le Groupe s'efforce également de réduire l'impact environnemental de ses produits tout au long de leur cycle de vie.

Des objectifs concernant l'innovation ont été intégrés dans le plan de Développement Durable du Groupe. Ils comprennent :

- la mise au point et le lancement, chaque année, de plusieurs produits représentant un bénéfice pour l'environnement,
- la mesure, dès le stade de la conception, de l'impact carbone d'un nombre croissant de projets.

Parmi les multiples nouveautés introduites en 2008, nombreuses sont celles qui comportent un avantage environnemental, d'hygiène ou de sécurité.



## MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS & FONDERIE

### Minéraux pour Céramiques

- **Porcelaine** : Imerys Tableware a développé une nouvelle pâte céramique prête à l'emploi permettant d'obtenir toutes les caractéristiques esthétiques de la porcelaine traditionnelle tout en autorisant une température de cuisson inférieure de 100 °C à celle requise par les formulations classiques.
- **Sanitaire** : Imerys Sanitaryware a mis au point une gamme d'argiles céramiques et de kaolins adaptées à la technique du coulage sous pression dont le développement s'est poursuivi. Cette gamme permet une amélioration des taux de rendement et de la productivité. C'est le cas de Kerspeed®, un nouveau kaolin produit en Bretagne (France) qui répond aux exigences de fluidité du coulage sous pression. Directement mis en œuvre par Spica (Italie), l'une des usines européennes de pâtes prêtes à l'emploi d'Imerys Sanitaryware, les travaux menés par les équipes R&D ont permis de renforcer la position de leader des solutions pour le marché en croissance du grès sanitaire ("Fine Fire Clay", FFC). Imerys Sanitaryware est le seul fournisseur à proposer une gamme complète pour le marché du FFC. Elle inclut Hycast FFC™, une nouvelle argile adaptée à la production des pièces céramiques les plus complexes ainsi que les "chamottes"<sup>(1)</sup> françaises de la société AGS.
- **Minéraux pour Carrelage** : de nouvelles solutions techniques sont venues améliorer les produits leaders d'Imerys Tiles Minerals. Standard Porcelain™ et Grolleg™ complètent Kaolinor 1C™ dans les kaolins en suspension pour émaux. RC399 est ajouté à Hywite Superb™ dans les argiles pour engobes. Imerys Tiles Minerals participe à la croissance de ses clients en leur fournissant les matières premières et mélanges les mieux adaptés à leurs besoins. Les équipes de R&D et de support technique travaillent en étroite relation avec eux pour mettre au point des produits à forte valeur ajoutée à un coût raisonnable.

Les Minéraux pour Céramiques ont également lancé un "SD kaolin", argile raffinée à l'air et utilisée dans les centrales thermiques qui permet une purification des fumées.

### Minéraux pour Réfractaires

Les travaux consacrés à la fonderie de précision par le C.A.R.R.D. (Centre de Recherche et Développement pour les Abrasifs et les Réfractaires – Villach, Autriche) ont été étendus à de nouveaux domaines de la fonderie avec l'aide de la société Imerys Foundry Minerals Europe nouvellement créée. En 2008, une nouvelle suspension stable à base d'alumine fondue a été mise au point pour les applications de haute performance de la fonderie de précision (alliages titane/aluminium ou cobalt/nickel).

### Minéraux Fondus

En 2008, les efforts du C.A.R.R.D. ont débouché sur le lancement de plusieurs innovations.

- La mise au point des nouveaux abrasifs frittés, Alodur™ Rod 92 and 96 a été finalisée et une nouvelle ligne de production a été construite à l'usine de Domodossola (Italie).

- Deux nouveaux abrasifs légers (brevets en cours de dépôt) pour meules d'usinage en passe profonde (Creep Feed Grinding) et abrasifs enrobés sont en cours de développement.
- Un nouveau traitement des poudres de magnésie fondue a été mis au point pour éviter leur hydratation, et permettre le traitement de ces poudres sensibles avec des additifs solubles dans l'eau.

25 % des activités de recherche du C.A.R.R.D. ont été consacrées aux programmes de la Direction de l'Innovation dans le domaine des céramiques techniques, en étroite collaboration avec les autres équipes de R&D du Groupe. 5 nouveaux brevets ont été déposés, dont 4 dans le domaine des abrasifs et des réfractaires et 1 dans celui des céramiques techniques.

### Graphite & Carbone

2008 a vu le lancement d'un grand nombre de nouveaux produits innovants par les équipes de R&D de l'activité. Ils incluent :

- le LB 2053, une dispersion graphite colloïdale, pour revêtement lubrifiants "Teflon/Graphite", sur des surfaces de caoutchoucs. Cette dispersion se substitue à des composés à base de solvants organiques, plus chers et plus compliqués d'utilisation.
- la gamme C-lub, une nouvelle famille de poudres de graphite, spécialement intéressante économiquement, est destinée à la lubrification des surfaces métalliques, avec des performances supérieures.
- Les KS6L et SFG6L, des graphites de haute pureté, avec un contrôle particulier des impuretés métalliques confèrent aux batteries Lithium-Ion une durée de vie et une sécurité accrue.
- Enfin, la famille des SLS, SLP – graphites fins de haute pureté fabriqués par un procédé innovant – fournit des matériels actifs pour les batteries Li-Ion de puissance, notamment pour les applications automobiles et d'autres stockages d'énergie de forte capacité.

## MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION

### Minéraux de Performance

En 2008, l'activité Minéraux de Performance a accru ses efforts en matière d'innovation et de développement de nouveaux produits. L'accent a été mis sur les additifs fonctionnels qui aident les clients à améliorer leur efficacité industrielle et la qualité de leurs produits tout en réduisant leur impact environnemental.

Parmi les lancements commerciaux de l'année, on peut citer :

- le nouveau succès commercial pour le carbonate de calcium Supercoat™. Aux États-Unis, Imerys a collaboré avec la NSF<sup>(2)</sup> et un important client pour faire certifier des tuyaux d'eau en PVC à contenu accru d'additif Supercoat™, permettant ainsi des économies significatives de résine ;
- FiberLink™ 101 et 102S, des carbonates de calcium pour la production de fibres non tissées qui accroissent la productivité et réduisent l'impact environnemental ;
- Barrisurf™ LX et HX, de nouveaux kaolins utilisés dans les formulations de couchage à base de latex à effet barrière. Ces nouvelles formulations sont une alternative technique de protection des cartons ou films contre les infiltrations de graisse ou d'humidité ;

(1) Voir section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel.

(2) National Sanitation Foundation.

- Infil™ HC and HCF (Europe) des additifs "antiblock"<sup>(1)</sup> utilisés pour la production de films plastiques transparents. Ce silicate amorphe complète la gamme des "antiblocks" à base de diatomite ou de kaolin d'Imerys ;
- Carbital™ 130S, un carbonate de calcium enrobé utilisé dans les adhésifs et les joints ;
- Imerfil 15 and 20 (États-Unis), des carbonates de calcium utilisés comme charge dans les applications cimentières. Ces produits améliorent les propriétés physiques des bétons prêts à l'emploi tout en réduisant la quantité d'eau requise pour leur mise en œuvre et l'empreinte carbone globale du produit fini.

### Minéraux pour Filtration

L'activité met en œuvre un solide programme de développement de nouveaux produits centré sur les marchés de la filtration et des additifs fonctionnels, qui a débouché en 2008 sur le lancement de plusieurs innovations.

Dans la filtration, de nouveaux progrès ont été accomplis dans les techniques de contrôle du fer soluble (beer soluble iron (BSI)) grâce à l'amélioration des solutions de filtration existantes à base de terre diatomées et à l'introduction de nouveaux produits. Sur le marché de la bière, un nouveau substrat de filtration améliore la productivité du filtre et sa durée d'utilisation tout en permettant aux brasseurs de tester la fraîcheur de la bière et d'en allonger la durée de vie en linéaire. Dans le domaine des huiles végétales, un nouveau produit améliore l'efficacité des procédés traditionnels de filtration et autorise une plus grande transparence du produit final ; un autre est utilisé pour la filtration des biodiesels.

Dans les additifs fonctionnels, les innovations suivantes ont été lancées :

- un nouveau support de catalyse pour l'industrie chimique, qui accroît significativement l'activité de surface et la durée de vie du lit de catalyse ;
- une nouvelle diatomite, à très faible teneur en silice cristalline, très efficace comme agent matifiant dans les peintures, également utilisé dans les formulations de peinture à basse teneur en Composés Organiques Volatiles (COV) ;
- de nouveaux produits à base de diatomite et de perlite remplaçant les silices synthétiques dans le renforcement des plastiques et caoutchouc ;
- un produit "antiblock" exempt de silice cristalline, et un produit à basse silice cristalline ;
- un produit antitartre, pour réduire le nettoyage des équipements et les pertes d'énergie dans les échangeurs de chaleur ;
- un agent matifiant unique conçu spécialement pour le marché chinois de la peinture ;
- l'introduction de diatomites comme additifs pour le béton et le ciment.

### PIGMENTS POUR PAPIER

L'expertise technique d'Imerys et ses capacités de R&D, combinées avec la gamme très étendue de pigments de l'activité, font du Groupe un partenaire idéal pour les papetiers dans le monde entier. Les spécifications requises par les papetiers sont de plus en plus pointues et contraignantes, devant répondre non seulement à des critères de qualité du papier mais aussi d'optimisation de la performance des machines à papier (vitesse et capacité). Le choix du pigment – ou du mélange de pigments – a un impact majeur sur la qualité du papier, sur l'efficacité de la machine et sur le nombre de défauts de production survenus par jour de production.

Au sein de la gamme Barrisurf™, Imerys a développé deux nouveaux kaolins assurant un effet barrière très efficace. Ces nouveaux nano-kaolins aux particules ultraplates créent une structure "tortueuse" qui empêche la pénétration de substances variées. Dans un contexte d'augmentation des prix des polymères, l'intégration de kaolins Barrisurf™ dans une formulation permettra aux producteurs de papier de réaliser des économies tout en améliorant les propriétés barrière de leur produit. Barrisurf™ a été commercialement lancé aux États-Unis au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

Les travaux techniques se poursuivent également dans le domaine du remplacement des fibres – coûteuses – par des pigments de charge dans des qualités de papier variées. Ceci permet des économies de coûts significatives, sans impact ou presque sur la qualité du produit fini. Deux nouvelles qualités de pigments sont venues compléter en 2008 la gamme existante de kaolins et de carbonates : Astrafil™ K, en Amérique du nord et Opacifil™, en Europe.

Des positions de marché ont été constituées pour le nouveau kaolin brésilien pour papiers couchés légers de rotogravure ainsi que pour le kaolin "engineered" nord-américain utilisé, pour ses qualités de brillance, sur le segment des papiers haut de gamme ("fine papers") et sur celui de l'emballage.

En outre, la transformation de la Cornouailles (Royaume-Uni) en plate-forme de production de kaolins de charge est désormais achevée. Le nouveau portefeuille de pigments de charge comprend Intrafill™ 60, pour des utilisations variées, et Intramax™, une gamme complète de produits de charge plus spécialisés.

### MATÉRIAUX & MONOLITHIQUES

#### Matériaux de Construction

Les efforts d'innovation portent essentiellement sur la mise au point de produits toujours plus fonctionnels et esthétiques, alliant performance technique et rapidité de pose, ainsi que sur l'amélioration des services apportés aux clients. De plus, Imerys TC a étendu et complété sa gamme de produits afin de proposer une offre globale, compatible avec les nouvelles normes en matière d'économie d'énergie et de respect de l'environnement, et d'anticiper leurs évolutions.

Les conclusions du Grenelle de l'Environnement<sup>(2)</sup> relatives au logement viennent renforcer l'intérêt pour la terre cuite. Dans ce contexte, Imerys TC a développé la gamme d'habitat en terre cuite "Label Home" qui associe construction durable, économies d'énergie et ressources. Cette construction Haute Qualité Environnementale

(1) Permettant l'ouverture facile des sacs en plastique par glissement d'un bord sur l'autre entre pouce et index.

(2) Grenelle de l'Environnement : Réunion nationale des 24 et 25 octobre 2007 regroupant l'État français et les représentants de la société civile afin de créer les conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle donne française en faveur de l'environnement et des économies d'énergie.

(HQE)<sup>(1)</sup> atteint au minimum le label "Bâtiment Basse Consommation". De plus, en combinant les éléments de structure et toiture en terre cuite avec des tuiles photovoltaïques sur le toit, cet habitat peut alors devenir à énergie positive. Déclinée sur le logement collectif, la maison individuelle isolée et groupée, la gamme "Label Home" constitue d'ores et déjà la réponse d'Imerys aux enjeux du Grenelle de l'Environnement quant à l'efficacité énergétique des bâtiments neufs. Une première réalisation Label Home est en cours de construction en région parisienne.

Plus globalement, en 2008, les innovations ont été nombreuses et réparties dans tous les segments d'activité.

### Tuiles

La gamme de tuiles en terre cuite d'Imerys Terre Cuite™ a été complétée par de nouveaux modèles et coloris :

- la Canal S apporte une reproduction parfaite de la tuile Canal traditionnelle. Ce modèle allie l'esthétique de la tradition à une rapidité de mise en œuvre. Déclinée en cinq coloris, cette tuile répond harmonieusement aux spécificités du littoral Atlantique ;
- la Canal Réabilis offre richesse de matière et de tonalités pour les toitures méridionales, grâce à un nouveau processus de fabrication. Ce modèle constitue une parfaite alternative aux tuiles de récupération ;
- de nouveaux coloris ont également été lancés : le coloris "Noir Brillant" a enrichi les gammes Artoise et H10 pour les toitures du nord de la France. La gamme tuile plate pressée 17x27 Ste Foy a été complétée du coloris "St Germain" qui permet de conserver le cachet d'autrefois sur les maisons de caractère.

### Briques

La croissance de l'activité s'appuie sur une offre élargie de systèmes de construction terre cuite répondant à trois besoins essentiels exprimés par les professionnels : la rapidité de pose, l'ergonomie du chantier et la création de valeur ajoutée.

La gamme des produits est régulièrement étendue tant pour les produits de structure que dans le domaine des accessoires et des briques de cloison :

- le Monomur Joint Mince (30 et 37,5 cm), système constructif à isolation répartie, réduit les temps de mise en œuvre et offre au poseur un meilleur confort de travail grâce à l'amélioration de la qualité des finitions. Les nouveaux profils offrent des performances thermiques renforcées, supérieures ou égales aux valeurs de référence de la Réglementation Thermique (RT) 2005 ;
- l'Optibric™ PV 15, une brique en pose à joint mince à perforation verticale, permet la réalisation des murs de 15 cm d'épaisseur des maisons individuelles du nord de la France, surnommés "murs du nord". L'Optibric™ PV 3+ constitue l'autre innovation majeure de la gamme. Ses performances améliorées en protection incendie, en résistance mécanique et thermique lui permettent de répondre de façon efficace aux marchés du collectif et de la maison individuelle HPE (Haute Performance Énergétique) ;
- la Brique PV 20 a été commercialisée en 2008, afin de répondre tout particulièrement aux marchés alsacien et du centre-est de

la France. Il s'agit d'une brique rectifiée et maçonnée présentant des performances thermiques optimales.

Le développement de nouveaux accessoires en terre cuite vient compléter l'offre produit :

- les coffres de volets roulants en terre cuite pour Monomur de 30 et 37,5 cm et les Linteaux Grandes Longueurs 20x20 et 20x27 cm offrent une isolation intégrée performante et une facilité de mise en œuvre. Le coffre pour Monomur de 37,5 est la seule solution en terre cuite sur le marché ;
- une gamme complète de planelles thermiques tant en isolation rapportée que répartie a été créée pour le coffrage des planchers. Elle apporte une facilité de mise en œuvre, de meilleures performances thermiques et un excellent traitement des ponts thermiques.

Dans la brique de cloison, deux innovations ont vu le jour en 2008 :

- la Maxibric XL est une brique grand format posée à la colle et adaptée au marché de l'ouest de la France ;
- un kit plafond et crochet sismique a été lancé sur le marché. Ce nouveau crochet, ergonomique, permet d'insérer un acier filant nécessaire sur ces zones et répond d'ores et déjà à la future réglementation sismique.

## Solutions Réfractaires

### Calderys

L'effort d'innovation de Calderys porte globalement sur l'augmentation de la durée de vie des réfractaires, le respect de critères de santé et de sécurité toujours plus exigeants, ainsi que sur l'utilisation plus aisée de matières premières de qualité variable. L'année 2008 a été particulièrement féconde pour Calderys.

Les produits mis au point dans le cadre du programme de recherche engagé en 2006 et visant à réduire le temps de séchage des réfractaires ont fait l'objet de tests industriels. Ils permettent de réduire de près de 40 % les temps d'arrêt des équipements lors des opérations de maintenance. Une gamme complète de produits utilisant cette nouvelle technologie est en cours de développement.

Pour les poches de transfert, en fonderie, un pisé sec a été développé pour des réparations rapides. Il est totalement sans odeur grâce à son nouveau liant minéral et son installation ne requiert pas d'outillage spécifique. Le client bénéficie d'une installation plus rapide, un temps d'arrêt plus court et des économies d'énergie dues à une meilleure isolation.

Enfin, Calderys a développé des bétons de rigoles principales spécifiques aux "marches & arrêts" répétés des hauts fourneaux, qui sont de plus en plus fréquents. Ce produit résiste bien aux cycles thermiques courts et aux chocs thermiques.

### Supports de Cuisson

L'année a été marquée par l'introduction sur le marché par Imerys Kiln Furniture de supports de cuisson tuiles en Aptalite™. L'Aptalite™ est une cordiérite à plus faible densité qui permet aux clients de réaliser des économies d'énergie. Des supports de cuisson ont également été mis au point pour les composants céramiques destinés à l'électronique.

(1) Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.) : Intégration, dans le bâti, des principes de Développement Durable tels que définis dans le programme adopté au Sommet planète Terre, ayant réuni plus de 100 chefs d'État à Rio de Janeiro (Brésil), en juin 1992. HQE est une marque déposée en France.

## PROCÉDÉS

En matière de procédés, 2008 a été une année de consolidation et de mise au point détaillée des procédés mis en place en 2007, séchage par pression, extraction à sec du kaolin en Cornouaille (Royaume-Uni)

et investissement à l'usine de Lompoc (Californie, États-Unis), où les nouveaux équipements mis en œuvre améliorent de façon considérable le dispositif industriel de l'activité. Imerys a continué à promouvoir les procédés économes en énergie, l'utilisation de biomasse, et de biogaz, et continue à rechercher de nouvelles opportunités.

## 1.8.2 Propriété intellectuelle

Le capital d'innovation d'Imerys étant essentiel à sa performance, sa protection juridique est pleinement intégrée au processus de développement produit de chaque activité.

Les experts internes en propriété intellectuelle de la Direction Juridique mènent une campagne active pour sensibiliser tous les collaborateurs concernés au strict respect de la confidentialité des travaux et informations générés par les équipes de recherche et d'assistance technique. La politique en matière de propriété intellectuelle consiste à continuellement enrichir et étendre la protection des actifs essentiels du Groupe. C'est ainsi que le Groupe dispose d'un large portefeuille de marques et de brevets ou demandes de brevets : il est titulaire de plus de 3 240 marques, enregistrées ou en cours d'enregistrement, 1 140 brevets et demandes de brevets, 170 modèles industriels et 10 modèles d'utilité.

Afin de conférer une protection efficace à sa dénomination sociale, le Groupe a déposé la marque "Imerys" dans plus de 90 pays.

Le Groupe continue à évaluer et optimiser le ratio coûts/avantages de son portefeuille de droits de propriété intellectuelle. Cela implique la sélection des moyens de protection intellectuelle les

plus appropriés et les plus adaptés économiquement par rapport à la technologie concernée, pour tirer un avantage compétitif maximum des innovations (dépôt de brevet, publication, secret, etc.). En outre, le Groupe procède régulièrement à la rationalisation de son portefeuille de brevets, de dessins ou modèles industriels et de marques afin de veiller à la bonne adéquation de ses actifs par rapport aux technologies, aux modèles et aux marques génératrices de valeur pour Imerys.

Imerys entend également assurer une défense active de ses droits de propriété intellectuelle pour conserver les avantages compétitifs qu'ils lui confèrent. Il s'attache à protéger la propriété industrielle dans tous les domaines et sur tous les continents.

À la connaissance d'Imerys, aucun brevet, licence, marque, dessin ou modèle, ne présente un risque susceptible de peser sur l'activité et la rentabilité globales du Groupe. De même, Imerys n'a connaissance d'aucun litige en matière de propriété intellectuelle, d'aucune opposition formée en ce domaine, susceptible d'avoir un effet négatif significatif sur ses activités ou sa situation financière.

## 1.9 DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1.9.1 L'approche d'Imerys sur le Développement Durable

#### STRATÉGIE ET APPLICATION

La dimension internationale du Groupe lui confère des responsabilités particulières vis-à-vis de ses salariés, de ses actionnaires, des communautés au sein desquelles il est implanté, et de l'environnement. Il a ainsi identifié différents engagements auxquels les parties prenantes sont attachées :

- Environnement : gérer les activités en respectant l'environnement, ce qui suppose d'exploiter les réserves minérales de façon responsable ;
- Santé, Sécurité : garantir la santé et la sécurité des collaborateurs sur leur lieu de travail ;
- Ressources Humaines : offrir aux collaborateurs les moyens de se développer professionnellement et leur assurer une couverture sociale satisfaisante ;
- Relations avec les communautés : agir en tant que membre à part entière des communautés au sein desquelles le Groupe est implanté ;
- Innovation : développer et fabriquer des produits et des technologies de qualité, respectueux de l'environnement.
- Gouvernance : appliquer et améliorer constamment les pratiques de Gouvernement d'Entreprise du Groupe pour se maintenir au diapason des meilleures pratiques.

Imerys est conscient de l'importance de ses engagements et des retombées négatives que pourrait avoir le manquement à l'une de ces exigences sur ses activités et ses permis d'exploitation. En conséquence, la performance environnementale et sociale constitue un élément clé des résultats du Groupe.

La stratégie appliquée par Imerys en matière de Développement Durable est établie par un Comité de Pilotage sur le Développement Durable (le Comité de Pilotage DD) qui se réunit chaque trimestre et regroupe différentes fonctions de l'entreprise : Recherche & Technologie, Communication interne & externe, Ressources Humaines, Environnement, Hygiène & Sécurité et Juridique. Trois membres du Comité Exécutif d'Imerys siègent à ce Comité. Il est assisté par un Groupe de travail sur le Développement Durable (le Groupe de Travail DD) composé de professionnels de l'Environnement, Hygiène & Sécurité, du Développement Durable et des Ressources Humaines représentatifs de l'ensemble des activités d'Imerys. Il incombe au Directeur Environnement, Hygiène & Sécurité (EHS) du Groupe de coordonner les efforts accomplis en matière de Développement Durable. Le Groupe de Travail, chargé par le Comité de Pilotage d'établir les objectifs à moyen terme (2009-2011) du Groupe en matière de Développement Durable a récemment soumis ses recommandations.

Le Conseil d'Administration accorde par ailleurs une attention croissante aux risques et aux enjeux de Développement Durable. Il confie au Comité des Comptes le soin d'examiner plus en détail les structures, politiques, objectifs et résultats en la matière. Les principales conclusions de cette revue effectuée en janvier 2009 seront présentées au Conseil d'Administration lors d'une prochaine séance.

#### INDICATEURS ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Depuis 2005, le périmètre de reporting Développement Durable du Groupe englobe toutes les activités sur lesquelles il exerce un contrôle opérationnel. Chacun des indicateurs publiés a été sélectionné au regard de ses axes clés d'intervention et de sa pertinence par rapport aux activités du Groupe. Ils sont élaborés en concertation avec les personnes compétentes en interne et sont cohérents avec les Directives du GRI<sup>(1)</sup>.

Les données 2007 présentées dans cette section diffèrent, pour ce qui concerne l'Environnement, l'Hygiène et la Sécurité, de celles publiées dans le Rapport Annuel 2007 : la prise en compte de variations de périmètre, les améliorations méthodologiques mises en œuvre et la correction de quelques erreurs de reporting sont les trois principales sources de différence.

Les processus utilisés pour recueillir les données ont été contrôlés par les Commissaires aux comptes du Groupe (Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés), pour les données 2006 et 2007, et par le département Contrôle Interne du Groupe pour les données 2008.

#### COMMUNICATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Imerys rend régulièrement compte de ses performances environnementales et sociales à ses parties prenantes – salariés, actionnaires, pouvoirs publics, analystes financiers, clients, fournisseurs – au travers de supports d'information spécifiques :

- le rapport et la brochure annuels présentent l'évolution des principaux indicateurs clés d'une période à l'autre ainsi que les principales réalisations de l'exercice ;
- publié tous les deux ans, le Rapport sur le Développement Durable d'Imerys donne une vue d'ensemble des aspects environnementaux et sociaux du Groupe, son impact sur l'environnement, les mesures prises en faveur de ses employés et les objectifs fixés ;
- le site internet [www.imerys.com](http://www.imerys.com) complète les précédents documents et fait l'objet d'une mise à jour régulière ;
- destiné aux salariés du Groupe, le magazine interne Imerys News fait chaque année le point sur les initiatives de Développement

(1) Le GRI, ou Global Report Initiative a pour but d'encourager une évolution permettant "d'ancrer le reporting économique, environnemental et social dans les pratiques des sociétés au même titre que le reporting financier et d'en assurer la comparabilité".



Durable menées localement par les équipes opérationnelles et récompensées dans le cadre du "Challenge Développement Durable". Depuis 2005, date à laquelle ce Challenge a été lancé, 131 projets ont été présentés dans les catégories suivantes : Environnement (réduction de la consommation d'énergie, réhabilitation de sites), Innovation, Ressources Humaines et Relations avec les communautés. En 2008, le jury a décerné un prix à 8 projets.

Sur ces bases, ainsi qu'au travers d'un dialogue régulier avec les organismes concernés, Imerys fait l'objet de notations périodiques de la part d'agences indépendantes d'analyse extra-financière – notamment Eiris, Ethifinance, Vigeo, Innovest – et participe à des initiatives mondiales telles que le "Carbon Disclosure Project". Le Groupe est intégré, depuis septembre 2006, dans l'indice boursier d'investissement responsable, FTSE4Good et fait partie de l'indice ASPI Eurozone® (Advanced Sustainable Performances Indices). Il figure également dans le registre d'investissement "Excellence" d'Ethibel.

Enfin, le Groupe rencontre régulièrement les investisseurs institutionnels socialement responsables à l'occasion de réunions ou conférences téléphoniques spécifiques.

## CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES FOURNISSEURS

Le Groupe souhaite associer ses fournisseurs à sa démarche de Développement Durable, notamment au travers de son processus de qualification.

Dans ce cadre, le programme SQF ("Système de Qualification des Fournisseurs"), qui vise à minimiser les risques d'approvisionnement et à qualifier les fournisseurs, a été engagé en 2008 avec la formation des responsables Achats du Groupe : plus de 80 personnes ont ainsi été formées en Asie, au Brésil, aux États-Unis et en Europe. Parallèlement, une première étape d'évaluation des risques relatifs aux Achats prenant en compte des critères de Développement Durable – Environnement, Hygiène & Sécurité, Droits de l'Homme et Relations Industrielles – a été menée.

Le risque présenté par certains pays émergents, notamment en termes de Droits de l'Homme (travail forcé et travail des enfants), est tout particulièrement surveillé. Sur ce point, les fournisseurs d'Imerys sont invités à certifier qu'ils se conforment à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et aux Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Les premières actions ont été déployées en Asie et au Brésil fin 2008 avec l'envoi d'un questionnaire d'auto-évaluation en ligne. Il permet de mesurer la conformité du fournisseur concerné aux critères de Développement Durable d'Imerys.

## 1.9.2 Environnement

### PLAN D'ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT

Engagé en novembre 2007, le Plan d'Action pour l'Environnement vise à améliorer la performance environnementale du Groupe en adoptant une approche plus systématique, commune à l'ensemble de ses activités. Ce plan comporte cinq volets, déployés en 2008.

- Un plan régional de formation à l'Environnement a été engagé avec la réalisation de quatre sessions de formation en France, en Chine, au Brésil et aux États-Unis.
- L'accent a été mis sur les cinq protocoles et indicateurs prioritaires pour le Groupe en matière d'environnement : stabilité des digues et terrils ; contrôle des rejets atmosphériques ; gestion de la qualité des eaux ; gestion des produits chimiques ; restauration après exploitation minière. Depuis avril 2008, les plans d'action liés à ces indicateurs font l'objet d'une auto-évaluation trimestrielle, présentée à la Direction Générale par chacune des activités du Groupe.
- Un nouvel outil permettant de répertorier les "incidents environnementaux" a été mis en place en avril 2008 : à fin décembre, 56 incidents ont été répertoriés. Leur analyse a permis d'en déterminer les causes et de mettre en place les mesures correctives permettant d'en réduire l'éventualité. La mesure régulière de ces incidents permettra d'évaluer les progrès réalisés par le Groupe pour maîtriser ses risques environnementaux.

- Une équipe dédiée à l'amélioration de la performance environnementale a été créée pour assister les sites ayant des problématiques environnementales complexes ou ayant récemment intégré Imerys : en 2008, cette équipe est intervenue sur 27 sites du Groupe.
- Le plan d'audit EHS a été réorienté pour mieux prendre en compte la gestion du risque environnemental. Une nouvelle analyse des risques EHS est prévue en 2009 et conduira à affiner encore le plan d'audit.

### CONSOMMATION D'EAU

Imerys utilise des eaux de surface (cours d'eau) et souterraines (nappes phréatiques) pour transformer ses minéraux. Après plusieurs étapes de traitement, ces eaux de process sont pompées vers des bassins de rétention pour être réutilisées ou relâchées dans les cours d'eau après épuration. Imerys pompe également des eaux souterraines pour maintenir ses carrières en bon état d'exploitation. Ses activités utilisent de l'eau pour diverses opérations de nettoyage. Enfin, il arrive que de l'eau soit mélangée avec le produit final, par exemple le kaolin sous forme de suspensions destinées aux fabricants de papier. La plupart des sites industriels d'Imerys ne traitent les minéraux que par voie sèche. Ces opérations utilisent de faibles quantités d'eau.



Le tableau ci-après présente les données relatives aux consommations d'eau d'Imerys au cours des deux dernières années, le Groupe collectant ces données depuis 2007 uniquement :

(en milliers de litres)	2008	2007
Eau obtenue auprès de fournisseurs d'eau	8 045 736	8 990 545
Eau prélevée dans les eaux souterraines	33 165 158	38 899 463
Eau prélevée dans l'eau de surface	14 746 429	18 033 390
Eau obtenue auprès d'autres sources	10 309 187	9 923 508

## DÉCHETS

Les activités d'Imerys génèrent des déchets industriels en faible quantité dans la mesure où Imerys transforme principalement les minéraux par des procédés mécaniques (tel que le broyage) et physiques (tel que la séparation par densité). Les procédés d'Imerys consistent à séparer les minéraux ayant une valeur pour ses clients de ceux n'ayant aucune valeur marchande. Ces derniers sont généralement stockés sur les sites d'Imerys ou à proximité,

car ils pourront être éventuellement utilisés à l'avenir du fait des avancées technologiques ou de nouvelles opportunités de marché. Dans de nombreux cas, ces minéraux sont également utilisés pour la réhabilitation des carrières. Pour ces raisons, ces minéraux non utilisés ne sont pas considérés comme des "déchets" par Imerys.

Le tableau ci-après présente les données relatives aux déchets générés par les activités d'Imerys au cours des deux dernières années, le Groupe collectant ces données depuis 2007 uniquement :

(en tonnes)	2008	2007
Déchets industriels dangereux	1 981	2 062
Déchets industriels dangereux recyclés	307	978
Déchets industriels non dangereux	173 562	154 246
Déchets industriels non dangereux recyclés	276 673	199 127

## RÉHABILITATION DE SITES

La plupart des carrières d'Imerys sont des exploitations à ciel ouvert. Pour extraire les ressources minérales de ces carrières, Imerys doit retirer la couche supérieure du sol. Cette couche supérieure est traditionnellement conservée afin de remblayer la zone en fin d'exploitation. Pour limiter les impacts environnementaux des activités minières, Imerys demande à ses opérations de prévoir un plan de réhabilitation de l'exploitation décrivant notamment les méthodologies devant être appliquées pendant la phase d'exploitation ainsi que pendant la réhabilitation. Dans le cadre de ce plan de réhabilitation de l'exploitation, Imerys demande à ses opérations de procéder à une évaluation de l'impact environnemental et comportant trois éléments importants : (1) une évaluation de base des conditions environnementales existantes, (2) une description des éventuels impacts des activités d'Imerys sur les conditions environnementales existantes et (3) des recommandations destinées à minimiser les éventuels impacts des activités d'Imerys.

## SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT (SME)

Le Groupe s'est engagé à constamment améliorer sa performance en matière d'Environnement, d'Hygiène et de Sécurité, grâce à des systèmes de management. Un processus d'auto-évaluation sur les éléments clés d'un système de gestion efficace a été développé. Imerys encourage activement les sites industriels à remplir ces conditions et leur apporte l'assistance nécessaire. Si la certification ISO 14001 est également encouragée, le Groupe ne l'exige pas.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de sites Imerys certifiés ISO 14001 ou EMAS et montre une progression régulière du nombre des sites certifiés depuis 2006.

	Nombre de sites certifiés ISO 14001 ou EMAS		
	2008	2007	2006
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>54</b>	<b>41</b>

## CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DANS L'AIR

L'utilisation de combustible, de gaz, d'électricité et d'autres énergies représente la source principale de gaz à effet de serre émis par les sites industriels d'Imerys. L'énergie est utilisée principalement pour transformer les matières premières ou les produits (concassage, chauffage, séchage, broyage, raffinage, fusion, frittage, calcination, etc.). En outre, certaines transformations sont elles-mêmes à l'origine d'émissions de carbone (CO<sub>2</sub>) comme par exemple la cuisson de l'argile nécessaire à la fabrication de tuiles et de briques, lorsque cette argile contient du carbonate de calcium. Doivent également être considérées les émissions de CO<sub>2</sub> produites au fil de la chaîne d'approvisionnement, notamment lors du transport.

Vingt-deux sites industriels d'Imerys participent au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre mis en place au sein de l'Union européenne. Pour la première année d'application de la Phase 2 de ce système d'échange (2008-2012), les émissions issues de ces sites industriels étaient inférieures aux quotas d'émission qui leur étaient attribués.

Le Groupe met en œuvre, depuis plusieurs années, des programmes d'actions visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses activités industrielles et ce faisant, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2007, un Directeur Énergie Groupe coordonne la gestion de l'énergie au niveau mondial et veille à ce que les activités opérationnelles développent et appliquent des plans d'actions en faveur de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

2008 a vu le renforcement du réseau énergie du Groupe, avec notamment :

- la désignation, dans chacun des sites, de responsables Énergie et la définition de plans d'économies qui font désormais l'objet d'un suivi trimestriel. La définition d'un plan d'audit énergétique des principaux équipements renforce cette organisation ;

- le développement des systèmes encourageant le partage d'informations et de meilleures pratiques à travers le Groupe. La collecte trimestrielle plutôt qu'annuelle des indicateurs de performance énergétique s'inscrit dans ce cadre.

Les actions techniques ont également été accrues au cours de l'exercice avec :

- l'amélioration des rendements énergétiques par des contrôles plus performants et un meilleur réglage des procédés ;
- l'investissement dans des procédés et des matériels plus économes en énergie ou récupérant l'énergie thermique ;

- l'accroissement de l'utilisation de la biomasse ou des biogaz issus de décharges municipales afin de remplacer partiellement les combustibles fossiles. Ces sources alternatives d'énergie représentent désormais 4 % de la consommation énergétique totale du Groupe, soit une progression de près de 1 point par rapport à 2007 et leur développement se poursuit.

Au total, l'ensemble de ces actions a permis d'améliorer l'efficacité énergétique du Groupe de + 2,9 % en 2008. En parallèle, les émissions spécifiques de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie fossile ont été réduites de 4,2 % en 2008.

## ÉMISSIONS TOTALES DE CO<sub>2</sub> LIÉES À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET AU PROCESS <sup>(1)</sup>

(en milliers de tonnes)	Émissions totales de CO <sub>2</sub>		Dont émissions de CO <sub>2</sub> liées à l'énergie <sup>(2)</sup>		Dont émissions de CO <sub>2</sub> liées au process		Dont émissions de CO <sub>2</sub> liées à la biomasse	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<b>Total</b>	<b>3 393</b>	<b>3 647</b>	<b>3 036</b>	<b>3 297</b>	<b>219</b>	<b>220</b>	<b>139</b>	<b>130</b>

(2) Hors énergie de process et biomasse.

## CONSOMMATION D'ÉNERGIE

(en milliers de GJ)	Consommation totale et directe d'énergie en 2008		dont le gaz naturel	dont d'autres combustibles fossiles traditionnels		Consommation totale et directe d'énergie en 2007
	dont l'électricité <sup>(3)</sup>			dont la biomasse		
<b>Total</b>	<b>40 385</b>	<b>11 466</b>	<b>16 506</b>	<b>10 798</b>	<b>1 615</b>	<b>43 239</b>

(3) Nette de l'électricité revendue.

## ÉMISSIONS DE SO<sub>x</sub> ET DE NO<sub>x</sub>

(en tonnes <sup>(4)</sup> )	2008	2007
Oxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	4 713	4 984
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	6 752	7 200

(4) Les émissions de SO<sub>x</sub> et de NO<sub>x</sub> sont estimées, en appliquant des facteurs de conversion spécifiques à chacune des sources de combustibles consommées. Les émissions de SO<sub>x</sub> and NO<sub>x</sub> liées au process ne sont pas encore intégrées.

(1) En termes de reporting des consommations d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub> :

- Seuls les sites de production du Groupe sont pris en compte dans le périmètre. Les activités commerciales, les bureaux de vente et les bureaux administratifs, pour lesquels la majorité des indicateurs sélectionnés serait inadaptée, ont été exclus du champ d'application du reporting. Cette exclusion constitue un impact mineur sur la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub>.
- Imerys sous-traite, sur quelques sites, certaines activités, essentiellement le transport et l'extraction minière. Quand les données relatives au carburant utilisé sont disponibles, en particulier quand Imerys achète ce carburant, celui-ci a été pris en compte. En revanche, dans le cas où le carburant est acheté par les sous-traitants, les données correspondantes n'ont pas été prises en compte car elles ne pouvaient pas être saisies avec la rigueur et la fiabilité requises. Seules les données concernant les sociétés dont Imerys détient le contrôle opérationnel ont été prises en compte.
- La méthodologie du GHG Protocol a été appliquée aux données 2008 et 2007 afin de fournir une information comparable. Pour les États-Unis, les facteurs d'émission de l'électricité sont ceux de la "e-grid".

### 1.9.3 Sécurité

L'exploitation minière et le traitement des minéraux requièrent une solide culture de la sécurité afin d'éviter les accidents. Les sites industriels d'Imerys ont toujours accordé une grande importance à la sécurité et mis en œuvre des programmes d'action de longue date. Depuis 2005, une série d'initiatives stratégiques a été lancée

en matière de sécurité pour accompagner ces efforts et fournir aux sites les outils et la formation nécessaires à l'amélioration continue et durable de la sécurité sur le lieu de travail. Depuis le lancement de ces programmes, le taux d'accidents avec arrêt de travail du Groupe a été réduit de plus de 60 %.

Le tableau ci-dessous présente les taux de fréquence et de gravité des trois dernières années :

	2008	2007	2006
<b>Taux de fréquence <sup>(1)</sup></b>			
Employés Imerys	4,65	5,69	7,96
Autres employés <sup>(2)</sup>	4,33	8,04	13,75
<b>Taux de gravité <sup>(3)</sup></b>			
Employés Imerys	0,20	0,18	0,24
Autres employés <sup>(2)</sup>	0,07	0,15	0,24

(1) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000) / nombre d'heures travaillées.

(2) Salariés d'une société sous contrat avec Imerys, tels que sous-traitants ou intérimaires, en charge d'une opération spécifique sur site ou fournissant un service.

(3) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000) / nombre d'heures travaillées.

La performance du Groupe en matière de sécurité s'est très significativement améliorée. Malheureusement des accidents mortels continuent d'être déplorés : en 2008, un salarié Imerys et un salarié d'une entreprise sous-traitante ont en effet perdu la vie alors qu'ils travaillaient pour Imerys (3 salariés d'entreprises sous traitantes en 2007). Afin d'éviter que se produisent de tels accidents mortels ou blessures graves, le Groupe a lancé début 2007 l'Initiative des Six Protocoles Critiques recouvrant les activités associées au plus haut degré de risque de blessures graves ou de décès dans l'exploitation minière : (1) la sécurité électrique ; (2) la consignation des énergies dangereuses ; (3) la protection des machines et convoyeurs ; (4) le travail en hauteur ; (5) les équipements mobiles (bulldozers, chariots élévateurs, engins de levage, etc.) ; et (6) la stabilité des sols. L'évaluation de l'état des sites selon les standards définis dans ces six protocoles – présentée chaque trimestre au Directeur Général par les activités opérationnelles – a débouché sur la mise en œuvre des mesures correctives appropriées de mise en conformité. En 2009, ces actions correctives seront poursuivies, en particulier dans les sites nouvellement acquis par le Groupe.

#### SANTÉ

Imerys met en place des mesures destinées à l'amélioration continue de l'environnement de travail de ses employés. À l'origine destiné à vérifier la conformité avec les réglementations locales applicables, le programme global d'hygiène industrielle, est engagé depuis 2005.

Des évaluations sur l'exposition aux poussières sont régulièrement réalisées dans tout le Groupe. Elles se concentrent principalement sur l'exposition des employés aux poussières minérales, notamment

à la silice cristalline. Les normes et directives du Groupe ont pour but d'aider les sites à établir un programme de gestion de la poussière sur le lieu de travail (incluant une évaluation des risques, un suivi de l'exposition, des mesures de contrôle et une surveillance médicale) et sensibiliser les employés aux risques liés à l'exposition à la poussière.

Les filiales européennes d'Imerys participent à "l'Accord sur la protection de la santé des travailleurs par l'observation de bonnes pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent". Cet accord, signé le 25 avril 2006, réunit 17 associations européennes d'Employeurs et d'Employés, représentant 14 secteurs manipulant, utilisant ou produisant de la silice cristalline ou des produits en contenant. Le premier rapport sur l'application de cet accord a été publié en juin 2008.

#### REACH

Imerys a évalué les implications du Règlement Européen sur l'Enregistrement, l'Évaluation et l'Autorisation des Substances Chimiques (REACH) et n'anticipe aucun impact significatif de cette nouvelle réglementation sur ses activités. Les "minéraux présents dans la nature" sont exemptés du champ d'application du Règlement, ce qui réduit considérablement l'impact de ces nouvelles réglementations sur Imerys. Le Groupe a toutefois identifié un petit nombre de ses produits soumis à enregistrement et met en œuvre les mesures appropriées pour se conformer à REACH pour ce qui concerne lesdits produits. Par ailleurs, Imerys a constitué divers groupes de travail qui devront intégrer les changements dus à REACH dans sa chaîne d'approvisionnement, sans impact négatif significatif pour les activités du Groupe.

## 1.9.4 Conformité réglementaire et audits

Dans chaque pays où il exerce ses activités, Imerys est soumis à différentes réglementations en matière d'Environnement, Hygiène et Sécurité. Pour veiller à leur respect, des audits périodiques des sites sont prévus par la Charte Environnement, Hygiène et Sécurité, signée par le Directeur Général d'Imerys. Le Directeur EHS du Groupe est chargé de coordonner ce programme d'audit, conformément à des politiques et procédures spécifiques. Au-delà des réglementations, le Programme d'Audit EHS veille également au respect de l'ensemble

des 27 protocoles prévus par Imerys et qui couvrent des domaines divers comme les rejets atmosphériques, la qualité de l'eau, la gestion des déchets, et les nuisances sonores, la santé et la sécurité.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de poursuites dont le Groupe a fait l'objet au cours des dernières années ainsi que le montant des amendes (en euros) :

	Nombre de poursuites			Montant des amendes (en euros)		
	2008	2007 <sup>(1)</sup>	2006	2008	2007 <sup>(1)</sup>	2006
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>45 496</b>	<b>64 483</b>	<b>50 648</b>

(1) Hors décision du Gouvernement brésilien suite à un rejet accidentel de kaolin en juin 2007 chez Imerys Rio Capim Caulim.

Depuis 2006, le nombre de poursuite et le montant des pénalités sont restés à des niveaux relativement bas.

## 1.9.5 Relations avec les communautés

Le développement des relations avec les communautés proches des sites industriels et miniers du Groupe est un facteur essentiel pour la pérennité de leurs activités. Un dialogue ouvert avec les autorités ou les associations locales permet de minimiser l'impact parfois négatif du métier d'Imerys (bruit, poussière). Il conduit par ailleurs à une plus grande implication d'Imerys dans le développement économique local.

Les communautés au sein desquelles le Groupe est implanté sont d'une grande diversité. Le mode de gestion décentralisé du Groupe est dès lors particulièrement adapté pour traiter des relations avec les communautés. Cette souplesse permet en effet à chaque entité de s'adapter aux valeurs, aux contraintes locales et aux possibilités de la communauté où elle est implantée. Dans le

cadre d'un nouveau protocole de relations avec les communautés adopté depuis 2007, Imerys délègue officiellement sur chaque site la responsabilité des relations avec les communautés au salarié le plus élevé dans la hiérarchie, en charge de la gestion du site au quotidien. Sur tous les sites d'extraction minière et de production, cette fonction est assurée par le Directeur d'Usine, le Directeur de la Mine ou équivalent. Dans le cadre du protocole de relations avec les communautés, ce responsable doit dresser la liste des partenaires concernés et créer un plan d'amélioration continue des relations avec ses partenaires.

L'évaluation du niveau de déploiement du protocole au sein du Groupe est en cours et débouchera sur un plan d'action à moyen terme.

## 1.9.6 Ressources Humaines

La mission de la Direction des Ressources Humaines est de créer les conditions pour que le Groupe dispose des moyens humains nécessaires à sa croissance, externe et organique et que son organisation progresse de manière efficace et coordonnée.

Dans ce cadre, elle élabore et met en œuvre des principes et des processus en adéquation avec le mode de gestion décentralisé du Groupe, dans le respect des différentes réglementations nationales.

Les professionnels de la fonction Ressources Humaines sont responsables dans leur entité de l'intégralité de la fonction, sous la responsabilité hiérarchique du manager opérationnel de cette entité. La fonction est également coordonnée au niveau de chaque pays ou région dans lesquels le Groupe opère, pour certaines questions relatives à l'emploi ou aux relations sociales, ainsi que pour déployer les programmes Groupe.

### PRINCIPES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES & DOMAINES CLÉS D'INTERVENTION

Le Groupe a élaboré une politique de ressources humaines articulée autour des principes suivants :

- répondre aux attentes de ses salariés, notamment en matière de conditions de travail et de sécurité, de couverture sociale et de développement professionnel ;
- fournir à l'encadrement des règles de gestion conformes à l'esprit et à l'éthique du Groupe, en particulier en matière d'exemplarité de comportement, de dialogue et de respect d'autrui ;
- favoriser une intégration harmonieuse de ses activités dans leur environnement en s'impliquant activement auprès des communautés locales.

Le Groupe s'engage à respecter les réglementations en vigueur dans les pays où il est implanté, en particulier en matière d'hygiène et de sécurité, de non-discrimination, de respect de la vie privée, de travail des enfants, de rémunérations, de temps de travail.

Les processus soutenant ces principes s'appliquent ainsi à un certain nombre de domaines clés tels que :

- **le recrutement** : attirer les profils les plus appropriés, propres à soutenir la croissance interne comme le déploiement de nouvelles activités. Un programme "Jeunes Diplômés" avait ainsi été lancé en début d'année 2008 pour donner au Groupe les moyens à long terme de sa croissance ; en 2009, il concernera certains pays émergents clés tels que la Chine ou l'Ukraine.
- **la mobilité** : pourvoir les postes disponibles par les compétences existantes dans le Groupe. À cette fin, Imerys s'est doté d'outils communs à toutes les activités et fonctions, comme l'évaluation individuelle annuelle et les plans de succession des principaux responsables. Cet objectif de mobilité interne est une priorité des équipes Ressources Humaines et des Comités spécialisés se tiennent donc régulièrement à ce sujet.
- **la formation** : permettre à chacun de développer ses talents et favoriser les échanges des meilleures pratiques. Parallèlement aux actions initiées par les activités, le Groupe élabore des actions plus ciblées pour les dirigeants, ainsi que pour approfondir certaines expertises métiers (finance, géologie, marketing...).
- **les rémunérations et avantages sociaux** : disposer de dispositifs coordonnés, compétitifs, tenant compte des résultats de l'entité dans laquelle travaillent les salariés et de la performance individuelle. Si la compétitivité nationale est privilégiée, certains systèmes mis en place visent à fonder une approche commune de la performance, en particulier pour les dirigeants et cadres supérieurs (système de bonus à travers lequel le choix des critères financiers et de leurs poids relatifs sont identiques entre activités). Enfin, l'initiative de certains projets comme les modifications des régimes de protection sociale sont du ressort de la Direction des Ressources Humaines du Groupe. En 2008, Imerys a mis en place une Assistance "Voyages d'Affaires" commune à toutes les activités. Cette assurance couvre l'ensemble des salariés du Groupe lorsqu'ils sont en déplacement professionnel dans leur pays d'origine comme à l'étranger. Elle est effective 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans le cadre de la mission. Par ailleurs, près de 3 000 salariés bénéficient depuis le début de l'année 2008 de garanties médicales améliorées ou de nouveaux avantages sociaux telles que l'assurance décès et invalidité. C'est le cas notamment de la plupart des collaborateurs chinois ou sud américains. Le Groupe souhaite en effet donner à ses salariés un niveau de couverture compétitif dans leur pays et acceptable au regard de ses standards.
- **les relations sociales** : le Groupe entend développer des relations constructives avec son personnel et ses représentants dans le respect des règles locales.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) : créé en 2001, le CEE se réunit une fois par an en séance plénière. Quinze pays européens (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suède) y sont représentés par une délégation salariale de seize membres. Son bureau, composé de cinq membres, se réunit au moins deux fois par an. L'accord organisant le fonctionnement du CEE, renouvelé fin 2005 pour quatre ans par l'ensemble des représentants des salariés, comporte

de multiples avancées favorables au dialogue social, comme l'assistance des représentants du personnel par des experts.

La nécessité d'améliorer l'efficacité et la productivité des activités du Groupe peut conduire à des restructurations internes et à des suppressions de postes. Dans de telles situations, la politique du Groupe est que les activités donnent la priorité à la recherche de solutions de reclassement interne et mettent en place des formations de reconversion et des formules d'accompagnement pour la recherche d'un emploi ou la réalisation d'un projet personnel.

- **la communication interne** : elle s'efforce de mettre à disposition de chacun l'information qui pourra lui être utile pour comprendre l'environnement et les activités du Groupe. Un réseau de correspondants locaux assure la transmission de l'information et la diffusion de l'actualité Groupe :
  - des sessions d'accueil sont régulièrement organisées pour les managers ;
  - les annonces de nomination ou d'organisation sont, jusqu'à un certain niveau hiérarchique, assurées par la Communication Interne Groupe, grâce à l'intranet Imerys. Ce dernier, refondu en 2008, est plus clair et plus complet. Il permet d'accéder aux informations principales dès la page d'accueil. Il comporte une nouvelle rubrique dédiée à la formation ;
  - le journal d'entreprise "Imerys News" a pour principaux objectifs le développement du sentiment d'appartenance, le partage d'expériences et l'apport d'informations. Des numéros hors série sont édités lors d'événements majeurs, tel que le challenge Développement Durable. La maquette du magazine a évolué en 2008. De nouvelles rubriques telles que "Connaissance des produits" et "Relations avec les communautés" ont été créées ;
  - en 2008, le Groupe a publié de nouvelles brochures. La première est le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys, accessible au public sur le site internet du Groupe (*pour plus d'information sur le Code, voir section 4.2 du chapitre 4 du Rapport Annuel*). La seconde, intitulée "Gestion & Communication de crise" et conçue pour les responsables de sites et leurs équipes d'encadrement, présente les bons réflexes à adopter lorsqu'une entité notamment industrielle doit faire face à une situation délicate.
- **le Reporting sur les Ressources Humaines** : un reporting mensuel couvre l'ensemble du périmètre du Groupe depuis juin 2005 ; il comporte des indicateurs très détaillés (traduits en cinq langues) concernant les effectifs par pays, par type de contrat et par activité. Les indicateurs lancés en 2007 (formation professionnelle, handicap, structure d'âge et ancienneté) ont été fiabilisés.

Un organigramme du Groupe, publié régulièrement, mentionne les principales liaisons hiérarchiques et fonctionnelles au sein d'Imerys ; il comporte l'indication d'environ 700 fonctions avec les noms et localisations de leurs titulaires. Sa diffusion reste volontairement limitée à un strict usage interne.

En 2008, la Direction des Ressources Humaines a construit une base de données cadres conforme aux réglementations applicables en matière d'échange et de protection des données personnelles. À la fin de l'année 2008, environ 200 profils de dirigeants et cadres seniors y étaient intégrés. Ce nouvel outil de gestion de carrière permet d'accéder rapidement au parcours des salariés Groupe et aux composantes de leur rémunération ; il devrait rapidement comporter environ 1 000 profils.

## LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE RESSOURCES HUMAINES

## EFFECTIFS

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Total Groupe au 31/12	17 016	17 552	15 776
Effectif moyen annuel	17 913	16 534	n.a.

Au 31 décembre 2008, l'effectif du Groupe est de 17 016 salariés, dont 903 contrats à durée déterminée (CDD) soit 5 % des effectifs totaux ; la Chine est le pays où le recours aux CDD est le plus fréquent (11 % de ses effectifs salariés). L'effectif était de 17 552 au 31 décembre 2007 (dont 1 207 CDD).

Pour estimer l'effectif global du Groupe, il convient d'ajouter le recours à l'intérim et à la sous-traitance in situ (2 074 personnes au 31 décembre 2008) ainsi que les stagiaires (81 au 31 décembre 2008). Les pays faisant le plus appel à cette force de travail externe sont le Brésil (346), la France (323), l'Afrique du sud (295), l'Inde et le Vietnam.

Au total, l'effectif global d'Imerys (y compris stagiaires, intérim et sous-traitance in situ) s'établit à 19 171 personnes au 31 décembre 2008 contre 21 047 au 31 décembre 2007.

L'acquisition des activités d'Astron en Chine (Imerys Astron China), en février 2008, a porté l'effectif du Groupe à 18 200 salariés environ ; resté globalement stable jusqu'au milieu de l'année, l'effectif a ensuite diminué en raison notamment de la fin de la restructuration industrielle des activités du Groupe en Cornouailles (Royaume-Uni), de la réorganisation de la société ukrainienne Vatutinsky, acquise en 2007, et des restructurations intervenues dans les activités affectées par la crise économique mondiale, (le Groupe n'ayant, en particulier, pas renouvelé des CDD (200 postes) et remplacé le personnel partant à la retraite).

L'effectif moyen du Groupe pour l'année 2008 est de 17 913 salariés contre 16 534 en 2007 (dont respectivement 1 150 et 1 139 en CDD).

## Évolution des effectifs par branche

	31/12/2008	31/12/2007
Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	6 471	6 421
Minéraux de Performance & Filtration	3 157	3 408
Pigments pour Papier	2 517	2 783
Matériaux & Monolithiques	4 627	4 718
Holding	244	222
<b>Total</b>	<b>17 016</b>	<b>17 552</b>

Sur la base de l'organisation mise en place en 2008, la répartition des effectifs par branche d'activité est restée stable entre 2007 et 2008. La branche d'activité "Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie" est celle qui emploie le plus de salariés (38 % des effectifs du Groupe).

## Évolution des effectifs par zone géographique

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Europe occidentale	7 055	7 266	7 897
<i>dont France</i>	3 429	3 486	3 666
<i>dont Grande-Bretagne</i>	1 431	1 615	1 953
Europe Centrale	1 422	1 895	1 083
Amérique du Nord (Mexique compris)	2 726	3 174	3 042
<i>dont États-Unis</i>	2 345	2 794	2 661
Amérique du Sud	1 306	1 315	1 223
<i>dont Brésil</i>	855	867	895
Asie-Pacifique	3 623	3 069	1 834
<i>dont Chine</i>	2 227	1 672	1 088
<i>dont Inde</i>	626	652	-
Afrique	884	833	697
<b>Total</b>	<b>17 016</b>	<b>17 552</b>	<b>15 776</b>

La hausse significative des effectifs constatée en Chine est liée à l'acquisition de la société Astron en février 2008. La réduction d'effectif constatée en Europe Centrale provient de la réorganisation de la société ukrainienne Vatutinsky, acquise en 2007.



## Évolution des effectifs par famille d'emplois

	31/12/2008		31/12/2007	
Opérations – Production – Fabrication	12 131	71,3 %	12 906	73,5 %
Logistique – Supply Chain – Achats	723	4,3 %	645	3,7 %
Recherche & Développement - Géologie	514	3,0 %	516	2,9 %
Ventes & Marketing	1 294	7,6 %	1 223	7,0 %
Fonctions Support & Administration	2 354	13,8 %	2 262	12,9 %
<b>Total</b>	<b>17 016</b>	<b>100,0 %</b>	<b>17 552</b>	<b>100,0 %</b>

La répartition des effectifs du Groupe par famille d'emplois est d'une grande stabilité dans le temps, comme au sein des différentes branches.

## Taux de rotation du personnel (turnover)

Le turnover tel qu'indiqué s'analyse comme le nombre de départs volontaires sur l'année (hors licenciements), rapporté aux effectifs de l'année précédente (au 31/12/2007), pour les seuls contrats à durée indéterminée.

En 2008, il est de 9,0 % sur l'ensemble du périmètre du Groupe (7,2 % en 2007). La zone géographique ayant le turnover le plus important est l'Asie Pacifique (19,8 %). A contrario, ce taux est faible en Amérique du sud (4 %) et en Europe Occidentale (5,6 %). Par branche d'activité, le turnover est plus élevé dans les "Minéraux de Performance & Filtration" (14 %) que dans les autres branches où il ne dépasse pas 8,0 %.

Toutes causes de départ confondues, hors fin de CDD, 2 998 personnes ont quitté le Groupe en 2008 – dont 43 % de

licenciements pour motifs économiques, 35 % de démissions, et 10 % de départs à la retraite – contre 2 237 en 2007.

## Effort de recrutement

L'effort de recrutement en 2008 a concerné 2 431 personnes (2 210 en 2007), dont 1 179 recrutements en CDI et 1 252 recrutements en CDD. Les pays qui ont le plus recruté en CDI sont la Chine, la France, le Brésil et les États-Unis. L'Afrique du sud et la Chine ont, par ailleurs, beaucoup recruté en CDD (237 postes). Les branches ayant le plus contribué à cet effort de recrutement sont les Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie avec 948 postes (dont 523 en CDI), puis les Matériaux & Monolithiques avec 611 postes (dont 423 en CDD).

Dans le même temps 336 mouvements internes ont permis de pourvoir des postes libres dans le Groupe, dont 137 en Europe Occidentale.

## DIVERSITÉ

## Pourcentage de femmes par zone géographique

	31/12/2008		31/12/2007	
	Ensemble des salariés	Cadres et employés	Ensemble des salariés	Cadres et employés
Europe Occidentale	15,2 %	29,5 %	15,7 %	29,7 %
Europe Centrale	19,6 %	35,9 %	15,7 %	29,7 %
Amérique du Nord	14,3 %	33,6 %	13,5 %	32,3 %
Amérique du Sud	11,1 %	31,9 %	10,2 %	30,0 %
Asie-Pacifique	17,1 %	28,5 %	14,8 %	25,7 %
Afrique	8,1 %	14,8 %	7,1 %	12,0 %
<b>Total</b>	<b>15,1 %</b>	<b>30,2 %</b>	<b>14,3 %</b>	<b>29,2 %</b>

La proportion de femmes dans le total des effectifs du Groupe est en légère hausse par rapport à 2007 et 2006, notamment en Asie-Pacifique. La proportion de femmes cadres dirigeants (membres des Directions fonctionnelles et opérationnelles) est de 8 % chez Imerys en 2008 (9,5 % en 2007) ; cette proportion est marginale dans la catégorie "ouvriers".

## Nombre de handicapés

Selon la définition retenue par Imerys<sup>(1)</sup>, le Groupe emploie 242 salariés souffrant d'un handicap et qui se sont déclarés handicapés auprès de leur Direction des Ressources Humaines (246 en 2007).

## Âge et ancienneté

Si 59 % de l'effectif du Groupe se trouve dans la tranche d'âge "plus de 40 ans", de fortes disparités géographiques existent.

Les zones en développement ou de plus récente implantation pour le Groupe (Amérique du sud, Asie-Pacifique et Afrique) emploient essentiellement des salariés dont l'âge se situe entre 30 et 39 ans (36 % des salariés).

La répartition globale par ancienneté est équilibrée (28 % de l'effectif a une ancienneté de 4 à 10 ans et 26 % a une ancienneté de plus de 20 ans). Les différences entre zones géographiques sont importantes : en Amérique du Sud, les salariés ont généralement une ancienneté de moins de trois ans (pour 43 % des salariés) ; en Asie-Pacifique et en Afrique, 70 % des salariés ont moins de 10 ans d'ancienneté ; en Amérique du Nord et en Europe, plus d'un tiers des effectifs a une ancienneté supérieure à 20 ans.

(1) Application de la loi/réglementation du pays ou le cas échéant référence à la définition de l'Organisation Internationale du Travail.

## RELATIONS INDUSTRIELLES ET SOCIALES

En 2008, 5 019 heures travaillées ont été perdues pour faits de grève du personnel (12 065 en 2007 et 5 155 en 2006).

En 2008, 158 accords ont été signés avec les différents représentants du personnel ou syndicaux des sociétés du Groupe (146 en 2007 et 124 en 2006).

## FORMATION

Plus de 250 000 heures de formation effectives (correspondant à un programme et un contenu précis) ont été dispensées sur l'année 2008 (220 000 en 2007, soit une hausse de 14 %). Les formations pratiques de sensibilisation aux procédures et mesures d'hygiène et de sécurité représentent 50 % du total des heures de formation, l'expertise technique, 41 %, et les formations au management 9 %.

Pour la première année, Imerys reporte le nombre de salariés formés au moins une fois depuis le début de l'année : il s'élève à environ 9 800 salariés en 2008, soit 58 % de l'effectif moyen annuel du Groupe.

## ACTIONNARIAT SALARIÉ

Le Groupe n'a pas déployé de nouveau plan d'actionnariat salarié en 2008. Néanmoins, la Direction des Ressources Humaines a maintenu son effort de communication auprès de ses actionnaires salariés en leur adressant en milieu d'année une documentation traduite en 5 langues alors que les documents financiers habituels ne sont imprimés qu'en français et anglais. Le tableau ci-dessous présente le nombre de salariés actionnaires d'Imerys en fonction de leur lieu de résidence. Si Imerys a déployé par le passé des plans dans 21 pays (marqués d'une \* dans le tableau), ses salariés actionnaires se situent à fin 2008, par le jeu de mutations internes, dans 26 pays.

	2008		2007		2006	
	Nombre de salariés actionnaires	Pourcentage de salariés actionnaires rapportés aux effectifs 31/12/08	Nombre de salariés actionnaires	Pourcentage de salariés actionnaires rapportés aux effectifs 31/12/07	Nombre de salariés actionnaires	Pourcentage de salariés actionnaires rapportés aux effectifs 31/12/06
France*	1 211	35,32 %	1 375	39,44 %	1 592	43,40 %
États-Unis*	662	28,23 %	702	25,12 %	748	28,10 %
Royaume-Uni*	379	26,48 %	389	24,08 %	434	22,20 %
Brésil*	256	29,94 %	332	38,29 %	383	42,79 %
Allemagne*	157	22,02 %	158	23,47 %	168	25,57 %
Afrique du sud*	139	18,83 %	140	20,58 %	131	23,60 %
Autriche*	90	23,08 %	91	23,33 %	66	16,38 %
Espagne*	80	26,76 %	56	17,07 %	97	21,32 %
Suède*	63	17,31 %	64	20,57 %	70	24,30 %
Italie*	56	20,22 %	59	20,84 %	64	21,91 %
Suisse*	48	25,26 %	49	25,38 %	49	26,77 %
Mexique*	46	15,86 %	47	15,66 %	47	15,56 %
Belgique*	45	22,28 %	44	21,59 %	47	23,85 %
Malaisie*	33	22,60 %	37	24,66 %	38	27,53 %
Canada*	29	31,87 %	30	37,50 %	38	48,10 %
Thaïlande*	27	14,21 %	27	13,91 %	31	15,73 %
Pays-Bas*	24	36,92 %	25	42,37 %	24	40,00 %
Singapour*	15	36,59 %	15	55,55 %	15	57,69 %
Slovénie*	6	6,52 %	6	6,31 %	6	5,94 %
Australie	2	3,08 %	-	-	-	-
Hongrie*	2	0,72 %	2	0,67 %	2	0,67 %
Chine	1	0,04 %	-	-	-	-
Luxembourg	1	50,00 %	-	-	-	-
Portugal*	1	14,29 %	6	85,70 %	58	85,29 %
Turquie	1	1,06 %	-	-	-	-
Vietnam	1	1,20 %	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 375</b>	<b>19,83 %</b>	<b>3 653</b>	<b>20,81 %</b>	<b>4 108</b>	<b>26,04 %</b>

La diminution du nombre de salariés actionnaires dans les douze derniers mois est liée au taux de rotation du personnel.



# RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2008

# 2

<b>2.1</b>	<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>54</b>
2.1.1	L'exercice 2008	54
2.1.2	Commentaire détaillé des résultats du Groupe	55
2.1.3	Commentaires par branche d'activité	57
2.1.4	Perspectives 2009	60
2.1.5	Ressources Humaines	60
2.1.6	Développement Durable	60
2.1.7	Gouvernement d'Entreprise	61
2.1.8	Activité de la Société en 2008	61
<b>2.2</b>	<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>65</b>
2.2.1	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	65
2.2.2	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	67

## 2.1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 2.1.1 L'exercice 2008

Au cours de l'année 2008, Imerys a évolué dans un environnement marqué par une dégradation progressive des conjonctures économiques américaine et européenne. Cette dégradation s'est brusquement accélérée à l'automne, entraînant une contraction sans précédent des volumes de vente dans les derniers mois de l'année. Les marchés liés à la construction neuve (Matériaux de Construction, Céramiques, Minéraux de Performance) ont été particulièrement touchés, que ce soit aux États-Unis ou en Europe. Dans le secteur du papier, une baisse de la demande et de nouvelles restructurations de la base industrielle sont intervenues dans les pays développés, la tendance demeurant favorable en Asie. Les marchés liés à l'équipement industriel mondial (réfractaires, abrasifs, graphite...) ont bénéficié d'une croissance soutenue pendant les neuf premiers mois de l'année, mais ont été affectés, au 4<sup>ème</sup> trimestre, par les arrêts de production intervenus notamment dans l'industrie sidérurgique et l'automobile.

Pour ce qui concerne les coûts variables (énergie, matières premières, fret...), si les prix de certaines énergies ont connu une détente en fin d'année, les autres facteurs de coûts sont restés à un niveau élevé, après les plus hauts historiques atteints à mi-année. Ceux-ci ont donc connu une inflation sans précédent sur l'exercice 2008. Enfin, la parité du dollar par rapport à l'euro a été en moyenne sur l'année inférieure à celle de l'année précédente, malgré une hausse en fin d'exercice.

En 2008, dans ce contexte économique difficile, les plans d'actions du Groupe se sont concentrés autour des axes suivants :

- la finalisation des importants programmes d'amélioration de la performance industrielle engagés depuis 2007 dans les kaolins pour papier et dans les Minéraux pour Filtration ;
- l'intégration des sociétés acquises depuis 2007, dont la rationalisation est en cours ; elles permettent à Imerys de renforcer ses positions dans les zones en développement, en particulier en Asie-Pacifique.

Depuis l'été, la priorité a été donnée à :

- la génération de cash flow libre, par une gestion stricte des investissements et du besoin en fonds de roulement ;
- l'adaptation de l'outil de production au niveau de la demande, dans l'ensemble des activités du Groupe.

Le chiffre d'affaires du Groupe est en croissance (+ 1,4 % par rapport à 2007), bénéficiant de l'entrée en consolidation des acquisitions réalisées depuis 2007. Le résultat opérationnel courant enregistre en revanche une baisse de - 15,7 % reflétant principalement l'impact des baisses de volumes enregistrées en fin d'année sur la plupart de ses marchés. Le résultat courant net s'inscrit également en retrait de - 15,7 %.

(en millions d'euros)	2008	2007	% variation courante
<b>Résultats consolidés</b>			
Chiffre d'affaires	3 449,2	3 401,9	+ 1,4 %
Résultat opérationnel courant <sup>(1)</sup>	403,4	478,3	- 15,7 %
Résultat courant net, part du Groupe <sup>(2)</sup>	267,1	316,7	- 15,7 %
Résultat net, part du Groupe	161,3	284,2	- 43,2 %
<b>Financement</b>			
Cash flow opérationnel courant <sup>(3)</sup>	458,4	522,6	- 12,3 %
Investissements comptabilisés	238,1	367,0	- 35,1 %
Capitaux propres	1 546,3	1 663,6	- 7,0 %
Dette financière nette	1 566,1	1 343,0	+ 16,6 %
<b>Données par action (nombre moyen pondéré)</b>			
Résultat courant net, part du Groupe <sup>(2)</sup>	62 801 382	63 330 652	- 0,8 %
Dividende proposé	4,25 €	5,00 €	- 15,0 %
	1,00 €	1,90 €	- 47,4 %

(1) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

(2) Résultat net part du Groupe, avant autres produits et charges opérationnels nets.

(3) EBITDA moins impôts sur le résultat opérationnel courant.

## 2.1.2 Commentaire détaillé des résultats du Groupe

### CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE DE +1,4 %, SOIT +0,7 % À PÉRIMÈTRE ET CHANGES COMPARABLES

Le chiffre d'affaires est de 3 449,2 millions d'euros en 2008, en hausse de + 1,4 % par rapport à l'année 2007 (+ 4,2 % sur 9 mois ; - 7,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre).

Sur l'année 2008, l'évolution des ventes prend en compte :

- un effet net des variations de périmètre de + 131,3 millions d'euros, soit + 3,9 % <sup>(1)</sup> (+ 4,5 % sur 9 mois ; + 2,0 % au 4<sup>ème</sup> trimestre) ;
- un impact négatif des devises, malgré le raffermissement du dollar américain vis-à-vis de l'euro en fin de période (- 108,3 millions d'euros, soit - 3,2 %, dont - 4,8 % sur 9 mois ; + 1,4 % au 4<sup>ème</sup> trimestre).

À périmètre et changes comparables, le chiffre d'affaires progresse de + 0,7 % (+ 4,5 % sur 9 mois ; - 10,5 % au 4<sup>ème</sup> trimestre). Cette évolution reflète :

- l'amélioration du prix-mix pour un montant de 151,4 millions d'euros, reflétant l'inflation record des coûts variables dans toutes les branches d'activité (+ 4,5 % dont : + 3,7 % sur 9 mois ; + 6,6 % au 4<sup>ème</sup> trimestre) ;
- la contraction des volumes de vente pour - 127,2 millions d'euros, survenue intégralement au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre (- 3,7 % dont : + 0,7 % sur 9 mois ; - 17,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre).

En termes de répartition géographique des ventes, l'Europe de l'Ouest représente 53 % des ventes, dont 19 % pour la France. L'Amérique du Nord représente quant à elle 19 %, le Japon et l'Australie, 5 %. Les pays émergents représentent désormais 23 % des ventes du Groupe, soit une progression de + 16 % par rapport à 2007.

### BAISSE DE -15,7 % DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT, SOIT -13,5 % À PÉRIMÈTRE ET CHANGES COMPARABLES

Le résultat opérationnel courant, à 403,4 millions d'euros, est en baisse de - 15,7 % par rapport à 2007 (- 9,3 % sur 9 mois ; - 35,5 % au 4<sup>ème</sup> trimestre). Il tient compte :

- d'un impact négatif des devises de - 18,3 millions d'euros (- 21,8 millions d'euros sur 9 mois ; + 3,5 millions d'euros au 4<sup>ème</sup> trimestre), résultant essentiellement d'un effet de conversion ;
- d'un effet périmètre net de + 8,1 millions d'euros.

Retraité des effets de change et de périmètre, le résultat opérationnel courant est en baisse de - 64,6 millions d'euros (soit - 13,5 % dont : - 6,0 % sur 9 mois ; - 36,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre) :

- les efforts commerciaux menés tout au long de l'année 2008 ont permis une forte amélioration du couple prix/mix de + 160,0 millions d'euros, qui a été nécessaire pour compenser

globalement l'inflation record des coûts variables subie sur l'exercice (- 159,3 millions d'euros) ;

- les coûts fixes se sont comme prévu améliorés (+ 14,5 millions d'euros) grâce aux effets des plans de restructuration menés en 2007 et 2008 et aux actions de réduction des coûts menées dans l'ensemble des activités du Groupe ;
- la baisse du résultat opérationnel courant est donc entièrement expliquée par la contraction brutale des volumes de vente enregistrée en fin d'année (- 79,3 millions d'euros, dont - 57,4 millions d'euros au 4<sup>ème</sup> trimestre), qui a touché toutes les activités du Groupe et plus fortement les plus contributrices au résultat.

Au total, la marge opérationnelle du Groupe est de 11,7 % contre 14,1 % en 2007.

### RÉSULTAT COURANT NET : -15,7 %

Le résultat courant net, part du Groupe, s'élève à 267,1 millions d'euros en 2008 (316,7 millions d'euros en 2007), en retrait de - 15,7 % (- 4,8 % sur 9 mois ; - 45,4 % au 4<sup>ème</sup> trimestre).

Outre la diminution du résultat opérationnel courant, cette baisse intègre :

- un résultat financier de - 46,2 millions d'euros (- 55,7 millions d'euros en 2007). L'amélioration s'explique par la baisse des taux d'intérêt et les gains enregistrés lors des débouchements d'opérations de change et de taux ;
- une charge d'impôts courante de - 98,1 millions d'euros (- 110,1 millions d'euros en 2007), reflétant comme attendu un taux effectif d'impôts en légère hausse à 27,5 % (26,0 % en 2007). Cette hausse est notamment liée à la très forte dépréciation du réal brésilien par rapport au dollar américain.

À 4,25 euros contre 5,00 euros en 2007, le résultat courant net par action diminue de - 15,0 % par rapport à 2007, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation étant en légère baisse, à 62 801 382 contre 63 330 652 en 2007.

### RÉSULTAT NET EN BAISSE

Le résultat net, part du Groupe, s'établit à 161,3 millions d'euros en 2008, contre 284,2 millions d'euros en 2007. Il comprend un montant de - 105,8 millions d'euros d'autres produits et charges opérationnels nets d'impôt (- 32,5 millions d'euros en 2007).

- - 40,6 millions d'euros de charges cash (restructurations, litiges), liées essentiellement aux programmes de réduction des coûts mis en œuvre tout au long de l'année, et notamment, aux mesures prises, dès le 4<sup>ème</sup> trimestre, en réaction rapide à la très forte dégradation de la demande. Ces programmes ont concerné particulièrement les activités de kaolins et carbonates pour papier ainsi que les Minéraux de Performance aux États-Unis et l'adaptation de la production de chamottes réfractaires en Ukraine ;

(1) Dont acquisitions réalisées en 2008 : Astron China (Chine, février 2008), Svenska Silika Verken AB (Suède, avril 2008), Kings Mountain Minerals, Inc. (États-Unis, octobre 2008) et Suzorite Mining, Inc. (Canada, octobre 2008).



- - 65,2 millions d'euros de charges non cash relatives à des dépréciations d'actifs industriels consécutives aux restructurations menées en 2008 ainsi qu'à la perte de valeur constatée sur un goodwill dans les Minéraux de Performance aux États-Unis.

## IMPORTANTE GÉNÉRATION DE CASH FLOW ET STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE

Le cash flow opérationnel courant<sup>(1)</sup> reste à un niveau élevé, à 458,4 millions d'euros (522,6 millions d'euros en 2007). Il prend en compte :

- un EBITDA<sup>(2)</sup> de 569,0 millions d'euros (646,7 millions d'euros en 2007), soit une baisse de - 12,0 % ;
- un impôt notional sur le résultat opérationnel courant de - 110,6 millions d'euros (- 124,6 millions en 2007).

Après un niveau d'investissements industriels historiquement élevé en 2007 (367,0 millions d'euros comptabilisés représentant 186,1 % des amortissements), le programme 2008 a encore consacré un montant significatif au développement du Groupe (238,1 millions d'euros comptabilisés représentant 123,3 % des amortissements), avec :

- le maintien de l'outil de production au meilleur niveau (122,1 millions d'euros) ;
- la finalisation des importants programmes d'amélioration de la performance industrielle engagés en 2007 (kaolins pour papier et Minéraux pour Filtration). L'extension ciblée de certaines capacités (116,0 millions d'euros) a principalement concerné la production d'andalousite en Chine, la fabrication de Minéraux pour Réfractaires en Europe, Amérique du Nord et Afrique du Sud, le développement des unités de carbonates pour papier en Asie et la fourniture de briques de structure rectifiées dans l'ouest de la France.

Les efforts des équipes du Groupe, ont permis d'améliorer le ratio "besoin en fonds de roulement opérationnel/chiffre d'affaires" (24,1 % en 2008 contre 24,8 % en 2007). La variation du besoin en fonds de roulement opérationnel constitue donc une ressource de + 32,3 millions d'euros (contre un emploi de - 4,9 millions d'euros en 2007).

Au total, le cash flow libre opérationnel courant<sup>(3)</sup> est en hausse sensible à 253,4 millions d'euros (174,1 millions d'euros en 2007).

Après prise en compte d'un résultat financier net d'impôt de - 33,6 millions d'euros (- 41,2 millions d'euros en 2007) ainsi que des autres éléments du besoin en fonds de roulement et éléments non monétaires, pour un total de - 40,0 millions d'euros (- 15,5 millions d'euros en 2007), notamment liés à des paiements d'acomptes d'impôts qui se sont avérés finalement très supérieurs à l'impôt vraisemblablement dû en 2009, le cash flow libre courant<sup>(4)</sup> s'élève à 179,8 millions d'euros (117,4 millions d'euros en 2007).

Après la finalisation de l'acquisition des activités d'Astron en Chine (Imerys Astron China), spécialiste des produits à base de zircon, le Groupe a mené une politique spécialement sélective, en particulier depuis le début de la crise économique mondiale, au début de l'automne 2008. Au total, l'impact sur la trésorerie des opérations de croissance externe est de - 155,8 millions d'euros (- 33,8 millions d'euros hors Imerys Astron China) sur l'exercice (- 232,8 millions d'euros en 2007).

Enfin, Imerys a distribué 119,7 millions d'euros de dividendes en 2008 (116,0 millions d'euros en 2007).

La dette financière nette consolidée fin de période est en hausse à 1 566,1 millions d'euros contre 1 343,0 millions d'euros au 31 décembre 2007. Elle représente 101,3 % des fonds propres (80,7 % en 2007) et 2,8 fois l'EBITDA (2,1 fois en 2007).

La structure financière du Groupe est solide, avec 2 353,6 millions d'euros de ressources financières totales et une maturité moyenne de 5,5 ans au 31 décembre 2008. Aucun remboursement significatif ne doit intervenir avant fin décembre 2012. Au-delà, les échéances sont échelonnées. Financé par emprunts obligataires (en euro, dollar américain, yen japonais) et dettes bancaires multidevises (lignes bilatérales, crédit syndiqué), Imerys dispose d'une structure de dette en devises adaptée à la génération de cash flow de ses activités.

Prenant en compte les difficultés conjoncturelles, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2009 la distribution d'un dividende en baisse, à 1,00 euro par action, contre 1,90 euro au titre de l'exercice 2007, soit un montant total d'environ 62,8 millions d'euros, représentant 23,5 % du résultat courant net, part du Groupe. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 7 juillet 2009.

(1) EBITDA moins impôt notional sur le résultat opérationnel courant.

(2) Résultat opérationnel courant plus dotations aux amortissements et provisions.

(3) Cash flow opérationnel courant moins investissements industriels payés et variation du besoin en fonds de roulement opérationnel.

(4) Cash flow libre opérationnel courant moins résultat financier net d'impôts et variation des autres éléments du BFR et des éléments non monétaires (impôts différés et provisions financières).

## 2.1.3 Commentaires par branche d'activité

### MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS & FONDERIE

(33 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe)

(en millions d'euros)	2008	2007	% Variation courante	% Variation à PCC <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	1 159,9	1 051,2	+ 10,3 %	+ 4,8 %
Résultat opérationnel courant <sup>(1)</sup>	125,8	145,4	- 13,5 %	- 9,0 %
Investissements industriels comptabilisés	70,4	78,7	- 10,5 %	n.a.

(1) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

(2) À périmètre et changes comparables.

#### MARCHÉS

Les marchés servis par la branche ont évolué en 2008 de façon contrastée. Bien orientés au cours des neuf premiers mois de l'année, période pendant laquelle ils ont bénéficié du dynamisme de l'équipement industriel mondial (notamment l'acier, l'aluminium et le verre), les marchés des Minéraux pour Réfractaires, des Minéraux Fondus (réfractaires et abrasifs, notamment) et du Graphite (énergie mobile) ont tous fortement ralenti en fin d'année.

Les marchés des Céramiques sont quant à eux restés affectés, sur l'ensemble de l'exercice, par la crise du secteur de la construction en Amérique du Nord. En Europe, ils se sont dégradés dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, en raison de l'affaiblissement de la construction neuve.

#### FAITS MARQUANTS

Dans les Minéraux pour Réfractaires, pour accompagner la croissance de la demande sur certains marchés, notamment due à la substitution d'autres minéraux, un four de calcination de kaolins réfractaires a été construit dans l'usine d'Andersonville (Géorgie, États-Unis) et l'extension des capacités de production d'andalousite à Yilong (Chine), société acquise en 2007, est en cours. L'intégration de la société ukrainienne Vatutinsky Kombinat Vognetryviv (Vatutinsky) s'est traduite par une importante adaptation du dispositif de production.

Diverses optimisations visant à réduire les coûts ont été faites dans les Minéraux pour Abrasifs (Zschornowitz, Allemagne ; Domodossola, Italie) ; l'optimisation du dispositif industriel et commercial d'Imerys Astron China se poursuit, en retard toutefois sur le programme initial.

Dans les Minéraux pour Céramiques, la consolidation des unités de production de feldspath – l'une d'elles ayant été acquise en 2007 aux États-Unis – est largement engagée.

Les investissements industriels se sont élevés à 70,4 millions d'euros, soit 114,0 % des amortissements, contre 78,7 millions d'euros en 2007.

#### PERFORMANCES

Le chiffre d'affaires de l'année 2008 s'élève à 1 159,9 millions d'euros. Cette évolution reflète un effet périmètre net de + 96,4 millions d'euros, soit + 9,2 % et un impact de change de - 37,9 millions d'euros (- 3,6 %).

À périmètre et changes comparables, les ventes progressent de + 4,8 % sur la période (dont + 9,4 % sur 9 mois et - 8,2 % au 4<sup>ème</sup> trimestre).

Le résultat opérationnel courant est de 125,8 millions d'euros en 2008 (145,4 millions d'euros en 2007). Retraité des effets de change (- 6,2 millions d'euros) et de périmètre (- 0,3 million d'euros), le résultat opérationnel courant de la branche diminue de - 13,0 millions d'euros. L'amélioration significative du prix/mix compense la hausse des coûts variables (énergie et matières premières principalement) ; l'évolution du résultat opérationnel courant traduit la nette baisse des volumes de ventes enregistrée en fin d'année avec de nombreux arrêts de production chez certains clients.

La marge opérationnelle s'établit à 10,9 % (13,8 % en 2007), reflétant également l'intégration des sociétés nouvellement acquises, dont la rentabilité est encore inférieure à celle des autres activités de la branche.

### MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION

(15 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe)

(en millions d'euros)	2008	2007	% Variation courante	% Variation à PCC <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	526,5	564,5	- 6,7 %	- 2,6 %
Résultat opérationnel courant <sup>(1)</sup>	44,9	48,4	- 7,1 %	- 10,6 %
Investissements industriels comptabilisés	47,7	60,2	- 20,8 %	n.a.

(1) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

(2) À périmètre et changes comparables.

## MARCHÉS

Les marchés des Minéraux de Performance (peinture, plastiques, encres, produits pharmaceutiques...) ont connu au cours de l'année une nette dégradation, qui s'est accélérée au second semestre avec la détérioration des marchés de la construction dans les principaux pays européens. En Amérique du Nord, l'activité est restée mauvaise tout au long de l'année, avec une nouvelle baisse de la construction neuve par rapport à 2007. Les marchés des Minéraux de Filtration ont été globalement stables, avec un ralentissement de la demande en toute fin d'année.

## FAITS MARQUANTS

L'année 2008 a été marquée par l'optimisation de la base industrielle dans chacune des activités.

Dans les Minéraux de Performance, la réorganisation de la plateforme européenne de production de kaolins, s'est achevée au 2<sup>nd</sup> semestre 2008 avec la fermeture du site du Devon (Royaume-Uni). Aux États-Unis, l'adaptation des capacités s'est poursuivie, avec, notamment, le transfert de l'exploitation de kaolins calcinés de l'usine de Dry Branch à celle de Sandersville et l'adaptation de l'usine de Sylacauga (carbonate de calcium naturel).

Dans les Minéraux pour Filtration (World Minerals), le plan industriel d'optimisation de l'activité en Amérique du Nord a été achevé, avec la modernisation du site de Lompoc (Californie, États-Unis).

En Argentine, l'acquisition de Perfiltra S.A., en 2007, a permis au Groupe de compléter sa base de production de perlite dans cette zone géographique. L'optimisation du dispositif de production a permis d'en accroître les performances.

Enfin, en octobre 2008, l'acquisition des sociétés Kings Mountain Minerals, Inc. et Suzorite Mining, Inc., spécialisées dans l'extraction

et la transformation du mica, a permis le renforcement de la gamme de minéraux. Avec des réserves de très haute qualité et deux unités de production (Caroline du Nord, États-Unis et Québec, Canada), ces activités réalisent un chiffre d'affaires annuel d'environ 20 millions de dollars. Elles viennent compléter l'offre produits des Minéraux de Performance (applications plastiques et peinture, notamment).

Les investissements industriels se sont élevés à 47,7 millions d'euros, soit 155,7 % des amortissements, contre 60,2 millions en 2007.

## PERFORMANCES

Le chiffre d'affaires, à 526,5 millions d'euros en 2008, est en diminution de - 6,7 % par rapport à 2007. Cette baisse prend en compte un impact de changes négatif de - 29,8 millions d'euros (- 5,3 %) et un effet de périmètre de + 6,7 millions d'euros (+ 1,2 %) <sup>(1)</sup>. À périmètre et changes comparables, la baisse des ventes est de - 2,6 % (dont + 0,4 % sur 9 mois et - 12,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre), l'amélioration du prix/mix n'ayant pas totalement compensé l'impact de la baisse des volumes principalement enregistrée dans les Minéraux de Performance.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 44,9 millions d'euros (48,4 millions d'euros en 2007). En excluant les effets de périmètre (+ 0,9 million d'euros) et de changes (+ 0,8 million d'euros), la performance opérationnelle de la branche diminue de - 5,1 millions d'euros. La progression du prix/mix compense la hausse des coûts variables. Les réorganisations menées depuis 2007 se sont traduites par une sensible diminution de la base de coûts fixes et généraux principalement dans les Minéraux de Performance mais également dans les Minéraux pour Filtration, où le plan d'optimisation du site de Lompoc a été finalisé au 2<sup>nd</sup> semestre. Cette réduction a limité l'impact du recul des volumes.

La marge opérationnelle est stable à 8,5 % (8,6 % en 2007).

## PIGMENTS POUR PAPIER

(22 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe)

(en millions d'euros)	2008	2007	% Variation courante	% Variation à PCC <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	764,4	798,9	- 4,3 %	- 0,5 %
Résultat opérationnel courant <sup>(1)</sup>	55,2	83,9	- 34,2 %	- 25,5 %
Investissements industriels comptabilisés	63,5	174,7	- 63,7 %	n.a.

(1) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

(2) À périmètre et changes comparables.

## MARCHÉS

Dans les Pigments pour Papier, la production mondiale de papiers d'impression et d'écriture est en légère baisse sur l'exercice (- 1,8 %) avec une nette réduction des niveaux de production au 4<sup>ème</sup> trimestre. La production reste en hausse en Asie-Pacifique (+ 2,6 %). Elle s'est en revanche contractée en Europe et en Amérique du Nord, où les principaux papetiers continuent de se restructurer.

## FAITS MARQUANTS

Les efforts de réduction de la base de coûts des kaolins pour papier se sont poursuivis tout au long de l'année. Après le transfert de la production de kaolin de couchage pour papier du Royaume-Uni

au Brésil, effectif en début d'année, l'optimisation de cette nouvelle plateforme industrielle et logistique est achevée. Parallèlement, pour s'adapter à la baisse de la demande, les capacités de production de kaolin de l'unité américaine de Sandersville (Géorgie, États-Unis) ont été réduites au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre. Il a également été décidé, au Royaume-Uni, de restructurer les fonctions support et de procéder à la fermeture de l'usine de GCC de Salisbury, qui devrait être effective dans les premiers mois de 2009.

Dans le même temps, la branche a poursuivi sa marche dans les carbonates de calcium, qui représentent désormais plus de la moitié de ses volumes de ventes. En Asie-Pacifique, où les marchés demeurent porteurs, les investissements réalisés en 2007 à Niigata (Japon) et à Kerinci (Indonésie), fonctionnent à pleine capacité.

(1) Xinlong (Chine, mai 2007), Perfiltra (Argentine, mai 2007), Kings Mountain Minerals, Inc. (États-Unis, octobre 2008) et Suzorite Mining, Inc. (Canada, octobre 2008).

Les investissements industriels se sont élevés à 63,5 millions d'euros, soit 106,0 % des amortissements, contre 174,7 millions en 2007.

## PERFORMANCES

Le chiffre d'affaires, à 764,4 millions d'euros en 2008, est en diminution de - 4,3 % par rapport à 2007. Cette évolution intègre un impact de change négatif de - 27,0 millions d'euros (- 3,4 %). À périmètre et changes comparables, les ventes sont stables sur l'année (- 0,5 %, dont + 2,6 % sur 9 mois et - 10,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre), l'évolution positive du prix/mix produits compensant l'impact de la baisse des volumes enregistrée en Europe et aux États-Unis.

## MATÉRIAUX & MONOLITHIQUES

(30 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe)

(en millions d'euros)	2008	2007	% Variation courante	% Variation à PCC <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	1 041,4	1 025,7	+ 1,5 %	- 0,1 %
Résultat opérationnel courant <sup>(1)</sup>	225,4	235,4	- 4,2 %	- 6,3 %
Investissements industriels comptabilisés	52,0	53,2	- 2,3 %	n.a.

(1) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

(2) À périmètre et changes comparables.

## MARCHÉS

Dans les Matériaux de Construction, le recul de l'activité a été nettement marqué au 2<sup>nd</sup> semestre, après plusieurs années de croissance régulière. Sur l'année, le nombre de mises en chantier est en baisse d'environ - 15 %. Grâce à la stabilité de la rénovation des toitures et aux gains de parts de marché dans la brique de mur, les produits en terre cuite ont enregistré une baisse des volumes inférieure à celle du marché (- 6,8 % pour les produits de couverture ; - 2 % pour les briques).

Le marché des Réfractaires Monolithiques a quant à lui bénéficié d'un niveau d'activité très soutenu jusqu'aux dernières semaines de l'année, marquées par une réduction de la demande liée aux arrêts de production de certains clients, notamment dans le secteur de la sidérurgie.

## FAITS MARQUANTS

Dans ce contexte, les efforts d'amélioration de la productivité se poursuivent dans les Matériaux de Construction. Les nouveaux équipements installés sur les lignes de production de l'usine de tuiles terre cuite de Saint-Germer-de-Fly (Oise) fonctionnent à pleine capacité. Par ailleurs, des investissements d'amélioration de l'efficacité industrielle ont été réalisés sur le site de Sainte-Foy l'Argentière (Rhône) et de Phalempin (Nord). Enfin, une ligne de production a été arrêtée à Quincieux (Rhône).

Dans la brique en France, l'optimisation des capacités de production de briques rectifiées de l'usine de Gironde-sur-Dropt (Gironde) a été réalisée en 2008 et celle de l'usine de La Boissière du Doré (Loire-Atlantique) est en cours. Enfin, compte tenu du ralentissement du marché de la construction en France, l'usine de Bessens (Tarn et Garonne) est en cours de fermeture et sa production sera répartie sur d'autres sites.

En novembre 2008, Imerys Terre Cuite a signé un accord de partenariat avec EDF ENR (EDF Énergies Nouvelles Réparties)

Le résultat opérationnel courant est de 55,2 millions d'euros (83,9 millions d'euros en 2007). Ce résultat intègre un effet défavorable de change (- 7,1 millions d'euros). À périmètre et changes comparables, la performance opérationnelle de la branche se détériore de - 21,4 millions d'euros. Au-delà de l'impact négatif des devises, la branche a été affectée par la très forte inflation de ses coûts variables sur la majeure partie de l'année, que n'ont pas totalement compensée les augmentations de prix réalisées ; la restructuration de la base de production de kaolins de couchage du Groupe a, pour sa part, apporté les résultats attendus.

La marge opérationnelle est de 7,2 % contre 10,5 % en 2007.

pour la création d'une société commune dont la vocation est le développement et la fabrication de tuiles photovoltaïques intégrées, performantes et innovantes. Cette joint venture vise à généraliser la production d'énergie sur les toitures traditionnelles, notamment lors des opérations de rénovation de toitures.

Dans l'activité Réfractaires Monolithiques, l'année a été marquée par la bonne intégration de ACE, leader indien de ce secteur. La croissance externe s'est poursuivie avec l'acquisition, le 30 avril 2008, de Svenska Silika Verken AB, producteur suédois de produits réfractaires monolithiques (chiffre d'affaires de 13,0 millions d'euros en 2007).

Les investissements industriels s'établissent à 52,0 millions d'euros, soit 135,5 % des amortissements, contre 53,2 millions d'euros en 2007.

## PERFORMANCES

À 1 041,4 millions d'euros, le chiffre d'affaires de la branche est en hausse de + 1,5 % avec un effet de périmètre de + 31,6 millions d'euros (+ 3,1 %) et un impact des devises de - 14,9 millions d'euros (- 1,4 %). À périmètre et changes comparables, les ventes sont stables sur l'année (- 0,1 %, dont + 3,9 % sur 9 mois et - 11,7 % au 4<sup>ème</sup> trimestre).

Le résultat opérationnel courant est de 225,4 millions d'euros, contre 235,4 millions d'euros en 2007. Retraitée des effets de périmètre (+ 6,2 millions d'euros) et de change (- 1,4 million d'euros), la performance opérationnelle de la branche diminue de - 14,8 millions d'euros. Sur la période, cette évolution est entièrement expliquée par la baisse des volumes, la hausse du prix/mix produits ayant compensé l'inflation des coûts variables.

La marge opérationnelle se maintient à un niveau élevé, à 21,6 %, (22,9 % en 2007).

## 2.1.4 Perspectives 2009

2008 restera une année de profondes ruptures : les trois premiers trimestres ont été marqués par une inflation record des coûts externes ; puis, depuis la fin octobre, une chute brutale des volumes de ventes a affecté, partout dans le monde, la très grande majorité des secteurs industriels ; enfin, 2008 a connu une forte volatilité monétaire.

Malgré ces bouleversements, Imerys démontre que son "business model" est profitable, ses activités génératrices de cash flow, et que le Groupe est capable de s'adapter avec rapidité à des conditions changeantes.

Dans ce contexte de crise, les priorités du Groupe sont :

- la génération de cash flow libre grâce à la réduction du besoin en fonds de roulement et des investissements ;
- la diminution de la base de coûts fixes et généraux, afin d'ajuster les structures du Groupe à une demande en baisse.

La progression du cash flow libre opérationnel courant, à 253 millions d'euros en 2008 (contre 174 millions d'euros en 2007), reflète les premiers effets des mesures prises, dont la mise en œuvre se poursuit en 2009.

La mobilisation de l'ensemble des équipes autour de ces objectifs permettra à Imerys de conserver ses marges de manœuvre et de consolider sa position de leader mondial des minéraux industriels.

## 2.1.5 Ressources Humaines

L'effectif du Groupe est de 17 016 salariés à fin décembre 2008 (17 552 au 31 décembre 2007), avec l'évolution suivante au cours de l'exercice : représentant environ 18 200 salariés au mois de février, après l'acquisition des activités d'Astron en Chine (Imerys Astron China), l'effectif est resté globalement stable jusqu'au milieu de l'année, il a ensuite diminué en raison notamment de la fin de la restructuration industrielle en Cornouailles (Royaume-Uni), de la réorganisation de la société ukrainienne Vatutinsky, acquise en 2007, et des restructurations intervenues dans les activités affectées par la crise économique mondiale.

Cette évolution a fortement influencé l'activité des équipes Ressources Humaines au cours de l'exercice 2008. Elle s'est en effet

accompagnée, notamment pour l'intégration des sociétés acquises récemment, d'un volant important de recrutements et d'un nombre significatif de promotions internes. Concrètement, plus de 25 cadres (soit 2/3 des postes d'encadrement supérieur à pourvoir) ont été promus à des responsabilités significatives au cours du premier semestre. Le contexte international difficile auquel font face la plupart des activités du Groupe depuis la fin de l'automne rend encore plus critique le besoin d'efficacité en matière de mobilité interne.

Dans le cadre des restructurations en cours, Imerys s'attache, conformément à sa politique, à mobiliser toutes les solutions de reclassement interne et externe avec l'appui de formations et d'accompagnements personnalisés.

## 2.1.6 Développement Durable

La dimension internationale du Groupe lui confère des responsabilités particulières vis-à-vis de ses salariés, de ses actionnaires, des communautés au sein desquelles il est implanté et de l'environnement.

La stratégie de Développement Durable est définie par un Comité de Pilotage dont font partie trois membres du Comité Exécutif. Le Conseil d'Administration accorde une attention croissante aux risques et aux enjeux de Développement Durable. Les plans et résultats en la matière ont été examinés en janvier 2009 par le Comité des Comptes et les conclusions de cette revue seront présentées au Conseil d'Administration lors d'une prochaine séance. Ils concernent tous les aspects du Développement Durable : la sécurité, l'environnement, les relations avec les communautés, le respect des droits de l'homme, les Ressources Humaines, le Gouvernement d'Entreprise et les produits du futur.

La sécurité figure en tête des priorités d'Imerys et la mobilisation des équipes du Groupe a permis de réduire de plus de 60 % le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail depuis 2005. Pour progresser encore, Imerys renforce ses efforts de prévention dans les six domaines qui donnent lieu aux accidents les plus graves et analyse systématiquement les accidents afin d'en tirer les leçons pour le Groupe.

En ce qui concerne l'environnement, au-delà du simple respect des réglementations locales, Imerys a développé huit standards environnementaux communs à l'ensemble de ses activités. Afin d'accélérer ses progrès, le Groupe déploie depuis 2008 un Plan d'Action Environnement sur le modèle du Plan Sécurité.

Enfin, le Groupe favorise l'intégration de ses activités dans leur environnement en s'impliquant activement auprès des communautés d'accueil. Un protocole de relations avec les communautés formalise depuis fin 2007 ses principes d'engagement.

## 2.1.7 Gouvernement d'Entreprise

En matière de Gouvernance, l'exercice 2008 a connu une modification de la composition du Conseil d'Administration avec la cooptation en juillet 2008 de M. Amaury de Sèze en remplacement de M. Paul Desmarais, Jr., et la démission de M. Grégoire Olivier en novembre dernier. Sur proposition du Directeur Général, le Conseil a également désigné, le 13 février 2008, Jérôme Pecresse en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Le Conseil a procédé à l'autoévaluation annuelle de son fonctionnement et de ses travaux qu'il a jugé satisfaisants. À cette occasion, il a également décidé de compléter les missions du Comité des Comptes en lui confiant l'examen de la politique de Développement Durable du Groupe et le suivi de ses résultats, qui ont fait l'objet, en juillet 2008 de la publication par Imerys de son 3<sup>ème</sup> rapport spécifique dans ce domaine.

Le Conseil a enfin, lors de sa dernière réunion de l'année, examiné avec attention les recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Il a considéré qu'elles s'inscrivaient parfaitement dans la démarche de Gouvernement d'Entreprise mise en œuvre par la Société depuis déjà de nombreuses années et a constaté, avec satisfaction, que la plupart d'entre elles étaient déjà suivies. En conséquence, le Conseil a confirmé que le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, tel que complété par ces nouvelles recommandations, est celui auquel se référera dorénavant Imerys en expliquant, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines dispositions auraient été écartées.

## 2.1.8 Activité de la Société en 2008

La Société réalise, en 2008, un bénéfice net de 87,1 millions d'euros, en augmentation de + 36,8 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à - 35,9 millions d'euros, en baisse de - 6,8 millions d'euros. Cette évolution est le résultat de l'augmentation des charges d'exploitation de + 3,4 millions d'euros s'élevant à 61,8 millions d'euros. Parallèlement, les produits d'exploitation baissent de - 3,4 millions d'euros, pour passer à 26,0 millions d'euros.

Le résultat financier s'établit à 68,8 millions d'euros en 2008 contre un résultat financier de 54,3 millions d'euros en 2007. En effet, la Société a perçu 171,2 millions d'euros de dividendes en 2008 ; ces derniers s'élevaient à 109,8 millions d'euros en 2007. Par ailleurs, la Société a enregistré en 2008, une perte nette de change de - 38,1 millions d'euros contre - 15,5 millions d'euros comptabilisés en 2007. Enfin, les charges financières nettes augmentent de + 24,6 millions d'euros. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation des dettes financières ainsi que par une perte nette sur instruments de couvertures de matières premières qui a augmenté de + 12,3 millions d'euros par rapport à l'exercice 2007.

Il est ici rappelé, qu'en application de la procédure de gestion des risques en vigueur au sein du Groupe, la Société met en œuvre des instruments financiers à terme ou optionnels pour se couvrir contre les risques inhérents aux variations de taux de change, d'intérêt et de prix de l'énergie.

Le résultat courant s'établit à 32,9 millions d'euros en 2008 contre 25,2 millions d'euros en 2007.

Le résultat exceptionnel s'élevait à - 2,4 millions d'euros en 2007 résultant essentiellement de la moins value sur la cession du prêt d'Imerys Argentina à Mircal Argentina. Pour l'exercice 2008, il s'établit à - 2,1 millions d'euros. Il est principalement composé de charges exceptionnelles de restructuration.

Au titre de l'exercice 2008, Imerys SA a comptabilisé un produit d'impôt de + 56,2 millions d'euros, résultant de l'intégration fiscale de sociétés françaises dont Imerys SA est la tête de groupe.

L'évolution des postes du bilan traduit d'une part, la souscription à l'augmentation de capital de la société Mircal China pour 6,9 millions d'euros et de la société Mircal pour 487,4 millions d'euros et d'autre part, la libération pour 1,3 million d'euros du capital de la société Imerys (Shanghai) Investment Management Company Limited, ainsi que la constitution de quatre nouvelles sociétés françaises, sans activité à ce jour, dont le capital social, entièrement libéré, s'élève à 37 000 euros chacune (Parnasse 26, Parnasse 27, Parnasse 28 et Parnasse 29).

Cette structure reflète également une diminution des créances rattachées aux participations de 320,9 millions d'euros par le remboursement de prêts consentis sur l'exercice 2007.

Parallèlement, les ressources financières ont augmenté de + 238,4 millions d'euros. Elles se traduisent essentiellement par l'utilisation de tirages bilatéraux.

Au 31 décembre 2008, la dette financière de la Société était composée des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Dettes financières	2 330 239	1 299 611	150 596	880 032
Autres dettes	26 222	26 222	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Écarts de conversion passif	55 438	55 438	-	-
<b>Total</b>	<b>2 411 899</b>	<b>1 381 271</b>	<b>150 596</b>	<b>880 032</b>



## INVENTAIRE DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Pour les renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2008, voir note 34 aux Comptes sociaux.

En application de l'article L. 232-7 du Code de Commerce, l'inventaire des valeurs mobilières de placement est présenté ci-dessous :

Nature	Quantité	Prix de revient unitaire moyen (€)	Cours d'inventaire décembre 2008 (€)
SICAV Calyon	79	223 872,12	223 872,12
SICAV Natexis	333	55 323,49	55 323,49

## INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET LES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES RÉALISÉES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31 décembre 2008, la répartition du capital de la Société s'établissait comme suit :

au 31 décembre 2008	Nombre d'actions	% d'intérêt	% des droits de vote <sup>(1)</sup>
Pargesa Netherlands BV	17 196 462	27,39 %	35,35 %
Belgian Securities BV <sup>(2)</sup>	19 177 186	30,54 %	37,04 %
M&G Investment Management Ltd <sup>(3)</sup>	3 533 526	5,63 %	3,64 %
Vanguard Precious Metals and Mining Funds <sup>(4)</sup>	3 380 000	5,38 %	3,49 %
Salariés du Groupe	216 441	0,35 %	0,32 %
Auto-détention	0	0,00 %	0,00 %
Public	19 282 975	30,71 %	20,16 %
<b>Total</b>	<b>62 786 590</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Total droits de vote : 96 987 573.

(2) Filiale à 100 % du groupe Bruxelles Lambert.

(3) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Royaume-Uni).

(4) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group, Inc. (États-Unis).

Au cours de l'exercice 2008, la Société a acquis directement sur le marché 370 000 actions propres au prix moyen unitaire de 47,36 euros. En date du 18 décembre 2008, le Conseil d'Administration a approuvé la réduction de capital par annulation de ces titres.

En conséquence, au 31 décembre 2008, la Société ne détient aucune action propre.

Le montant des dividendes versés au cours des trois derniers exercices a été égal à :

	2008	2007	2006
	Au titre de l'exercice 2007	Au titre de l'exercice 2006	Au titre de l'exercice 2005
Dividende brut par action	1,90 €	1,80 €	1,65 €
Dividende net par action	1,90 €	1,80 €	1,65 €
<b>Distribution Nette Totale</b>	<b>119,0 M€</b>	<b>114,2 M€</b>	<b>104,8 M€</b>

## CAPITAL, AUTRES TITRES, RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications (en euros)	2008	2007	2006	2005	2004
<b>I - Capital et autres titres à la fin de l'exercice</b>					
Capital social	125 573 180	126 253 712	126 669 240	127 943 730	126 900 040
Nombre d'actions ordinaires à la fin de l'exercice	62 786 590	63 126 856	63 334 620	63 971 865	63 450 020
Nominal par action	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions ordinaires potentielles :					
- par exercice d'options	3 448 082	3 103 391	2 989 870	2 987 703	2 973 228
<b>II - Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	23 164 643	23 535 868	25 059 348	25 664 553	21 372 751
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	43 655 864	37 035 044	92 329 448	67 707 841	266 349 245
Impôts sur les bénéfices	56 232 494	27 399 525	22 162 068	24 236 094	18 488 138
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	87 063 223	50 239 678	113 398 743	99 995 690	282 616 145
Résultat distribué (hors précompte)	118 974 880	114 185 084	104 823 279	94 961 064	79 289 415
<b>III - Résultat par action <sup>(1)</sup></b>					
Résultat après impôts, participation des salariés et avant dotations aux amortissements et provisions	1,59	1,02	1,81	1,44	4,49
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,39	0,80	1,79	1,56	4,45
Dividende net attribué à chaque action	1,00 <sup>(2)</sup>	1,90	1,80	1,65	1,50
<b>IV - Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	130,33	105,33	98,83	87,50	83,50
Montant de la masse salariale de l'exercice	11 619 474	10 525 905	8 564 526	7 616 359	6 833 112
Montant des sommes versées au titre des charges sociales de l'exercice	5 782 541	5 926 112	5 030 033	5 212 818	4 107 491
- dont intéressement	900 000	1 128 996	1 010 532	882 542	694 646

(1) Sur la base du nombre d'actions à chaque fin d'exercice.

(2) Proposition soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 29 avril 2009.

## AUTRES INFORMATIONS

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice 2008.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2008 ET PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ 2009

En 2009, la Société poursuivra son activité de prestations de services à l'égard de ses filiales et continuera de gérer les risques financiers pour l'ensemble du Groupe.

Sont incorporées au présent Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, les informations détaillées dans les chapitres suivants du présent Rapport Annuel, notamment :

- Développement Durable, données environnementales, sociales et risques (chapitre 1 – Activité du Groupe).
- Activités en matière de Recherche & Développement (chapitre 1 – Activité du Groupe).
- Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration ; liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux ; montant des rémunérations et avantages des mandataires sociaux, options de souscription d'actions et actions gratuites ; opérations réalisées sur les titres de la Société par les mandataires sociaux (chapitre 3 – Gouvernement d'Entreprise).
- Facteurs de risques (chapitre 4 – Facteurs de risques et contrôle interne).
- Liste des principales filiales et participations (chapitre 5 – États financiers).
- Changement de méthode comptable (chapitre 5 – États financiers).
- Utilisation des instruments financiers (chapitre 5 – États financiers).
- Événements postérieurs à la clôture (chapitre 5 – États financiers).
- Renseignements sur le capital social (y compris la participation des salariés au capital de la Société ; tableau résumé des autorisations financières existantes et programmes de rachats d'actions) et éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (chapitre 6 – Renseignements de caractère général).
- Montant des dividendes versés au titre des trois derniers exercices (chapitre 7 – Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009).

## 2.2 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG Audit  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris - La Défense Cedex

S.A.S. à capital variable  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A. au capital de 1 723 040 €  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

### 2.2.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

#### Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Imerys, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers consolidés relative aux changements de méthode de l'exercice.

#### II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 5.1 aux états financiers consolidés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Votre société procède annuellement à un test de perte de valeur des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3.13, 5.1 et 20 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Comme précisé dans les notes 3.19, 5.1 et 25.1 aux états financiers consolidés, Imerys comptabilise des provisions pour avantages du personnel au titre des régimes à prestations définies. Ces engagements, dont certains sont adossés à des actifs financiers, ont fait l'objet d'une évaluation par un actuaire indépendant. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues et à vérifier que ces notes donnent une information appropriée.

Les instruments dérivés sont analysés en vue de leur qualification d'instruments de couverture et comptabilisés selon les méthodes décrites dans la note 3.21 et valorisés par des tiers intervenant sur les marchés financiers comme précisé dans la note 26.4. Nos travaux ont consisté, sur la base de la documentation disponible, à apprécier la pertinence de la qualification en opérations de couverture et le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour la détermination de la juste valeur des instruments dérivés à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris - La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Nicholas L.E. ROLT

## 2.2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

### Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Imerys, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note des principes et méthodes comptables de l'annexe sur les immobilisations financières, l'évaluation des titres de participation est effectuée en tenant compte non seulement de la quote-part de situation nette qu'elles représentent, mais également des perspectives de rentabilité future. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion, relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. Comme mentionné dans le rapport de gestion, ces informations ont été établies conformément à la recommandation AMF du 22 décembre 2008. Elles n'incluent donc pas les rémunérations et avantages versés par les sociétés contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des autres mandats, fonctions ou missions que ceux exercés personnellement, au sein, ou pour le compte de votre société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris - La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Nicholas L.E. ROLT





# GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

# 3

<b>3.1</b>	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>70</b>
3.1.1	Pouvoirs	70
3.1.2	Composition	71
3.1.3	Informations et renseignements sur les Administrateurs	72
3.1.4	Fonctionnement	81
3.1.5	La mise en œuvre des meilleures pratiques de	
<b>3.2</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>88</b>
3.2.1	Pouvoirs	88
3.2.2	Composition	88
3.2.3	Autres informations et mandats des membres de la Direction Générale	89
3.2.4	Comité Exécutif	89
<b>3.3</b>	<b>RÉMUNÉRATIONS</b>	<b>90</b>
3.3.1	Conseil d'Administration	90
3.3.2	Direction Générale	91
<b>3.4</b>	<b>OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS IMERYS</b>	<b>93</b>
3.4.1	Plans d'options en vigueur	93
3.4.2	Options attribuées par la Société à ses dirigeants mandataires sociaux	95
3.4.3	Détail des plans d'options en vigueur	96
<b>3.5</b>	<b>ACTIONS GRATUITES</b>	<b>97</b>
3.5.1	Plans d'actions gratuites en vigueur	97
3.5.2	Actions gratuites attribuées par la Société à ses dirigeants mandataires sociaux	98
<b>3.6</b>	<b>TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>98</b>

Depuis le 3 mai 2005, la Société est organisée en Société Anonyme à Conseil d'Administration et a opté, à compter de cette même date, pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, exercées respectivement par MM. Aimery Langlois-Meurinne et Gérard Buffière. Cette structure permet de préserver la séparation des organes de contrôle et de gestion et de poursuivre l'application des meilleurs principes de Gouvernement d'Entreprise, tout en simplifiant la structure et le fonctionnement interne des organes de gestion de la Société.

La Société se conforme aux réglementations françaises en matière de Gouvernement d'Entreprise auxquelles elle est soumise.

Le Conseil d'Administration a confirmé lors de sa réunion du 18 décembre 2008 que le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, tel que complété par les nouvelles recommandations du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, est celui auquel se référera dorénavant Imerys pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006 (ce code est disponible sur le site Internet [www.imerys.com](http://www.imerys.com), rubrique "Développement Durable/Gouvernement d'Entreprise").

## 3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 3.1.1 Pouvoirs

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration :

- nomme et, le cas échéant, révoque le Président et le Directeur Général ainsi que, le cas échéant et sur proposition de ce dernier, un ou plusieurs Directeur(s) Général(aux) délégué(s) ;
- exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par la Direction Générale.

À l'effet de ce contrôle et conformément à l'article 16 des statuts :

- le Conseil d'Administration opère, à toute époque de l'année, les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns. Il peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission ;
- la Direction Générale présente périodiquement au Conseil un rapport sur l'état et la marche des affaires sociales, établi dans les conditions demandées par le Conseil. Il inclut la présentation des comptes trimestriels et semestriels du Groupe ;
- dans le délai de trois mois après la clôture de l'exercice social, la Direction Générale présente au Conseil, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels de la Société et les comptes consolidés du Groupe, ainsi que son rapport d'activité pour l'exercice clos. Le Conseil arrête ces comptes ainsi que les termes de son Rapport de Gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle ;
- la Direction Générale soumet au Conseil d'Administration ses objectifs annuels d'exploitation pour l'année à venir et, périodiquement, ses projets stratégiques à long terme.

En outre, en application des dispositions de la Charte Intérieure du Conseil d'Administration, le Conseil examine et approuve préalablement à leur mise en œuvre par la Direction Générale dans le cadre des pouvoirs généraux qui lui sont reconnus par la loi :

- les orientations stratégiques de la Société et du Groupe ainsi que toutes opérations susceptibles d'influencer significativement ces orientations ; il procède en outre à l'examen périodique du plan,

établi ou révisé par la Direction Générale, de la stratégie à long terme du Groupe (plan pluriannuel) ;

- les opérations suivantes dont le montant est supérieur au seuil fixé par le Conseil d'Administration qui est actuellement de 75 millions d'euros par opération :
  - toutes opérations susceptibles de modifier la structure financière et le périmètre d'activité de la Société et du Groupe et tous accords commerciaux ou industriels engageant l'avenir de la Société ou du Groupe,
  - la prise de participation, l'acquisition ou la disposition - ainsi que toute opération économiquement assimilable, notamment l'apport ou l'échange - de tout élément d'actif immobilisé ;
- le cas échéant, la répartition proposée par le Directeur Général des tâches de Direction entre les différents Directeurs Généraux délégués ;
- la subdélégation permanente par le Directeur Général d'une partie de ses pouvoirs en faveur d'un tiers au Conseil d'Administration en vue d'accomplir une ou plusieurs opérations déterminées ;
- plus généralement, tout engagement pris par la Société ou le Groupe et constitutif d'une convention réglementée, conformément à la loi.

Enfin, le Conseil d'Administration consent des délégations éventuelles spécifiques de ses pouvoirs à la Direction Générale, dans les limites et conditions fixées par la loi, en vue :

- de l'octroi de garanties personnelles (telles que cautions et avals de tiers) par la Société, ou de sûretés sur ses actifs, dans la limite d'un montant global en principal fixé annuellement ;
- de procéder, en vertu des autorisations conférées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration, au rachat par la Société de ses propres actions ou à certaines opérations d'augmentation de capital ;
- de réaliser des émissions d'obligations ordinaires, en une ou plusieurs fois.

### 3.1.2 Composition

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de treize membres. Leur mandat est d'une durée de trois ans, le renouvellement du Conseil d'Administration intervenant à raison d'un tiers tous les ans.

La composition du Conseil d'Administration est conçue pour faire bénéficier le Groupe de l'expérience professionnelle diversifiée et internationale de ses membres et associer à la définition de la stratégie du Groupe, et à sa mise en œuvre, les représentants des actionnaires de contrôle d'Imerys.

Limburg Stirum et Jacques Veyrat. Le Conseil réuni le même jour, a décidé de maintenir la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et a renouvelé les mandats de Président de M. Aimery Langlois-Meurinne et celui de Directeur Général de M. Gérard Buffière.

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 juillet 2008, a nommé M. Amaury de Sèze en remplacement de M. Paul Desmarais Jr., démissionnaire. Cette nomination sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale du 29 avril 2009.

#### CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2008

Les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Mixte le 30 avril 2008 ont approuvé le renouvellement du mandat d'Administrateur, pour une nouvelle période de 3 ans, de MM. Aimery Langlois-Meurinne, Gérard Buffière, Aldo Cardoso, Maximilien de

Enfin, M. Grégoire Olivier a présenté au Conseil d'Administration la démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société, qui ont pris fin à l'issue de la réunion du Conseil en date du 3 novembre 2008. Il n'a pas été procédé à son remplacement et le nombre total d'Administrateurs de la Société a en conséquence été réduit à 13.

#### COMPOSITION

À la date du présent Rapport Annuel, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Nom	Âge	Nationalité	Fonction	Date de 1 <sup>re</sup> Nomination	Année de renouvellement du mandat exercé <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions détenues	Membre indépendant
Aimery LANGLOIS-MEURINNE	65 ans	Française	Président	22/09/1987	2011	80 000	Non <sup>(2)</sup>
Gérard BUFFIÈRE	64 ans	Française	Administrateur et Directeur Général	03/05/2005	2011	27 000 <sup>(3)</sup>	Non <sup>(4)</sup>
Aldo CARDOSO	53 ans	Française	Administrateur	03/05/2005	2011	1 500	Oui
Jacques DRIJARD	66 ans	Française	Administrateur	25/09/1996	2009	600	Non <sup>(2) (5)</sup>
Jocelyn LEFEBVRE	51 ans	Canadienne	Administrateur	16/06/1994	2009	900	Non <sup>(2)</sup>
Eric LE MOYNE de SÉRIGNY	62 ans	Française	Administrateur	12/06/1996	2009	680	Non <sup>(6)</sup>
Maximilien de LIMBURG STIRUM	37 ans	Franco-Belge	Administrateur	03/05/2005	2011	600	Non <sup>(2)</sup>
Gilbert MILAN	56 ans	Française	Administrateur	02/05/2006	2009	600	Oui
Jean MONVILLE	64 ans	Française	Administrateur	02/05/2007	2010	600	Oui
Robert PEUGEOT	58 ans	Française	Administrateur	04/11/2002	2010	600	Oui
Thierry de RUDDER	59 ans	Franco-Belge	Administrateur	13/03/2000	2010	1 000	Non <sup>(2)</sup>
Amaury de SÈZE	63 ans	Française	Administrateur	30/07/2008	2010	6 680	Non <sup>(2)</sup>
Jacques VEYRAT	46 ans	Française	Administrateur	03/05/2005	2011	600	Oui
<b>Total</b>						<b>121 360 <sup>(7)</sup></b>	

(1) La date exacte de renouvellement sera celle de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de la Société de l'exercice précédent.

(2) Administrateur représentant un actionnaire majoritaire de la Société.

(3) Gérard Buffière détient en outre 56,287 parts du FCPE Imerys Actions, créé dans le cadre des plans d'actionariat salarié (voir paragraphe 6.2.5 du chapitre 6 du Rapport Annuel) et dont les actifs sont principalement investis en actions Imerys.

(4) Directeur Général de la Société.

(5) Ancien dirigeant de la Société.

(6) M. Le Moyne de Sérigny a perdu en juin 2008 sa qualité d'indépendant, la durée de ses mandats successifs d'Administrateur chez Imerys venant à excéder 12 ans.

(7) Soit 0,19 % du capital et 0,18 % des droits de vote au 31 décembre 2008.

Le nombre minimum d'actions requis pour être membre du Conseil d'Administration est statutairement fixé à 100. La Charte Intérieure du Conseil a porté ce chiffre à 600. Il est à cet égard utile de rappeler que les groupes actionnaires de contrôle de la Société, représentés au Conseil par 6 membres, détenaient ensemble au 31 décembre

2008 : 36 373 648 actions (voir paragraphe 6.3.1 du chapitre 6 du Rapport Annuel).

En vertu des dispositions statutaires, les fonctions de Président, de Vice-Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur prennent fin de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale statuant

sur les comptes et la gestion de l'exercice au cours duquel le titulaire de l'une ou l'autre de ces fonctions a atteint l'âge de 70 ans.

Par ailleurs, à la date du présent Rapport Annuel, 3 membres du Conseil d'Administration ne sont pas de nationalité uniquement française et 5 sont reconnus comme "indépendants". Cette proportion de membres indépendants dans la composition du Conseil d'Administration (5 sur 13) est supérieure à celle du tiers recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF pour les sociétés pourvues d'actionnaires de contrôle.

La définition d'indépendance retenue par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 3 mai 2005, sur proposition de son Comité des Nominations et des Rémunérations, et confirmée depuis lors chaque année, prévoit : "l'absence de relation du membre du Conseil d'Administration avec Imerys, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement".

Conformément aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, le Conseil a tenu à rappeler dans sa Charte Intérieure que les critères d'application ainsi retenus\* n'étaient ni exclusifs de la qualité d'indépendance si l'un d'entre eux n'était pas rempli, ni nécessairement suffisants pour se voir conférer cette qualité. L'indépendance d'un membre doit en effet être appréciée en fonction de sa situation particulière personnelle ou de celle de la Société, eu égard à son actionariat ou pour tout autre motif.

Sur ces bases, le Comité des Nominations et des Rémunérations a considéré en juin 2008 que M. Le Moyne de Sérigny perdait sa qualité d'indépendant en raison de la durée de ses mandats successifs d'Administrateur chez Imerys qui devenait supérieure à 12 ans.

## CHANGEMENTS ENVISAGÉS EN 2009

Après examen et avis rendu par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 29 avril 2009 (voir paragraphe 7.1.3 et section 7.4 du chapitre 7 du Rapport Annuel) de renouveler les mandats d'Administrateurs de MM. Jacques Drijard, Jocelyn Lefebvre, Eric Le Moyne de Sérigny et Gilbert Milan pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2012 à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Conformément aux principes retenus par la Société quant à la qualification d'indépendance de ses Administrateurs, et après examen de leur situation personnelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations a reconnu cette qualité à M. Milan. Il a confirmé qu'elle continuait à ne pas s'appliquer à MM. Drijard et Lefebvre en tant que représentant d'un actionnaire de contrôle de la Société et à M. Le Moyne de Sérigny en raison de la durée de ses mandats successifs d'Administrateur chez Imerys.

## 3.1.3 Informations et renseignements sur les Administrateurs\*\*

### PRINCIPALE ACTIVITÉ ET AUTRES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2008

#### AIMERY LANGLOIS-MEURINNE

**Président du Conseil d'Administration**

Né le 27 mai 1943

Adresse professionnelle :

Pargesa Holding S.A. – 11, Grand-Rue – 1204 Genève (Suisse)

Docteur en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration (promotion Robespierre), Aimery Langlois-Meurinne débute sa carrière en 1971 chez Paribas où il exerce successivement, pendant 11 années, les fonctions d'Ingénieur-Conseil, Délégué Industriel au Japon, sous-directeur puis Directeur Adjoint, en charge de la Direction Asie-Pacifique et enfin Directeur Adjoint au sein de la Direction des Opérations Financières Internationales. Il rejoint ensuite AG Becker Paribas à New York en qualité de Managing Director et membre du Comité Exécutif, puis Merrill Lynch Capital Markets (New York) où il occupe

la fonction de Managing Director. En 1987, il entre chez Parfinance en qualité de Directeur Général avant d'en devenir en 1990 le Vice-Président Directeur Général, date à laquelle il est également nommé Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding S.A. (Suisse).

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activités principales :

- Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Holding financier - Suisse).
- Président du Conseil d'Administration : Imerys.

#### Autres mandats :

- Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg), Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).
- Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Club Méditerranée, IDI (France).

\* Pour son application, le Conseil retient les situations suivantes comme susceptibles de compromettre cette liberté de jugement :

- salarié, mandataire social, Administrateur (ou assimilé) des filiales d'Imerys, de ses actionnaires de contrôle ou de ses actionnaires importants (détenant plus de 10 % de son capital) ou l'avoir été au cours des cinq dernières années ;
- mandataire social, Administrateur (ou assimilé) d'une société dans laquelle Imerys, un de ses salariés, ou un autre mandataire social d'Imerys (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) est Administrateur (ou assimilé) ;
- client, fournisseur ou banquier significatif d'Imerys ou de son Groupe ;
- lien familial proche avec un mandataire social d'Imerys ;
- auditeur d'Imerys au cours des cinq années précédentes.

\*\* Tels que communiqués individuellement à la Société par chacun des membres du Conseil d'Administration concerné, en fonction au 31 décembre 2008.

## GÉRARD BUFFIÈRE

### Administrateur et Directeur Général

Né le 28 mars 1945

Adresse professionnelle :

Imerys – 154, rue de l'Université – 75007 Paris

Ancien élève de l'École Polytechnique de Paris et titulaire d'un Master of Sciences de l'Université de Stanford (États-Unis), Gérard Buffière débute sa carrière en 1969 dans le groupe français Banexi. Après avoir exercé diverses responsabilités au sein du groupe américain Otis Elevator, il rejoint en 1979 le groupe international Schlumberger dans lequel il assure diverses fonctions de Direction avant de devenir en 1989 Président de la branche Transactions Électroniques. Sa carrière se poursuit en tant que Directeur Général de la branche des Équipements Industriels du groupe français Cegelec en 1996. Il rejoint le groupe Imerys en mars 1998 où il est nommé responsable de la branche Matériaux de Construction puis, en 1999, responsable des branches Matériaux de Construction & Céramiques & Spécialités ; il prend en 2000 la responsabilité de la branche Pigments & Additifs puis celle de la Branche Pigments pour Papier jusqu'en 2003. Président du Directoire du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 3 mai 2005, Gérard Buffière a été nommé à compter de cette date Administrateur et Directeur Général d'Imerys.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Administrateur et Directeur Général : Imerys.

#### Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France).
- Gérant : Société Immobilière Buffière (France).

## ALDO CARDOSO

### Administrateur

Né le 7 mars 1956

Adresse :

45, boulevard de Beauséjour – 75016 Paris

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise de Droit, Aldo Cardoso débute sa carrière en 1979 chez Arthur Andersen dont il devient associé en 1989. Directeur Européen de l'Audit et du Conseil Financier en 1996, puis Président d'Andersen France de 1998 à 2002, il est nommé Président du Conseil de Surveillance d'Andersen Worldwide de 2000 à 2002, avant d'en devenir Président du Directoire de 2002 à 2003. À ce titre, Aldo Cardoso a assuré la gestion de l'arrêt des activités d'Andersen dans le monde.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Mandats exercés :

- Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Accor, GDF Suez, Gecina, Imerys, Rhodia (France).
- Censeur : Axa Investment Managers, Bureau Veritas (France).

## JACQUES DRIJARD

### Administrateur

Né le 29 mars 1943

Adresse professionnelle :

PGB S.A. – 1, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris

Ingénieur Civil de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris, Jacques Drijard débute sa carrière en 1966 chez DBA Groupe Bendix Corp pour rejoindre en 1970 le groupe Le Nickel Penarroya Mokta. Il entre chez Imetal (devenu Imerys) en 1974 pour en devenir, en 1988, Directeur Financier et Membre du Comité Exécutif jusqu'en 1996. Depuis 1997, Jacques Drijard est Directeur Général Adjoint de Pargesa Holding SA.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Directeur Général Adjoint : Pargesa Holding S.A. (Holding financier - Suisse).

#### Autres mandats :

- Président Directeur Général : PGB S.A. (France).
- Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).
- Administrateur Délégué : Pargesa Compagnie S.A. (Suisse).
- Administrateur : Imerys (France) ; Pargesa Netherlands B.V. (Pays-Bas).

## JOCELYN LEFEBVRE

### Administrateur

Né le 22 décembre 1957

Adresse professionnelle :

Power Corporation du Canada – 751, Square Victoria – Montréal (Québec) – Canada H2Y 2J3

Diplômé en Administration des Affaires des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal (Canada), membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec, Jocelyn Lefebvre débute sa carrière en 1980 chez Arthur Andersen & Co. à Montréal puis à Bruxelles. En 1986, il rejoint la Société Générale de Financement du Québec ainsi que le groupe industriel canadien M.I.L. Inc., où il occupe successivement les fonctions d'Adjoint au Président, Vice-Président à l'administration et aux projets spéciaux puis aux affaires corporatives tout en occupant le poste de Président de l'une de ses principales filiales (Vickers Inc.), jusqu'en 1991. En 1992, Jocelyn Lefebvre entre dans le groupe Power Corporation du Canada où il assume différentes responsabilités en Europe.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Directeur : Power Corporation du Canada (Holding financier - Canada).

#### Autres mandats :

- Président : Sagard S.A.S. (France).
- Membre du Directoire : Partjointco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).
- Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; Imerys (France).



## ERIC LE MOYNE DE SÉRIGNY

### Administrateur

Né le 7 avril 1946

*Adresse professionnelle :*

Alternative Leaders France – 43, avenue Marceau – 75116 Paris

Titulaire d'un Diplôme d'Études Supérieures de Droit de la Faculté de Droit de Paris, Eric le Moyné de Sérigny débute sa carrière en 1968 à la Banque Rothschild où il occupe pendant 15 ans divers postes de Direction avant de rejoindre en 1984 Chase Manhattan Bank dont il est Vice-Président Administrateur. En 1988, il intègre Lloyds Bank S.A. en France, où il exerce successivement les fonctions de Directeur Général puis Président Directeur Général jusqu'en 2002. Depuis 2003, Eric le Moyné de Sérigny est Président du Directoire d'Alternative Leaders France S.A.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (Société de gestion de portefeuille - France).
- Senior Advisor : KBL Richelieu (Banque - France).

#### Autres mandats :

- Administrateur : Imerys, Richelieu Finance (France).

## MAXIMILIEN DE LIMBURG STIRUM

### Administrateur

Né le 29 avril 1971

*Adresse professionnelle :*

Compagnie Nationale à Portefeuille

12, rue de la Blanche Borne – 6280 Loverval (Belgique)

Diplômé de l'École de Commerce Solvay de Bruxelles (Belgique), Maximilien de Limburg Stirum débute sa carrière en 1995 à la Compagnie Nationale à Portefeuille où il assume depuis 2003 la fonction de Directeur des participations et est Membre du Management Exécutif.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Directeur des participations et Membre de la Direction de Compagnie Nationale à Portefeuille (Holding financier - Belgique).

#### Autres mandats :

- Président-Administrateur : Distriplus (Belgique).
- Administrateur : Corné Port Royal, Distripar, Fidentia Real Estate Investments, Financière Trasys, GB-INNO-BM, Goinvest, Solvay Business School Alumni, Trasys (Belgique) ; Entremont Alliance, Financière Flo, Imerys, Lyparis, Tikehau Capital Advisors, Unifem (France) ; Erbe Finance, Swifin (Luxembourg).
- Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Flo (France).
- Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Icecream Group "BIG", Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Starco Tielen (Belgique).

## GILBERT MILAN

### Administrateur

Né le 19 avril 1952

*Adresse professionnelle :*

Fnac Éveil & Jeux – 2, rue Alfred de Vigny – 78112 Fourqueux

Ancien élève de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Ingénieur civil, et titulaire d'un MBA de l'Harvard Business School (États-Unis), Gilbert Milan débute sa carrière chez Boston Consulting Group en 1979 où il assure diverses missions de conseil avant d'en devenir en 1984 Directeur Associé, jusqu'en 1994. En 1995, il fonde avec son épouse la société Éveil et Jeux dont il assure la Direction Générale jusqu'en 2001, date de sa cession à la Fnac. En 2003, il fonde Deventis Conseil et Milinvest Ventures dont il assure outre la Direction Générale, des missions de conseil auprès de fonds de private equity et co-investissements. En 2007, il devient Président de Fnac Éveil & Jeux.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Président de Fnac Éveil & Jeux (Jeux, Jouets & Loisirs Créatifs - France).

#### Autres mandats :

- Président : Milinvest Ventures (France).
- Administrateur : Imerys.
- Gérant : Milinvest (France).

## JEAN MONVILLE

### Administrateur

Né le 7 novembre 1944

*Adresse professionnelle :*

SPIE SA – Parc Saint Christophe  
95863 Cergy-Pontoise Cedex

Ancien élève de l'École Polytechnique et licencié ès Sciences Économiques, Jean Monville débute sa carrière en 1969 à la Direction Financière de Société Générale, en charge du secteur BTP et des projets de concession. Il rejoint en 1974 la société Isochem, spécialisée dans le domaine de la chimie et de l'ingénierie chimique. En 1978, il intègre le groupe Spie Batignolles en tant que Directeur du département Finances Export du Groupe. De 1984 à 1992, il assume les fonctions de Directeur Général adjoint puis Directeur Général de Spie Capag, filiale spécialisée dans les projets pétroliers. En 1992, il devient Directeur du marketing du groupe Spie Batignolles avant d'être nommé en 1995 Administrateur et Directeur Général. Depuis 1997, Jean Monville assume la Présidence du groupe Spie Batignolles, devenu AMEC Spie puis, en 2006, Spie SA.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Président du Conseil d'Administration : Spie (Groupe d'ingénierie électrique - France).

#### Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration : Spie 4 (France).

- Gérant : Spie Management (France).
- Représentant permanent de Spie Management : Président de Euro Spie, Spie 12, Spie CDF, Spie OPS (France).
- Administrateur : Imerys, SBTP, Spie International (France).
- Vice-Président : Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), Groupement des Industries de l'équipement électrique, du contrôle commande et des services associés (GIMELEC) (France).
- Président : Comité "Déontologie internationale et principes directeurs" du MEDEF.

## ROBERT PEUGEOT

### Administrateur

Né le 25 avril 1950

Adresse professionnelle :

PSA Peugeot Citroën – Route de Gizy  
78140 Vélizy-Villacoublay

Diplômé de l'École Centrale de Paris et titulaire d'un MBA de l'INSEAD de Fontainebleau, Robert Peugeot débute sa carrière en 1975 chez Peugeot où il assume diverses responsabilités tant en France qu'à l'étranger. En 1985, il rejoint Citroën dont il devient en 1993 Directeur de la Qualité et de l'Organisation jusqu'en 1998, date à laquelle il est nommé Directeur Innovation et Qualité de PSA Peugeot Citroën et membre du Comité Exécutif. À compter de février 2007, il devient membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A. et membre du Comité Stratégique et du Comité Financier du groupe PSA Peugeot Citroën. Robert Peugeot est également depuis 2002 Président Directeur Général de FFP.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activités principales :

- Président Directeur Général : F.F.P. (Société Foncière, Financière et de Participations - France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Peugeot S.A. (Constructeur automobile - France) ; IDI Emerging Markets SA (Luxembourg).
- Membre du Comité Stratégique et du Comité Financier : groupe PSA Peugeot Citroën.

#### Autres mandats :

- Président Directeur Général : Simante, SL (Espagne).
- Membre du Conseil de Surveillance : Hermès International (France).
- Administrateur : Alpine Holding (Autriche) ; Sofina SA (Belgique) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), Faurecia, Holding Reinier, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Sanef (France), Waste Recycling Group Limited (Grande-Bretagne) ; DKSH Holding AG (Suisse).
- Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).
- Représentant permanent de F.F.P. au Conseil de Surveillance de Zodiac (France).
- Représentant statutaire de F.F.P. : Président de Financière Guiraud SAS (France).

## THIERRY DE RUDDER

### Administrateur

Né le 3 septembre 1949

Adresse professionnelle :

Groupe Bruxelles Lambert – 24, avenue Marnix  
1000 Bruxelles (Belgique)

Titulaire d'une licence en Mathématiques de l'Université de Genève (Suisse), d'une licence spéciale en Mathématiques appliquées à la Gestion de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique) et d'un MBA de la Wharton School à Philadelphie (États-Unis), Thierry de Rudder débute sa carrière aux États-Unis à la First National Bank of Chicago avant de rejoindre en 1975 la Citibank où il exerce diverses fonctions à New York puis en Europe. En 1986, il rejoint Groupe Bruxelles Lambert dont il devient Administrateur Délégué en 1993.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert (Holding financier - Belgique).

#### Autres mandats :

- Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; GDF Suez, Imerys, Lafarge, Total (France).

## AMAURY DE SÈZE

### Administrateur

Né le 7 mai 1946

Adresse professionnelle :

PGB S.A. – 1, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris

Diplômé du Centre de Perfectionnement dans l'Administration des Affaires et de la Stanford Graduate School of Business (États-Unis), Amaury de Sèze débute sa carrière en 1968 chez Bull General Electric. En 1978, il rejoint le groupe Volvo où il exerce diverses fonctions avant de devenir en 1986 Président Directeur Général de Volvo France puis Président de Volvo Europe et membre du Comité Exécutif du Groupe en 1990. En 1993, il rejoint le groupe Paribas en tant que membre du Directoire de Compagnie Financière de Paribas et de Banque Paribas en charge des participations et des affaires industrielles. De 2002 à octobre 2007, il est Président de PAI Partners. En avril 2008, il est nommé Vice-Président de Power Corporation du Canada, en charge des investissements européens.

### LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

#### Activité principale :

- Vice-Président : Power Corporation du Canada (Holding financier - Canada).

#### Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration : Carrefour (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye, Publicis Groupe (France).
- Administrateur : BW Group, Erbe SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Power Corporation du Canada (Canada) ; Groupe Industriel Marcel Dassault, Imerys, Suez Environnement (France) ; Pargesa Holding (Suisse).

## JACQUES VEYRAT

### Administrateur

Né le 4 novembre 1962

Adresse professionnelle :

Louis Dreyfus SAS – 152, avenue de Malakoff – 75016 Paris

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Ponts et Chaussées de Paris, Jacques Veyrat débute sa carrière à la Direction du Trésor puis exerce différentes fonctions au sein de cabinets ministériels. En 1995, il rejoint le groupe Louis Dreyfus où il assume diverses responsabilités de Direction, notamment au sein de la société Louis Dreyfus Armateurs. De 1998 à 2005, Jacques Veyrat est Président-Directeur Général de Neuf Telecom avant de devenir en 2005 Président-Directeur Général du groupe Neuf Cegetel (issu du rapprochement de Neuf Telecom et Cegetel) jusqu'en avril 2008. Il prend alors la Direction du groupe Louis Dreyfus.

## LISTE DES ACTIVITÉS ET AUTRES MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2008 :

### Activité principale :

- Président : Louis Dreyfus SAS (Groupe de négoce et transformation de produits agricoles et énergétiques – France).
- Président-Directeur Général : Neuf Cegetel (Télécommunications – France) jusqu'au 15 avril 2008.

### Autres mandats :

- Directeur Général : Louis Dreyfus Technologies (France) ; Kurosawa BV (Pays-Bas).
- Administrateur : Direct Energie, Imerys, Tajan (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Altamir Amboise, Eurazeo (France).

## LISTE DES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2004 À 2007

	2007	2006	2005	2004
<b>Aimery LANGLOIS-MEURINNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Imerys.</li> <li>■ Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique) ; Club Méditerranée, Eiffage (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Imerys.</li> <li>■ Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion : Sagard Private Equity Partners (France).</li> <li>■ Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique) ; Club Méditerranée, Eiffage, PAI Management (France) ; Pascal Investment Advisers SA (Suisse).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Imerys.</li> <li>■ Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion : Sagard Private Equity Partners (France).</li> <li>■ Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique) ; Eiffage, PAI Management (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président du Conseil de Surveillance : Imerys.</li> <li>■ Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg).</li> <li>■ Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion : Sagard Private Equity Partners (France).</li> </ul>
<b>Gérard BUFFIÈRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur et Directeur Général : Imerys.</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France)</li> <li>■ Gérant : Société Immobilière Buffière (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur et Directeur Général : Imerys.</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France).</li> <li>■ Gérant : Société Immobilière Buffière (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur et Directeur Général : Imerys.</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France).</li> <li>■ Gérant : Société Immobilière Buffière (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Imerys.</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière du Parc Duquesne (France).</li> <li>■ Gérant : Société Immobilière Buffière (France).</li> </ul>
<b>Aldo CARDOSO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Accor, Gaz de France, Imerys, Orange, Rhodia (France).</li> <li>■ Censeur : Axia Investment Managers, Bureau Veritas (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Accor, Gaz de France, Imerys, Orange, Rhodia (France).</li> <li>■ Censeur : Axia Investment Managers, Bureau Veritas (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Maître de Conférence à l'Institut d'Études Politiques de Paris.</li> <li>■ Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Axia Investment Managers, Gaz de France, Imerys, Orange, Rhodia (France).</li> <li>■ Censeur : Bureau Veritas (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Maître de Conférence à l'Institut d'Études Politiques de Paris.</li> <li>■ Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Axia Investment Managers, Gaz de France, Orange, Penauille Polyservices, Rhodia (France).</li> </ul>

	2007	2006	2005	2004
<b>Jacques DRIJARD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur Général Adjoint : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président Directeur Général : P.G.B. S.A. (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).</li> <li>■ Administrateur Délégué : Pargesa Compagnie S.A. (Suisse).</li> <li>■ Administrateur : Imerys (France) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur Général Adjoint : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président Directeur Général : P.G.B. S.A. (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).</li> <li>■ Administrateur Délégué : Pargesa Compagnie S.A. (Suisse).</li> <li>■ Administrateur : Imerys (France) ; Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur Général Adjoint : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président Directeur Général : P.G.B. S.A. (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).</li> <li>■ Administrateur Délégué : Orior Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Administrateur : Imerys (France), Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas) ; Orior Food S.A. (Suisse).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur Général Adjoint : Pargesa Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Président Directeur Général : P.G.B. S.A. (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).</li> <li>■ Administrateur Délégué : Orior Holding S.A. (Suisse).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Imerys.</li> <li>■ Administrateur : Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas) ; Orior Food S.A. (Suisse).</li> </ul>
<b>Jocelyn LEFEBVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président : Sagard S.A.S. (France).</li> <li>■ Membre du Directoire : Partjoinco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; Imerys (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président : Sagard S.A.S. (France).</li> <li>■ Membre du Directoire : Partjoinco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; Imerys (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président : Sagard S.A.S. (France).</li> <li>■ Membre du Directoire : Partjoinco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; AFE, Imerys (France) ; RTL Group (Luxembourg) ; Project Sloane (Grande-Bretagne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur : Power Corporation du Canada (Canada).</li> <li>■ Président : Sagard S.A.S. (France).</li> <li>■ Membre du Directoire : Partjoinco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Imerys.</li> <li>■ Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique) ; AFE (France) ; RTL Group (Luxembourg) ; Project Sloane (Grande-Bretagne).</li> </ul>
<b>Eric LE MOYNE de SÉRIGNY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Istac S.A., Richelieu Finance (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Istac S.A., Richelieu Finance (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Istac S.A., Richelieu Finance (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Imerys.</li> <li>■ Administrateur : Istac S.A., Richelieu Finance (France).</li> </ul>

	2007	2006	2005	2004
<b>Maximilien de LIMBURG STIRUM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur des Participations et Membre du Management Exécutif : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Distripar, Distriplus, Fidentia Real Estate Investments, GB-INNO-BM, Goinvest, MESA (Molignée Energie), Solvay Business School Alumni, Trasys, Financière Trasys (Belgique) ; Entremont Alliance, Financière Flo, Imerys, Lyparis, Tikehau Capital Advisors, Unifem (France) ; Erbe Finance, Swifin (Luxembourg).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Flo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Ijsboerke Ice Cream International, Starco Tielen (Belgique).</li> <li>■ Représentant permanent de Fibelpar (Belgique) au Conseil d'Administration de : Château Rieussec (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur des Participations et Membre du Management Exécutif : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Distripar, GB-INNO-BM, MESA (Molignée Energie), Quick Restaurants, Solvay Business School Alumni, Trasys, Financière Trasys (Belgique) ; Entremont Alliance, Financière Flo, Imerys, Tikehau Capital Advisors, Unifem (France) ; Erbe Finance, Swifin (Luxembourg).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Flo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Ijsboerke Ice Cream International, Starco Tielen (Belgique).</li> <li>■ Représentant permanent de Fibelpar (Belgique) au Conseil d'Administration de : Château Rieussec (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur des Participations : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Distripar, GB-INNO-BM, MESA (Molignée Energie), Quick Restaurants, Safe Insurance, Solvay Business School Alumni (Belgique) ; Imerys, Société du Louvre, Unifem (France) ; Swifin (Luxembourg).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Entremont (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Ijsboerke Ice Cream International, Starco Tielen (Belgique).</li> <li>■ Représentant permanent de Fibelpar (Belgique) au Conseil d'Administration de : Château Rieussec (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Directeur des Participations : Compagnie Nationale à Portefeuille (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Distripar, Disport International, Editions Dupuis, GB-INNO-BM, Gegotec, Innofund, Quick Restaurants, Safe Insurance (Belgique) ; Finance et Management, Société du Louvre (France) ; Swifin (Luxembourg).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Groupe Entremont (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Compagnie Immobilière de Roumont (Belgique) au Conseil d'Administration de : Belgian Sky Shops, GIB Corporate Services, Ijsboerke Ice Cream International, Starco Tielen (Belgique).</li> <li>■ Représentant permanent de Fibelpar (Belgique) au Conseil d'Administration de : Château Rieussec (France).</li> </ul>
<b>Gilbert MILAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Fnac Éveil &amp; Jeux, Milinvest Ventures (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys.</li> <li>■ Gérant : Milinvest (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Milinvest Ventures (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys.</li> <li>■ Gérant : Milinvest (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Milinvest Ventures (France).</li> <li>■ Directeur Général : Deventis Conseil (France).</li> <li>■ Gérant : Milinvest (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Milinvest Ventures (France).</li> <li>■ Directeur Général : Deventis Conseil (France).</li> <li>■ Gérant : Milinvest (France).</li> </ul>
<b>Jean MONVILLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière Spie, Spie 4 (France).</li> <li>■ Gérant : Spie Management (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Spie Management : Président de Euro Spie, Spie 12, Spie CDF, Spie OPS (France).</li> <li>■ Administrateur : Financière Spie, Imerys, SBTP, Spie International, Spie Rail (France).</li> <li>■ Vice-Président : FNTP, GIMELEC (France).</li> <li>■ Président : Comité "Internationalisation de l'Entreprise" du MEDEF (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Financière Spie, Spie (France).</li> <li>■ Gérant : Spie Management (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Spie Management : Président de Euro Spie, Spie 12, Spie CDF, Spie OPS (France).</li> <li>■ Administrateur : Spie International, Spie Rail (France).</li> <li>■ Vice-Président : FNTP, GIMELEC (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Amec Spie (France).</li> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Amec (Grande-Bretagne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Amec Spie (France).</li> <li>■ Administrateur-Directeur Général : Amec (Grande-Bretagne).</li> </ul>

	2007	2006	2005	2004
<b>Robert PEUGEOT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : F.F.P. (France).</li> <li>■ Membre du Comité Stratégique et du Comité Financier : PSA Peugeot Citroën (France).</li> <li>■ Président Directeur Général : Simante, SL (Espagne).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Hermès International, Peugeot S.A. (France).</li> <li>■ Administrateur : Alpine Holding (Autriche) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), Faurecia, Holding Reinier, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Sanef (France) ; Waste Recycling Group Limited (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).</li> <li>■ Représentant permanent de F.F.P. au Conseil de Surveillance : Zodiac (France).</li> <li>■ Représentant statutaire de F.F.P. : Président de Financière Guiraud (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : F.F.P. (France).</li> <li>■ Membre du Comité Exécutif et Directeur Innovation &amp; Qualité : PSA Peugeot Citroën (France).</li> <li>■ Président Directeur Général : Simante, SL (Espagne).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Citroën Deutschland AG (Allemagne) ; Aviva France (France).</li> <li>■ Administrateur : Citroën Danemark A/S (Danemark) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; Aviva Participations, E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), GIE Recherches et Études PSA Renault, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Sanef (France) ; Citroën UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).</li> <li>■ Représentant permanent de F.F.P. au Conseil de Surveillance : Zodiac (France).</li> <li>■ Représentant statutaire de F.F.P. : Président de Financière Guiraud (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : F.F.P. (France).</li> <li>■ Membre du Comité Exécutif et Directeur Innovation &amp; Qualité : PSA Peugeot Citroën (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Simante, SL (Espagne).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Citroën Deutschland AG (Allemagne) ; Aviva France, Groupe Taittinger (France).</li> <li>■ Administrateur : Citroën Danemark A/S (Danemark) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; Aviva Participations, E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), GIE Recherches et Études PSA Renault, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, I.F.P. (Institut Français du Pétrole), L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Société du Louvre (France) ; Citroën UK Ltd, Peugeot Automobiles United Kingdom Limited (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : F.F.P. (France).</li> <li>■ Membre du Comité Exécutif et Directeur Innovation &amp; Qualité : PSA Peugeot Citroën (France).</li> <li>■ Président du Conseil d'Administration : Simante, SL (Espagne).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Citroën Deutschland AG (Allemagne) ; Aviva France, Groupe Taittinger, Imerys (France).</li> <li>■ Administrateur : Citroën Danemark A/S (Danemark) ; B-1998, SL, Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. "FCC", FCC Construcción, S.A. (Espagne) ; Aviva Participations, E.P.F. (Établissements Peugeot Frères), GIE Recherches et Études PSA Renault, Immeubles et Participations de l'Est, I.F.P. (Institut Français du Pétrole), L.F.P.F. (La Française de Participations Financières), Société du Louvre (France) ; Citroën UK Ltd, Peugeot Automobiles United Kingdom Limited (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Gérant : CHP Gestion, Rodom (France).</li> </ul>
<b>Thierry de RUDDER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; Imerys, Suez, Total (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; Imerys, Suez, Total (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; Imerys, Suez, Total (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Administrateur Délégué : Groupe Bruxelles Lambert S.A. (Belgique).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Imerys.</li> <li>■ Administrateur : Compagnie Nationale à Portefeuille S.A., Suez-Tractebel (Belgique) ; Suez, Total (France).</li> </ul>



	2007	2006	2005	2004
<b>Amaury de SÈZE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil de Surveillance : PAI Partners SAS (France).</li> <li>■ Président : PAI Partners UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Vice-Président du Conseil de Surveillance : Carrefour SA (France).</li> <li>■ Administrateur : Erbe SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Power Corporation du Canada (Canada) ; Eiffage, Groupe Industriel Marcel Dassault (France) ; PAI Europe IV UK General Partner Ltd (Grande-Bretagne) ; PAI Europe III General Partner N.C., PAI Europe IV General Partner N.C., PAI Europe V General Partner N.C. (Guernesey) ; PAI Partners Srl, Saeco SpA (Italie) ; Pargesa Holding SA (Suisse).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA, Publicis Groupe (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président du Conseil de Surveillance : PAI Partners SAS (France)</li> <li>■ Président : PAI Partners UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Vice-Président du Conseil de Surveillance : Carrefour SA (France).</li> <li>■ Administrateur : Erbe SA, Gepeco SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Power Corporation du Canada (Canada) ; Eiffage, Groupe Industriel Marcel Dassault, Novalis SAS, Novasaur SAS, Vivarte SA (France) ; PAI Europe IV UK General Partner Ltd (Grande-Bretagne) ; PAI Europe III General Partner N.C., PAI Europe IV General Partner N.C. (Guernesey) ; PAI Partners Srl, Saeco SpA (Italie) ; Pargesa Holding SA (Suisse).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA, Publicis Groupe (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Financière PAI Partners SAS, Financière PAI SAS, PAI Partner SAS (France) ; PAI Partners UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Administrateur : Erbe SA, Gepeco SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Power Corporation du Canada (Canada) ; Carrefour SA, Eiffage, Groupe Industriel Marcel Dassault, Novalis SAS, Novasaur SAS, Vivarte SA (France) ; PAI Europe IV UK General Partner Ltd (Grande-Bretagne) ; PAI Europe III General Partner N.C., PAI Europe IV General Partner N.C. (Guernesey) ; PAI Partners Srl, Saeco SpA (Italie) ; Pargesa Holding SA (Suisse).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA, Publicis Groupe (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président : Financière PAI Partners SAS, Financière PAI SAS, PAI Partner SAS (France) ; PAI Partners UK Ltd (Grande-Bretagne).</li> <li>■ Président du Conseil : Cobepa SA (Belgique).</li> <li>■ Administrateur : Erbe SA, Gepeco SA, Groupe Bruxelles Lambert (Belgique) ; Power Corporation du Canada (Canada) ; Eiffage, Groupe Industriel Marcel Dassault, Novalis SAS (France) ; PAI Europe III UK General Partner Ltd (Grande-Bretagne) ; PAI Europe III General Partner N.C. (Guernesey) ; PAI Partners Srl, Saeco SpA (Italie) ; Pargesa Holding SA (Suisse).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA, Publicis Groupe (France).</li> <li>■ Représentant de NHG SAS (France).</li> </ul>
<b>Jacques VEYRAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : Neuf Cegetel (France).</li> <li>■ Directeur Général : Louis Dreyfus SAS, Louis Dreyfus Technologies (France) ; Kurosawa BV (Pays-Bas).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Irise, SHD, Tajan (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Amboise Investissement, Jet Multimédia (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Neuf Cegetel : Président de Wengo, Administrateur de LD Collectivités (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : Neuf Telecom (France).</li> <li>■ Directeur Général : Louis Dreyfus Technologies (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Irise, SHD, Tajan (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Amboise Investissement, Jet Multimédia (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Neuf Telecom : Président de Wengo, Administrateur de LD Collectivités (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : Neuf Telecom (France).</li> <li>■ Directeur Général : Louis Dreyfus Technologies (France).</li> <li>■ Administrateur : Imerys, Irise (France) ; Louis Dreyfus Communications Italie SpA (Italie).</li> <li>■ Vice-Président du Conseil de Surveillance, puis Administrateur : Tajan (France).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Jet Multimédia (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Neuf Telecom : Président de Wengo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Neuf Telecom : Président de Wengo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Louis Dreyfus Communications : Administrateur de Louis Dreyfus Collectivités (France).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Président-Directeur Général : Neuf Telecom (France).</li> <li>■ Président : Rodart (France).</li> <li>■ Vice-Président du Conseil de Surveillance : Tajan (France).</li> <li>■ Administrateur : Irise (France) ; Louis Dreyfus Communications Italie SpA (Italie).</li> <li>■ Membre du Conseil de Surveillance : Jet Multimédia (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Neuf Telecom : Président de Wengo (France).</li> <li>■ Représentant permanent de Louis Dreyfus Communications : Administrateur de Louis Dreyfus Collectivités (France).</li> </ul>

### EXPERTISE ET EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parmi les critères retenus pour la sélection des Administrateurs, figurent leur expertise et leur expérience en matière de gestion. Cette exigence s'applique, en particulier, aux Administrateurs membres du Comité des Comptes qui sont en outre choisis pour leur compétence financière.

L'activité et les mandats exercés par chacun des Administrateurs (*voir paragraphe 3.1.3 du présent chapitre*) attestent de leur expertise et expérience individuelle dans des domaines différents, tels que la finance, l'industrie ou les services, contribuant ainsi à la qualité des travaux du Conseil et à un juste équilibre dans sa composition.

### LIENS FAMILIAUX ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

### CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun conflit d'intérêt potentiel existant entre les devoirs des Administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs. Il est précisé que certains Administrateurs de la Société occupent également des fonctions dirigeantes dans des entités du groupe d'actionnaires de contrôle de la Société (*voir paragraphe 3.1.3 du présent chapitre*).

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel un Administrateur de la Société a été sélectionné.

### CONTRATS DE SERVICES ENTRE LA SOCIÉTÉ ET SES ADMINISTRATEURS

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun contrat de services conclu entre ses Administrateurs et la Société ou l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi de quelconques avantages au terme d'un tel contrat.

### ABSENCE DE CONDAMNATION POUR FRAUDE

À la connaissance de la Société, aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil d'Administration au cours des cinq dernières années.

### FAILLITE, MISE SOUS SÉQUESTRE OU LIQUIDATION DE SOCIÉTÉS À LAQUELLE UN ADMINISTRATEUR A ÉTÉ ASSOCIÉ EN QUALITÉ DE DIRIGEANT AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

À la connaissance de la Société, aucun de ses Administrateurs n'a été associé en qualité de dirigeant à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation de société au cours des cinq dernières années.

### INCRIMINATION ET/OU SANCTION PUBLIQUE OFFICIELLE PRONONCÉE CONTRE UN ADMINISTRATEUR PAR DES AUTORITÉS STATUTAIRES OU RÉGLEMENTAIRES

À la connaissance de la Société, aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un de ses Administrateurs au cours des cinq dernières années.

## 3.1.4 Fonctionnement

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins 3 fois par an. Sa convocation par son Président est faite par tout moyen écrit en respectant un préavis de 5 jours au moins, sauf accord unanime des membres du Conseil pour qu'il en soit autrement.

#### 2008

Nombre de séances	5
Taux moyen de présence effective des membres	79 %

#### 2009

Nombre prévisionnel de séances	5
--------------------------------	---

Le calendrier prévisionnel des réunions du Conseil d'Administration pour l'année à venir est arrêté au plus tard lors de la dernière séance de chaque année. Le Président du Conseil d'Administration arrête généralement l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil après avoir recueilli les propositions de la Direction Générale et l'avis du Secrétaire du Conseil. Il organise son déroulement, en anime les débats et en rend compte conformément à la loi, aux statuts de la Société et aux principes et pratiques de Gouvernement d'Entreprise

que le Conseil a lui-même adoptés, tels qu'ils sont exposés au paragraphe suivant.

La convocation aux réunions, adressée à chacun des Administrateurs, est accompagnée du projet de procès-verbal de la séance précédente préparé par le Secrétaire et approuvé par le Président, ainsi que de l'ensemble des informations et documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour qui sont nécessaires pour assurer une participation efficace des membres aux débats. Ces informations et documents peuvent ainsi inclure, selon le cas, les comptes (prévisionnels ou définitifs) annuels, semestriels ou trimestriels du Groupe, ainsi que la présentation de la marche des affaires des différentes branches du Groupe ou tous autres sujets spécifiques qui seront abordés. Certains documents complémentaires peuvent également être remis en séance aux Administrateurs, comme par exemple les projets de communiqués relatifs aux comptes périodiques du Groupe ou encore l'information sur l'évolution du cours de bourse de l'action de la Société.

De manière à leur permettre d'exercer leur mandat dans des conditions appropriées, le Président et, sur sa demande, la Direction Générale, adressent également aux Administrateurs entre deux

séances du Conseil d'Administration : toute information importante publiée, y compris critique, concernant le Groupe (notamment sous forme d'articles de presse et de rapports d'analyse financière) et, si l'importance ou l'urgence l'exigent, toute autre information pertinente relative à la situation du Groupe, à ses projets ou à son environnement économique ou concurrentiel.

Les travaux effectués par chacun des Comités spécialisés font périodiquement l'objet d'un compte-rendu au Conseil, de la part de leur Président ou, en leur absence, d'un autre membre du Comité concerné.

Le Secrétaire du Conseil est le Directeur Juridique du Groupe. Sa nomination et, le cas échéant, sa révocation relèvent de la compétence exclusive du Conseil. Tous les membres du Conseil peuvent le consulter et bénéficier de ses services ; il assiste le Conseil et lui fait toutes recommandations utiles sur les procédures et règles applicables à son fonctionnement, leur mise en œuvre et leur respect. Le Secrétaire est habilité à certifier les copies ou extraits de procès-verbaux des délibérations du Conseil.

### 3.1.5 La mise en œuvre des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise

#### CHARTRE INTÉRIEURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre du respect des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise, le Conseil d'Administration a adopté une Charte Intérieure qui contient le recueil des principes de conduite de ses membres et de fonctionnement du Conseil et de ses Comités spécialisés. Cette Charte, dont la première version a été adoptée dès 2002, est régulièrement mise à jour en vue d'y intégrer : les évolutions légales et réglementaires applicables à la Société ; les recommandations de l'AMF en matière de Gouvernement d'Entreprise ainsi que celles des associations et instances professionnelles représentatives des sociétés françaises cotées (AFEP, MEDEF, ANSA...) ; et enfin les modifications apportées par le Conseil à l'issue des auto-évaluations de son fonctionnement auxquelles il se livre annuellement en vue de se conformer aux meilleures pratiques.

Il est remis à chacun des Administrateurs de la Société le recueil ("Vade-mecum de l'Administrateur") des principaux textes et dispositions régissant leurs devoirs et obligations, tels que les statuts de la Société, la Charte Intérieure du Conseil d'Administration, la Politique de prévention de l'utilisation ou de la communication d'informations privilégiées au sein du Groupe ainsi que divers documents et formulaires utiles permettant aux Administrateurs de se conformer à leurs obligations.

La dernière version de la Charte Intérieure du Conseil d'Administration est disponible sur le site Internet du Groupe ([www.imerys.com](http://www.imerys.com)), rubrique "Développement Durable/Gouvernement d'Entreprise".

#### AUTO-ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est livré, comme traditionnellement, à la revue et l'évaluation annuelle de son mode de fonctionnement et de son activité pour l'exercice 2008, ainsi que ceux de ses Comités. À l'occasion de sa dernière réunion de l'année 2008, il a été remis à chacun de ses membres un questionnaire individuel portant sur le rôle et la performance du Conseil et de ses Comités, leur composition et fonctionnement, l'organisation et la tenue de leurs réunions et, enfin, l'information des Administrateurs. Les conclusions de cette évaluation ont été présentées et débattues lors de la réunion du Conseil d'Administration du 12 février 2009.

De façon générale, le fonctionnement du Conseil et des Comités est jugé très satisfaisant par leurs membres. Les Administrateurs apprécient notamment la qualité des informations qui leur sont transmises à l'occasion de chacune des réunions ainsi que la qualité et l'efficacité des débats au sein du Conseil et de ses Comités. Les Administrateurs ont pu constater, à leur satisfaction, que les principales recommandations issues de l'auto-évaluation menée par le Conseil d'Administration en février 2008, visant à améliorer son fonctionnement et sa performance ainsi que ceux de ses Comités, ont été mises en application. En particulier, le Comité des Comptes a procédé à l'examen de la politique de Développement Durable du Groupe et au suivi de ses résultats qui ont fait l'objet, en juillet 2008, de la publication par Imerys de son 3<sup>ème</sup> rapport Développement Durable.

Afin d'améliorer encore son efficacité et celle de ses Comités, le Conseil a également estimé utile de retenir et mettre en œuvre à l'avenir les nouvelles suggestions suivantes émises par ses membres :

- présentation périodique au Conseil de la politique de Développement Durable du Groupe après sa revue par le Comité des Comptes ;
- poursuite des efforts en vue d'allonger, dans la mesure du possible, les délais de transmission aux membres du Conseil et de ses Comités des dossiers de convocation aux séances ;

Le Conseil a également encouragé ceux des Administrateurs qui le souhaitent à demander au Directeur Général de l'accompagner (ou un membre du Comité Exécutif) dans l'une de ses visites régulières des sites clés du Groupe afin de mieux en appréhender les activités.

Le Conseil a par ailleurs estimé que les termes de sa Charte restaient conformes, après quelques légers amendements pour tenir compte des évolutions réglementaires ou de place, avec les meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées françaises, en particulier les recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF. À cette occasion, il a

été remis à chacun des Administrateurs de la Société une version actualisée du "Vade-mecum de l'Administrateur".

## COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil d'Administration a confirmé le 3 mai 2005, date de la transformation du mode de Direction de la Société en Conseil d'Administration, les trois Comités spécialisés constitués préalablement par son Conseil de Surveillance. Ces Comités exercent leurs activités sous la responsabilité du Conseil qui en fixe les missions, compositions et rémunérations.

Les membres des Comités spécialisés sont choisis parmi les membres du Conseil. Le Directeur Général et, le cas échéant, les Directeurs Généraux délégués, qui seraient également Administrateurs de la Société, ne peuvent être membres d'un de ces Comités. La durée des fonctions des membres des Comités coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur.

Les Comités spécialisés n'ont qu'un rôle consultatif et n'ont pas de pouvoir décisionnel.

Chacun des Comités détermine les règles internes applicables à la conduite de ses travaux. Les réunions des Comités font l'objet d'un procès-verbal. Il est communiqué aux membres du Comité concerné et, sur demande formulée auprès du Président de ce Comité, aux autres membres du Conseil d'Administration. Le Président du Comité concerné, ou un membre du Comité désigné à cet effet, rend compte au Conseil d'Administration des travaux de ce Comité.

Chacun des Comités procède en outre, chaque année, à la revue de son activité ainsi qu'à l'évaluation de sa composition et de son fonctionnement au cours de l'exercice précédent, dont les résultats ont vocation à apparaître dans le Rapport Annuel du Groupe.

## COMITÉ STRATÉGIQUE

*(créé le 17 juin 1993 sous la dénomination Comité Permanent)*

### MISSION

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

"Le Comité Stratégique a notamment pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses recommandations dans les domaines suivants :

#### 1. Stratégie

- l'élaboration et l'arrêté des orientations de la stratégie industrielle, commerciale et financière du Groupe ;

- le contrôle de la conformité de la stratégie mise en œuvre par la Direction Générale aux orientations arrêtées par le Conseil d'Administration.

À cet effet, il examine en détail et formule, le cas échéant, ses recommandations au Conseil concernant :

- le budget du Groupe préparé par la Direction Générale ;
- tous les projets majeurs du Groupe :
  - susceptibles de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité,
  - portant sur des opérations d'investissement ou de désinvestissement, ou,
  - relatifs à la conclusion ou la réalisation d'accords commerciaux ou industriels engageant son avenir.

Sont considérés comme "majeurs" les projets visés ci-dessus dont la mise en œuvre par la Direction Générale nécessite l'approbation préalable du Conseil d'Administration (*voir paragraphe 3.1.1 du chapitre présent*) ou ceux, parce qu'ils sont supérieurs au seuil de 20 millions d'euros par opération fixé par le Conseil, qui doivent être impérativement portés à la connaissance préalable du Comité.

Le Comité présente chaque année aux Administrateurs son programme prévisionnel d'étude des questions stratégiques, importantes pour l'avenir du Groupe, qu'il envisage pour l'année en cours.

#### 2. Risques

- les questions relatives à l'identification, la mesure et la surveillance par la Direction Générale des principaux risques éventuels pour le Groupe dans les domaines suivants :
  - environnement externe : relations avec les investisseurs, positions concurrentielles du Groupe,
  - processus internes : gestion des ressources financières, potentiel de Ressources Humaines, développements de nouveaux produits, potentiel de réserves et ressources minérales, dépendance et continuité de l'exploitation d'activités industrielles ou commerciales clés, politique de prix de vente,
  - informations de gestion : contrôle de gestion et reporting financier, contrôle a posteriori de la réalisation des projets d'investissements."

## COMPOSITION

Le Comité Stratégique est composé des 8 membres suivants, incluant nécessairement le Président du Conseil d'Administration, qui assure également la Présidence du Comité :

Nom	Date de 1 <sup>re</sup> nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aimery LANGLOIS-MEURINNE, Président	17 juin 1993	Non
Jacques DRIJARD, Vice-Président	26 mars 1998	Non
Aldo CARDOSO	2 mai 2007	Oui
Jocelyn LEFEBVRE	27 mars 1996	Non
Eric LE MOYNE de SÉRIGNY	26 juillet 2004	Non <sup>(1)</sup>
Jean MONVILLE <sup>(2)</sup>	12 février 2009	Oui
Thierry de RUDDER	9 mai 2000	Non
Amaury de SÈZE <sup>(3)</sup>	30 juillet 2008	Non

(1) M. Le Moyne de Sérigny a perdu en juin 2008 sa qualité d'indépendant, la durée de ses mandats successifs d'Administrateur chez Imerys venant à excéder 12 ans.

(2) M. Jean Monville a été désigné le 12 février 2009, en remplacement de M. Gilbert Milan.

(3) M. Amaury de Sèze a été désigné le 30 juillet 2008, en remplacement de M. Paul Desmarais Jr.

## FONCTIONNEMENT

Le Comité délibère en présence de la majorité de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile, ou encore à la demande du Directeur Général. Il consacre en principe une réunion par an à la stratégie du Groupe et à son environnement concurrentiel, à laquelle tous les Administrateurs sont conviés.

### 2008

Nombre de séances	9
Taux moyen de présence effective des membres	85 %

### 2009

Nombre prévisionnel de séances	8
--------------------------------	---

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend le Directeur Général, le Directeur Général délégué, le Directeur Finance & Stratégie du Groupe et le Responsable Stratégie & Développement, ainsi que, à l'initiative du Directeur Général ou à la demande qui lui en est faite par le Comité, en fonction des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité, les responsables fonctionnels ou opérationnels du Groupe compétents. Le Comité peut également procéder à des visites ou à l'audition de responsables opérationnels ou fonctionnels du Groupe, utiles à la réalisation de sa mission.

Le Secrétaire du Comité est le Responsable Stratégie & Développement du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances du Comité.

## ACTIVITÉ EN 2008

Le Comité Stratégique a tout d'abord revu en début d'année, comme de coutume, les éléments initiaux de la clôture des comptes consolidés pour 2007. Il s'est ensuite attaché, tout au long de l'année, à suivre les actions de gestion et de développement entreprises par la Direction Générale du Groupe, en s'assurant qu'elles s'inscrivaient

dans le cadre de la stratégie d'Imerys, telle que définie par le Conseil d'Administration. À ce titre, il a étudié l'évolution de la marche des affaires et des comptes mensuels et trimestriels d'Imerys ainsi que la manière dont ils reflétaient lesdites actions.

Le Comité s'est également livré, à sa satisfaction, à la revue traditionnelle a posteriori de la performance des principaux investissements et acquisitions réalisés au cours des années 2003 et 2004. Le Comité a également continué à suivre les progrès réalisés par la Direction de l'Innovation afin d'accélérer la croissance interne du Groupe.

Par ailleurs, le Comité Stratégique a examiné périodiquement et approuvé les étapes clés et les principaux aspects économiques et contractuels des projets de croissance externe les plus significatifs. Cet examen a essentiellement porté en 2008 sur l'acquisition des sociétés Kings Mountain Minerals Inc (États-Unis) et Suzorite Mining Inc (Canada), spécialisées dans l'extraction et la transformation du mica, et sur la réalisation de l'acquisition d'Astron en Chine puis son suivi.

Le Comité s'est également penché sur les efforts entrepris par Imerys afin d'améliorer le suivi, la couverture et la consommation d'énergie du Groupe. Il a également été informé des initiatives mises en place par la Direction des Ressources Humaines afin de renforcer le potentiel du Groupe à générer son futur encadrement.

En outre, le Comité Stratégique s'est tenu régulièrement informé de l'évolution de la structure financière du Groupe. Il a ainsi été consulté sur la stratégie générale de financement de la Société, notamment en termes d'adéquation des ressources financières du Groupe à l'exposition en devises de son activité.

Enfin, le Comité Stratégique a revu, lors de sa dernière séance de l'année, le budget 2009 du Groupe, accompagné d'une présentation détaillée de celui de chacune des quatre branches d'activité du Groupe par leurs dirigeants respectifs.

## COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

(créé le 3 novembre 1987 sous la dénomination Comité Spécial des Options)

### MISSION

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

"Le Comité des Nominations et des Rémunérations a pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses éventuelles recommandations dans les domaines suivants :

#### 1. Nominations

- la sélection des candidats aux fonctions d'Administrateurs ainsi que les propositions de nomination du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et, le cas échéant, des Directeurs Généraux délégués ainsi que des Présidents de Comité lors de leur renouvellement ;
- la présentation d'un plan de succession des Administrateurs et du Directeur Général en cas de vacance imprévisible ;
- la qualification d'indépendant de chacun des Administrateurs, au regard de la définition d'"indépendance" adoptée par le Conseil

### COMPOSITION

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé des 3 membres suivants, parmi lesquels figure nécessairement le Président du Conseil d'Administration qui assure également la Présidence du Comité :

Nom	Date de 1 <sup>re</sup> nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aimery LANGLOIS-MEURINNE, Président	3 novembre 1987	Non
Robert PEUGEOT	3 mai 2005	Oui
Jacques VEYRAT	14 février 2007	Oui

Le Conseil a confirmé lors de sa séance du 14 février 2007, suite à la désignation de M. Jacques Veyrat en remplacement de M. Grégoire Olivier, que la composition de ce Comité respectait la proportion des 2/3 de membres indépendants recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

### FONCTIONNEMENT

Le Comité délibère en présence d'au moins deux de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile, ou encore à la demande du Directeur Général.

#### 2008

Nombre de séances	2
Taux moyen de présence effective des membres	83 %

#### 2009

Nombre prévisionnel de séances	3
--------------------------------	---

et sur les éventuelles modifications (ou explications de critères) à apporter à cette définition.

### 2. Rémunérations

- la rémunération individuelle du Directeur Général et, le cas échéant, des Directeurs Généraux délégués et leurs accessoires (tels que régimes de retraite et de prévoyance ou avantages en nature) ainsi que toutes les autres dispositions relatives à leur statut et/ou contrat de travail ;
- la politique générale de rémunération des cadres dirigeants du Groupe ;
- la politique générale d'attribution d'options de souscription ou d'achat ou d'attributions gratuites d'actions de la Société, de détermination des attributions à la Direction Générale et de détermination des bénéficiaires des plans d'options ou d'attributions gratuites proposées par le Directeur Général ;
- la politique d'actionnariat salarié du Groupe et ses conditions de mise en œuvre proposées par la Direction Générale ;
- le montant et le mode d'attribution des jetons de présence (parties fixe et variable) alloués aux Administrateurs."

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend le Directeur Général et le Directeur des Ressources Humaines du Groupe ; il prend également l'avis d'experts indépendants.

Le Secrétaire du Comité est le Directeur des Ressources Humaines du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances.

### ACTIVITÉ EN 2008

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a tout d'abord été consulté au cours de ses différentes réunions sur la composition du Conseil d'Administration et celle de ses Comités. À cette occasion, le Comité a examiné la situation de chacun des membres du Conseil d'Administration au regard de la définition d'"indépendance" adoptée par le Conseil lors de sa séance du 3 mai 2005. Le Comité s'est assuré à cette occasion que la composition du Comité des Comptes et de celui des Nominations et des Rémunérations respectent la proportion des 2/3 de membres indépendants conformément au Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.



Le Comité a par ailleurs, au cours de sa séance du mois de janvier 2008, approuvé la nomination de M. Jérôme Pecresse comme Directeur Général délégué sur proposition du Directeur Général ; il est chargé d'assister le Directeur Général dans la conduite de la stratégie et dans l'examen des grands projets de réorganisation et d'investissements du Groupe.

Le Comité a ensuite procédé à l'évaluation de la performance du Directeur Général. Dans ce cadre, il a arrêté le montant de la part variable de sa rémunération individuelle due au titre de l'exercice 2007, payable en 2008, en fonction des objectifs personnels et financiers qui lui avaient été assignés. Au cours de sa séance du mois d'avril, le Comité a donné son accord sur la fixation de la rémunération du Directeur Général délégué. Il a aussi émis ses recommandations sur la fixation des objectifs quantitatifs et qualitatifs du Directeur Général et des membres du Comité Exécutif, en vue de déterminer la part variable de leur rémunération pour 2008.

Le Comité a également procédé à l'examen du projet d'avenant au contrat de travail du Directeur Général, élaboré dans un souci de clarification et de mise en conformité avec les dispositions de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat du 21 août 2007, dite "loi TEPA", en particulier le versement d'une indemnité contractuelle de licenciement. Le Comité a aussi donné son avis sur les modifications apportées au régime de retraite à prestations définies ayant notamment pour objet de sécuriser et de préciser certaines de ses dispositions, au regard des pratiques du marché et des contraintes réglementaires.

Le Comité a par ailleurs examiné, avec l'appui d'un consultant extérieur spécialisé, les évolutions possibles de la politique de rétention à long terme du Groupe afin de prendre en compte l'élargissement de son périmètre ainsi que les pratiques de marché les plus récentes. Il a ainsi recommandé au Conseil d'élargir la politique d'attribution d'actions conditionnelles, dites "actions de performance", à un plus grand nombre de bénéficiaires en la combinant à celle existante d'attribution d'options de souscription d'actions Imerys. Il a examiné les conditions et bénéficiaires des plans proposés et destinés aux dirigeants du Groupe et aux titulaires de postes clés dans une optique de rétention. Le Comité a aussi émis ses recommandations sur la quantité d'actions à conserver par le Directeur Général et le Directeur Général délégué, dans le cadre des attributions 2008, conformément aux nouvelles obligations légales.

## COMITÉ DES COMPTES

(créé le 27 mars 1996)

### MISSION

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

"Le Comité des Comptes a pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses éventuelles recommandations dans les domaines suivants :

#### 1. Comptes

- les comptes annuels sociaux et consolidés devant être arrêtés par le Conseil d'Administration, accompagnés d'une présentation du Directeur Finance & Stratégie du Groupe, ainsi que des comptes consolidés semestriels (estimés et définitifs) ;

- le périmètre des sociétés consolidées ;
- la pertinence et la permanence des méthodes comptables retenues, en vérifiant notamment la fiabilité des procédures internes de collecte et de contrôle des informations, dans le but de s'assurer de la sincérité des comptes et de la fidélité de l'image qu'ils donnent de la situation financière de la Société et du Groupe ;
- la méthode et les estimations retenues dans les tests de perte de valeur pratiqués par le Groupe ;
- la situation de l'endettement du Groupe, incluant la structure ainsi que la politique de couverture de taux ou de change et son résultat ;
- les litiges et engagements hors-bilan significatifs et leur impact comptable pour le Groupe ;
- le processus de production et de diffusion de l'information comptable et financière, en s'assurant de sa conformité aux exigences légales, aux recommandations des autorités de régulation ainsi qu'aux procédures internes.

#### 2. Information financière

- la politique et les procédures applicables en matière de communication financière destinées à assurer la conformité par le Groupe à ses obligations réglementaires ;
- les principaux éléments de communication financière relative aux comptes du Groupe et de la Société, notamment :
  - la concordance entre ces comptes et l'état qui en est fait dans la communication financière ;
  - la pertinence des éléments retenus dans cette communication.

#### 3. Contrôle externe

- les propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux comptes. Le Comité examine et approuve le contenu du cahier des charges, le calendrier et l'organisation de l'appel d'offres en vue de leur nomination et, le cas échéant, de leur renouvellement, et contrôle le bon déroulement de cet appel d'offres ;
- le programme de travail des Commissaires aux comptes et les éventuelles missions complémentaires qui sont confiées à ceux-ci ou à d'autres membres de leur réseau, ainsi que le montant des rémunérations correspondantes, en s'assurant de leur compatibilité avec leurs obligations d'indépendance ;
- les recommandations des Commissaires aux comptes et les suites qui y sont données ;
- les conclusions des diligences des Commissaires aux comptes ;
- la supervision des règles de recours aux Commissaires aux comptes pour les travaux autres que le contrôle des comptes et, plus généralement, du respect des principes garantissant l'indépendance des Commissaires aux comptes.

#### 4. Risques & Contrôle interne

- les programmes annuels d'audit interne et d'évaluation des contrôles internes ainsi que les moyens de leur mise en œuvre ;

- le résultat des travaux des auditeurs externes et internes et du département Contrôle Interne, le suivi de leurs éventuelles recommandations, notamment, en matière d'analyse, de contrôle des risques et engagements hors-bilan significatifs, ainsi que l'organisation des équipes d'audit interne ;
- l'établissement et le contenu du Rapport annuel du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne du Groupe.

**5. Risques**

- l'état des contentieux importants ;
- l'identification, la mesure et la surveillance par la Direction Générale des principaux risques éventuels pour le Groupe dans les domaines suivants :
  - environnement externe : évolutions légales ou réglementaires, gestion de crise ou survenance de catastrophe,

- processus internes : litiges et conformité aux réglementations existantes (notamment Environnement, Hygiène & Sécurité et Développement Durable), déontologie et éthique ;
- les orientations et la mise en œuvre par la Direction Générale de la politique générale de Développement Durable, de contrôle interne et de prévention des risques (organisation, politiques et procédures, systèmes ...) et d'assurance du Groupe ;
- les programmes et résultats des travaux des auditeurs internes et, le cas échéant, des experts externes auxquels il serait fait appel sur l'analyse, le contrôle ou la mesure de la performance du Groupe dans les domaines précités ;
- tout autre sujet susceptible d'avoir une incidence financière et comptable significative."

**COMPOSITION**

Le Comité des Comptes est composé des 3 membres suivants, choisis pour leur compétence financière ; son Président doit nécessairement être un Administrateur indépendant :

Nom	Date de 1 <sup>re</sup> nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aldo CARDOSO, Président	3 mai 2005	Oui
Jocelyn LEFEBVRE	27 mars 1996	Non
Jean MONVILLE	2 mai 2007	Oui

Le Conseil a confirmé lors de sa séance du 30 avril 2008, à la suite de la démission de M. Eric Le Moyné de Sérigny en raison de la perte de sa qualité d'Administrateur indépendant, que la composition de ce Comité respectait la proportion des 2/3 de membres indépendants recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

**FONCTIONNEMENT**

Le Comité délibère en présence de la majorité de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile et, dans la mesure du possible, au moins 2 jours avant l'arrêté définitif par le Conseil d'Administration des comptes consolidés annuels et semestriels. Il peut également se réunir à la demande de deux de ses membres ou du Président du Conseil d'Administration.

2008	
Nombre de séances	5
Taux moyen de présence effective des membres	100 %
2009	
Nombre prévisionnel de séances	5

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend les Commissaires aux comptes et le Directeur Finance & Stratégie du Groupe, ainsi que, à l'initiative de celui-ci ou à la demande qui lui en est faite par le Comité, en fonction des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité, les autres personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle ainsi qu'à la gestion ou la prévention des risques (Direction Financière, Direction de l'Audit Interne, Direction du Développement Durable, Environnement, Hygiène & Sécurité, Direction Juridique & Contrôle Interne).

Le Comité bénéficie d'un accès illimité à toutes les informations disponibles au sein du Groupe ; il peut également procéder à des visites ou à l'audition de responsables opérationnels du Groupe ou responsables de la gestion de risques fonctionnels ou opérationnels du Groupe compétents. Le Comité peut également demander la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. Le Président du Comité en informe le Conseil d'Administration.

Le Secrétaire du Comité est le Directeur Finance & Stratégie du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances du Comité qui sont tenus à la disposition des Commissaires aux comptes.

**ACTIVITÉ EN 2008**

Le Comité des Comptes a, comme traditionnellement, procédé à la revue approfondie des comptes sociaux et consolidés annuels de l'exercice 2007 et semestriels de l'exercice 2008 ; il a également examiné les principaux éléments anticipés de clôture des comptes de l'exercice 2008. Dans le cadre de ces travaux, il s'est notamment penché sur les différents postes du compte de résultat, notamment la composition des "Autres produits et charges", du bilan et du tableau de financement. Il s'est également assuré à cette occasion, après avoir entendu les Commissaires aux comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables retenues par le Groupe.

Le Comité a par ailleurs examiné la qualité et la fiabilité du contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe pour la collecte, la consolidation et le suivi des informations comptables, financières et de gestion communiquées au Conseil d'Administration. A cet effet, il a pris connaissance des rapports émis par les auditeurs internes et leur nouvelle responsable lui a présenté la nouvelle organisation de son département, son compte rendu d'activité pour la période de juin 2007 à fin 2008, les principaux axes de développement du plan

d'audit du Groupe ainsi que le programme de mission proposé pour l'année 2009.

Le Comité avait également revu en début d'année, avant son adoption par le Président du Conseil d'Administration, le projet de rapport sur le contrôle interne pour l'exercice 2007 et entendu à cet effet les Commissaires aux comptes.

Le Comité des Comptes s'est également livré, pour la première fois, à l'examen de la politique de Développement Durable du Groupe et le suivi de ses résultats qui ont fait l'objet en juillet 2008 de la publication par Imerys de son 3<sup>ème</sup> rapport spécifique dans ce domaine.

Le Comité s'est particulièrement intéressé dans ses dernières réunions de l'année à la chute des marchés financiers, à la volatilité de celui des taux et à la dégradation de l'environnement économique général ; il a revu à cette occasion les principaux impacts comptables ou financiers pour le Groupe susceptibles d'en résulter. Le Comité a enfin établi son programme de travail pour l'exercice 2009, en particulier la nouvelle liste des méthodes et pratiques suivies par le Groupe pour la comptabilisation de certains éléments significatifs de son bilan ou résultat consolidé qu'il entendait examiner.

Une réunion supplémentaire a été programmée, et s'est tenue, le 30 janvier 2009 pour permettre au Comité d'achever sa revue traditionnelle des risques du Groupe au titre de l'exercice écoulé. Elle a principalement porté sur : les résultats des travaux du Département Risques & Contrôle Interne au titre de l'exercice 2008, notamment la mise à jour de la cartographie des risques majeurs du Groupe ; le rapport des responsables des fonctions centrales juridique, Environnement, Hygiène et Sécurité (EHS) et Développement Durable sur les principaux risques et actions du Groupe relevant de leurs domaines d'expertise ou de responsabilité. Le Comité n'a noté aucun sujet majeur de préoccupation sur les risques existants dans ces matières. Le Comité a une nouvelle fois salué la progression et l'atteinte par le Groupe en 2008 de ses objectifs en matière de sécurité du travail.

Les examens et revues auxquels le Comité s'est livré au cours de l'exercice 2008 lui ont permis de faire part au Conseil de ses observations et recommandations ; ils n'ont pas révélé de sujet majeur de préoccupation.

## 3.2 DIRECTION GÉNÉRALE

### 3.2.1 Pouvoirs

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Directeur Général et le Directeur Général délégué sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Ils exercent leurs pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration ; ils représentent la Société à l'égard des tiers.

En application de l'article 18 des statuts, le Conseil d'Administration peut limiter leurs pouvoirs ; cette limitation est néanmoins inopposable aux tiers.

*Le paragraphe 3.1 du présent chapitre 3* décrit les modalités internes de fonctionnement du Conseil d'Administration et, notamment, énonce les opérations qui requièrent l'autorisation du Conseil d'Administration préalablement à leur mise en œuvre par la Direction Générale.

### 3.2.2 Composition

À la date du présent Rapport Annuel, la Direction Générale est assurée par Gérard Buffière, Directeur Général, assisté de Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué, nommé à cette fonction par le

Conseil d'Administration sur proposition du Directeur Général lors de sa réunion du 13 février 2008. Précédemment à cette date, aucun Directeur Général délégué n'avait été désigné.

Nom	Âge	Nationalité	Fonction	Date de 1 <sup>re</sup> Nomination	Année de renouvellement du mandat exercé	Nombre d'actions détenues
Gérard BUFFIÈRE	65 ans	Française	Administrateur et Directeur Général	03/05/2005	2011	27 000 56,287 parts FCPE Imerys Actions*
Jérôme PECRESSE	42 ans	Française	Directeur Général Délégué	13/02/2008	2011	680 56,287 parts FCPE Imerys Actions*

\* FCPE Imerys Actions, créé dans le cadre des plans d'actionnariat salarié (voir paragraphe 6.2.5 du chapitre 6 du Rapport Annuel) et dont les actifs sont principalement investis en actions Imerys.

### 3.2.3 Autres informations et mandats des membres de la Direction Générale

Les autres informations relatives à Gérard Buffière ainsi que les mandats qu'il exerce ou qu'il a exercés au cours des cinq dernières années figurent au *paragraphe 3.1.3 du présent chapitre*.

Jérôme Pecresse n'a exercé aucun mandat en dehors du Groupe Imerys au cours des cinq dernières années.

Ancien élève de l'École Polytechnique de Paris, Ingénieur des Ponts & Chaussées, Jérôme Pecresse débute sa carrière en exerçant diverses responsabilités à Londres et Paris au sein de la banque

d'affaires internationale Crédit Suisse First Boston (filiale du groupe Crédit Suisse) dont il dirige les activités Fusions & Acquisitions pour le marché français. Il rejoint le groupe Imerys en septembre 1998 en tant que responsable de la stratégie et du développement, il est nommé membre du Directoire d'Imerys le 25 juillet 2002. Le 1<sup>er</sup> janvier 2003, il prend en charge la Direction Finance & Stratégie du Groupe jusqu'en avril 2006 lorsqu'il devient Directeur de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie.

### 3.2.4 Comité Exécutif

Depuis 2005, Gérard Buffière a décidé, avec le soutien du Conseil d'Administration, de faire assister la Direction Générale du Groupe pour l'exercice de ses missions, d'un Comité Exécutif qui regroupe les principaux responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe.

#### MISSION

Le Comité Exécutif est principalement chargé, sous la responsabilité de la Direction Générale :

- de mettre en œuvre la stratégie du Groupe ainsi que toutes les mesures arrêtées par le Conseil d'Administration ;
- d'assurer le suivi des activités opérationnelles de chacune des branches du Groupe et de veiller, en définissant les éventuelles mesures correctives nécessaires, au respect de leurs budgets et à la réalisation de leurs plans d'actions approuvés par la Direction Générale ;

- de définir les objectifs d'amélioration de la performance du Groupe en matière de protection et de sécurité des personnes sur leur lieu de travail, d'en assurer le suivi et, le cas échéant, définir les éventuelles mesures correctrices ;
- de définir les politiques et actions transversales applicables à l'ensemble du Groupe (Développement Durable, y compris Environnement, Hygiène & Sécurité ; Ressources Humaines ; Communication interne ; Contrôle Interne et Gestion des Risques ; Innovation et Recherche & Technologie ; Achats) et contrôler leur déploiement ;
- d'encourager les échanges et la diffusion des meilleures pratiques entre les branches d'activité du Groupe, dans tous les domaines ;
- et, plus généralement, d'émettre des avis et recommandations sur tous projets, opérations ou mesures qui lui seraient soumis par la Direction Générale, notamment en vue de leur présentation ultérieure au Conseil d'Administration ou à ses Comités spécialisés.

#### COMPOSITION

Au 31 décembre 2008, le Comité Exécutif regroupait, outre le Directeur Général :

##### les responsables opérationnels

**Jérôme Pecresse**, Directeur Général délégué  
(Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie)

**Christian Schenck**, Directeur Général adjoint  
(Matériaux & Monolithiques)

**Olivier Hautin** <sup>(1)</sup>  
(Pigments pour Papier)

**Daniel Moncino** <sup>(1)</sup>  
(Minéraux de Performance & Filtration)

(1) Depuis le 13 février 2008.

##### les responsables fonctionnels

**Christophe Daulmerie**  
(Finance & Stratégie)

**Denis Musson**  
(Juridique & Corporate Support)

**Thierry Salmona**  
(Innovation, Recherche & Technologie & Support Business)

**Bernard Vilain**  
(Ressources Humaines)

#### FONCTIONNEMENT

Le Comité Exécutif se réunit aussi souvent que l'intérêt du Groupe le nécessite ou encore à la demande de la Direction Générale. Il s'est réuni 11 fois en 2008.

## 3.3 RÉMUNÉRATIONS

### 3.3.1 Conseil d'Administration

#### MONTANT

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'Administration, tel que fixé par l'Assemblée Générale du 3 mai 2005, s'élève à 800 000 euros.

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, le montant brut individuel versé à chacun des membres du Conseil en fonction au cours de l'exercice 2008 a été le suivant :

(en euros)	2008	2007
A. LANGLOIS-MEURINNE, Président	208 500	209 000
P. DESMARAIS, Jr., Vice-Président <sup>(1)</sup>	25 500	26 500
G. BUFFIÈRE <sup>(2)</sup>	-	-
A. CARDOSO	71 000	33 000
J. DRIJARD	44 500	38 500
J. LEFEBVRE	44 500	40 000
E. Le MOYNE de SÉRIGNY	41 000	38 500
M. de LIMBURG STIRUM	24 000	24 000
G. MILAN	28 000	34 000
J. MONVILLE <sup>(3)</sup>	42 500	-
G. OLIVIER <sup>(4)</sup>	24 000	27 000
R. PEUGEOT	24 000	27 000
T. de RUDDER	33 000	36 000
J. VEYRAT	24 500	26 500
<b>Total</b>	<b>635 000</b>	<b>560 000 <sup>(5)</sup></b>

(1) Administrateur jusqu'au 30 juillet 2008.

(2) Directeur Général, ne percevant aucun jeton de présence.

(3) Administrateur à compter du 2 mai 2007.

(4) Administrateur jusqu'au 3 novembre 2008.

(5) Ce montant n'inclut pas la somme de 51 500 euros versée en 2007 à M. Yves-René Nanot, son mandat ayant pris fin lors de l'Assemblée du 2 mai 2007.

En application de la Recommandation, publiée par l'AMF le 22 décembre 2008 :

- ces montants représentent la totalité des rémunérations versées en 2008 à chacun des membres du Conseil d'Administration par le groupe Imerys ainsi que par les sociétés qui le contrôlent, au titre des mandats, fonctions ou autres missions qu'ils exercent au sein ou pour le compte du groupe Imerys ;
- la rémunération versée à Gérard Buffière en sa qualité de Directeur Général d'Imerys est détaillée ci-après (voir paragraphe 3.3.2 du présent chapitre).

Ce barème de répartition, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, s'établit comme suit :

Montants bruts (en euros)

Conseil d'Administration	Président	150 000 fixe par an
	Tous les membres	20 000 fixe par an - 1 000 par séance avec présence
Comité Stratégique	Président	25 000 fixe par an
	Tous les membres et autres Administrateurs	1 500 par séance avec présence
Comité des Comptes	Président	25 000 fixe par an
	Tous les membres	2 000 par séance avec présence
	Autres Administrateurs	1 500 par séance avec présence
Comité des Nominations et des Rémunérations	Président	15 000 fixe par an
	Tous les membres et autres Administrateurs	1 500 par séance avec présence

Les règlements sont faits semestriellement, à terme échu. En conséquence, le montant brut des jetons de présence effectivement versés durant un exercice considéré comprend (i) le montant des jetons au titre du second semestre de l'exercice précédent et (ii) le montant des jetons au titre du premier semestre dudit exercice.

Conformément à la réglementation fiscale applicable, les montants versés aux membres du Conseil d'Administration non-résidents français donnent lieu à une retenue à la source en France.

#### BARÈME DE RÉPARTITION

Le barème de répartition des jetons de présence en vigueur a été arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 février 2007, sur les recommandations faites par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Afin d'encourager la participation des Administrateurs, qui n'en sont pas membres, aux travaux des Comités, le Conseil a décidé de les

faire bénéficier pour chacune des séances de Comités à laquelle ils participeraient d'un jeton de présence fixé à 1 500 euros par séance.

### 3.3.2 Direction Générale

Les informations présentées ci-après concernent, en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, les rémunérations versées aux seuls dirigeants mandataires sociaux. Elles concernent, pour la Société, le Directeur Général et le Directeur Général délégué.

#### CONDITIONS DE DÉTERMINATION

La rémunération du Directeur Général et du Directeur Général délégué est fixée par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations. Cette proposition vise à assurer une compétitivité vis-à-vis du marché externe et le Comité s'appuie, pour formuler ses recommandations, sur des évaluations et des comparaisons effectuées périodiquement par des consultants spécialisés.

La rémunération du Directeur Général et du Directeur Général délégué comprend une partie fixe et une partie variable.

La partie variable de la rémunération due au titre d'un exercice n'est versée que l'année suivante lorsque les éléments de son calcul sont connus après l'arrêté des comptes définitifs du Groupe de l'exercice considéré. Son calcul est fondé sur des critères de performance économique

et d'objectifs personnels arrêtés par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Pour le Directeur Général, ces critères étaient liés en 2008, d'une part, à l'évolution du résultat courant net du Groupe (à hauteur de 60 %), et d'autre part à l'atteinte d'un objectif de cash flow généré par le Groupe pendant l'exercice (à hauteur de 40 %). Par ailleurs, le montant ainsi obtenu est affecté d'un coefficient compris entre 0,8 et 1,2 en fonction de la réalisation d'objectifs spécifiques à l'exercice considéré. L'atteinte de ces objectifs est mesurée et constatée annuellement par le Conseil d'Administration. La partie variable de la rémunération du Directeur Général est plafonnée à 120 % du montant fixe de son salaire.

Il est rappelé que le Directeur Général ne perçoit aucun jeton de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la Société.

Pour le Directeur Général délégué, les critères de détermination de sa rémunération variable étaient liés en 2008, d'une part, à l'évolution du résultat courant net du Groupe et à l'atteinte d'un objectif de cash flow généré par le Groupe pendant l'exercice (à hauteur de 35 %), d'autre part, à l'atteinte d'objectifs financiers spécifiques à la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie qu'il dirige (à hauteur de 35 %), et enfin, à l'atteinte d'objectifs personnels (à hauteur de 30 %). La partie variable de la rémunération du Directeur Général délégué est plafonnée à 70 % du montant fixe de son salaire.

#### MONTANT

##### MONTANT VERSÉ EN 2008, ET 2007

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés (parties fixe et variable) par le Groupe à la Direction Générale au cours des exercices 2008 et 2007, ainsi que leur décomposition, sont les suivants :

(en euros)	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Nom et fonction du Dirigeant mandataire social</b>				
<b>Gérard Buffière, Directeur Général</b>				
Rémunération fixe	630 000	630 000	630 000	630 000
Rémunération variable	nc	724 500	724 500	660 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	755 460 <sup>(1)</sup>
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature <sup>(2)</sup>	3 024	3 024	3 024	3 024
Intéressement <sup>(3)</sup>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>633 024<sup>(4)</sup></b>	<b>1 357 524</b>	<b>1 357 524</b>	<b>2 048 484</b>
<b>Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué</b>				
Rémunération fixe	360 000	360 000	n.a. <sup>(5)</sup>	n.a.
Rémunération variable	nc	160 000	n.a.	n.a.
Rémunération exceptionnelle	-	-	n.a.	n.a.
Jetons de présence	-	-	n.a.	n.a.
Avantages en nature <sup>(2)</sup>	2 514	2 514	n.a.	n.a.
Intéressement <sup>(3)</sup>	nc	15 807	n.a.	n.a.
<b>Total</b>	<b>362 514<sup>(4)</sup></b>	<b>538 321</b>	<b>n.a.</b>	<b>n.a.</b>

(1) Ce montant correspond à un plan de bonus exceptionnel dont Gérard Buffière a bénéficié lorsqu'il avait la responsabilité (de 2000 à 2002) de l'ancienne branche Pigments & Additifs du Groupe.

(2) Ces avantages consistent exclusivement en la mise à disposition d'une voiture de fonction.

(3) En application de l'accord d'intéressement conclu par la Société.

(4) Ce montant n'inclut pas la rémunération variable due au titre de l'exercice 2008 et qui sera versée en 2009 après détermination par le Conseil d'Administration.

(5) Jérôme Pecresse n'était pas mandataire social d'Imerys en 2007.



Les montants ci-dessus comprennent toutes les rémunérations versées par le Groupe à Gérard Buffière et à Jérôme Pecresse au titre des exercices concernés ainsi que la valeur des avantages en nature perçus au titre des exercices considérés.

*L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants du Groupe (Comité Exécutif, y compris le Directeur Général et le Directeur Général délégué), comptabilisés en charges sur les exercices concernés, est indiqué à la note 35 aux états financiers consolidés.*

Le montant des 5 rémunérations les plus élevées versées par la Société au titre de l'exercice 2008 a par ailleurs fait l'objet d'une certification des Commissaires aux comptes.

### MONTANT À VERSER EN 2009

Lors de sa réunion du 12 février 2009, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir pour l'année 2009 la rémunération fixe du Directeur Général et du Directeur Général délégué au même montant

que celui de l'année 2008. Les membres du Comité Exécutif ont également vu leur rémunération fixe gelée pour 2009.

Lors de sa prochaine réunion, le Conseil d'Administration appréciera, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, l'atteinte par le Directeur Général et le Directeur Général délégué des objectifs économiques et personnels qui leur avaient été respectivement fixés au titre de l'année 2008. Il déterminera, en conséquence, le montant de la rémunération variable due au titre dudit exercice, qui leur sera versée en 2009.

Le Conseil examinera et arrêtera également au cours de cette même séance les critères et objectifs applicables à la détermination de la rémunération variable du Directeur Général et du Directeur Général délégué au titre de l'exercice 2009.

Ces décisions feront l'objet d'une publication à titre d'information permanente, conformément au Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

## CONTRAT DE TRAVAIL, INDEMNITÉS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
Gérard Buffière, Directeur Général	Oui	Oui	Oui	Non
Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué	Oui	Oui	Non	Non

### CONTRAT DE TRAVAIL

Gérard Buffière a conclu en 1998 avec la Société un contrat de travail dont les effets ont été suspendus sur décision du Conseil d'Administration le jour de sa nomination et ce, pendant tout l'exercice de son mandat de Directeur Général de la Société, et reprendront de plein droit à la cessation de ce mandat. En application des recommandations AFEP-MEDEF, publiées en octobre 2008, qui établissent le principe du non-cumul du mandat social avec un contrat de travail, le Conseil d'Administration sera appelé à se prononcer sur la fin du contrat de travail de Gérard Buffière à l'occasion du prochain renouvellement de son mandat, en 2011.

Lors de la nomination de Jérôme Pecresse en qualité de Directeur Général délégué le 13 février 2008, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir le contrat de travail qui le liait avec la Société depuis 1998 compte tenu des fonctions opérationnelles qu'il conservait au sein du Groupe en qualité de Directeur de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie. Suivant la Recommandation de l'AMF du 22 décembre 2008, le principe du non-cumul du mandat social avec un contrat de travail ne s'appliquerait pas aux Directeurs Généraux délégués.

### INDEMNITÉ DE FIN DE CONTRAT

Le contrat de travail de Gérard Buffière mentionné ci-dessus prévoyait, notamment, une indemnité en cas de départ à l'initiative de la Société, égale à deux années de salaire brut, incluant celle due au titre du régime légal et conventionnel applicable. En vue de se conformer aux dispositions de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite "Loi TEPA", du 21 août 2007, ce contrat a été

amendé par voie d'avenant, notamment pour conditionner l'octroi de l'indemnité de fin de contrat à l'initiative de la Société à des critères de performance. Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 13 février 2008, a retenu comme critère la croissance du résultat courant net d'Imerys année par année pendant la durée des mandats successifs de Gérard Buffière depuis sa nomination en qualité de Président du Directoire (1<sup>er</sup> janvier 2003), avec deux exceptions annuelles possibles. En application des dispositions légales, cette modification a été communiquée aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial sur les engagements réglementés, puis soumise et approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008. En dehors de ces dispositions, la Société n'a pas pris d'autres engagements au bénéfice de Gérard Buffière à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ses actuelles fonctions.

Le contrat de travail de Jérôme Pecresse ne prévoit, en dehors du régime légal et conventionnel applicable, aucune indemnité ou autres avantages spécifiques en raison de la cessation ou du changement de ses fonctions actuelles.

### ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Imerys a mis en place à compter de 1985 un régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies pour les principaux cadres dirigeants des sociétés françaises du Groupe qui remplissent les conditions restrictives d'éligibilité requises. La gestion de ce régime est assurée par une compagnie d'assurance externe.

Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ce régime à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir :

- une rente viagère d'un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires) de 60 % de leur salaire de référence, ce salaire étant limité aujourd'hui à 8 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale française ;
- sous réserve d'un plafond de versement égal à 25 % dudit salaire de référence.

Le Directeur Général, le Directeur Général délégué ainsi qu'un Administrateur (Jacques Drijard), en raison de sa qualité d'ancien dirigeant du Groupe, figurent parmi les bénéficiaires de ce régime.

Suivant le dernier calcul actuariel réalisé, la valeur actuelle de la part estimée des trois mandataires sociaux précités dans le montant total des engagements du Groupe liés aux services passés de l'ensemble des bénéficiaires de ce régime supplémentaire de retraite s'élève

à 1 648 000 euros à fin 2008 (contre 1 650 000 euros pour deux bénéficiaires à fin 2007 : le Directeur Général délégué ayant été nommé pour la première fois le 13 février 2008).

Ce régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies a été modifié par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 13 février 2008. Les modifications portaient, notamment, sur la définition de la catégorie objective des bénéficiaires de ce régime : "tout cadre supérieur ou dirigeant, ayant la qualité de salarié d'Imerys et membre du Comité Exécutif, ayant au moins dix ans d'ancienneté au sein du groupe Imerys à la date de liquidation de ses droits à retraite, dont deux années d'appartenance à ce Comité". Cette catégorie comprend en particulier le Directeur Général et le Directeur Général délégué. En conséquence et en application des dispositions légales, ce régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies ainsi que les modifications qui lui ont été apportées ont été communiqués aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial sur les engagements réglementés, puis soumis et approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008.

## 3.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS IMERYS\*

### 3.4.1 Plans d'options en vigueur

#### POLITIQUE D'ATTRIBUTION

La politique générale d'attribution d'options sur les actions de la Société est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Ses principales caractéristiques sont, en dehors des attributions effectuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié du Groupe, les suivantes :

- les attributions ont lieu sous la forme d'options de souscription d'actions. Cette forme est jugée préférable à celle des options d'achat d'actions car elle évite à la Société d'immobiliser des capitaux, avant même l'ouverture de la période d'exercice des options, en vue d'acquérir sur le marché le nombre d'actions nécessaire pour répondre aux éventuelles levées d'options ;
- la périodicité des plans est annuelle depuis 1999 et le nombre total d'options attribuées chaque année est modulé en fonction de la performance globale du Groupe ou d'événements particuliers ; l'attribution est traditionnellement effectuée le jour de l'Assemblée annuelle des actionnaires ;
- les personnes bénéficiaires d'options de souscription, ou susceptibles de le devenir, sont les cadres dirigeants du Groupe (Directeur Général, membres du Comité Exécutif, des comités de Direction des branches et divisions opérationnelles, principaux responsables fonctionnels du Groupe) et, depuis 2001, les titulaires de postes clés qui leur reportent ainsi que les cadres

à très haut potentiel et les salariés qui contribuent de façon remarquable aux performances de la Société.

En 2008, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a souhaité faire évoluer la politique de rétention à long terme du Groupe afin de prendre en compte l'élargissement de son périmètre ainsi que les pratiques de marché les plus récentes, en combinant l'attribution traditionnelle d'options de souscription d'actions à celle d'actions gratuites conditionnelles (voir paragraphe 3.5.1 du présent chapitre).

Conformément à l'article L. 225-186-1 du Code de commerce introduit par la loi française du 3 décembre 2008 en faveur des revenus du travail, le Comité des Nominations et des Rémunérations examine actuellement la politique du Groupe en matière d'attribution d'options de souscription d'actions et soumettra au Conseil le moment venu ses recommandations en vue de se conformer à ces nouvelles dispositions légales. Celles-ci soumettent, notamment, l'attribution d'options aux dirigeants mandataires sociaux à une attribution au bénéfice de l'ensemble des salariés de la Société concernée et d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises, ou à la conclusion, le cas échéant, d'un accord d'intéressement ou de participation au sein de la société et au bénéfice d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises, ou encore, à un versement supplémentaire lorsque de tels accords existent déjà. Il est précisé que ces nouvelles dispositions légales s'appliquent aux attributions autorisées par les Assemblées Générales Extraordinaires réunies postérieurement au 4 décembre 2008, date de publication de la loi. Pour mémoire, les autorisations actuellement en vigueur

\* Tous les chiffres indiqués dans la présente section sont exprimés, par souci d'homogénéité, en tenant compte de la division du nominal de l'action Imerys par 4, réalisée le 1<sup>er</sup> juin 2004.

chez Imerys ont été consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 pour une durée de 38 mois (*voir paragraphe 6.2.3 du chapitre 6 du Rapport Annuel*).

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OPTIONS ATTRIBUÉES

Le prix d'exercice des options exclut, depuis 1999, toute décote et est égal à la moyenne des vingt derniers cours d'ouverture de séance de bourse de l'action Imerys ayant précédé la date d'attribution. Cette attribution s'effectue traditionnellement le jour de l'Assemblée Générale annuelle.

La durée des options attribuées dans le cadre des plans mis en place depuis mai 2000 est comprise entre 9 ans 1/2 et 10 ans, contre 8 ans pour les options attribuées précédemment.

Les options attribuées depuis 1996 sont définitivement acquises ("vesting") à leurs bénéficiaires (hormis les cas de licenciement, démission ou départ du Groupe du bénéficiaire) à l'expiration de la troisième année suivant la date de leur attribution ou, si elle est antérieure, à la date de départ à la retraite du bénéficiaire après 60 ans (âge de référence introduit dans les plans à partir de 2004), de sa cessation d'activité pour invalidité ou de son décès. La seule exception concerne les attributions effectuées dans le cadre des opérations d'actionnariat salarié où les options sont conditionnées à l'investissement par le salarié en actions Imerys avec un "vesting" immédiat.

### CONDITIONS D'EXERCICE DES OPTIONS

Les options définitivement acquises par leurs bénéficiaires sont exerçables à tout moment, hormis les cas de décès ou, depuis le plan d'options 2004, les cas de départ du Groupe du bénéficiaire.

Toutefois, le bénéficiaire devra assumer l'intégralité des coûts et charges fiscales supplémentaires supportés par le Groupe au cas où la réglementation locale prévoirait une période d'"indisponibilité fiscale" plus longue que 3 ans (fixée à 4 ans en France pour les plans adoptés à compter d'avril 2001).

L'exercice par un bénéficiaire doit respecter certaines quotités minimales d'options (fixées actuellement pour tous les plans adoptés à compter de 1998 à 1 000 options, tout multiple entier de ce nombre ou l'intégralité du nombre d'options à exercer s'il est inférieur à 1 000).

### PERTE OU MAINTIEN DES OPTIONS

Les options non exercées à l'expiration de leur durée sont automatiquement annulées.

Le départ du Groupe du bénéficiaire, quelle qu'en soit la cause et y compris en principe la sortie du périmètre du Groupe de la société qui l'emploie, entraîne :

- si ce départ a lieu avant la date de "vesting" des options, leur annulation immédiate ;
- si ce départ a lieu après la date de "vesting" des options et seulement pour les plans adoptés à compter de 2004, l'annulation desdites options en l'absence d'exercice par le bénéficiaire à l'expiration du troisième mois suivant son départ du Groupe (à l'exception toutefois des cas de décès, d'invalidité ou de départ à la retraite du bénéficiaire).

### DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS ISSUES DE L'EXERCICE D'OPTIONS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, toutes les actions Imerys issues de levées d'options de souscription jouissent dès leur création de l'intégralité des droits attachés aux actions existantes auxquelles elles sont immédiatement assimilées.

En conséquence, les actions nouvelles et anciennes sont cotées auprès d'Euronext Paris sur une même ligne quelle que soit la date d'émission desdites actions. Les actions nouvelles bénéficient des mêmes droits aux dividendes que les actions anciennes, y compris au regard de ceux décidés et versés au cours de leur année de création au titre des résultats de l'année antérieure.

### PLAN D'OPTIONS ADOPTÉ EN 2008

497 925 options de souscription d'actions, exerçables au prix de 58,24 euros par action, ont été attribuées le 30 avril 2008 à 183 cadres et dirigeants du Groupe résidant en France ou à l'étranger (contre 160 en 2007).

En dehors de celles consenties au Directeur Général délégué (le Directeur Général n'ayant pas bénéficié d'options de souscription d'actions en 2008), 198 150 options ont été attribuées aux 10<sup>(1)</sup> bénéficiaires du plus grand nombre d'options.

### VARIATIONS DU NOMBRE D'OPTIONS EN 2008<sup>(2)</sup>

Le nombre total d'options de souscription d'actions existantes au 31 décembre 2008 est de 3 448 082, représentant 5,20 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution ; leur prix moyen pondéré d'exercice est de 54,63 euros.

Au cours de l'exercice 2008, 123 500 options de souscription d'actions ont été annulées ; 29 734 ont été exercées par 72 bénéficiaires à un prix moyen pondéré de 31,67 euros.

(1) Ce nombre peut être supérieur à dix en raison de l'attribution d'un nombre égal d'options à plusieurs des bénéficiaires concernés.

(2) Y compris les options au titre des Plans d'Actionnariat Salarié.

### 3.4.2 Options attribuées par la Société à ses dirigeants mandataires sociaux <sup>(1)</sup>

#### ATTRIBUTIONS EN 2008

	Date du Plan	Nature des options	Valorisation des options* (en euros)	Nombre d'options attribuées en 2008	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
Gérard Buffière, Directeur Général	-	-	-	-	-	-
Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué	30 avril 2008	Options de souscription d'actions	219 300	28 000	58,24	30 avril 2011 29 avril 2018

\* Valorisation des options lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application IFRS 2, avant étalement de la charge sur la période d'acquisition.

Le Conseil d'Administration, en application des recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé que le Directeur Général délégué sera tenu de conserver au nominatif, jusqu'à la date de cessation de ses fonctions de mandataire social d'Imerys, un nombre d'actions issues de la levée des options attribuées correspondant au moins à 25 % des plus-values nettes d'acquisition réalisées à l'occasion de cette levée (nettes des impôts et contributions obligatoires correspondantes et du montant nécessaire au financement de cette levée).

Aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au Directeur Général au cours de l'exercice 2008, compte tenu de l'attribution exceptionnelle d'actions gratuites qui lui a été consentie (voir paragraphe 3.5.2 du présent chapitre).

Conformément aux recommandations AFEP-MEDEF, publiées en octobre 2008, le Conseil d'Administration examinera, lors des prochaines attributions d'options aux dirigeants mandataires sociaux, les conditions de performance qu'il entend lier à leur exercice ; il fixera

le pourcentage maximum d'options pouvant leur être attribuées eu égard à leur rémunération individuelle et à l'enveloppe globale votée par les actionnaires ainsi que la proportion de titres à conserver par chacun d'entre eux à la suite de l'exercice de ces options.

#### DÉTENTION ET VARIATIONS

Le nombre total d'options de souscription d'actions détenu par les dirigeants mandataires sociaux est de 798 870 au 31 décembre 2008 (Directeur Général et Directeur Général délégué), contre 647 735 au 31 décembre 2007 (Directeur Général), soit 1,21 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution ; leur prix moyen pondéré d'exercice est de 50,91 euros.

Aucune option de souscription d'actions n'a été exercée par un dirigeant mandataire social au cours de l'exercice 2008.

(1) Il est précisé que ces informations concernent uniquement les options consenties par la Société et n'incluent pas en conséquence d'éventuelles options d'achat d'actions Imerys qui pourraient être attribuées à des mandataires sociaux par des actionnaires de contrôle qu'ils représentent.

### 3.4.3 Détail des plans d'options en vigueur

Le tableau ci-après donne, dans une présentation synthétique, l'historique, l'état et les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2008 :

	Avril 2008	Mai 2007	Nov. 2006 <sup>(1)</sup>	Mai 2006	Mai 2005	Mai 2004	Oct. 2003 <sup>(1)</sup>	Mai 2003	Oct. 2002 <sup>(1)</sup>	Mai 2002	Oct. 2001 <sup>(1)</sup>	Mai 2001	Nov. 2000 <sup>(1)</sup>	Mai 2000	
<b>ATTRIBUTION INITIALE</b>															
Autorisation : date de l'Assemblée Générale	30/04/08	03/05/05	03/05/05	03/05/05	03/05/05	06/05/02	06/05/02	06/05/02	06/05/02	06/05/02	09/05/00	09/05/00	09/05/00	09/05/00	
Date du Conseil d'Administration/de Surveillance ou du Directoire	30/04/08	02/05/07	07/11/06	02/05/06	03/05/05	03/05/04	21/10/03	05/05/03	21/10/02	06/05/02	19/10/01	09/05/01	06/11/00	09/05/00	
Date d'ouverture de la période d'exercice des options <sup>(2)</sup>	30/04/11	03/05/10	01/02/07	03/05/09	04/05/08	03/05/07	22/10/06	05/05/06	22/10/05	06/05/05	20/10/04	09/05/04	07/11/03	09/05/03	
Date d'expiration des options	29/04/18	01/05/17	06/11/16	01/05/16	02/05/15	02/05/14	21/10/13	05/05/13	21/10/12	05/05/12	19/10/11	08/05/11	06/11/10	31/12/09	
Prix de souscription des actions	58,24 €	70,51 €	66,96 € <sup>(3)</sup>	68,27 €	57,58 €	48,89 €	40,62 €	28,31 €	29,44 €	32,75 €	24,73 €	28,50 €	27,14 €	32,18 €	
Nombre total de bénéficiaires initiaux	183	160	2 932	171	171	166	925	201	1 474	181	1 416	169	1 961	145	<b>Totaux</b>
Nombre total d'options attribuées dont :	497 925	560 000	38 770	640 000	635 000	840 000	37 424	747 720	68 328	652 000	73 784	711 240	72 808	570 520	6 145 519
- à G. Buffière <sup>(4)</sup>	-	60 000	15	90 000	80 000	260 000 <sup>(5)</sup>	60	80 000	60	30 000	60	32 000	40	28 500	660 735
- à J. Pecresse <sup>(6)</sup>	28 000	23 000	15	22 500	20 000	36 000	60	21 400	60	9 000	60	8 560	40	5 700	174 395
- aux dix <sup>(7)</sup> salariés du Groupe auxquels a été consenti le plus grand nombre d'options	198 150	154 000	150	157 500	140 000	109 600	360	145 580	720	90 000	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	996 060
<b>VARIATION DE L'EXERCICE</b>															
Nombre d'options restant à exercer au 01/01/2008	n.a.	560 000	38 625	619 700	578 700	624 500	32 488	314 680	37 630	127 000	29 164	72 780	25 564	42 560	3 103 391
Nombre d'actions souscrites en 2008 dont :	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	3 000	1 144	16 850	1 180	6 000	808	-	752	-	29 734
- par G. Buffière <sup>(4)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- par J. Pecresse <sup>(6)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- par les dix <sup>(7)</sup> salariés du Groupe ayant exercé le plus grand nombre d'options	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	3 000	600	16 850	600	6 000	600	-	400	-	28 050
Nombre d'options annulées <sup>(8)</sup> en 2008	(3 500)	(55 300)	-	(46 500)	(12 200)	(6 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	(123 500)
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008 <sup>(9)</sup> dont :	494 425	504 700	38 625	573 200	566 500	615 500	31 344	297 830	36 450	121 000	28 356	72 780	24 812	42 560	3 448 082
- par G. Buffière <sup>(4)</sup>	-	60 000	15	90 000	80 000	260 000 <sup>(5)</sup>	60	80 000	60	30 000	60	32 000	40	15 500	647 735
- par J. Pecresse <sup>(6)</sup>	28 000	23 000	15	22 500	20 000	36 000	60	21 400	60	-	60	-	40	-	151 135

(1) Plans d'actionnariat salarié.

(2) Sans prise en compte d'une éventuelle période d'"indisponibilité fiscale" plus longue, applicable localement.

(3) Sauf prix de souscription différent, applicable localement.

(4) Administrateur, Directeur Général.

(5) Dont 200 000 acquises en totalité suite à l'atteinte par le Groupe de résultats économiques et financiers au cours des exercices 2004 à 2006.

(6) Directeur Général délégué.

(7) Ce nombre peut être inférieur ou supérieur à dix certaines années.

(8) À la suite du départ du Groupe des bénéficiaires.

(9) Après annulation, exercice du nombre cumulé d'options depuis l'adoption du plan concerné, et réintégrations.

## 3.5 ACTIONS GRATUITES

### 3.5.1 Plans d'actions gratuites en vigueur

#### POLITIQUE D'ATTRIBUTION

Suivant la recommandation favorable émise par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a procédé pour la première fois en 2006 à l'attribution gratuite d'actions conditionnelles de la Société. Le Conseil entendait à l'époque réserver cette attribution à des cas exceptionnels au profit d'un nombre limité de dirigeants du Groupe (qui ne pouvait inclure le Directeur Général), chargés de conduire des plans spécifiques d'actions à moyen terme, jugés prioritaires pour l'avenir du Groupe.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a examiné en 2008, avec l'appui d'un consultant extérieur spécialisé, l'opportunité d'un éventuel élargissement de cette politique d'attribution à un plus grand nombre de bénéficiaires en la combinant à celle existante d'attribution d'options de souscription d'actions dans une stratégie unique de rétention à long terme par le Groupe de leurs bénéficiaires. Conformément aux recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, la nouvelle politique générale arrêtée par le Conseil prévoit en principe l'attribution à chaque bénéficiaire d'un nombre global de droits donnant accès au capital comprenant un ratio combiné d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique.

En application de cette politique, le Conseil a décidé en avril 2008 d'attribuer à chaque bénéficiaire un nombre global de droits donnant accès au capital composé, en principe : à hauteur de 70 % d'options de souscription d'actions, le solde (soit 30 %) étant traduit en actions gratuites conditionnelles à raison d'une action gratuite pour quatre options de souscription d'actions.

Conformément à l'article L. 225-197-6 du Code de commerce introduit par la loi française du 3 décembre 2008 en faveur des revenus du travail, le Comité des Nominations et des Rémunérations examine actuellement la politique du Groupe en matière d'attribution gratuite d'actions et soumettra au Conseil le moment venu ses recommandations en vue de se conformer à ces nouvelles dispositions légales. Celles-ci soumettent, notamment, l'attribution d'actions gratuites aux dirigeants mandataires sociaux à une attribution au bénéfice de l'ensemble des salariés de la société concernée et d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises, ou à la conclusion, le cas échéant, d'un accord d'intéressement ou de participation au sein de la Société et au bénéfice d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises, ou encore, à un versement supplémentaire lorsque de tels accords existent déjà. Il est précisé que ces nouvelles dispositions légales s'appliquent aux attributions autorisées par les Assemblées Générales Extraordinaires réunies postérieurement au 4 décembre 2008, date de publication

de la loi. Pour mémoire, les autorisations actuellement en vigueur chez Imerys ont été consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 pour une durée de 38 mois (*voir paragraphe 6.2.3 du chapitre 6 du Rapport Annuel*).

#### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES ACTIONS GRATUITES

##### ACQUISITION DES ACTIONS

Les actions attribuées sont définitivement acquises à l'expiration d'une période qui, conformément aux dispositions légales en vigueur, ne peut être inférieure à deux ans suivant la date de leur attribution, sous réserve, en principe, de l'atteinte de certains objectifs de performance économique et financière ne pouvant s'apprécier sur une année seulement ; le nombre d'actions définitivement acquises est conditionné, et proportionné, à l'atteinte de ces objectifs.

##### PERTE DES ACTIONS

Le départ du Groupe du bénéficiaire, quelle qu'en soit la cause, avant l'expiration de la période d'acquisition, lui fait perdre tout droit à l'acquisition définitive des actions gratuites.

##### CONSERVATION DES ACTIONS ACQUISES

La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires ne peut être inférieure à deux ans à compter de la date de leur attribution définitive, période à l'issue de laquelle ils peuvent disposer librement de ces actions.

#### PLAN D'ACTIONS GRATUITES ADOPTÉ EN 2008

96 232 actions gratuites, dont 56 232 conditionnées, en principe, à l'atteinte d'objectifs de performance économique, ("actions de performance"), ont été attribuées en 2008 à 184 cadres du Groupe résidant en France ou à l'étranger.

L'acquisition définitive des actions de performance attribuées au titre du plan adopté par le Conseil en avril 2008, ainsi que leur nombre, sont conditionnés et proportionnés à l'atteinte d'un objectif de progression moyenne annuelle au cours des exercices 2008 à 2010 du résultat courant net, part du Groupe, exprimé par action (sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre de l'année considérée).

En dehors de celles consenties à la Direction Générale, 25 592 actions gratuites ont été attribuées aux 10<sup>(1)</sup> bénéficiaires du plus grand nombre de ces actions.

(1) Ce nombre peut être supérieur à dix en raison de l'attribution d'un nombre égal d'actions gratuites à plusieurs des bénéficiaires concernés.



## DÉTAILS DES PLAN D' ACTIONS GRATUITES ("AGA") EN VIGUEUR

	Date d'attribution	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions annulées en 2008	Date d'acquisition définitive des actions	Date de fin de période d'incessibilité des actions	Nombre d'actions au 31/12/2008
Plan AGA 2006	2 mai 2006	2	9 750	4 500	13 mars 2009	15 mars 2011	5 250
Plan AGA 2008	30 avril 2008	184	96 232	375	30 avril 2011	30 avril 2013	95 857

## 3.5.2 Actions gratuites attribuées par la Société à ses dirigeants mandataires sociaux

	Date du Plan	Nombre d'actions attribuées en 2008	Valorisation des actions <sup>(1)</sup> (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Gérard Buffière, Directeur Général	30 avril 2008	40 000	1 920 643	30 avril 2010	30 avril 2012	Non
Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué	30 avril 2008	3 000	93 990 <sup>(2)</sup>	30 avril 2011	30 avril 2013	Oui

(1) Valorisation des actions lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application IFRS 2, avant étalement de la charge sur la période d'acquisition.

(2) À fin décembre 2008, la société a estimé que les conditions de performance ne seraient pas atteintes et, en conséquence, n'a pas constitué de charge à ce titre dans les comptes consolidés (voir note 9 aux états financiers consolidés).

En avril 2008, et conformément aux recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration avait décidé de ne pas consentir d'options de souscription d'actions au Directeur Général mais proposé de lui attribuer, à titre exceptionnel, des actions gratuites conditionnées au maintien de sa qualité de salarié ou de mandataire social du Groupe jusqu'au 29 avril 2010. Le Directeur Général a demandé au Conseil de revoir sa proposition initiale afin de réduire significativement le nombre d'actions gratuites à lui attribuer en raison de la dégradation de l'environnement de marché et des activités du Groupe. Accédant à la demande du Directeur Général, le Conseil a décidé de limiter son attribution à 40 000 actions gratuites.

Le Conseil d'Administration, en application des recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, et conformément aux dispositions légales, a décidé lors de sa séance du 30 avril 2008 que le Directeur Général et le Directeur Général délégué seront tenus, chacun d'eux, de conserver au nominatif, jusqu'à la date de cessation

de leurs fonctions de mandataire social d'Imerys, au moins 25 % des actions gratuites qu'ils auront définitivement acquises au titre de l'attribution effectuée en 2008.

Aucune action gratuite n'avait été attribuée précédemment à l'un des dirigeants mandataires sociaux.

Conformément aux recommandations AFEP-MEDEF, publiées en octobre 2008, le Conseil d'Administration examinera, lors des prochaines attributions gratuites d'actions aux dirigeants mandataires sociaux, les conditions de performance qu'il entend lier à leur acquisition ; il fixera, le cas échéant, le pourcentage maximum d'actions pouvant leur être attribuées eu égard à leur rémunération individuelle et à l'enveloppe globale votée par les actionnaires, ainsi que la proportion d'actions à conserver par chacun d'entre eux et, enfin, le nombre d'actions qu'ils devront acquérir en complément au moment de la disponibilité des actions attribuées.

## 3.6 TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil d'Administration a adopté une Politique de prévention de l'utilisation ou de la communication d'informations privilégiées au sein du groupe Imerys. Adoptée dans sa première version en

juillet 2002, cette politique est annexée à la Charte Intérieure du Conseil d'Administration.

Cette politique définit la qualité d'Initié, permanent ou occasionnel ; énonce l'obligation pour la Société d'établir une liste des Initiés du Groupe et en fixe les modalités ; rappelle également les règles relatives aux transactions réalisées par les mandataires sociaux sur l'action Imerys ou, le cas échéant, toute autre valeur mobilière émise par le Groupe ou instruments financiers (F.C.P.E. "Imerys Actions", MONEP, warrants, obligations échangeables...) qui leur sont liés (les "titres Imerys").

Suivant le principe général applicable aux Initiés, qu'ils soient permanents ou occasionnels, tout mandataire social et les personnes qui leur sont liées doivent s'abstenir en cas de détention d'une information privilégiée de réaliser, directement ou indirectement, avant que le public ait connaissance de cette information, toute transaction, y compris à terme, sur des titres Imerys.

Cette obligation d'abstention s'étend par ailleurs à toute transaction sur titres Imerys (y compris en couverture), pendant les quinze jours calendaires qui précèdent l'annonce des résultats périodiques (annuels, semestriels ou trimestriels) consolidés du Groupe ou de leur estimé, ainsi que le jour de cette annonce, dite "période de fenêtres négatives" ; elle concerne les mandataires sociaux, mais également d'autres Initiés permanents et occasionnels, tels que les principaux responsables fonctionnels ou opérationnels du Groupe ou salariés participant directement à l'élaboration de ses comptes consolidés qui sont considérés comme exposés de manière régulière ou périodique à la détention d'informations privilégiées, en raison de leurs fonctions et responsabilités.

Cette obligation d'abstention s'entend de toute transaction sur titres Imerys, à l'exception toutefois de la souscription ou de l'achat par exercice d'options. Le Conseil d'Administration a examiné la recommandation issue du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, visant à supprimer cette exception à l'obligation d'abstention imposée par le Groupe à ses dirigeants mandataires sociaux. Le Conseil a estimé que la suppression de cette exception ne se justifiait pas puisque le seul exercice d'options ne peut revêtir un caractère spéculatif, le prix d'exercice étant préalablement établi et que l'interdiction de cession des actions issues de l'exercice d'options pendant la période de fenêtres négatives était seule nécessaire. La transparence de ces opérations est par ailleurs pleinement assurée par l'obligation de déclarer à l'AMF les transactions effectuées sur les titres de la Société, y compris par exercice d'options, en application des dispositions légales et réglementaires.

La politique du Groupe interdit par ailleurs aux Initiés d'effectuer toute transaction à effet de levier sur les titres Imerys ou à caractère spéculatif (opérations par achat/vente à découvert d'actions, prorogation d'ordres à service de règlement et de livraison différés,

opérations d'achat/revente dans un laps de temps très court...). Le Conseil d'Administration a examiné l'extension éventuelle de cette interdiction, conformément à la recommandation issue du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, à la réalisation par les dirigeants mandataires sociaux, bénéficiaires d'options et/ou d'actions de performance, d'opérations de couverture de leur risque. Le Conseil a considéré que cette interdiction ne se justifiait pas chez Imerys au regard de l'ancienneté dans le Groupe des membres actuels de la Direction Générale de la Société, des politiques de rémunération et d'attribution à ceux-ci d'options et/ou d'actions gratuites suivies jusqu'ici par la Société et que la faculté laissée d'assurer la protection d'une partie de leur patrimoine accumulé au cours de leur carrière au sein d'un Groupe contre d'éventuels risques, relevait de la poursuite d'objectifs légitimes et classiques de gestion individuelle de patrimoine. Le Conseil a en outre estimé que la transparence de telles opérations de couverture est par ailleurs pleinement assurée par l'obligation individuelle de déclarer à l'AMF toutes les transactions effectuées sur les titres de la Société, en application des dispositions légales et réglementaires.

Le calendrier annuel des annonces de résultats consolidés du Groupe pour l'année à venir est communiqué aux Administrateurs à la fin de l'année précédente ; il est consultable à tout moment sur le site Internet du Groupe, communiqué périodiquement dans la lettre trimestrielle du Directeur Général aux actionnaires et disponible à première demande auprès du Service de Communication Financière du Groupe.

Ces mêmes règles imposent enfin à chacun des mandataires sociaux et, sous leur responsabilité personnelle, aux personnes qui leur sont liées :

- de détenir les actions Imerys qu'ils possèdent sous la forme nominative, soit au nominatif pur auprès de la Société ou de son gestionnaire de titres, soit au nominatif administré auprès d'un intermédiaire (banque, établissement financier ou société de bourse) de leur choix ;
- de déclarer individuellement à l'AMF ainsi qu'au Secrétaire du Conseil d'Administration, dans les cinq jours de bourse suivant leur réalisation, toutes les transactions opérées sur les titres Imerys.

En application des dispositions de l'article 223-26 du Règlement Général de l'AMF, le tableau ci-après présente le récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société par les mandataires sociaux et, le cas échéant, les personnes qui leur sont liées, au cours de l'exercice 2008, déclarées à l'AMF et disponibles sur son site Internet ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Déclarant ou personne liée	Qualité	Instrument financier	Nombre	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Montant des opérations
Aimery Langlois-Meurinne	Président du Conseil	Actions	50 000	Acquisition <sup>(1)</sup>	1	1 528 750 €
Aldo Cardoso	Administrateur	Actions	800	Acquisition	1	35 167 €
Belgian Securities BV	Actionnaire de contrôle <sup>(2)</sup>	Actions	2 178 408	Acquisition	85	103 607 348 €
Groupe Bruxelles Lambert	Actionnaire de contrôle <sup>(2)</sup>	Options de vente	1 206 998	Cession	26	1 937 704 €
Groupe Bruxelles Lambert	Actionnaire de contrôle <sup>(2)</sup>	Actions	100 000	Acquisition <sup>(3)</sup>	2	5 250 000 €

(1) À la suite de levée d'options d'achat d'actions consenties par un actionnaire de la Société (Pargesa).

(2) Personne liée à des Administrateurs de la Société (Aimery Langlois-Meurinne, Paul Desmarais Jr., Thierry de Rudder et Amaury de Sèze), représentant son actionnaire de contrôle.

(3) À la suite de levée d'options de vente d'actions.



# FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

# 4

<b>4.1</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>102</b>
4.1.1	Risques liés à l'activité d'Imerys	102
4.1.2	Risques industriels et environnementaux	103
4.1.3	Risques juridiques	104
4.1.4	Risques relatifs aux marchés financiers	105
4.1.5	Assurances et couverture des risques	105
<b>4.2</b>	<b>CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>106</b>
4.2.1	Rapport du Président du Conseil d'Administration	106
4.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes	113

## 4.1 FACTEURS DE RISQUES

Depuis 2003, un processus d'analyse des risques est régulièrement réalisé au sein du Groupe et donne lieu à l'élaboration d'une cartographie qui présente l'impact potentiel de chaque risque identifié ainsi que son niveau de maîtrise. Ce processus d'analyse et de gestion des risques est détaillé dans le Rapport du Président du Conseil d'Administration à la [section 4.2 du présent chapitre](#).

Les principaux risques et facteurs de risques auxquels le Groupe est confronté ainsi que leurs méthodes de gestion et de contrôle sont présentés ci-après par ordre d'importance dans chacune de leur catégorie.

### 4.1.1 Risques liés à l'activité d'Imerys

#### ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

La diversité de ses minéraux, marchés finaux, clients et zones d'implantation offre au Groupe des positions stratégiques fortes et un profil de risques dispersé. L'activité du Groupe reste toutefois sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques. Si l'effet de cette évolution varie en fonction des marchés finaux et des zones géographiques au sein desquelles le Groupe opère, une dégradation concomitante de la conjoncture sur plusieurs marchés et plusieurs zones géographiques peut néanmoins avoir un impact combiné défavorable sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

Les équipes d'Imerys ont pour objectif d'optimiser constamment la gestion des activités existantes en cherchant à améliorer la composante prix/mix produit, développer de nouveaux produits innovants à forte valeur ajoutée, pénétrer de nouveaux marchés et maîtriser, voire diminuer en cas de récession importante et prolongée, les coûts de production et les frais fixes. Elles cherchent à établir et renforcer leurs positions de leader sur les marchés principaux et, plus généralement, à accroître tous les avantages concurrentiels du Groupe dans les domaines tels que les réserves minières, le marketing, la technologie, la logistique et les Ressources Humaines.

La stratégie d'acquisition du Groupe permet d'accélérer régulièrement le développement de ses positions géographiques, son offre en minéraux, ses procédés de transformation et technologies d'application.

L'ensemble de ces éléments est revu périodiquement par le Directeur Général, le Directeur Général délégué et le Directeur Finance & Stratégie au travers des processus budgétaires et des revues trimestrielles de résultat ([voir section 4.2 du présent chapitre](#)).

#### OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Partout dans le monde et dans toutes ses activités, Imerys met en œuvre une stratégie de croissance alliant développement interne et acquisitions ([voir section 1.2 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#)). Dans ce cadre, le Groupe procède fréquemment à des acquisitions d'activités ou de sociétés ainsi qu'à la création de joint venture. Par nature, ces opérations comportent des risques liés notamment à l'évaluation des actifs et passifs correspondants et à l'intégration du personnel, des activités, des technologies et des produits acquis.

Imerys a mis en place des procédures internes rigoureuses de contrôle. Celles-ci couvrent l'analyse des cibles potentielles (avec l'application de critères stricts de rentabilité d'investissement et l'accomplissement de due diligences approfondies), la revue et l'acceptation des conditions contractuelles de réalisation des

opérations (avec notamment des engagements d'indemnisation de la part des vendeurs contre les passifs cachés) ainsi que l'intégration des activités ou sociétés acquises. Ces procédures impliquent, en fonction des montants en jeu, une approbation préalable par la Direction Générale, le Comité Stratégique et/ou le Conseil d'Administration ([voir section 3.1 du chapitre 3 du Rapport Annuel](#)).

#### RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les réserves et ressources minérales constituent l'un des principaux actifs du Groupe et le fondement de ses activités. Leur correcte évaluation est critique pour la gestion et le développement des activités d'Imerys.

Les tonnages et valeurs des réserves et ressources minérales sont des estimations de l'importance et de la qualité des gisements fondées sur des paramètres géologiques, techniques, économiques et commerciaux disponibles à un instant donné. En raison de changements non prévisibles dans ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée à l'évaluation des ressources, aucune garantie absolue ne peut être donnée quant à ces estimations.

Imerys s'est doté d'un réseau interne d'experts, responsables de l'évaluation des ressources et réserves minérales du Groupe pour chacune de ses activités opérationnelles. Sous la responsabilité du Chef Géologue Groupe, ces experts procèdent une fois par an à une évaluation consolidée des réserves et ressources minérales du Groupe selon les principes présentés en [section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

Cette évaluation est présentée chaque année au Comité Exécutif. Le processus et les moyens mis en œuvre pour fiabiliser cette évaluation sont examinés par le Comité des Comptes.

Les méthodes d'estimation et calculs sont audités sur un cycle de 3 ans, soit par des experts indépendants pour les sites miniers principaux du Groupe, soit en interne pour les autres sites. Le processus d'évaluation de certaines des entités les plus significatives du Groupe fait par ailleurs l'objet, depuis 2007, d'une revue fondée sur des questionnaires d'autoévaluation de contrôle interne ([voir section 4.2 du présent chapitre](#)).

#### RESSOURCES HUMAINES

La gestion et le développement des activités du Groupe nécessitent l'emploi et le recrutement d'un nombre important de techniciens et de managers hautement qualifiés. Le succès des plans de développement

du Groupe dépend en partie de sa capacité à conserver ses salariés et à recruter et intégrer de nouvelles compétences, y compris dans les zones géographiques les plus reculées.

C'est pourquoi Imerys a élaboré une politique de Ressources Humaines visant à attirer, conserver et renouveler les expertises, talents et compétences managériales nécessaires à l'exercice de ses activités partout dans le monde ainsi qu'au soutien de sa croissance interne et externe. Cette politique est présentée en [section 1.9 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

## MATIÈRES PREMIÈRES

Les matières premières représentent environ 19,5 % des charges opérationnelles courantes du Groupe. L'évolution du coût de ces matières et leurs conditions d'approvisionnement peuvent ainsi affecter sa marge opérationnelle lorsque la position concurrentielle d'Imerys ne lui permet pas d'en répercuter l'impact défavorable à ses clients.

Dans ce contexte, la stratégie du Groupe est d'intégrer, chaque fois que cela est économiquement et techniquement possible, la propriété ou l'exploitation des ressources minérales nécessaires à la conduite de ses activités ([voir le portefeuille des minerais du Groupe présenté en section 1.3 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#)). Pour les autres matières premières critiques, la sécurité des approvisionnements est assurée par des contrats à long terme et/ou une diversité des fournisseurs. Une politique d'analyse systématique des risques liés aux achats a été développée afin de maîtriser ces approvisionnements. Dans ce cadre, le programme SQF ("Système de Qualification Fournisseurs") qui vise à minimiser les risques d'approvisionnement et à qualifier les fournisseurs a été engagé en 2008 ([pour plus d'informations, se référer à la section 1.9 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#)). Par ailleurs, le Groupe tend dorénavant à désigner les responsables Achats par catégorie d'achat afin de spécialiser les acheteurs et permettre de négocier de meilleures conditions d'achats.

## TRANSPORTS

### TRANSPORT MARITIME

Compte tenu de la dispersion géographique de ses réserves minérales, de ses installations industrielles et des marchés servis ainsi que de la nature de ses produits, le Groupe a largement recours

à la voie maritime pour optimiser le coût de ses transports, en vrac ou en container.

Le Groupe estime que sa principale exposition à ce risque concerne le transport maritime de kaolin en vrac en provenance du Brésil et des États-Unis, et les transports au sein du bassin méditerranéen. Pour ces flux importants, le Groupe maintient sa politique de contrats de longue durée, en partenariat avec certains armateurs, afin de lisser au mieux l'impact des variations de prix sur le marché du fret maritime et d'optimiser l'utilisation des bateaux affectés à l'activité de transport des minéraux.

Par ailleurs, le transport maritime fait l'objet d'un travail de coordination dans le Groupe qui permet d'optimiser les flux et de proposer à toutes les activités les meilleures pratiques en vigueur.

### TRANSPORT FERROVIAIRE

L'ouverture progressive du marché européen du transport ferroviaire participe à la maîtrise du risque d'inflation des coûts de ce mode de transport.

D'une manière générale, l'exposition d'Imerys à ce risque est limitée, en raison de la fréquente prise en charge contractuelle par les clients des frais de livraison des produits du Groupe, depuis les usines jusqu'à leur point de destination.

### PAYS

([Voir note 36 aux états financiers consolidés](#))

### PRIX DE L'ÉNERGIE

([Voir note 26.5 aux états financiers consolidés](#))

## RELATIONS CLIENTS - FOURNISSEURS

En 2008, les ventes aux 10 principaux clients d'Imerys représentent 17,2 % du chiffre d'affaires du Groupe, aucun d'entre eux n'atteignant individuellement le seuil de 4 %. De même, les achats auprès des 10 principaux fournisseurs d'Imerys (transport et énergie inclus) représentent 11,1 % du montant total des achats du Groupe, aucun d'entre eux n'atteignant individuellement le seuil de 3 %.

À ce jour, le Groupe estime n'avoir aucun risque significatif de dépendance vis-à-vis de ses clients et fournisseurs.

## 4.1.2 Risques industriels et environnementaux

### ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE & SÉCURITÉ

La plupart des activités industrielles d'exploitation minière et de transformation des minéraux, qui constituent le cœur de métier d'Imerys, peuvent avoir un impact sur leur environnement, même si celui-ci est limité. Par ailleurs, ces activités nécessitent l'exécution quotidienne de tâches qui comportent des risques et qui exigent donc une formation des employés adaptée notamment à l'utilisation de produits chimiques ou d'explosifs, à la conduite d'équipements mobiles lourds et au travail en hauteur.

Le Groupe dispose d'une Direction centrale Environnement, Hygiène & Sécurité ("Direction EHS") qui a pour mission d'orienter et d'assister les activités opérationnelles et le Groupe dans leurs efforts de développement et de maintien d'un niveau adéquat de protection des personnes (salariés d'Imerys ou personnel extérieur), des biens et de l'environnement.

Dans le cadre de sa mission, la Direction EHS effectue un audit des programmes mis en œuvre par les activités opérationnelles, afin d'en vérifier la conformité avec les réglementations locales et avec les standards de sécurité, d'hygiène et d'environnement internes à Imerys lorsqu'ils sont plus exigeants. La politique EHS prévoit environ



35 audits par an afin de pouvoir vérifier l'ensemble des sites les plus importants du Groupe tous les trois ans.

Un programme de formation interne est assuré par la Direction EHS. Depuis 2005, les "Universités de la Sécurité Imerys" permettent de former les participants à l'évaluation des risques professionnels et favorisent l'amélioration de la culture sécurité. Ces Universités contribuent au partage des expériences au sein du Groupe et à la constitution de réseaux internes solides et dynamiques en matière de sécurité. En 2008, un plan régional de formation à l'Environnement a été engagé sur le même principe avec la réalisation de quatre sessions de formation.

Le Comité Exécutif examine périodiquement les indicateurs de performance EHS et le résultat des audits dans les différentes activités. Par ailleurs, le Comité des Comptes revoit les processus et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Une présentation générale de ces éléments est effectuée au moins une fois par an au Conseil d'Administration.

Le détail de ces informations est présenté en [section 1.9 du chapitre 1 du Rapport Annuel](#).

## OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Comme tous les groupes industriels, les sites de production d'Imerys sont exposés à la survenance d'incidents imprévus (de natures ou

origines diverses, tels qu'accidents, catastrophes naturelles, bris de machine, etc.) pouvant entraîner des arrêts temporaires d'exploitation dont certains sont susceptibles d'affecter significativement l'activité des sites opérationnels concernés.

Le risque de survenance de tels événements et leur incidence éventuelle sur l'activité du Groupe dans son ensemble se trouvent limités par l'ensemble des facteurs et mesures suivants : un nombre et une dispersion géographique de sites industriels de taille souvent modeste dans chacune des activités opérationnelles ; des montants d'investissement élevés consacrés par chacune des activités à la modernisation et à l'entretien de son outil industriel ; une politique active de prévention des risques industriels instaurée par le Groupe, intégrant notamment l'élaboration de plans de continuité d'activité et/ou de plans de gestion de crise pour les sites les plus stratégiques et un audit de la sécurisation des accès à chacun des sites.

Par ailleurs, l'impact financier potentiel pouvant résulter des dommages aux actifs industriels ou d'arrêts temporaires d'exploitation est couvert auprès d'un assureur de réputation et de solidité financière internationalement reconnue dans le cadre d'un programme de couverture d'assurance auquel est associé un vaste programme de prévention des risques ([voir paragraphe 4.1.5 du présent chapitre](#)).

Une présentation de la politique du Groupe en matière d'assurance, de couverture de ses risques et des programmes de prévention associés est effectuée par le Directeur Juridique au Comité des Comptes dans le cadre de son examen annuel des risques du Groupe.

### 4.1.3 Risques juridiques

#### LITIGES

(Voir note 25.2 aux états financiers consolidés)

Le Groupe est exposé à des risques de contentieux et réclamations survenant dans le cours normal de ses activités. Les plus fréquents concernent des allégations de préjudices (personnels ou financiers) mettant en cause la responsabilité des sociétés du Groupe au titre (i) de l'exploitation de leurs activités commerciales ou industrielles (notamment des réclamations de clients concernant la livraison de produits défectueux – le plus souvent couvertes par les programmes d'assurance du Groupe – ou de tiers concernant des troubles de voisinage) ou résultant d'une éventuelle violation de certaines obligations contractuelles, ou au titre (ii) du non-respect de certaines dispositions légales ou réglementaires applicables en matière sociale, immobilière ou environnementale.

Par ailleurs, Imerys est également tenu à certaines obligations d'indemnisation – ou bénéficie de certains droits à être indemnisé – au titre des garanties de passif accordées dans le cadre des cessions – ou acquisitions – d'actifs intervenues dans le passé.

La Direction Juridique d'Imerys gère, avec l'assistance des avocats locaux qu'elle désigne, l'ensemble des réclamations contentieuses impliquant le Groupe. La synthèse des réclamations les plus significatives est revue avec la Direction Finance & Stratégie et les auditeurs du Groupe à l'issue de chaque semestre. Une présentation résumée en est faite par le Directeur Juridique au Comité des Comptes dans le cadre de son examen annuel des risques du Groupe.

Bien qu'il soit impossible de prévoir avec certitude l'issue de tous les litiges et réclamations en instance, leur règlement pris individuellement ou dans son ensemble ne devrait pas – même s'il était défavorable aux sociétés du Groupe concernées – avoir d'incidence significative sur les comptes de la Société ou du Groupe. Le montant provisionné au titre des risques de gestion s'élève à 37,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 (39,9 millions d'euros au 31 décembre 2007). Ces provisions ont une échéance probable située entre 2009 et 2013.

Plus généralement, à la date du présent Rapport Annuel, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage n'est susceptible, à la connaissance d'Imerys, d'affecter de façon significative l'activité, la situation financière ou le cash flow du Groupe.

#### CONTRATS IMPORTANTS

À la connaissance d'Imerys, en dehors des contrats conclus (i) dans le cadre de la marche normale des affaires, y compris ceux relatifs aux droits d'exploiter les réserves et ressources minières, (ii) au titre des opérations d'acquisition ou de cession d'activités, ou encore des financements mentionnés dans le présent Rapport Annuel, il n'existe aucun autre contrat important qui ait été signé par les sociétés du Groupe dans les deux années précédant la date du présent Rapport Annuel et soit encore en vigueur à cette date, et qui contiendrait des dispositions conférant une obligation ou un engagement susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière ou le cash flow du Groupe.

## 4.1.4 Risques relatifs aux marchés financiers

(Voir notes 23.4 et 26.5 aux états financiers consolidés)

## 4.1.5 Assurances et couverture des risques

La politique du Groupe en matière de protection de ses actifs et de ses revenus contre les risques identifiables vise à rechercher sur le marché de l'assurance les solutions les plus adaptées, offrant le meilleur équilibre entre leur coût et l'étendue des couvertures proposées.

La couverture des risques majeurs, communs à toutes les activités opérationnelles, est intégrée quasi exclusivement dans des programmes internationaux d'assurance Groupe de type "Tous Risques Sauf", souscrits sur le marché par Imerys auprès d'assureurs de réputation et de solidité financière internationalement reconnues. Cette intégration permet d'offrir des garanties étendues avec des limites élevées, tout en optimisant le coût. Dans le cadre de la stratégie de croissance externe du Groupe, les activités acquises sont soit immédiatement incluses dans les programmes d'assurance Groupe existants, soit bénéficient de conditions de couverture au moins équivalentes. Dans ce dernier cas, l'intégration est limitée aux seuls compléments de couverture offerts par les programmes Groupe par rapport aux polices locales d'assurance applicables aux activités acquises.

Les sociétés du Groupe recourent également au marché local pour couvrir, en utilisant le service des courtiers en charge de la gestion des programmes d'assurance Groupe, les risques spécifiques à certaines de leurs activités ou opérations ponctuelles, ou encore lorsque de telles assurances sont rendues obligatoires par la réglementation locale applicable.

Le Groupe estime bénéficier à ce jour de couvertures d'assurance adéquates, tant dans leur étendue qu'en termes de montants assurés, ou de limites de garanties pour les principaux risques liés à ses activités dans le monde.

Les deux principaux programmes d'assurance Groupe couvrent les risques de responsabilité civile ainsi que les dommages matériels et pertes d'exploitation.

### RESPONSABILITÉ CIVILE

Ce programme a pour objet de couvrir la responsabilité délictuelle et contractuelle encourue par le Groupe à l'occasion des dommages corporels, matériels et immatériels, survenant tant en cours d'exploitation qu'après livraison des produits, ainsi que les dommages résultant de pollution accidentelle.

La couverture des activités du Groupe est assurée en premier lieu par des polices locales émises dans chaque pays (1<sup>re</sup> ligne), complétée par une police "Master" émise en France et par une police supplémentaire "Excess" en excédent de la limite de garantie de cette police "Master". La police "Master" est souscrite auprès de XL Insurance Company (notée A par AM Best et Standard & Poors) et

la police "Excess" auprès d'AXA (notée NR5 par AM Best et AA par Standard & Poors).

Ces polices "Master" et "Excess" interviennent également en complément de limite et de garantie de plusieurs sous-programmes spécifiques, notamment en Amérique du Nord, pour couvrir la Responsabilité Civile Automobile et Employeur, et en complément de la police d'assurance obligatoire Responsabilité Civile Employeur émise en Grande-Bretagne.

Le niveau de couverture offert par le Programme Groupe en Responsabilité Civile s'élève, sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance pour ce type de risques, et des sous-limites appliquées à certains événements dénommés, à 100 millions d'euros par sinistre et par an.

L'actuel programme Groupe en Responsabilité Civile a son échéance de renouvellement fixée au 31 décembre 2009. Sauf exceptions, les franchises standards applicables sont de 15 000 euros par sinistre, mais peuvent atteindre 10 % du sinistre (plafonnés à 200 000 euros par sinistre) pour les sinistres supérieurs à 150 000 euros, en dehors du Canada et des États-Unis où elles s'élèvent respectivement à 100 000 et 250 000 dollars américains.

La poursuite des efforts déployés par les activités opérationnelles en matière de prévention des risques et de contrôle de la qualité de leurs produits a permis de maîtriser, avec néanmoins un rehaussement de la franchise pour les sinistres importants, le coût de l'assurance en Responsabilité Civile pour la période de renouvellement.

### DOMMAGES MATÉRIELS ET PERTES D'EXPLOITATION

Ce programme a notamment pour objet de couvrir les dommages matériels directs d'origine soudaine et accidentelle atteignant les biens assurés, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives ("DDPE").

La couverture des activités du Groupe en DDPE est assurée par une police "Master" émise en France qui s'applique directement dans la plupart des pays européens et en complément des polices locales émises dans les autres pays, lorsque la réglementation le permet.

La tendance générale des assureurs à durcir leurs conditions de souscription pour la couverture des grands risques industriels a conduit Imerys, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, à ne plus transférer aux assureurs que les seuls risques d'intensité. Les risques dits de fréquence sont retenus dans une captive de réassurance, consolidée dans les comptes du Groupe, pour un montant plafonné à 700 000 euros par sinistre et 2 millions d'euros en cumulé annuel.

La police "Master" offre au Groupe, sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance pour ce

type de risque et des sous-limites appliquées à certains événements dénommés, une garantie en DDPE à hauteur de 120 millions d'euros par sinistre.

L'actuel programme Groupe en matière de DDPE, souscrit auprès de la compagnie mutualiste FM Insurance Company Limited (notée A+ par AM Best et AA par Fitch), a été renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour un an.

La politique renforcée de prévention des risques menée par le Groupe lui a permis depuis 2004 de négocier des taux de primes à la baisse.

En confiant son programme DDPE à un assureur réputé pour son expertise en matière d'ingénierie de prévention, Imerys entend poursuivre ses efforts accentués de sensibilisation et de protection des risques dans les unités opérationnelles en les inscrivant dans sa démarche plus globale de Développement Durable. La quasi-totalité

des sites industriels du Groupe fait ainsi l'objet de visites régulières par des ingénieurs de prévention. Les recommandations qui en résultent permettent à Imerys d'améliorer sa gestion des risques industriels. Plus de cent sites ont ainsi été visités en 2008. Depuis 2007, des séminaires de sensibilisation aux risques industriels (incendie, risque électrique, gaz, etc.) sont organisés dans le Groupe, animés par les ingénieurs de prévention de FM Global.

## AUTRES RISQUES TRANSVERSAUX ASSURÉS

Les principaux autres programmes d'assurance Groupe visent à couvrir les risques suivants, communs à toutes les entités juridiques ou à plusieurs activités du Groupe : responsabilité civile des mandataires sociaux ; assurance de la flotte automobile (Europe et États-Unis) ; transport (marine cargo et affrètement), accidents du travail (notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne).

## 4.2 CONTRÔLE INTERNE

### 4.2.1 Rapport du Président du Conseil d'Administration

#### INTRODUCTION

##### LE CONTEXTE

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par la loi française de sécurité financière ("LSF") du 1<sup>er</sup> août 2003, puis par les lois du 30 décembre 2006 et du 3 juillet 2008, le Président du Conseil d'Administration a établi le 12 février 2009 son rapport rendant compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par Imerys.

Une information détaillée sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et, plus généralement, sur sa composition et son fonctionnement, ainsi que sur les limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général par le Conseil, figure en [section 3.1 du chapitre 3 du Rapport Annuel](#). Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux figurent en [section 3.3 du chapitre 3 du Rapport Annuel](#). Ces informations sont accompagnées, le cas échéant, d'une note expliquant les raisons pour lesquelles le Groupe n'applique pas à ce jour certaines dispositions du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, auquel le Conseil d'Administration de la Société déclare se référer. Par ailleurs, les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ainsi que les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont présentées en [section 6.1 du chapitre 6 du Rapport Annuel](#). L'ensemble de ces informations doit être considéré comme faisant partie intégrante du Rapport du Président du Conseil d'Administration.

La partie du rapport présentée ci-après décrit plus précisément les principales procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Groupe. Cette partie a été préparée sous la responsabilité du Département de Contrôle Interne Groupe et revue par le Directeur Général et le Directeur Général délégué qui ont confirmé la validité de son contenu. L'intégralité du rapport a par la suite été communiquée aux Commissaires aux comptes pour discussion et au Comité des Comptes pour revue avant son approbation définitive par le Conseil d'Administration.

#### LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne d'Imerys couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

En assurant la mise en œuvre de ce dispositif dans l'ensemble de ses activités, Imerys vise à se doter des moyens d'actions nécessaires pour gérer les risques auxquels celles-ci sont soumises, assurer la fiabilité et l'intégrité de son information financière et organiser la correcte gestion de ses opérations conformément aux lois et règlements en vigueur, aux principes de gestion et à la stratégie du Groupe. Ce dispositif de contrôle interne contribue ainsi à protéger la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires et ses salariés et permettre au Groupe d'atteindre les objectifs qu'il se fixe.

Toutefois, par essence, un tel dispositif ne peut fournir aucune garantie absolue quant à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe est confronté et à la réalisation de ses objectifs.

Le Groupe s'appuie sur le cadre de référence publié en mai 2006 par le Groupe de Place organisé par l'AMF pour définir son référentiel de contrôle interne, structurer son approche et permettre la qualification de son dispositif. Ce référentiel intègre notamment les objectifs et les composantes du cadre de référence.

## LES PRINCIPES DU CONTRÔLE INTERNE

En cohérence avec les objectifs fixés, le dispositif de contrôle interne d'Imerys repose sur les principes fondateurs suivants :

- une organisation choisie et maîtrisée, intégrant des hommes et des femmes compétents et responsables ;
- une communication interne ciblée ;
- une analyse périodique des risques principaux du Groupe ;
- des activités de contrôle adaptées ;
- une revue régulière des pratiques de contrôle interne dans le Groupe.

## UNE ORGANISATION CHOISIE ET MAÎTRISÉE

### LE MODÈLE ORGANISATIONNEL

Le contrôle interne d'Imerys s'appuie sur l'organisation opérationnelle et managériale du Groupe ainsi que sur les Directions fonctionnelles dédiées directement ou indirectement à la maîtrise des risques auxquels le Groupe est exposé.

Le dispositif de contrôle mis en place au sein du Groupe repose sur une structure de gouvernement resserrée qui garantit la transparence et la traçabilité des décisions, tout en préservant les principes de subsidiarité et de décentralisation considérés comme essentiels à la gestion optimale des activités industrielles et commerciales du Groupe. Il requiert une implication forte de la part de chaque responsable opérationnel ou fonctionnel en attendant d'eux qu'ils s'approprient les politiques et procédures définies au niveau du Groupe, contribuent à leur mise en œuvre et à leur respect et complètent leur contenu par des mesures adaptées aux spécificités des activités ou domaines dont ils ont la charge.

Ainsi, la gestion des opérations est encadrée d'une part par les politiques du Groupe et les délégations d'autorité aux responsables opérationnels qui en résultent, et d'autre part, par les contrôles spécifiques exercés par les Directions centrales fonctionnelles dans leur domaine de responsabilité et par des audits périodiques réalisés par la Direction de l'Audit Interne. Par ailleurs, le contrôle et le suivi de la gestion opérationnelle des activités sont effectués continuellement par les responsables d'activités, et périodiquement par le Directeur Général, le Directeur Général délégué et le Directeur Finance & Stratégie au travers des processus budgétaires, des revues trimestrielles de résultat ainsi que des reporting mensuels de gestion dont les principaux éléments et conclusions sont commentés lors des réunions mensuelles du Comité Exécutif. Les états financiers consolidés sont également revus par le Conseil d'Administration et, pour ceux semestriels et annuels, approuvés par celui-ci après examen du Comité des Comptes.

Les orientations à plus long terme de chaque activité et les prévisions financières qui en résultent sont formalisées et suivies dans le cadre d'un plan stratégique pluriannuel. Son élaboration est supervisée et contrôlée par le Directeur Général, ses conclusions revues par le Comité Stratégique et présentées pour approbation au Conseil d'Administration.

## LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

### Le Conseil d'Administration et ses Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration exerce un contrôle permanent sur la gestion du Groupe menée par le Directeur Général et le Directeur

Général délégué. Dans ce cadre, il s'assure notamment de la correcte mise en place des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe.

Pour l'assister dans sa mission, le Conseil a constitué trois Comités spécialisés : le Comité Stratégique, le Comité des Nominations et des Rémunérations et le Comité des Comptes. Les responsabilités du Comité Stratégique et du Comité des Comptes en matière d'identification et de gestion des risques ainsi qu'en matière de suivi des dispositifs de contrôles internes sont présentées à [la section 3.1 du chapitre 3 du Rapport Annuel](#). Le Comité des Comptes revoit notamment au moins une fois par an les processus mis en place et les résultats obtenus en matière d'analyse des risques et d'appréciation des dispositifs de contrôle interne.

Ces Comités spécialisés exercent leurs activités sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

### La Direction Générale et le Comité Exécutif

Le Directeur Général et le Directeur Général délégué assurent la responsabilité opérationnelle et fonctionnelle de l'ensemble des activités du Groupe pour mettre en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration. En particulier, ils sont responsables de la mise en œuvre effective des dispositifs de contrôle interne au sein du Groupe.

Le Directeur Général et le Directeur Général délégué sont assistés dans leur mission par un Comité Exécutif dont le Directeur Général désigne les membres. Ceux-ci représentent chacune des branches d'activité et principales Directions fonctionnelles du Groupe. Par délégation, les membres du Comité Exécutif sont responsables de la mise en place et du suivi des systèmes de contrôle interne sur leur périmètre de responsabilité.

### Les Directions opérationnelles

Conformément aux principes de décentralisation opérationnelle du Groupe, les responsables de chaque activité ont les pouvoirs nécessaires pour organiser, diriger et gérer les opérations dont ils ont la charge, et en assurer la délégation dans des conditions similaires aux responsables qui leur reportent.

Chaque activité privilégie l'organisation la mieux adaptée à ses marchés en tenant compte de ses caractéristiques commerciales, industrielles ou géographiques propres. Il est de sa responsabilité d'adopter des dispositifs de contrôle interne cohérents d'une part avec son organisation et d'autre part avec les principes et règles du Groupe.

### Les Directions fonctionnelles du Groupe

Les Directions fonctionnelles centrales (Finance & Stratégie, Juridique & Corporate Support, Ressources Humaines, Innovation, Recherche & Technologie & Support Business, Géologie et Environnement, Hygiène & Sécurité) assurent une double mission : organisation et contrôle des opérations du Groupe relevant de leur domaine respectif d'expertise et assistance technique aux activités opérationnelles dans ces domaines lorsque cela est nécessaire. Ce noyau fonctionnel central, complété des Départements fonctionnels transversaux (Achats et Systèmes d'Information), permet non seulement de bénéficier des effets d'échelle liés à la taille du Groupe et d'un meilleur partage des compétences, mais également de s'assurer que toutes les opérations relevant de leurs domaines se réalisent dans un cadre de gestion et de contrôle homogène et sécurisé.

La présence des fonctions centrales et leur organisation contribuent significativement aux dispositifs de contrôle interne

du Groupe. Les responsables de ces fonctions disposent d'une autorité fonctionnelle sur tous les responsables qui exercent des missions relevant de leur domaine d'expertise dans les activités opérationnelles.

### La Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne est une fonction d'appui au management, indépendante des activités opérationnelles et fonctionnelles qu'elle contrôle. Pour cela, le Directeur de l'Audit Interne a un double rattachement : il est rattaché hiérarchiquement au Directeur Général délégué et fonctionnellement au Comité des Comptes.

La Direction de l'Audit Interne a pour mission de vérifier les dispositifs de contrôle interne du Groupe et de s'assurer qu'ils sont conformes aux principes et aux règles qui les régissent. Elle se doit d'alerter le management sur les défaillances éventuelles de contrôle interne relevées et participe à l'élaboration des recommandations proposées afin de corriger ces défaillances.

L'organisation de la Direction est centralisée avec une équipe de 7 auditeurs à Paris (couverture de l'Europe, de l'Afrique et des Amériques), 1 auditeur basé à Pékin et 2 auditeurs à Shanghai (couverture de l'Asie-Pacifique et couverture globale des systèmes d'information).

### Le Département du Contrôle Interne

Le Département du Contrôle Interne reporte à la Direction Juridique & Corporate Support et travaille en étroite relation avec la Direction de l'Audit Interne. Il a pour mission de coordonner l'amélioration continue des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe. Pour ce faire, il est en charge de trois activités :

- l'analyse des risques ;
- l'administration des politiques et procédures Groupe (incluant leur diffusion dans l'ensemble du Groupe) ;
- la revue globale des pratiques de contrôle interne dans le Groupe.

L'ensemble de ces travaux s'effectue en collaboration avec les Directions fonctionnelles du Groupe et les principaux responsables opérationnels de chacune des activités.

### LES RÈGLES DU GROUPE

La politique de contrôle interne d'Imerys est formalisée par un certain nombre de chartes (Charte du Conseil d'Administration, Charte de Développement Durable, Charte Environnement, Hygiène & Sécurité, Charte d'Audit Interne) et de codes (Code d'Éthique et de Conduite des Affaires, politique de Gouvernement d'Entreprise) applicables à l'ensemble du Groupe. Ceux-ci visent à créer un environnement de contrôle favorable, fondé sur des principes solides et une pratique expérimentée du Gouvernement d'Entreprise, ainsi que sur des comportements respectueux des lois et règlements, intègres, éthiques et conformes aux objectifs stratégiques du Groupe.

Par ailleurs, des politiques Groupe ont été définies par les Directions et Départements fonctionnels centraux dans les domaines suivants : Finance, Stratégie, Fiscalité, Systèmes d'Information ; Juridique, Assurances, Contrôle Interne ; Ressources Humaines ; Achats, Géologie, Environnement, Hygiène & Sécurité, Recherche & Technologie. Ces Directions et Départements établissent des politiques Groupe qui définissent l'organisation, les responsabilités, les principes de fonctionnement et de reporting propres au domaine respectif d'expertise dont ils sont responsables.

Enfin, le manuel de contrôle interne Groupe définit les principes majeurs de contrôle interne et les principales activités de contrôle qui doivent être réalisées dans le cadre des processus opérationnels et financiers du Groupe. Ce manuel a été intégralement revu en 2008.

Les chartes, politiques et manuels du Groupe sont regroupés dans un recueil appelé le "Blue Book" disponible en ligne sur intranet et accessible à l'ensemble des salariés. Ce premier corps de règles constitue le cadre de référence dans lequel doivent s'inscrire les activités opérationnelles du Groupe. Il s'applique à l'ensemble des sociétés et activités du Groupe.

Dans les activités opérationnelles, un second corps de règles définit éventuellement leurs propres principes de fonctionnement et de reporting. Ces modalités sont, dans le respect des politiques Groupe, adaptées à leur propre mode interne d'organisation, à la gestion de leurs activités minières, industrielles et commerciales spécifiques et aux risques particuliers associés. Elles tiennent compte des spécificités relatives aux lois et règlements locaux.

### LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys résume les principes éthiques que le Groupe s'attend à voir respecter par l'ensemble de ses employés, et notamment ses dirigeants, ainsi que par ses sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires avec lesquels sont établies d'étroites relations. Il est conçu de façon à ce que chacun adopte dans son travail quotidien une attitude conforme aux législations locales et respecte les principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et d'ouverture qui sont les valeurs du Groupe.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys définit notamment les règles de conduite à suivre en matière de : protection de l'environnement et droits de l'homme, relations avec les communautés locales et traitement des différences ; sécurité des employés ; règles de confidentialité ; prévention des délits d'initiés, des conflits d'intérêts, des paiements et pratiques illicites ; protection des actifs du Groupe et loyauté de la concurrence.

Certains de ces sujets sont détaillés dans trois autres politiques du Groupe qui complètent le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires : la politique anti-fraude, la politique de conformité aux règles de la concurrence et la politique des relations avec les employés.

Des efforts importants sont conduits en matière de communication interne. Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires est présenté à l'occasion de séminaires internes, le journal interne lui consacre régulièrement des articles et une formation Internet, initialement créée aux États-Unis et suivie par l'ensemble des salariés américains en 2007, est en cours d'élaboration en Europe. En 2009, une campagne spécifique de communication Groupe lui sera consacrée.

### LES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'efficacité des systèmes et outils d'information contribue à la fiabilité et à l'amélioration de la gestion des processus fonctionnels et opérationnels.

La politique du Groupe consiste à intégrer et suivre dans ses outils informatiques de gestion ("ERP") la portion la plus importante possible de la chaîne de valeur (notamment les ventes, la distribution, les achats, les stocks, les immobilisations, la production, la chaîne logistique, la finance). Imerys s'efforce d'utiliser les systèmes de contrôle intégrés aux ERP de manière à assurer un niveau de contrôle optimal tout en satisfaisant aux exigences propres à la meilleure



conduite de ses activités opérationnelles. Cette utilisation est vérifiée régulièrement dans le cadre des missions spécialisées de la Direction de l'Audit Interne dans le domaine informatique.

Imerys est organisé autour d'un petit nombre d'ERP, sélectionnés par le Groupe afin de permettre à la fois des synergies en matière de support et de maintenance et un degré d'homogénéisation satisfaisant, mais aussi pour tenir compte de la taille des opérations et des zones géographiques où ils doivent être déployés.

Pour la consolidation et le reporting de ses informations comptables et financières, le Groupe utilise un logiciel unique déployé dans toutes ses entités.

Par ailleurs, des outils de consolidation et de suivi des données non financières les plus importantes ont été mis en place dans l'ensemble du Groupe. Ils permettent, suivant le cas :

- d'obtenir une meilleure vision sur la performance des différentes activités du Groupe, de prévenir ou remédier à d'éventuelles difficultés ainsi que d'encourager et mesurer les progrès (exemples : consolidation et reporting des indicateurs représentatifs en matière de gestion des Ressources Humaines et en matière de gestion de l'environnement, l'hygiène ou la sécurité) ;
- de fiabiliser la gestion de certaines données et contribuer au suivi de leur conformité au regard des obligations légales ou réglementaires applicables et des règles du Groupe (exemples : consolidation et reporting des informations juridiques et administratives relatives aux filiales et participations du Groupe et à leurs mandataires sociaux ; gestion des comptes bancaires et des flux de trésorerie intra-groupe).

## LES PRINCIPES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion des Ressources Humaines s'inscrit dans le dispositif de contrôle interne d'Imerys en permettant au Groupe de s'assurer que ses salariés ont un niveau de compétence approprié au regard des responsabilités qui leur sont confiées, qu'ils sont conscients de ces responsabilités et de leurs limites, et qu'ils sont informés et respectueux des règles du Groupe.

À ce titre, un ensemble de règles a été élaboré pour assurer la conformité des décisions prises aux lois et conventions internationales applicables, contrôler l'intégrité des processus de fixation et de règlement des salaires, superviser la mise en place des avantages sociaux, recueillir et traiter les informations. D'autres politiques Ressources Humaines ont par ailleurs été élaborées et couvrent les domaines tels que les relations avec les employés, les relations industrielles, le développement organisationnel, la mobilité internationale, la gestion de crise.

### Le recrutement et le développement

Pour soutenir sa croissance, le Groupe recrute dans tous les pays et toutes les fonctions. Afin d'assurer la cohérence et la pertinence de ces recrutements, la Direction des Ressources Humaines définit des standards et vérifie les pratiques. En outre, aucun cadre dirigeant ne peut être recruté sans l'implication de la Direction des Ressources Humaines et, le cas échéant, des Directions fonctionnelles concernées.

La procédure de développement des carrières comporte deux volets : le P.A.D. ("Performance Appraisal and Career Development"), au travers duquel des objectifs individuels sont fixés et les réalisations annuelles évaluées ; l'O.P.R. ("Organisation and People Review"), dans

le cadre duquel les situations individuelles (notamment l'identification de hauts potentiels ou de performances exceptionnelles...), les plans de succession et certaines questions organisationnelles clés sont examinés.

### Les rémunérations

La revue des rémunérations est effectuée annuellement. Elle porte notamment sur le salaire de base et les bonus individuels. Cette révision des rémunérations s'effectue suivant une politique globale visant à renforcer leur compétitivité, leur cohérence et leur évolution au sein du Groupe. Elle s'appuie sur une classification internationale des fonctions des principaux responsables opérationnels et fonctionnels d'Imerys. Par ailleurs, les pratiques de bonus en vigueur dans le Groupe sont désormais homogènes et reposent notamment sur des critères comparables en valeur et en nature.

## UNE COMMUNICATION INTERNE CIBLÉE

La communication interne est organisée autour d'un service central intégré à la Direction des Ressources Humaines du Groupe et d'un réseau de correspondants locaux dans les activités opérationnelles. Sa mission est d'assurer l'intégration de chacun dans les activités du Groupe et construire une identité collective fondée sur sa diversité.

L'objectif poursuivi est triple :

- informer l'ensemble des salariés du Groupe ;
- partager les expériences afin de favoriser la diffusion de bonnes pratiques, y compris en matière de dispositifs de contrôle interne ;
- être à l'écoute du personnel, en particulier dans les activités opérationnelles, à travers le réseau des correspondants locaux.

Des outils de communication aident à atteindre ces objectifs. Le journal interne "Imerys News" ou l'intranet "Imerysnet" présentent les orientations générales d'Imerys, sa stratégie, son organisation, ses activités, ses projets. D'autres outils, tels que l'intranet "Blue Book", permettent la diffusion des politiques et procédures Groupe. Imerys s'efforce par ailleurs de donner à chacun des managers nouvellement recrutés une vision d'ensemble du Groupe, de son organisation, de ses principaux métiers et de sa stratégie. Des sessions d'accueil réunissant tous les ans une centaine de nouveaux arrivants participent à cet effort.

## UNE ANALYSE PÉRIODIQUE DES RISQUES PRINCIPAUX DU GROUPE

### LES OBJECTIFS

L'analyse des risques permet à Imerys d'identifier les événements dont l'éventuelle survenance pourrait représenter une menace majeure pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques et financiers et sa conformité aux lois et réglementations locales.

Grâce à un processus structuré, destiné à appréhender les principaux risques du Groupe et à les analyser, Imerys est en mesure d'apprécier l'adéquation des dispositifs de contrôle interne existants, de mettre en place des plans d'action pertinents de façon à en améliorer l'efficacité et, plus généralement, d'accroître la protection de la valeur d'entreprise du Groupe dans le respect de la conformité aux lois et règlements applicables.



## L'ORGANISATION

Le processus d'analyse des risques a été redéfini en 2006. Il est dorénavant structuré de la manière suivante :

- chaque responsable fonctionnel et opérationnel se doit d'adopter dans le cadre de ses fonctions une démarche permanente d'identification, d'analyse et de gestion des risques dans ses domaines de responsabilité. L'identification et la gestion de ces risques sont périodiquement revues et discutées par le Directeur Général, le Directeur Général délégué et le Directeur Finance & Stratégie dans le cadre du processus budgétaire, des revues trimestrielles de résultat ainsi que des reporting mensuels de gestion ;
- par ailleurs, le Groupe s'est engagé dans un processus formalisé et récurrent d'analyse de ses principaux risques à travers la réalisation d'une cartographie qui présente l'impact potentiel des risques identifiés ainsi que leur niveau de maîtrise. Cette démarche a été initiée dès 2003 au niveau du Comité Exécutif et des principaux responsables des Directions et Départements fonctionnels centraux, puis a été élargie en 2006 au niveau de chacune des activités, niveau considéré comme celui le plus approprié à la structure managériale et opérationnelle d'Imerys. Les résultats sont revus et approuvés par le Comité Exécutif du Groupe. Au vu des résultats, de nouvelles actions sont définies pour renforcer le niveau de maîtrise par le Groupe de certains des risques identifiés. Cette cartographie des risques fait l'objet dorénavant d'une mise à jour régulière sur la base d'une revue par les responsables des fonctions centrales et/ou les principaux acteurs opérationnels du Groupe.

Le processus d'analyse des risques du Groupe est supervisé par le Conseil d'Administration d'Imerys. Il a confié à deux de ses Comités spécialisés, le Comité Stratégique et le Comité des Comptes, l'examen des questions relatives à l'analyse et au suivi par la Direction Générale des risques majeurs pour le Groupe qui relèvent de leur domaine respectif de compétence. Ces Comités rendent compte régulièrement au Conseil d'Administration des travaux effectués sur le sujet et de leurs résultats.

## LES RISQUES MAJEURS

La nature des principaux risques du Groupe, leurs méthodes de gestion et de contrôle sont détaillées [à la section 4.1 du présent chapitre](#).

## DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ADAPTÉES

### LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE OPÉRATIONNELLES ET FONCTIONNELLES

Les activités de contrôle sont destinées à s'assurer que les risques liés à un processus opérationnel ou fonctionnel donné sont correctement couverts. Elles sont adaptées aux objectifs fixés par le Groupe.

Les politiques Groupe, telles que présentées dans [la partie "Organisation" ci-dessus](#), constituent les règles structurantes de l'environnement de contrôle du Groupe. Les procédures Groupe qui en découlent, et en particulier celles relatives à la fiabilité de l'information comptable et financière, décrivent de façon détaillée les activités de contrôle requises.

## LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE RELATIVES À LA FIABILITÉ DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le dispositif de contrôle et les procédures de production de l'information comptable et financière sont uniformes à l'intérieur du Groupe. Le dispositif est constitué d'une organisation comptable transversale au Groupe, de normes comptables homogènes, d'un système de reporting consolidé unique et d'un contrôle qualité de l'information financière et comptable produite.

### L'organisation de la fonction comptable et financière

Les opérations comptables et financières sont pilotées par la Direction Finance & Stratégie du Groupe. Son organisation centrale comporte :

- une fonction comptable et consolidation, qui a la responsabilité d'assurer la préparation et la présentation des états financiers de la société Imerys et des états consolidés du Groupe ;
- une fonction contrôle de gestion et contrôle budgétaire, qui a la responsabilité d'assurer la préparation et la compilation des données du budget et des reporting mensuels de gestion du Groupe ainsi que l'analyse des performances des opérations par rapport aux objectifs budgétaires et aux périodes comparables de l'année antérieure ;
- une fonction trésorerie et financement, qui a notamment la responsabilité d'assurer la préparation et la consolidation des données relatives à la dette financière et au résultat financier du Groupe. Ses principales missions concernent la gestion centralisée et l'optimisation des dettes et ressources financières du Groupe ainsi que la gestion du risque de liquidité, la gestion du risque de taux d'intérêt et de taux de change ;
- une fonction fiscalité, qui a notamment en charge le suivi des consolidations fiscales effectuées au sein du Groupe ainsi que l'estimation du montant des impôts qui en résultent et qui contrôle leur cohérence d'ensemble.

En raison de l'organisation décentralisée des fonctions comptables et financières, le contrôleur financier de chaque activité exerce un rôle clé. Il est notamment chargé de veiller sur le terrain, sur son domaine de responsabilité, à la bonne application des procédures de contrôle interne comptable et financier. Chaque contrôleur est rattaché au responsable de l'entité opérationnelle concernée, mais reporte également fonctionnellement à la Direction Finance & Stratégie du Groupe.

### Le référentiel comptable

Les règles générales décrites dans le "Blue Book" sont applicables à toutes les entités opérationnelles et juridiques du Groupe. Elles incluent :

- un rappel des principes et prescriptions comptables générales à respecter ;
- un plan de comptes détaillé ;
- une définition des méthodes comptables du Groupe applicables pour les postes et/ou les opérations les plus significatives ;
- des procédures de contrôle pour les catégories de comptes les plus importantes, et notamment les principaux rapprochements comptables à effectuer pour contrôler l'information produite ;
- les documents standards utiles pour réaliser ces contrôles.

Ces documents sont mis à jour régulièrement, à chaque modification ou application de nouvelles normes comptables, sous la responsabilité du Département Reporting et Consolidation.

### Le budget annuel et le reporting de gestion

Chaque année, Imerys met en œuvre un processus budgétaire et de reporting mensuel pour toutes les entités du Groupe afin de disposer d'un outil de pilotage et d'informations de gestion fiables et homogènes. La concordance entre les informations de gestion issues du reporting et les données comptables constitue le principe clé de contrôle visant à fiabiliser l'information comptable et financière.

La procédure de préparation du budget d'Imerys repose sur l'implication d'équipes pluridisciplinaires dans chaque activité et sur le contrôle de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des méthodes effectué par le Département Reporting et Consolidation.

Le système de reporting permet de suivre avec précision les résultats mensuels (compte de résultat et cash flow) et les éléments financiers des activités opérationnelles et de les comparer avec le budget et les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent. Les indicateurs de gestion sont commentés par les responsables opérationnels locaux et les principales variations sont analysées par le Département Reporting et Consolidation.

### Le processus de consolidation

Un système de consolidation comptable unique traite l'ensemble des informations en provenance de chacune des entités opérationnelles et juridiques du Groupe.

Pour assurer la qualité et la fiabilité de ses informations financières, Imerys s'est doté d'un système de reporting unifié "Magnitude" permettant à la fois la remontée des informations de gestion et la production des états financiers consolidés. Ce système est déployé dans toutes les entités du Groupe. Il est alimenté par les données comptables locales, soit par interface, en puisant les données nécessaires dans les modules financiers des ERP dont ces entités disposent, soit par saisie manuelle.

Un planning détaillé est élaboré pour les clôtures comptables annuelles et intermédiaires (trimestrielles et semestrielles).

### La revue des résultats

Le Comité Exécutif examine chaque mois les synthèses les plus récentes ressortant du reporting de gestion, analyse les variations importantes par rapport à l'année précédente ou au budget ; il arrête et suit la mise en œuvre d'actions correctrices lorsqu'il le juge nécessaire.

Par ailleurs, une revue des résultats est effectuée à l'occasion de réunions trimestrielles au cours desquelles les responsables des activités opérationnelles présentent leurs résultats au Directeur Général, au Directeur Général délégué ainsi qu'au Directeur Finance & Stratégie. La synthèse de chacune de ces revues est également présentée au Comité Stratégique.

Enfin, une revue systématique des états financiers consolidés est effectuée par le Directeur Général et le Directeur Général délégué assistés du Comité Exécutif. Ces états sont également revus par le Conseil d'Administration et, pour ceux semestriels et annuels, approuvés par celui-ci après examen de son Comité des Comptes.

## LA REVUE DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE

Les processus de revue mis en place au sein d'Imerys permettent de s'assurer régulièrement de la qualité et de l'efficacité de ses contrôles internes et d'initier des actions d'amélioration si nécessaire.

Au-delà des contrôles effectués de façon continue par le management opérationnel et fonctionnel, les contrôles internes sont revus dans le cadre de deux processus Groupe complémentaires.

### L'AUDIT DES PRATIQUES DE CONTRÔLE INTERNE DANS LES ENTITÉS

La Direction de l'Audit Interne a une double mission : vérifier la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne dans les entités opérationnelles et s'assurer qu'ils sont conformes aux principes et aux règles définis par le Groupe ; couvrir les risques et enjeux opérationnels et stratégiques pour le Groupe.

Les équipes d'Audit Interne visitent l'ensemble des entités opérationnelles selon un cycle d'audit de 3 à 5 ans en moyenne, selon leur caractère critique et significatif. Le plan d'audit est validé annuellement par le Comité des Comptes et peut être modifié en fonction des circonstances.

Les rapports d'audit sont transmis au Directeur Général, au Directeur Général délégué et aux principaux responsables fonctionnels et opérationnels intéressés. Un rapport complet d'activité de la Direction de l'Audit Interne est présenté et débattu chaque semestre au Comité des Comptes, en présence des Commissaires aux comptes. À cette occasion, une copie de tous les rapports d'audit établis est remise aux participants.

### LA REVUE GLOBALE DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE DANS LE GROUPE

Imerys s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de l'efficacité de ses systèmes de contrôle interne. La mise en œuvre de cette démarche est pilotée par le Département du Contrôle Interne et les travaux sont réalisés en coordination avec les responsables des activités opérationnelles et fonctionnelles concernées du Groupe. Cette démarche structurée et formalisée est fondée sur des questionnaires détaillés d'autoévaluation. Elle a pour objectif d'analyser les dispositifs de contrôle interne existants, au regard notamment de la matérialité des risques auxquels ils sont rattachés.

Cette démarche est structurée en cinq étapes principales :

- identification préalable des processus opérationnels et fonctionnels de l'organisation dans lesquels se situent les risques majeurs ;
- identification des points de contrôle indispensables à la maîtrise des risques de ces processus ;
- évaluation de ces contrôles par les principaux responsables de processus ;
- identification des éventuelles défaillances des contrôles internes ;
- consolidation des résultats obtenus, définition et mise en œuvre des actions potentielles d'amélioration ou de correction nécessaires.

Un outil informatique permet de consolider, traiter et synthétiser l'ensemble des informations issues de ces différentes étapes.

En 2008, Imerys a initié sa deuxième revue des dispositifs de contrôle interne pour neuf processus significatifs du Groupe (Ventes, Achats, Investissement, Gestion des Actifs Immobilisés, Exploitation Minière, Paye, Trésorerie, Clôture & Consolidation, Sécurité Informatique) dans dix-huit de ses principales entités contribuant à plus de 50 % du chiffre d'affaires consolidé.

Conformément à son plan à trois ans, Imerys a pour objectif, d'ici 2010, de couvrir dans ses principales entités l'ensemble des principaux processus opérationnels et fonctionnels pouvant générer des risques matériels pour le Groupe.

Les résultats des autoévaluations sont validés par les contrôleurs financiers et Directeurs Généraux des activités concernées. Ils sont revus et discutés avec le Département du Contrôle Interne pour assurer la cohérence des réponses et la pertinence des évaluations. Les résultats finaux sont présentés annuellement au Comité Exécutif du Groupe ainsi qu'au Comité des Comptes.

Fin 2008, la Direction de l'Audit Interne a commencé à intégrer dans son programme d'audit une validation des réponses apportées aux questionnaires de contrôle interne pour les entités auditées ayant réalisé une autoévaluation de leurs pratiques de contrôle.

## 4.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes

Établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Imerys.

Exercice clos le 31 décembre 2008

ERNST & YOUNG Audit Faubourg de l'Arche 11, allée de l'Arche 92037 Paris - La Défense Cedex	Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie régionale de Versailles	S.A. au capital de 1 723 040 € Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Imerys et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris – La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit  
Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés  
Nicholas L. E. ROLT



# ÉTATS FINANCIERS

# 5

<b>5.1</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>116</b>
5.1.1	Compte de résultat consolidé	116
5.1.2	Bilan consolidé	117
5.1.3	Tableau des flux de trésorerie consolidés	118
5.1.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	120
5.1.5	Notes aux états financiers consolidés	121
<b>5.2</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX</b>	<b>177</b>
5.2.1	Compte de résultat	177
5.2.2	Bilan	178
5.2.3	Flux de trésorerie	179
5.2.4	Annexe	180
<b>5.3</b>	<b>HONORAIRES D'AUDIT</b>	<b>198</b>



## 5.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 5.1.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2008	2007	2006
Produits des activités ordinaires	6	3 449,2	3 401,9	3 288,1
Matières premières et achats consommés	7	(1 268,5)	(1 159,9)	(1 102,1)
Charges externes	8	(890,7)	(867,7)	(827,4)
Charges de personnel	9	(652,3)	(685,4)	(660,4)
Impôts et taxes		(53,0)	(47,9)	(48,6)
Amortissements et pertes de valeur		(193,2)	(197,4)	(206,7)
Autres produits et charges d'exploitation	10	11,9	34,7	15,9
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>403,4</b>	<b>478,3</b>	<b>458,8</b>
Résultat de cessions d'actifs		0,1	(1,3)	16,5
Pertes de valeur, restructurations et litiges		(115,0)	(44,7)	(192,3)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	11	<b>(114,9)</b>	<b>(46,0)</b>	<b>(175,8)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>288,5</b>	<b>432,3</b>	<b>283,0</b>
Résultat des placements	13	4,1	5,7	4,6
Charge d'endettement financier brut	13	(61,1)	(63,7)	(53,9)
<b>Charge d'endettement financier net</b>		<b>(57,0)</b>	<b>(58,0)</b>	<b>(49,3)</b>
Autres produits financiers	12	231,9	50,5	67,9
Autres charges financières	12	(221,2)	(48,2)	(65,3)
<b>Résultat financier</b>		<b>(46,3)</b>	<b>(55,7)</b>	<b>(46,7)</b>
Impôts sur le résultat	14	(88,9)	(96,6)	(51,5)
Quote-part des résultats nets des entreprises associées		10,4	6,9	5,2
<b>Résultat net</b>		<b>163,7</b>	<b>286,9</b>	<b>190,0</b>
dont :				
Résultat net, part du Groupe	15	161,3	284,2	187,4
Résultat net des intérêts minoritaires		2,4	2,7	2,6
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	15	<b>161,3</b>	<b>284,2</b>	<b>187,4</b>
dont :				
Résultat courant net, part du Groupe	15	267,1	316,7	308,3
Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe	11	(105,8)	(32,5)	(120,9)
<i>(en euros)</i>				
Résultat de base courant net par action	16	4,25	5,00	4,86
Résultat de base net par action	16	2,57	4,49	2,95
Résultat net dilué par action	16	2,56	4,49	2,95
<i>Taux de change moyen euro/USD</i>		1,4708	1,3702	1,2557

## 5.1.2 Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2008	2007	2006
<b>ACTIF CONSOLIDÉ</b>				
Goodwill	17	899,4	860,7	793,1
Immobilisations incorporelles	18	45,0	49,3	22,8
Actifs miniers	19	395,6	399,6	437,8
Immobilisations corporelles	19	1 314,0	1 280,9	1 175,0
Participations dans les entreprises associées	21	50,0	42,9	34,1
Actifs financiers disponibles à la vente	23.2	7,1	9,0	12,8
Autres actifs financiers	23.3	13,8	11,3	11,3
Autres créances	23.3	40,4	46,8	18,9
Instruments dérivés actif	26.2	18,7	5,6	41,3
Impôts différés actif	27	55,9	59,4	49,3
<b>Total actif non courant</b>		<b>2 839,9</b>	<b>2 765,5</b>	<b>2 596,4</b>
Stocks	22	611,0	502,0	490,6
Créances clients	23.3	523,3	623,4	614,7
Autres créances	23.3	154,2	133,3	113,7
Instruments dérivés actif	26.2	1,1	(0,6)	0,3
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers		4,4	5,3	4,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26.2	214,0	173,4	181,2
<b>Total actif courant</b>		<b>1 508,0</b>	<b>1 436,8</b>	<b>1 404,6</b>
<b>TOTAL ACTIF CONSOLIDÉ</b>		<b>4 347,9</b>	<b>4 202,3</b>	<b>4 001,0</b>
<b>PASSIF CONSOLIDÉ ET CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	24	125,6	126,3	126,7
Primes		115,8	131,7	158,9
Réserves		1 123,7	1 097,5	1 157,1
Résultat net, part du Groupe		161,3	284,2	187,4
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>1 526,4</b>	<b>1 639,7</b>	<b>1 630,1</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>19,9</b>	<b>23,9</b>	<b>16,3</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 546,3</b>	<b>1 663,6</b>	<b>1 646,4</b>
Provisions pour avantages du personnel	25.1	133,2	177,7	235,0
Autres provisions	25.2	153,7	150,5	164,5
Emprunts et dettes financières	26.2	1 054,7	1 021,1	892,8
Autres dettes	26.3	13,6	23,0	27,1
Instruments dérivés passif	26.2	19,2	12,5	13,5
Impôts différés passif	27	75,4	53,9	52,4
<b>Total passif non courant</b>		<b>1 449,8</b>	<b>1 438,7</b>	<b>1 385,3</b>
Autres provisions	25.2	20,8	14,8	18,4
Dettes fournisseurs		337,9	321,5	296,8
Impôts exigibles sur le résultat		13,4	30,0	24,9
Autres dettes	26.3	199,7	240,3	217,9
Instruments dérivés passif	26.2	49,8	2,8	5,9
Emprunts et dettes financières	26.2	727,3	388,0	360,7
Concours bancaires	26.2	2,9	102,6	44,7
<b>Total passif courant</b>		<b>1 351,8</b>	<b>1 100,0</b>	<b>969,3</b>
<b>TOTAL PASSIF CONSOLIDÉ ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 347,9</b>	<b>4 202,3</b>	<b>4 001,0</b>
<b>Dettes financières nettes</b>	26.2	<b>1 566,1</b>	<b>1 343,0</b>	<b>1 086,1</b>
<i>Taux de change de clôture euro/USD</i>		1,3917	1,4721	1,3170

### 5.1.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Flux de trésorerie générés par les opérations courantes ( <i>annexe 1</i> )	576,3	612,9	549,5
Intérêts payés	(46,6)	(58,4)	(54,2)
Impôts sur le résultat payés sur résultat opérationnel courant et résultat financier	(127,1)	(118,0)	(107,0)
Dividendes reçus	4,4	2,6	2,1
Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels ( <i>annexe 2</i> )	(41,8)	(41,2)	(31,2)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>365,2</b>	<b>397,9</b>	<b>359,2</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles les et incorporelles	(247,9)	(351,9)	(217,0)
Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie acquise	(142,6)	(191,4)	(21,5)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		-	(1,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	20,9	27,5	39,9
Cessions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie cédée	0,9	18,4	10,3
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente	0,3	-	0,1
Variation nette des immobilisations financières	(0,6)	(0,4)	1,1
Intérêts encaissés	2,9	2,8	3,5
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(366,1)</b>	<b>(495,0)</b>	<b>(184,6)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Augmentations de capital	0,9	15,9	22,6
Réductions de capital	(17,4)	(42,1)	(83,4)
Cessions (acquisitions) d'actions propres	11,5	(13,6)	39,2
Dividendes versés aux actionnaires	(119,0)	(114,2)	(104,8)
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	(0,7)	(1,8)	(1,3)
Émissions d'emprunts	490,8	503,4	3,8
Remboursements d'emprunts	(15,2)	(402,8)	(37,5)
Variation nette des autres dettes	(205,1)	93,9	8,5
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>145,8</b>	<b>38,7</b>	<b>(152,9)</b>
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>144,9</b>	<b>(58,4)</b>	<b>21,7</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>70,8</b>	<b>136,5</b>	<b>121,1</b>
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	144,9	(58,4)	21,7
Incidence de la variation des taux de change	(4,4)	(7,3)	(6,3)
Incidence des changements de principes comptables	(0,1)		-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>211,2</b>	<b>70,8</b>	<b>136,5</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	214,0	173,4	181,2
Concours bancaires	(2,8)	(102,6)	(44,7)

**ANNEXE 1**

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
<b>Résultat net</b>	<b>163,7</b>	<b>286,9</b>	<b>190,0</b>
<i>Ajustements pour :</i>			
Impôts sur le résultat	88,9	96,6	51,5
Quote-part des résultats nets des entreprises associées	(10,4)	(6,9)	(5,2)
Pertes de valeur du goodwill	48,9	0,1	0,2
Autres produits et charges opérationnels hors pertes de valeur du goodwill	66,0	45,9	175,6
Dotations nettes opérationnelles aux amortissements	191,5	194,9	203,6
Dotations nettes opérationnelles aux pertes de valeur sur éléments de l'actif	7,5	3,1	1,7
Dotations nettes opérationnelles aux provisions	(29,7)	(27,3)	(19,1)
Dividendes	(0,3)	(0,2)	(0,2)
Produits et charges d'intérêts nets	56,5	60,7	48,4
Profits et pertes de réévaluation	(5,7)	3,1	10,6
Résultat des cessions courantes des immobilisations corporelles et incorporelles	(9,4)	(16,4)	(14,4)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>8,8</b>	<b>(27,6)</b>	<b>(93,2)</b>
<i>Stocks</i>	<i>(94,6)</i>	<i>(21,2)</i>	<i>(25,8)</i>
<i>Clients, avances et acomptes reçus</i>	<i>105,1</i>	<i>(11,6)</i>	<i>(23,7)</i>
<i>Fournisseurs, avances et acomptes versés</i>	<i>21,8</i>	<i>27,9</i>	<i>(17,3)</i>
<i>Autres créances et dettes</i>	<i>(23,5)</i>	<i>(22,7)</i>	<i>(26,4)</i>
<b>Flux de trésorerie générés par les opérations courantes</b>	<b>576,3</b>	<b>612,9</b>	<b>549,5</b>

**ANNEXE 2**

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(114,9)</b>	<b>(46,0)</b>	<b>(175,8)</b>
<i>Ajustements pour :</i>			
Pertes de valeur du goodwill ( <i>Note 20</i> )	48,9	0,1	0,2
Autres dotations nettes opérationnelles aux amortissements	16,2	20,6	123,5
Autres dotations nettes opérationnelles aux provisions	(5,7)	(34,2)	21,3
Résultat des cessions non récurrentes d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	0,2	(15,1)
Résultat des cessions des titres consolidés et des actifs financiers disponibles à la vente	(0,1)	1,1	(1,4)
Impôts sur le résultat payés sur autres produits et charges opérationnels	13,8	17,0	16,1
<b>Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(41,8)</b>	<b>(41,2)</b>	<b>(31,2)</b>

### 5.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Actions propres	Couvertures de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Autres réserves et résultats accumulés	Total part du Groupe	Total intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>63 971 865</b>	<b>127,9</b>	<b>219,5</b>	<b>(36,9)</b>	<b>(1,1)</b>	<b>73,8</b>	<b>1 288,8</b>	<b>1 672,0</b>	<b>14,2</b>	<b>1 686,2</b>
dont impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	-	-	-	3,3	-	3,3	-	3,3
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	2,2	-	-	2,2	-	2,2
Variation de la réserve de conversion	-	-	-	-	-	(110,1)	-	(110,1)	(1,7)	(111,8)
<b>Total des produits et charges de l'exercice comptabilisés dans les capitaux propres</b>	-	-	-	-	<b>2,2</b>	<b>(110,1)</b>	-	<b>(107,9)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(109,6)</b>
Résultat 2006	-	-	-	-	-	-	187,4	187,4	2,6	190,0
<b>Total des produits et charges de l'exercice</b>	-	-	-	-	<b>2,2</b>	<b>(110,1)</b>	<b>187,4</b>	<b>79,5</b>	<b>0,9</b>	<b>80,4</b>
Dividende (1,65 € par action)	-	-	-	-	-	-	(104,8)	(104,8)	(1,3)	(106,1)
Augmentations de capital	687 755	1,4	20,2	-	-	-	-	21,6	1,0	22,6
Réductions de capital	(1 325 000)	(2,6)	(80,8)	-	-	-	-	(83,4)	-	(83,4)
Effet des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5	1,5
Opérations sur actions propres	-	-	-	39,2	-	-	-	39,2	-	39,2
Paiements en options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	6,0	6,0	-	6,0
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>63 334 620</b>	<b>126,7</b>	<b>158,9</b>	<b>2,3</b>	<b>1,1</b>	<b>(36,3)</b>	<b>1 377,4</b>	<b>1 630,1</b>	<b>16,3</b>	<b>1 646,4</b>
dont impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	-	-	-	5,2	-	5,2	-	5,2
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	2,8	-	-	2,8	-	2,8
Variation de la réserve de conversion	-	-	-	-	-	(128,4)	-	(128,4)	(1,3)	(129,7)
<b>Total des produits et charges de l'exercice comptabilisés dans les capitaux propres</b>	-	-	-	-	<b>2,8</b>	<b>(128,4)</b>	-	<b>(125,6)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(126,9)</b>
Résultat 2007	-	-	-	-	-	-	284,2	284,2	2,7	286,9
<b>Total des produits et charges de l'exercice</b>	-	-	-	-	<b>2,8</b>	<b>(128,4)</b>	<b>284,2</b>	<b>158,6</b>	<b>1,4</b>	<b>160,0</b>
Dividende (1,80 € par action)	-	-	-	-	-	-	(114,2)	(114,2)	(0,9)	(115,1)
Augmentations de capital	398 779	0,8	13,6	-	-	-	-	14,4	1,5	15,9
Réductions de capital	(606 543)	(1,2)	(40,9)	-	-	-	-	(42,1)	-	(42,1)
Effet des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	1,1	1,1	5,6	6,7
Opérations sur actions propres	-	-	-	(13,6)	-	-	-	(13,6)	-	(13,6)
Paiements en options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	5,4	5,4	-	5,4
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>63 126 856</b>	<b>126,3</b>	<b>131,6</b>	<b>(11,3)</b>	<b>3,9</b>	<b>(164,7)</b>	<b>1 553,9</b>	<b>1 639,7</b>	<b>23,9</b>	<b>1 663,6</b>
dont impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	-	-	-	8,9	-	8,9	-	8,9
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	(70,6)	-	(0,6)	(71,2)	-	(71,2)
Variation de la réserve de conversion	-	-	-	-	-	(85,2)	-	(85,2)	(1,5)	(86,7)
<b>Total des produits et charges de l'exercice comptabilisés dans les capitaux propres</b>	-	-	-	-	<b>(70,6)</b>	<b>(85,2)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(156,4)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(157,9)</b>
Résultat 2008	-	-	-	-	-	-	161,3	161,3	2,4	163,7
<b>Total des produits et charges de l'exercice</b>	-	-	-	-	<b>(70,6)</b>	<b>(85,2)</b>	<b>160,7</b>	<b>4,9</b>	<b>0,9</b>	<b>5,8</b>
Dividende (1,90 € par action)	-	-	-	-	-	-	(119,0)	(119,0)	(0,7)	(119,7)
Augmentations de capital	29 734	-	0,9	-	-	-	-	0,9	-	0,9
Réductions de capital	(370 000)	(0,7)	(16,7)	-	-	-	-	(17,4)	-	(17,4)
Effet des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	0,0	(4,2)	(4,2)
Opérations sur actions propres	-	-	-	11,3	-	-	-	11,3	-	11,3
Paiements en options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	6,0	6,0	-	6,0
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>62 786 590</b>	<b>125,6</b>	<b>115,8</b>	<b>0,0</b>	<b>(66,7)</b>	<b>(249,9)</b>	<b>1 601,6</b>	<b>1 526,4</b>	<b>19,9</b>	<b>1 546,3</b>
dont impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	-	-	0,9	20,0	-	20,9	-	20,9
Dividende proposé (1,00 € par action)	-	-	-	-	-	-	(62,8)	(62,8)	-	(62,8)
<b>Capitaux propres après affectation au début de l'exercice 2009</b>	<b>62 786 590</b>	<b>125,6</b>	<b>115,8</b>	<b>0,0</b>	<b>(66,7)</b>	<b>(249,9)</b>	<b>1 538,8</b>	<b>1 463,6</b>	<b>19,9</b>	<b>1 483,5</b>

## 5.1.5 Notes aux états financiers consolidés

<b>■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>122</b>	<b>Note 19</b> Immobilisations corporelles	148
<b>Note 1</b> Principes comptables	122	<b>Note 20</b> Pertes de valeur	149
<b>Note 2</b> Changements de méthodes comptables	122	<b>Note 21</b> Participations dans les entreprises associées	150
<b>Note 3</b> Résumé des principales méthodes comptables	123	<b>Note 22</b> Stocks	150
<b>Note 4</b> Normes et interprétations en vigueur après la date de clôture	129	<b>Note 23</b> Actifs financiers	151
<b>Note 5</b> Informations spécifiques à la clôture au 31 décembre 2008	130	<b>Note 24</b> Capital	154
		<b>Note 25</b> Provisions	154
		<b>Note 26</b> Passifs financiers	159
		<b>Note 27</b> Impôts sur le résultat	168
<b>■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>134</b>	<b>■ RÉCONCILIATION DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>	<b>169</b>
<b>Note 6</b> Produits des activités ordinaires	134	<b>Note 28</b> Cash flow libre opérationnel courant	169
<b>Note 7</b> Matières premières et achats consommés	134	<b>Note 29</b> Variation de la dette financière nette	170
<b>Note 8</b> Charges externes	134		
<b>Note 9</b> Charges de personnel	134	<b>■ INFORMATION PAR SECTEURS OPÉRATIONNELS</b>	<b>171</b>
<b>Note 10</b> Autres produits et charges d'exploitation	136	<b>Note 30</b> Compte de résultat consolidé par secteurs opérationnels	171
<b>Note 11</b> Autres produits et charges opérationnels	136	<b>Note 31</b> Bilan consolidé par secteurs opérationnels	172
<b>Note 12</b> Instruments financiers	137	<b>Note 32</b> Information géographique	174
<b>Note 13</b> Résultat financier	141		
<b>Note 14</b> Impôts sur le résultat	142	<b>■ AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>175</b>
<b>Note 15</b> Résultat net, part du Groupe	143	<b>Note 33</b> Parties liées	175
<b>Note 16</b> Résultat par action	143	<b>Note 34</b> Engagements donnés	176
		<b>Note 35</b> Engagements reçus	176
<b>■ NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ</b>	<b>144</b>	<b>Note 36</b> Risques pays	176
<b>Note 17</b> Goodwill	144		
<b>Note 18</b> Immobilisations incorporelles	147		



## PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### Note 1 Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, Imerys, groupe présent dans l'extraction et la valorisation des minéraux industriels, ayant son siège social à Paris, 154 rue de l'Université et dont l'action est admise à la négociation sur le compartiment Euronext de la bourse de Paris, établit des états financiers en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées dans l'Union Européenne à la date de clôture des états financiers. Les normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne correspondent aux textes approuvés par l'IASB (International Accounting Standards Board) à l'exception :

- des retranchements (*carve out*) des paragraphes traitant de la macro-couverture dans la norme IAS 39 sur les instruments financiers et
- des textes en vigueur dans le référentiel IFRS et non adoptés dans l'Union européenne (*note 4*).

Au 31 décembre 2008, les transactions, événements et conditions existant dans le Groupe n'étant toutefois concernés par aucune de ces exceptions, il n'existe pour Imerys aucune divergence entre le référentiel IFRS complet et les normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne.

Lors de la première adoption des normes IFRS, Imerys a présenté un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 intégrant une application rétrospective des normes IFRS limitée par certaines dérogations facultatives prévues par la norme IFRS 1 sur la première adoption des IFRS et exercées par le Groupe. Ainsi, les regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles n'ont pas été retraitées à l'exception des réserves minières qui ont été évaluées à la juste valeur. Les écarts actuariels non comptabilisés des régimes d'avantages du personnel à prestations définies ont été inclus dans l'évaluation des actifs et provisions des régimes en contrepartie des réserves consolidées. Enfin, les écarts de conversion des entités étrangères consolidées ont été reclassés dans les réserves consolidées.

### Note 2 Changements de méthodes comptables

#### Nouveaux textes : applications anticipées

Le texte suivant, adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2008, est appliqué par anticipation par rapport à la date d'entrée en vigueur prévue par le référentiel IFRS.

**IFRS 8, Secteurs opérationnels.** Cette norme, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 dans le calendrier de l'IASB, est appliquée par anticipation en 2008. Le Conseil d'Administration du 13 février 2008 a modifié l'organisation opérationnelle du Groupe autour de quatre secteurs opérationnels : Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie ; Minéraux de Performance & Filtration ; Pigments pour Papier et Matériaux & Monolithiques. Chacun des secteurs opérationnels est engagé dans la production et la fourniture de produits et services présentant des synergies commerciales communes. L'application de cette norme n'a aucune incidence sur l'affectation du goodwill aux UGT. L'information comparative figurant dans les *notes 30 et 31* est retraitée.

Le texte suivant, applicable dans le référentiel IFRS au 31 décembre 2008, est appliqué par anticipation par rapport à la date d'entrée en vigueur prévue dans l'Union Européenne.

**IFRIC 14, IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.** Cette interprétation, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 dans le calendrier de l'Union Européenne est appliquée par anticipation en 2008. L'application de ce texte traitant de l'interaction entre réductions futures de cotisations et obligations de financement minimum augmente le montant des "Actifs non comptabilisés du fait d'une limitation" présenté dans la *note 25.1* de 0,1 million d'euros.

#### Nouveaux textes : applications en dates d'entrée en vigueur

Les textes suivants, adoptés dans l'Union Européenne au 31 décembre 2008, sont appliqués aux dates d'entrée en vigueur prévues par le référentiel IFRS.

**Amendements à IFRS 7 et IAS 39 : Reclassement d'actifs financiers.** Ces amendements, en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2008 dans le calendrier de l'IASB, suppriment l'interdiction de reclassement de certains actifs financiers non dérivés hors de la catégorie à laquelle ils avaient été affectés initialement et autorisent ainsi, dans des circonstances rares, certains changements dans les intentions du détenteur. Le Groupe n'a procédé à aucun reclassement autorisé par ces amendements entre les catégories d'actifs financiers présentés dans la *note 23.1*.

**IFRIC 11, IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe.** Cette interprétation, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008 dans le calendrier de l'IASB et applicable aux options de souscription d'actions impliquant plusieurs entités du Groupe, n'a pas d'incidence sur la charge de "Salaires et traitements" présentée dans la *note 9*.

#### Changement de méthode volontaire : présentation bilantielle des indemnités de fin de contrat de travail non courantes

Les indemnités de fin de contrat de travail relèvent de la nature comptable des avantages du personnel. La majorité de ces indemnités, due au titre de restructurations, était présentée jusqu'au 31 décembre 2007 en "Autres provisions" avec les provisions pour restructuration, tandis que les indemnités dues au titre de licenciements individuels figuraient en "Provisions pour avantages

du personnel". Afin d'assurer la cohérence entre nature comptable et présentation bilantielle, toutes les indemnités de fin de contrat de travail sont désormais présentées en "Provisions pour avantages du personnel" en *note 25.1*. Les indemnités de fin de contrat de travail

dues au titre des restructurations et antérieurement classées en "Autres provisions" s'élevaient à 12,1 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 35,7 millions au 31 décembre 2006. L'information comparative figurant dans les *notes 25.1 et 25.2* a été retraitée.

## Note 3 Résumé des principales méthodes comptables

### 3.1 États financiers

Les états financiers ont pour objectif de présenter une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie d'Imerys. Ils sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les conventions de présentation sont identiques d'un exercice à l'autre afin d'en assurer la comparabilité et ne sont modifiées que si le changement répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les éléments de nature ou fonction semblables sont regroupés dans des postes distincts selon le principe d'importance relative. Lors de leur comptabilisation, les actifs et passifs d'une part et produits et charges d'autre part ne sont compensés qu'en application des dispositions d'une norme ou interprétation. Les actifs et passifs sont classés par ordre de liquidité et d'exigibilité croissante en distinguant les éléments non-courants et courants, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture des états financiers. Les produits et charges d'un exercice sont présentés par nature dans le compte de résultat de l'exercice. Ils ne sont incorporés au coût d'un élément d'actif ou de passif qu'en application des dispositions d'une norme ou interprétation.

Le résultat opérationnel est constitué du résultat opérationnel courant et des autres produits et charges opérationnels. Le résultat opérationnel courant intègre la performance des activités ordinaires du Groupe. Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des produits et charges résultant d'événements peu nombreux, bien identifiés, non récurrents et significatifs, tels que l'incidence d'une restructuration ou la cession des titres d'une activité consolidée.

Le résultat financier comprend principalement le coût de l'endettement, les différences de change (*note 3.8*), le coût financier lié à la désactualisation des provisions pour environnement, démantèlement d'actifs et réhabilitation des sites miniers (*note 3.18*) et les pertes de valeur sur actifs financiers. Le coût financier lié à la désactualisation des provisions pour avantages du personnel est comptabilisé dans le résultat opérationnel courant (*note 3.19*).

Les états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration d'Imerys SA, société mère du Groupe. Ces états financiers sont présentés en millions d'euros avec un chiffre après la virgule, arrondi à la centaine de milliers d'euros la plus proche. Imerys publie des états financiers annuels au 31 décembre et des états financiers semestriels au 30 juin. Les transactions dont l'incidence se rattache à la clôture semestrielle sont comptabilisées et évaluées selon les mêmes règles que celles des états financiers annuels. En revanche, le principe d'importance relative est appliqué par rapport aux données financières du semestre et non de l'exercice.

### 3.2 Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels présentés par Imerys correspondent aux quatre branches d'activité suivies chaque mois par la Direction

Générale dans le cadre de son reporting de gestion : Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (notamment destinés aux carrelages, sanitaires, porcelaines ainsi qu'aux industries de haute température et des abrasifs) ; Minéraux de Performance & Filtration (pour les marchés des plastiques, caoutchouc, peintures et enduits, joints et adhésifs, santé, beauté et alimentation) ; Pigments pour Papier (produits de charge et de couchage pour le papier) et Matériaux & Monolithiques (matériaux de construction en terre cuite essentiellement et protection des outils industriels de haute température). Chacun de ces secteurs opérationnels est engagé dans la production et la fourniture de produits et services présentant des synergies géologiques, industrielles et commerciales et résulte de l'agrégation des Unités Génératrices de Trésorerie (*note 3.13*) suivies par la Direction Générale dans son reporting de gestion. L'information financière présentée par secteur opérationnel est évaluée selon les méthodes comptables utilisées lors de la préparation des états financiers du Groupe. Les transactions entre secteurs opérationnels sont évaluées aux prix dont deux parties indépendantes seraient convenues dans des conditions économiques équivalentes à celles des transactions concernées.

### 3.3 Résultat par action

Imerys présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action. Le résultat de base par action est décliné en un résultat de base courant net par action et un résultat de base net par action. Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur l'exercice. Celui-ci exclut les actions propres (*note 3.17*). Imerys accordant des options de souscription d'actions (*note 3.17*), le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires défini précédemment est augmenté, pour le calcul du résultat dilué par action, du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises si toutes les options dilutives étaient exercées à la date de clôture des états financiers. Le nombre d'options dilutives est calculé par rapprochement entre le nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des options et le nombre d'actions qui seraient émises au cours moyen de l'exercice pour une émission de même montant. L'excédent du nombre d'actions issues d'options sur le nombre d'actions émises à des conditions de marché constitue le nombre d'actions dilutives.

### 3.4 Méthodes comptables, erreurs et estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une

erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

En l'absence de texte applicable ou de précision suffisante des textes existants, la Direction Générale a défini des méthodes de comptabilisation et d'évaluation sur trois sujets : acquisition d'intérêts minoritaires d'une entité contrôlée par le Groupe (*note 3.9*), quotas d'émission de gaz à effet de serre (*note 3.10*) et actifs miniers (*note 3.11*).

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective : ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus et le cas échéant, les exercices suivants.

### 3.5 Événements postérieurs à la date de clôture des états financiers

Les événements survenant entre la date de clôture des états financiers et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture des états financiers.

### 3.6 Entités contrôlées par le Groupe

Les entités contrôlées par le Groupe, c'est-à-dire celles dont Imerys a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, sont consolidées. Leurs actifs, passifs, produits et charges contribuent ainsi aux différents postes du bilan et du compte de résultat du Groupe. L'incidence des transactions intra-groupe sur tous les postes des états financiers est éliminée. Les intérêts minoritaires négatifs des entités consolidées sont imputés sur la part du Groupe. Aucune entité n'est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

### 3.7 Entités sous influence notable du Groupe

Les participations détenues dans des entités sous influence notable du Groupe, c'est-à-dire dans lesquelles Imerys a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles sans toutefois les diriger, sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. Les quotes-parts détenues dans l'actif net et le résultat de ces entités sont ainsi présentées dans des postes distincts de l'actif et du compte de résultat du Groupe.

### 3.8 Conversion monétaire

Les états financiers d'Imerys sont présentés en euro. L'incidence cumulée de la conversion des états financiers des entités en monnaies étrangères est comptabilisée dans les capitaux propres consolidés. Les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis au taux à la date de clôture des états financiers et leurs produits et charges au taux moyen de l'exercice en cours.

Les actifs et passifs non monétaires, relatifs à des transactions libellées en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis au taux du jour ou au taux moyen du mois de la transaction

initiale. À l'exception des instruments financiers dérivés (*note 3.21*), les actifs et passifs monétaires relatifs à des transactions libellées en monnaies étrangères sont convertis au taux arrêté à la date de clôture des états financiers. Les différences de change correspondantes sont comptabilisées dans le résultat financier à l'exception de celles générées par des actifs et passifs financiers qualifiés de couverture d'investissements nets dans une entité étrangère et des actifs et passifs monétaires faisant partie d'investissements nets dans une entité étrangère, qui sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés. Lors de la cession d'une entité étrangère, l'incidence cumulée de la conversion de ses états financiers et des actifs et passifs financiers qualifiés de couverture qui lui sont relatifs est comptabilisée dans le compte de résultat.

### 3.9 Goodwill

Le goodwill est évalué comme l'excédent payé par Imerys sur sa part d'intérêt dans la juste valeur d'un regroupement d'entreprises. Déterminé à la date d'acquisition, il représente la capacité du regroupement à générer des flux de trésorerie futurs au-delà de cette juste valeur. Celle-ci intègre la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables du regroupement. Son évaluation est finalisée dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Tout excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur d'un regroupement d'entreprises sur le coût d'acquisition du regroupement est crédité au résultat de l'exercice d'acquisition. Les traitements décrits précédemment s'appliquent également à chaque augmentation d'intérêt réalisée postérieurement à la date d'acquisition. Le goodwill d'un regroupement d'entreprises étrangères est comptabilisé dans la monnaie fonctionnelle du regroupement, puis converti dans les états financiers du Groupe selon les règles applicables à la conversion des états financiers des entités étrangères (*note 3.8*). Le goodwill n'est pas amortissable. Il est affecté aux actifs individuels ou aux Unités Génératrices de Trésorerie qui bénéficient des synergies liées au regroupement et fait l'objet d'un premier test de perte de valeur (*note 3.13*) avant la date de clôture de l'exercice d'acquisition, puis de tests annuels, ou plus fréquents en cas d'indice de perte de valeur. Toute perte de valeur du goodwill est irréversible.

### 3.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles contrôlées par Imerys sont comptabilisées à l'actif sur leur durée d'utilité. Elles sont évaluées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les dépenses liées aux équipes de recherche du Groupe pour améliorer la qualité et les fonctionnalités des produits et satisfaire au meilleur coût aux demandes spécifiques de clients ne répondent généralement pas aux critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle de développement définis par la norme IAS 38 sur les immobilisations incorporelles et sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les quotas d'émission de gaz à effet de serre attribués à Imerys étant supérieurs aux émissions du Groupe (*note 18*), les droits reçus sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles pour une valeur comptable de zéro. Le coût des immobilisations incorporelles est amorti en mode linéaire sur les durées d'utilité indiquées ci-après :

Marques, brevets et licences	5 à 40 ans
Logiciels	1 à 5 ans

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle n'est plus recouvrable, elle est ramenée à sa valeur recouvrable selon le résultat d'un test de perte de valeur (note 3.13).

### 3.11 Actifs miniers

Les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les droits d'extraction sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles. Ils sont évalués au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Le coût de ces droits est amorti en fonction des quantités extraites.

Les réserves minières sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Elles sont initialement évaluées au coût d'acquisition hors tréfonds augmenté des dépenses encourues pour préciser le tonnage de minerai présent dans le gisement. Les travaux de découverte destinés à assurer l'accès au gisement constituent également des immobilisations corporelles. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par la construction de ces actifs (note 3.18). Les actifs miniers corporels sont ultérieurement évalués au coût diminué d'un amortissement calculé en fonction des quantités extraites. Les tréfonds ne sont pas amortis.

Les actifs miniers incorporels et corporels sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie au même titre que les autres actifs du Groupe et sont soumis aux mêmes tests de perte de valeur (note 3.13).

### 3.12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location financement qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production. Le coût initial des immobilisations corporelles en location financement est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs.

Le coût des emprunts finançant la construction d'immobilisations corporelles est comptabilisé en charges. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction. Les dépenses d'entretien et de réparation sont comptabilisées en charges. Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les constructions industrielles, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe (note 3.18).

Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Elles sont amorties en mode linéaire sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Ces fourchettes tiennent compte, le cas échéant,

des durées d'utilité des composants constituant les immobilisations corporelles :

Immeubles	10 à 50 ans
Constructions industrielles	10 à 30 ans
Agencements et aménagements des immeubles et constructions	5 à 15 ans
Matériels, outillages, installations et équipements	5 à 20 ans
Véhicules	2 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis. Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation corporelle n'est plus recouvrable, elle est ramenée à sa valeur recouvrable selon le résultat d'un test de perte de valeur (note 3.13).

### 3.13 Tests de pertes de valeur

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont les plus petits groupes identifiables d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie des autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT font partie de la structure d'analyse suivie chaque mois par la Direction Générale dans le cadre de son reporting de gestion. Tous les actifs du Groupe, y compris le goodwill, sont affectés à une UGT.

Un test de perte de valeur est réalisé tous les douze mois sur toutes les UGT en fin d'exercice. Outre ce test annuel, des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher immédiatement un test en cas d'évolution défavorable. Les principaux indices sont les changements significatifs dans l'activité des entités, les variations importantes de taux d'intérêts, le niveau technologique, l'obsolescence et le niveau de rendement des actifs. Par ailleurs, chaque responsable d'activité, sous la supervision des contrôleurs des branches d'activité, s'assure qu'aucun actif à l'intérieur d'une UGT ne présente individuellement de problème de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur recouvrable d'un actif ou groupe d'actifs d'une UGT devient inférieure à sa valeur comptable. L'amélioration de la valeur recouvrable d'un actif ou groupe d'actifs conduit à une reprise de la perte de valeur antérieurement comptabilisée dans la limite de la valeur comptable qui aurait été obtenue en l'absence de perte de valeur. Les pertes de valeur du goodwill sont irréversibles.

Le test de perte de valeur consiste à rapprocher la valeur comptable de ces actifs de leur valeur recouvrable. Celle-ci est la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur correspond à la valeur de cession. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue des actifs et à terme, par leur cession. Les flux de trésorerie retenus correspondent au cash flow libre opérationnel courant (note 28) ajusté de la "variation des autres postes du besoin en fonds de roulement" (note 29). Sauf jugement spécifiquement motivé par la Direction Générale (note 5.1), ces flux sont considérés sur une période de cinq ans étendue sur la base d'un modèle de croissance perpétuelle. Les taux d'actualisation sont déterminés par rapport à une évaluation du coût moyen pondéré du capital des groupes présents dans le secteur de l'extraction et de la valorisation des minéraux, ajusté d'une prime de risque pays-marché de moins 50, 0, plus 50 ou plus 100 points de base.

### 3.14 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture des états financiers, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture des états financiers, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers.

Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente.

Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT (*note 3.13*) et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leurs sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée au compte de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie.

### 3.15 Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la date de transfert des risques, des avantages et du contrôle. Lors de la vente, ils donnent lieu à la comptabilisation d'une charge à la date de comptabilisation du produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le Groupe sont le "Premier entré-Premier sorti" et le "Coût Unitaire Moyen Pondéré". Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existantes à la date de clôture des états financiers.

### 3.16 Actifs financiers non dérivés

Lorsque l'exécution d'un contrat a pour conséquence de créer de manière symétrique un actif pour Imerys et un passif ou un instrument de capitaux propres pour l'autre partie, l'élément comptabilisé par le Groupe constitue un actif financier. De tels éléments font l'objet d'une désignation qui les rattache à l'une des trois catégories suivantes de la norme IAS 39 sur les instruments financiers : "actifs financiers disponibles à la vente", "actifs financiers à la juste valeur par le résultat" et "prêts et créances". Le rattachement d'un actif financier à une catégorie commande son mode de comptabilisation et d'évaluation.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

Les participations dans des entités sur lesquelles Imerys n'exerce ni contrôle (*note 3.6*) ni influence notable (*note 3.7*) et que le Groupe n'a pas l'intention de céder à court terme sont désignées comme actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont comptabilisées à l'actif à

la date de transaction, c'est-à-dire de souscription de l'engagement d'achat et sont maintenues à une valeur comptable représentative de leur juste valeur. Les variations de celle-ci sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à l'exception des variations négatives de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente présentant des preuves objectives de perte de valeur qui sont comptabilisées dans le compte de résultat.

#### Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

Les valeurs mobilières de placement acquises en vue d'être cédées à court terme sont désignées comme actifs financiers à la juste valeur par le résultat. Elles figurent à l'actif entre les dates de transactions d'achat et de vente et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat financier en fonction des prix de marché publiés à la date de clôture.

#### Prêts et créances

**Prêts.** Les prêts sont évalués au coût amorti. Lorsque postérieurement à sa comptabilisation initiale, un prêt s'avère partiellement ou totalement irrécouvrable, il est individuellement ramené à sa valeur recouvrable selon les conditions existantes à la date de clôture des états financiers.

**Créances clients.** Une créance est comptabilisée au titre d'une vente de biens lors du transfert des risques, des avantages et du contrôle. Une créance est comptabilisée au titre d'une prestation de service à hauteur du pourcentage d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. Par ailleurs, tant pour les ventes de biens que pour les prestations de services, une créance n'est comptabilisée que si elle est recouvrable et que le montant de la transaction et celui des coûts nécessaires à son achèvement peuvent être évalués de manière fiable. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé. Les créances clients sont désignées comme prêts et créances. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût amorti. Lorsqu'une créance s'avère partiellement ou totalement irrécouvrable, elle est individuellement ramenée à sa valeur recouvrable selon les conditions existantes à la date de clôture des états financiers.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie.** La trésorerie comprend les caisses, les dépôts à vue et les équivalents de trésorerie. Ces derniers sont des placements très liquides à 3 mois au plus dont le montant équivalent en trésorerie est connu ou sujet à une incertitude négligeable. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent également les découverts bancaires présentés au passif.

### 3.17 Instruments de capitaux propres

#### Actions propres

Les actions Imerys acquises par le Groupe dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Aucun résultat n'est dégagé lors de leur éventuelle cession ultérieure et le profit ou la perte correspondant est comptabilisé directement dans les capitaux propres.



### Paielements en actions

La juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options de souscription et d'actions gratuites Imerys attribuées après le 7 novembre 2002 est évaluée selon le modèle de valorisation de Black & Scholes par référence à la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte du prix d'exercice et de la durée de vie des instruments, du cours de l'action sous-jacente, du taux de rotation des bénéficiaires, ainsi que de la volatilité de l'action Imerys. La volatilité est égale à l'écart type des rentabilités mensuelles de l'action Imerys sur 5 ans. Dans la majorité des cas, l'acquisition des droits est subordonnée à une condition de durée de service et la juste valeur des services rendus est amortie en charges de personnel sur l'exercice d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Le traitement comptable est identique lorsqu'en plus de la condition de durée de service, l'acquisition des droits est subordonnée à la réalisation de performances économiques du Groupe prédéfinies. Les paramètres liés à la probabilité d'acquisition des droits sont révisés à chaque date de clôture des états financiers.

### 3.18 Provisions

Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé va requérir un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat, à l'exception des provisions pour démantèlement d'actifs et de certaines provisions pour réhabilitation des sites miniers dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs correspondants, notamment pour les constructions industrielles et les travaux de découverte minières (*notes 3.11 et 3.12*).

L'évaluation d'une provision correspond à la meilleure estimation du règlement nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture des états financiers ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture des états financiers font l'objet d'une actualisation financière. Les taux d'actualisation de ces provisions reflètent les risques spécifiques au passif, c'est-à-dire la valeur temps de l'argent et l'inflation monétaire et sont calculés à chaque clôture des états financiers. Un taux d'actualisation est déterminé par pays pour chaque type de provision, en tenant compte de l'échéancier des règlements propre à chaque type d'obligation : environnement, démantèlement d'actifs, réhabilitation des sites miniers et provisions pour avantages du personnel à prestations définies (*note 3.19*). Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéance ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés dans le résultat opérationnel courant ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation financière représentative du passage du temps est comptabilisée au débit du résultat financier (*note 3.1*) à l'exception de celle des provisions pour avantages du personnel (*note 3.19*) qui est comptabilisée au débit du résultat opérationnel courant (*note 3.1*).

### 3.19 Avantages du personnel

Imerys participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en

versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers. Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies.

Par ailleurs, certaines entités garantissent des avantages de retraite et de couverture médicale à leurs salariés, dont elles assurent elles-mêmes le financement, ou dont elles confient la gestion à des organismes extérieurs. Ces régimes, par lesquels Imerys s'engage sur une base légale, réglementaire, conventionnelle ou contractuelle sur un niveau de prestations, constituent des régimes à prestations définies. L'engagement au titre de ces régimes est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées et utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) au bilan correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, du coût des services passés non comptabilisés et des différences actuarielles non comptabilisées. Les taux d'actualisation sont calculés à chaque clôture des états financiers par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés cotées AA et à défaut aux taux des emprunts d'État. Le coût périodique des régimes à prestations définies est comptabilisé dans le résultat opérationnel courant, à l'exception de l'incidence des réductions causées par une restructuration qui sont comptabilisées dans les autres produits et charges opérationnels (*note 3.1*).

Le coût des services passés non comptabilisés est progressivement incorporé dans la valeur des provisions (ou actifs) au bilan par amortissement linéaire dans le résultat opérationnel courant sur la durée moyenne d'acquisition des droits. Les différences actuarielles sont prises en compte dans les provisions (ou actifs) au bilan dès que leur cumul non comptabilisé excède 10,0 % de la valeur la plus élevée entre l'engagement et la juste valeur des actifs. La fraction des différences actuarielles qui dépasse le plus grand de ces seuils est comptabilisée par amortissement linéaire dans le résultat opérationnel courant sur une estimation de la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires (méthode du corridor). La désactualisation financière représentative du passage du temps est comptabilisée au débit du résultat opérationnel courant (*note 3.1*). Les éventuelles réductions ou liquidations de régimes et les écarts actuariels et coûts des services passés non comptabilisés y afférents sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils se produisent.

### 3.20 Passifs financiers non dérivés

Les emprunts et autres passifs financiers sont désignés comme passifs financiers évalués au coût amorti. Les emprunts sont initialement évalués à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

### 3.21 Instruments financiers dérivés

Imerys utilise des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Cette politique de couverture, définie et mise en œuvre de manière centralisée par la Direction de la Trésorerie Groupe, est présentée

périodiquement au Conseil d'Administration et ne prend aucune position spéculative. Les couvertures sont négociées sur des marchés de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang.

Le risque de change est couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont mis en place en couverture de créances, de dettes, d'engagements fermes, de transactions hautement probables en monnaies étrangères et d'investissements nets dans des entités étrangères (*note 3.8*). Par ailleurs, afin de réduire leur exposition au risque de change transactionnel, les entités du Groupe réalisent, dans la mesure du possible, la facturation liée à leur activité commerciale dans leur monnaie fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change associé aux créances et dettes commerciales peut faire, ponctuellement, l'objet d'une couverture. Le risque de taux d'intérêt est couvert par des swaps de taux et des contrats d'options de taux. Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels.

Les instruments financiers mis en place par Imerys ont pour finalité exclusive de couvrir des risques économiques auxquels le Groupe est exposé. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 sur les instruments financiers font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice.

Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque clôture des états financiers. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque clôture des états financiers par référence aux conditions de marché. Les dérivés comptabilisés au bilan à la date de clôture des états financiers sont ventilés entre courant et non courant en fonction de leurs maturités et de celles des transactions sous-jacentes.

La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

### Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du compte de résultat à chaque clôture des états financiers. L'incidence en résultat se limite à la part inefficace de la couverture.

### Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. À chaque clôture des états financiers, la part efficace de la couverture est comptabilisée dans les capitaux propres et la part inefficace dans le compte de résultat. Lorsque l'effet de la transaction couverte est comptabilisé dans le compte de résultat, la part efficace comptabilisée dans les capitaux propres est recyclée dans le compte de résultat, symétriquement à la comptabilisation de l'élément couvert.

### Couverture d'investissements nets dans des entités étrangères

Les variations de change générées par les actifs nets détenus par le Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. À chaque clôture des états financiers, la part efficace de la couverture est comptabilisée dans les capitaux propres et la part inefficace dans le compte de résultat. Lors de la cession de l'entité étrangère, la part efficace comptabilisée en capitaux propres est recyclée dans le compte de résultat.

### 3.22 Impôts sur le résultat

L'impôt exigible donne lieu à la comptabilisation d'un passif tant qu'il n'est pas payé et d'un actif quand l'impôt payé excède l'impôt exigible ou quand une perte fiscale peut être reportée en arrière.

Des impôts différés actif et passif sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé, à l'exception principalement de celles relatives à la première comptabilisation du goodwill et, dans le cas des différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation, lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Un impôt différé actif n'est comptabilisé au titre de différences temporelles déductibles, de pertes fiscales et de crédits d'impôts que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur permettra d'imputer ces éléments, ou s'il existe dans la même entité fiscale des différences temporelles imposables arrivant à échéance dans l'exercice où ces éléments restent récupérables. Les taux et règles fiscales utilisés sont les taux et règles adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture des états financiers et qui seront applicables sur l'exercice de renversement de la différence temporelle. Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation financière. Dans le bilan consolidé, les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale, c'est-à-dire par entité juridique ou groupe d'intégration fiscale (*note 27*).

L'impôt exigible et/ou différé est comptabilisé dans le même niveau de résultat que celui de la base à laquelle il se rattache. Ce principe de rattachement de l'impôt à sa base s'applique également aux transactions directement comptabilisées dans les capitaux propres.



## Note 4 Normes et interprétations en vigueur après la date de clôture

### Textes en vigueur à la date de clôture et non adoptés dans l'Union Européenne

Les textes suivants sont en vigueur dans le référentiel IFRS à la date de clôture mais leur processus d'adoption dans l'Union Européenne est en cours à cette date. Ils ne peuvent donc pas être appliqués à la date de clôture et constituent à ce titre une source de divergence entre le référentiel IFRS complet et les normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne.

Au 31 décembre 2008, l'interprétation IFRIC 12, Accords de concession de services est en vigueur dans le référentiel IFRS mais n'est pas adoptée dans l'Union Européenne. Cette interprétation ne concerne toutefois pas les transactions, événements et conditions existant dans le Groupe.

### Textes en vigueur après la date de clôture et adoptés dans l'Union Européenne

Les textes suivants entreront en vigueur dans le référentiel IFRS après la date de clôture mais leur processus d'adoption dans l'Union Européenne est achevé à cette date. Bien que leur application anticipée soit autorisée, le Groupe n'a pas choisi de les appliquer par anticipation en 2008.

**Amendement à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations.** Cet amendement clarifie les conditions d'acquisition des droits en les limitant explicitement aux conditions de service et aux conditions de performance. Il précise également que toutes les annulations suivent un traitement identique, qu'elles aient pour origine une décision de l'entité ou d'une autre partie. Cet amendement est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**Amendement à IAS 1, Présentation des états financiers.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009 aura pour principale conséquence de scinder l'actuel tableau de variation des capitaux propres en deux états distincts présentant d'une part les transactions en capital avec les actionnaires et d'autre part les produits et charges directement comptabilisés dans les capitaux propres.

**Amendement à IAS 23, Coûts d'emprunt.** Cet amendement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009 requiert l'incorporation des coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production des actifs nécessitant une durée d'élaboration prolongée. Cet amendement n'aura pas d'incidence sur l'évaluation de la majorité des projets d'investissements industriels courants du Groupe.

Par ailleurs, l'interprétation IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients est adoptée dans l'Union Européenne au 31 décembre 2008 mais ne concerne pas les transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe.

### Textes en vigueur après la date de clôture et non adoptés dans l'Union Européenne

Les textes suivants entreront en vigueur dans le référentiel IFRS après la date de clôture et leur processus d'adoption dans l'Union Européenne est en cours à cette date.

**Révision de IFRS 3, Regroupements d'entreprises.** Cette révision dont l'application est attendue au 1<sup>er</sup> janvier 2010 aura pour conséquence de modifier les règles de comptabilisation et d'évaluation des regroupements d'entreprises, tant dans les transactions d'acquisition que de cession d'intérêts.

**Amendement à IAS 27, États financiers consolidés et individuels.** Cet amendement dont l'application est attendue au 1<sup>er</sup> janvier 2010 transcrit dans la norme sur les règles de consolidation les conséquences de la révision de IFRS 3.

**Amendement à IAS 39 : Éléments couverts éligibles.** Cet amendement, dont l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2010 doit être confirmée, précise les principes de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 sur les instruments financiers dans deux situations : risque de variation d'un élément couvert par rapport à un niveau spécifié et inflation sur un élément financier couvert. Le Groupe étudie actuellement l'incidence de cette interprétation.

**IFRIC 16, Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.** Cette interprétation dont l'application est attendue au 1<sup>er</sup> janvier 2009 confirme principalement que le risque de change éligible à la comptabilité de couverture apparaît entre la monnaie de fonctionnement (et non la monnaie de présentation) d'une entité holding et la monnaie de fonctionnement d'une activité à l'étranger et que les instruments destinés à couvrir ce risque peuvent être détenus par une ou plusieurs entités du Groupe. Cette interprétation n'aura pas d'incidence sur la comptabilisation des couvertures d'investissements nets dans les entités étrangères du Groupe.

**Améliorations des IFRS.** Ce projet continu apporte une série d'amendements divers peu urgents mais nécessaires aux normes IFRS.

Par ailleurs, les textes suivants ne sont pas adoptés dans l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et ne concernent pas les transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe : Révision de IFRS 1, Première adoption des IFRS ; Amendements à IFRS 1 et IAS 27 : Coût d'acquisition d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée ; Amendements à IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ; IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier et IFRIC 17, Distributions en nature aux actionnaires.

## Note 5 Informations spécifiques à la clôture au 31 décembre 2008

### 5.1 Jugements et estimations significatifs

La clôture des états financiers 2008 s'est déroulée dans le contexte d'une crise financière qui a progressivement engendré une crise économique. Ce contexte a fait apparaître pour certains actifs et passifs des problématiques d'évaluation particulières. Ainsi, la volatilité très marquée au quatrième trimestre de l'exercice des marchés demeurés actifs tels que ceux des actions et des obligations a nécessité un examen approfondi des taux de rendement des actifs affectés au financement des avantages du personnel. Par ailleurs, la raréfaction des émissions obligataires et la dégradation du risque de crédit de certains émetteurs a nécessité une vigilance spécifique sur la qualité et la liquidité des indices utilisés pour actualiser les engagements d'avantages du personnel. Enfin, la propagation de la crise à l'économie a été appréciée pour en traduire les conséquences sur les hypothèses de flux de trésorerie et de taux d'actualisation utilisées dans les tests de perte de valeur. L'ensemble de ces problématiques est développé ci-après.

#### Provisions pour avantages du personnel

Les techniques actuarielles utilisées pour estimer la valeur des régimes à prestations définies mettent en œuvre des hypothèses financières (taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'évolution des coûts médicaux) et démographiques (taux d'augmentation des salaires, taux de rotation du personnel, taux de mortalité) estimées par la Direction Générale avec l'assistance d'un actuaire indépendant (*note 25.1*). La difficulté d'estimer ces hypothèses, inhérente au caractère long terme des régimes, a été accrue au quatrième trimestre de l'exercice par deux éléments. D'une part, les marchés des valeurs mobilières ont subi des pertes significatives dans un contexte de volatilité extrême perturbant la visibilité sur leurs rendements futurs. La Direction Générale a donc jugé, après consultation de l'actuaire indépendant du Groupe, que les hypothèses de rendement attendu des actifs n'excèderaient pas en 2009 celles de l'exercice 2008 et seraient estimées en moyenne à 5,93 %. D'autre part, les émissions obligataires notées AA (haute qualité) utilisées pour fixer les taux d'actualisation se sont raréfiées sous l'effet de la dégradation du risque de crédit de certains émetteurs, mettant en question la liquidité des indices obligataires de référence. Ainsi la composition de l'indice Iboxx, adopté antérieurement par le Groupe comme indice de référence pour apprécier les taux d'actualisation des régimes les plus significatifs pour la zone euro et le Royaume Uni, a fait l'objet d'une correction le 2 janvier 2009 par rapport à sa composition telle que publiée au 31 décembre 2008, afin de refléter les abaissements de notations de crédit de certains des émetteurs, intervenues en décembre 2008. Cette correction reflétant des faits et circonstances existant à la date de clôture, la Direction Générale a jugé que la composition de l'indice à retenir serait le premier indice publié en janvier 2009, afin de rendre l'indice Iboxx corrigé comparable aux autres indices disponibles au 31 décembre 2008. Les taux d'actualisation constituent une hypothèse actuarielle majeure dont l'incidence de la variation sur les états financiers est toutefois atténuée par la méthode du corridor (*note 3.19*). La sensibilité des états financiers à leur variation est présentée dans la *note 25.1*.

### Tests de perte de valeur

Les tests de perte de valeur vérifient si la valeur comptable des actifs sera recouvrée par des flux de trésorerie suffisants. Ces derniers sont majoritairement des valeurs d'utilité, c'est-à-dire des flux de trésorerie actualisés à des taux traduisant des niveaux de risques pays-marché plus ou moins importants au sein du secteur des minéraux industriels. Ces tests requièrent des jugements et estimations sur trois éléments principaux : flux de trésorerie prévisionnels, coût moyen pondéré du capital sectoriel et positionnement par rapport à celui-ci des 11 Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) du Groupe (*note 20*) en termes de risque pays-marché. La visibilité limitée induite par le contexte économique de l'arrêté 2008 a conduit la Direction Générale à écarter les flux de trésorerie à cinq ans habituellement utilisés en période de stabilité (*note 3.13*) au profit des données budgétaires les plus récentes, extrapolées à un taux de croissance prudent de 2,0 % et ajustées pour quelques UGT lorsque ce taux ne parvenait pas à traduire un profil de croissance réaliste. En matière de coût moyen pondéré du capital sectoriel, la Direction Générale a conservé ses sources d'appréciation habituelles (consensus externe d'analystes et modèles internes) pour estimer un taux de 8,0 % (7,5 % en 2007 et 2006) reflétant l'attente plus élevée des apporteurs de capitaux en période d'incertitude. Enfin, en positionnant les 11 UGT autour de ce taux sectoriel de 8,0 % avec des primes de risque pays-marché allant de moins 50 à plus 100 points de base, le taux d'actualisation moyen du Groupe ressort à 8,3 % (8,0 % en 2007 et 2006). La sensibilité des tests de perte de valeur aux variations des flux de trésorerie prévisionnels et des taux d'actualisation est présentée dans la *note 20*.

### 5.2 Principales entités consolidées

#### Pigments pour Papier

La branche n'a pas connu de variation de périmètre significative depuis la construction au second semestre 2007 d'une unité de production de carbonate de calcium naturel (GCC) à Niigata (Japon) dans le cadre d'un partenariat (60,0 % Imerys) avec le papetier Hokuetsu.

#### Minéraux de Performance & Filtration

La branche renforce sa gamme de minéraux avec l'acquisition au second semestre 2008 des sociétés Kings Mountain Minerals aux États-Unis et Suzorite Mining au Canada spécialisées dans l'extraction et la transformation de mica. Au second semestre 2007, la branche avait acquis la société argentine Perfiltra, productrice de perlite.

#### Matériaux & Monolithiques

Au premier semestre 2008, la branche acquiert la société Svenska Siilikaverken A.B, producteur suédois de produits réfractaires monolithiques. Au second semestre 2007, la branche avait acquis Ace, leader indien des réfractaires monolithiques.

### Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie

La branche intègre Astron China, acteur majeur des produits à base de zircon, acquis au premier semestre 2008. Au premier semestre 2007, la branche avait pris le contrôle du groupe britannique UCM, l'un des principaux producteurs mondiaux de zircon fondu destiné

aux marchés des réfractaires, des céramiques techniques et de l'automobile et de magnésie fondue principalement utilisée dans les résistances électriques. Au second semestre 2007, la branche avait acquis la société The Feldspar Corporation (feldspath et kaolin) aux États-Unis et la société ukrainienne Vatutinsky Kombinat Vognetryviv (argiles calcinées).

Pays	Entités	Branches	Méthode de consolidation <sup>(1)</sup>	% d'intérêt <sup>(2)</sup>
<b>France</b>				
	AGS	CRAF	IG	99,50
	Ardoisières d'Angers	M&M	IG	100,00
	Calderys France	M&M	IG	100,00
	Charges Minérales du Périgord	PP	IG	100,00
	Damrec	CRAF	IG	100,00
	Imerys Ceramics France	CRAF/PFM	IG	99,99
	Imerys Kiln Furniture France	M&M	IG	100,00
	Imerys Minéraux France	PFM	IG	100,00
	Imerys	Holding	IG	Mère
	Imerys Services	Holding	IG	100,00
	Imerys Tableware France	CRAF	IG	100,00
	Imerys TC	M&M	IG	100,00
	Mircal	Holding	IG	100,00
	Mircal Europe	Holding	IG	100,00
	World Minerals France	PFM	IG	100,00
<b>Europe</b>				
<b>Allemagne</b>				
	Calderys Deutschland	M&M	IG	100,00
	Imerys Tableware Deutschland	CRAF	IG	100,00
	Mineralien Schifffahrt Spedition und Transport	PP	MEQ	50,00
	Treibacher Schleifmittel	CRAF	IG	100,00
	Treibacher Schleifmittel Zschornowitz	CRAF	IG	100,00
<b>Autriche</b>				
	Calderys Austria	M&M	IG	100,00
	Treibacher Schleifmittel	CRAF	IG	100,00
<b>Belgique</b>				
	Calderys Belgium	M&M	IG	100,00
	Imerys Minéraux Belgique	PP/PFM	IG	100,00
	Timcal Belgium	CRAF	IG	100,00
<b>Espagne</b>				
	Celite Hispanica	PFM	IG	100,00
	Europerlita Espanola	PFM	IG	100,00
	Imerys Kiln Furniture Espana	M&M	IG	97,11
	Imerys Tiles Minerals Espana	CRAF	IG	100,00
<b>Hongrie</b>				
	Calderys Magyarorszag	M&M	IG	100,00
	Imerys Kiln Furniture Hungary	M&M	IG	100,00
<b>Italie</b>				
	Calderys Italia	M&M	IG	100,00
	Gran Bianco Carrara	PFM	IG	100,00
	Imerys Minerali	PP	IG	100,00
	Imerys Tiles Minerals Italia	CRAF	IG	100,00
	Spica	CRAF	IG	85,87
	Treibacher Schleifmittel	CRAF	IG	100,00
	World Minerals Italia	PFM	IG	100,00

(1) IG : intégration globale – MEQ : mise en équivalence.

(2) Identique au pourcentage de contrôle.

Pays	Entités	Branches	Méthode de consolidation <sup>(1)</sup>	% d'intérêt <sup>(2)</sup>
<b>Luxembourg</b>				
	World Minerals International Sales	PFM	IG	100,00
<b>Grande-Bretagne</b>				
	Calderys UK	M&M	IG	100,00
	Electro Furnace Products	CRAF	IG	100,00
	Imerys Minerals	CRAF/PFM/PP	IG	100,00
	Imerys UK	Holding	IG	100,00
<b>Russie</b>				
	Calderys	M&M	IG	100,00
<b>Slovénie</b>				
	Treibacher Schleifmittel	CRAF	IG	100,00
<b>Suède</b>				
	Calderys Nordic	M&M	IG	100,00
	Imerys Mineral	PP	IG	100,00
<b>Suisse</b>				
	Timcal	CRAF	IG	100,00
<b>Ukraine</b>				
	Calderys Ukraine	M&M	IG	74,90
	Vatutinsky Kombinat Vognetryviv	CRAF	IG	85,83
<b>États-Unis</b>				
	Advanced Minerals Corporation	PFM	IG	100,00
	Americarb	PP	IG	100,00
	Celite Corporation	PFM	IG	100,00
	C-E Minerals	CRAF	IG	100,00
	Ecca Calcium Products	PFM/PP	IG	100,00
	Harborlite Corporation	PFM	IG	100,00
	Imerys Carbonates	PFM/PP	IG	100,00
	Imerys Clays	PFM/PP	IG	100,00
	Imerys Kaolin	PFM/PP	IG	100,00
	Imerys Marble	PFM	IG	100,00
	Imerys Paper Carbonates	PP	IG	100,00
	Imerys USA	Holding	IG	100,00
	Kentucky Tennessee Clay Company	CRAF	IG	100,00
	KT Feldspar Corporation	CRAF	IG	100,00
	Muscle Shoals Minerals	CRAF	IG	100,00
	Treibacher Schleifmittel North America	CRAF	IG	100,00
	Universal America	CRAF	IG	100,00
<b>Reste Du Monde</b>				
<b>Afrique du Sud</b>				
	Calderys South Africa	M&M	IG	73,97
	Ecca Holdings	CRAF	IG	73,97
	Rhino Minerals	CRAF	IG	73,97
	Samrec	CRAF	IG	73,97
<b>Argentine</b>				
	Imerys Argentina	PP	IG	100,00
<b>Australie</b>				
	Imerys Minerals Australia	PP	IG	100,00
<b>Brésil</b>				
	Imerys do Brasil Comercio de Extracao de Minerios	PP	IG	100,00
	Imerys Rio Capim Caulim	PP	IG	100,00
	Treibacher Schleifmittel Brasil	CRAF	IG	100,00
<b>Canada</b>				
	Imerys Canada	PP	IG	100,00
	Timcal Canada	CRAF	IG	100,00

(1) IG : intégration globale – MEQ : mise en équivalence.

(2) Identique au pourcentage de contrôle.

Pays	Entités	Branches	Méthode de consolidation <sup>(1)</sup>	% d'intérêt <sup>(2)</sup>
<b>Chili</b>				
	Celite Chile	PFM	IG	100,00
<b>Chine</b>				
	Imerys Astron New Materials	CRAF	IG	100,00
	Imerys Pigments Wuhu	PP	IG	100,00
	Yingkou Imerys Astron Chemical	CRAF	IG	100,00
	Zibo Imerys Astron Advanced Materials	CRAF	IG	100,00
<b>Inde</b>				
	Ace Calderys	M&M	IG	99,80
<b>Japon</b>				
	Calderys Japan	M&M	IG	100,00
	Imerys Minerals Japan	PP	IG	100,00
<b>Malaisie</b>				
	Imerys Minerals Malaysia	PP	IG	100,00
<b>Mexique</b>				
	Celite Mexicana	PFM	IG	100,00
	KT Clay de Mexico	CRAF	IG	100,00
	Liquid Quimica Mexicana	PFM	IG	100,00
<b>Nouvelle-Zélande</b>				
	Imerys Tableware New Zealand	CRAF	IG	100,00
<b>Taiwan</b>				
	Calderys Taiwan	M&M	IG	100,00
	Imerys Minerals Taiwan	PP	IG	100,00

(1) IG : intégration globale – MEQ : mise en équivalence.

(2) Identique au pourcentage de contrôle.

### 5.3 Taux de change

Les taux des principales monnaies étrangères utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont indiqués ci-après :

(€) Pays	Monnaies étrangères	2008		2007		2006	
		Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Argentine	ARS	4,8065	4,6411	4,6425	4,2701	4,0500	3,8599
Australie	AUD	2,0274	1,7416	1,6757	1,6352	1,6691	1,6669
Brésil	BRL	3,2524	2,6726	2,6075	2,6628	2,8164	2,7338
Canada	CAD	1,6998	1,5594	1,4449	1,4682	1,5281	1,4237
Chine	CNY	9,4956	10,2236	10,7524	10,4161	10,2793	10,0146
Danemark	DKK	7,4506	7,4560	7,4583	7,4506	7,4560	7,4591
États-Unis	USD	1,3917	1,4708	1,4721	1,3702	1,3170	1,2557
Grande-Bretagne	GBP	0,9525	0,7963	0,7334	0,6843	0,6715	0,6817
Hongrie	HUF (100)	2,6670	2,5151	2,5373	2,5137	2,5177	2,6430
Japon	JPY (100)	1,2614	1,5245	1,6493	1,6122	1,5693	1,4603
Nouvelle-Zélande	NZD	2,4191	2,0770	1,9024	1,8629	1,8725	1,9374
Afrique du Sud	ZAR	13,0667	12,0590	10,0298	9,6602	9,2124	8,5348
République Tchèque	CZK	26,8750	24,9463	26,6280	27,7674	27,4850	28,3418
Suède	SEK	10,8700	9,6152	9,4415	9,2507	9,0404	9,2544
Suisse	CHF	1,4850	1,5874	1,6547	1,6425	1,6069	1,5729
Thaïlande	THB	48,2850	48,4753	43,8000	44,2086	46,7700	47,6143

### 5.4 Événements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 février 2009. Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à reporter.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

### Note 6 Produits des activités ordinaires

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Ventes de biens	3 043,2	3 027,5	2 940,2
Prestations de services	406,0	374,4	347,9
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>3 449,2</b>	<b>3 401,9</b>	<b>3 288,1</b>

Les produits des activités ordinaires s'élèvent à 3 449,2 millions d'euros en 2008 (3 401,9 millions d'euros en 2007 et 3 288,1 millions d'euros en 2006), soit une progression de + 1,4 % (+ 3,46 % en 2007 et + 7,98 % en 2006), comprenant un effet négatif des variations des

monnaies étrangères de - 108,3 millions d'euros (- 102,0 millions d'euros en 2007 et - 16,6 millions d'euros en 2006). À périmètre et change comparables, ils progressent de + 0,7 % (+ 4,2 % en 2007 et + 3,2 % en 2006).

### Note 7 Matières premières et achats consommés

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Matières premières	(596,2)	(462,6)	(408,2)
Énergie	(392,3)	(361,4)	(360,0)
Produits chimiques	(72,9)	(71,1)	(72,6)
Autres matières premières	(168,1)	(171,9)	(173,9)
Marchandises	(141,1)	(122,4)	(120,2)
Variation de stocks	94,5	21,2	25,7
Production immobilisée	7,6	8,3	7,1
<b>Total</b>	<b>(1 268,5)</b>	<b>(1 159,9)</b>	<b>(1 102,1)</b>

### Note 8 Charges externes

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Transports	(414,5)	(391,3)	(384,0)
Locations simples	(45,7)	(46,3)	(47,7)
Sous-traitance	(106,4)	(101,7)	(90,6)
Maintenance et réparation	(91,7)	(97,4)	(84,6)
Honoraires	(46,5)	(47,3)	(50,3)
Autres charges externes	(185,9)	(183,7)	(170,2)
<b>Total</b>	<b>(890,7)</b>	<b>(867,7)</b>	<b>(827,4)</b>

### Note 9 Charges de personnel

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Salaires et traitements	(496,2)	(524,5)	(511,7)
Charges sociales	(105,1)	(105,6)	(96,7)
Variation nette des régimes à prestations définies	26,3	18,3	20,5
Cotisations aux régimes à prestations définies	(37,0)	(28,5)	(28,0)
Cotisations aux régimes à cotisations définies	(17,5)	(17,6)	(17,1)
Autres avantages du personnel	(6,3)	(6,2)	(6,4)
Intéressement et participation	(16,5)	(21,3)	(21,0)
<b>Total</b>	<b>(652,3)</b>	<b>(685,4)</b>	<b>(660,4)</b>



Imerys attribue des options de souscription d'actions dont le règlement s'effectue par remise d'actions créées à cette occasion, ainsi que des actions gratuites. La ligne "Salaires et traitements" inclut le coût des plans correspondants décomposé de la manière suivante :

	Nombre d'options	Prix d'exercice (€)	Maturité	Volatilité <sup>(1)</sup>	Taux de rotation	Taux de dividende moyen	Conditions de performance	Juste valeur de l'option (Black & Scholes) (€)	Coût total par plan (M€)	Coût 2006 des plans (M€)	Coût 2007 des plans (M€)	Coût 2008 des plans (M€)
<b>Plans d'options de souscription d'actions</b>												
2003	747 720	28,31	5 ans	20,0 %	13,1 %	3,3 %	-	5,51	(3,6)	(0,7)	-	-
2004	640 000	48,88	5 ans	20,0 %	11,8 %	3,3 %	-	7,13	(3,9)	(1,4)	(0,5)	-
2004	200 000	48,88	5 ans	20,0 %	16,7 %	3,3 %	-	7,13	(1,2)	(0,4)	(0,1)	-
2005	635 000	57,58	6 ans	20,0 %	11,8 %	3,2 %	-	8,36	(4,6)	(1,6)	(1,6)	(0,6)
2006	640 000	68,27	6 ans	17,5 %	11,8 %	3,1 %	-	8,97	(5,0)	(1,1)	(1,7)	(1,7)
2006 PAS	38 770	66,55	5 ans	17,5 %	0,0 %	3,1 %	-	8,57	(0,3)	(0,3)	-	-
2006 Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,4)	-	-
2007	560 000	70,51	5 ans	20,0 %	11,8 %	3,1 %	-	12,40	(6,1)	-	(1,4)	(2,0)
2008	497 925	58,24	5 ans	19,0 %	12,1 %	3,0 %	-	8,88	(3,9)	-	-	(0,9)
<b>Plans d'actions gratuites</b>												
2006	9 750	-	3 ans	-	-	3,1 %	51,0 %	63,08	(0,3)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
2008 <sup>(2)</sup>	51 232	-	3 ans	-	11,8 %	3,0 %	0,0 %	52,86	-	-	-	-
2008	45 000	-	2 ans	-	11,8 %	3,0 %	-	54,44	(2,2)	-	-	(0,7)
<b>Coût des plans comptabilisé en charges de personnel</b>										<b>(6,0)</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(6,0)</b>
Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)										29,74	36,22	31,67

(1) Révisée en fonction des conditions de marché à la date de clôture des états financiers.

(2) Les conditions de performance ayant une faible probabilité d'être remplies, le coût du plan a été évalué à 0.

La politique générale d'attribution d'options sur les actions d'Imerys est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Ses principales caractéristiques sont, en dehors des attributions effectuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié du Groupe, les suivantes :

- les attributions ont lieu sous la forme d'options de souscription d'actions. Cette forme est jugée préférable à celle des options d'achat d'actions car elle évite à Imerys d'immobiliser des capitaux, avant même l'ouverture de la période d'exercice des options, en vue d'acquérir sur le marché le nombre d'actions nécessaire pour répondre aux éventuelles levées d'options ;
- la périodicité des plans est annuelle depuis 1999 et le nombre total d'options attribuées chaque année est modulé en fonction de la performance globale du Groupe ou d'événements particuliers ; l'attribution est traditionnellement effectuée le jour de l'Assemblée annuelle des actionnaires ;

- les personnes bénéficiaires d'options de souscription, ou susceptibles de le devenir, sont les cadres dirigeants du Groupe (Directeur Général, membres du Comité Exécutif, des comités de direction des branches et activités opérationnelles, principaux responsables fonctionnels du Groupe) et, depuis 2001, les titulaires de postes clés qui leur reportent ainsi que les cadres à très haut potentiel et les salariés qui contribuent de façon remarquable aux performances du Groupe.

En 2008, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a souhaité faire évoluer la politique de rétention à long terme du Groupe afin de prendre en compte l'élargissement de son périmètre ainsi que les pratiques de marché les plus récentes, en combinant l'attribution traditionnelle d'options de souscription d'actions à celle d'actions gratuites conditionnelles.

Le tableau ci-après donne, dans une présentation synthétique, l'historique, l'état et les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions attribués après le 7 novembre 2002.

	Avril 2008	Mai 2007	Novembre 2006	Mai 2006	Mai 2005	Mai 2004	Octobre 2003	Mai 2003	Total
Date d'expiration des options	29/04/2018	01/05/2017	06/11/2016	01/05/2016	02/05/2015	02/05/2014	21/10/2013	05/05/2013	
Prix de souscription des actions	58,24	70,51 €	66,96 €	68,27 €	57,58 €	48,89 €	40,62 €	28,31 €	
<b>Nombre d'options en circulation au 01/01/2006</b>	-	-	-	-	<b>625 000</b>	<b>778 700</b>	<b>37 244</b>	<b>650 060</b>	<b>2 091 004</b>
Nombre d'options attribuées	-	-	38 770	640 000	-	-	-	-	678 770
Nombre d'options exercées	-	-	-	-	-	-	(952)	(197 060)	(198 012)
Nombre d'options annulées	-	-	-	(3 400)	(24 900)	(12 000)	(8)	-	(40 308)
<b>Nombre d'options en circulation au 01/01/2007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 770</b>	<b>636 600</b>	<b>600 100</b>	<b>766 700</b>	<b>36 284</b>	<b>453 000</b>	<b>2 531 454</b>
Nombre d'options attribuées	-	560 000	-	-	-	-	-	-	560 000
Nombre d'options exercées	-	-	(145)	-	-	(137 800)	(3 796)	(138 320)	(280 061)
Nombre d'options annulées	-	-	-	(16 900)	(21 400)	(4 400)	-	-	(42 700)
<b>Nombre d'options en circulation au 01/01/2008</b>	<b>0</b>	<b>560 000</b>	<b>38 625</b>	<b>619 700</b>	<b>578 700</b>	<b>624 500</b>	<b>32 488</b>	<b>314 680</b>	<b>2 768 693</b>
Nombre d'options attribuées	497 925	-	-	-	-	-	-	-	497 925
Nombre d'options exercées	-	-	-	-	-	(3 000)	(1 144)	(16 850)	(20 994)
Nombre d'options annulées	(3 500)	(55 300)	-	(46 500)	(12 200)	(6 000)	-	-	(123 500)
<b>Nombre d'options en circulation au 31/12/2008</b>	<b>494 425</b>	<b>504 700</b>	<b>38 625</b>	<b>573 200</b>	<b>566 500</b>	<b>615 500</b>	<b>31 344</b>	<b>297 830</b>	<b>3 122 124</b>
<b>Nombre d'options exerçables au 31/12/2008</b>	-	-	-	-	<b>566 500</b>	<b>615 500</b>	<b>31 344</b>	<b>297 830</b>	<b>1 511 174</b>
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)									<b>6,9</b>

## Note 10 Autres produits et charges d'exploitation

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Autres produits	38,1	35,6	41,3
Résultat des cessions d'actifs	9,5	17,5	15,1
Subventions reçues	6,0	1,3	1,2
Autres charges	(43,0)	(30,4)	(43,3)
Variation nette des provisions d'exploitation	1,3	10,7	1,6
<b>Total</b>	<b>11,9</b>	<b>34,7</b>	<b>15,9</b>
dont :			
Produits	100,4	99,1	68,3
Charges	(88,5)	(64,4)	(52,4)

## Note 11 Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Résultat des cessions de titres consolidés	0,1	(1,1)	1,4
Résultat des cessions non récurrentes d'actifs	-	(0,2)	15,1
Charges de restructuration décaissées	(55,6)	(58,2)	(47,3)
Pertes de valeur d'actifs liées aux restructurations	(16,3)	(22,5)	(123,5)
Variation des provisions pour restructuration et pour litiges	5,8	36,1	(21,3)
Pertes de valeur du goodwill	(48,9)	(0,1)	(0,2)
<b>Autres produits et charges opérationnels bruts</b>	<b>(114,9)</b>	<b>(46,0)</b>	<b>(175,8)</b>
dont :			
Produits	56,3	70,8	63,0
Charges	(171,2)	(116,7)	(238,8)
Impôts sur le résultat	9,1	13,4	54,9
<b>Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe</b>	<b>(105,8)</b>	<b>(32,5)</b>	<b>(120,9)</b>

### Autres produits et charges opérationnels de l'exercice

Les autres produits et charges opérationnels en 2008 s'élèvent à - 105,8 millions d'euros après impôts sur le résultat dont - 40,6 millions d'euros en trésorerie et - 65,2 millions d'euros sans incidence en trésorerie. Parmi les autres produits et charges opérationnels de l'exercice - 59,9 millions d'euros après impôts sur le résultat sont comptabilisés dans la branche Minéraux de Performance & Filtration, dont - 48,9 millions d'euros correspondent à la dépréciation du goodwill de l'activité Minéraux de Performance Amérique du Nord (*Note 20*) et - 9,8 millions d'euros à la finalisation de la restructuration de l'activité Filtration Amérique du Nord. Les - 32,7 millions d'euros comptabilisés en 2008 dans les autres produits et charges opérationnels de la branche Pigments pour Papier ont été principalement consacrés à la restructuration de ses activités kaolins et carbonates, notamment en Amérique du Nord et Amérique Latine.

### Autres produits et charges opérationnels antérieurs

Les autres produits et charges opérationnels en 2007 correspondaient principalement à la restructuration de l'activité Filtration Amérique du Nord pour - 8,4 millions d'euros après impôts sur le résultat et à la restructuration de l'activité Minéraux de Performance Amérique du Nord pour - 16,8 millions d'euros après impôts sur le résultat.

En 2006, la réorganisation de la production de kaolin du Groupe en Grande-Bretagne avait conduit à constater la perte de valeur d'actifs industriels et miniers situés en Cornouailles et dans le Devon, ainsi que des provisions complémentaires pour réhabilitation et des passifs sociaux. Cette réorganisation, qui n'avait eu aucune incidence sur la valeur comptable du goodwill s'était élevée à - 87,0 millions d'euros après impôts sur le résultat. Les autres produits et charges opérationnels 2006 comprenaient également un montant de - 45,0 millions d'euros après impôts sur le résultat comptabilisés au titre de restructurations engagées dans l'ensemble du Groupe, notamment en Amérique Latine et en Europe continentale. La plus-value générée au second semestre 2006 par la cession d'un étage de l'ancien siège social du Groupe à Paris s'était élevée à 6,0 millions d'euros après impôts sur le résultat.

## Note 12 Instruments financiers

Les instruments financiers résultent des contrats dont l'exécution crée de manière symétrique un actif financier chez l'une des parties au contrat et un passif financier ou un instrument de capitaux propres chez l'autre partie. Les instruments financiers recouvrant une grande diversité de contrats, ceux-ci sont classés en catégories par la norme IAS 39 sur les instruments financiers. Parmi celles-ci, les catégories suivantes existent chez Imerys.

**Actifs financiers disponibles à la vente.** Participations dans des sociétés non consolidées (absence de contrôle et d'influence notable du Groupe).

**Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat.** Valeurs mobilières de placement et dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

**Prêts et créances.** Créances clients, créances fiscales hors impôts sur le résultat, trésorerie et équivalents de trésorerie.

**Passifs financiers au coût amorti.** Emprunts obligataires, emprunts bancaires, dettes fournisseurs, dettes fiscales hors impôts sur le résultat, concours bancaires.

Les dérivés de couverture sont présentés dans une colonne distincte. En effet ils relèvent par nature du champ d'application de la norme IAS 39, mais le traitement dérogatoire de couverture détermine leur comptabilisation d'une manière telle qu'il n'est pas possible de les rattacher à l'une des catégories ci-dessus.

Les *notes 12, 13, 23 et 26* présentent des informations sur les instruments financiers conformément aux catégories ci-dessus. La logique de classement des actifs et passifs financiers inscrits au bilan (*notes 23 et 26*) s'applique de manière transversale à leurs variations au compte de résultat (*notes 12 et 13*). Par exemple, les "Produits des activités ordinaires" sont classés en "Prêts et créances" car leurs contreparties bilantielles en "Créances clients" ou "Trésorerie et équivalents de trésorerie" relèvent de cette catégorie. Par ailleurs, afin de permettre le rapprochement entre l'information présentée et les états financiers, ces notes comportent une colonne "Actifs et passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers" qui contient les éléments liés aux :

**Actifs et passifs financiers exclus du champ d'application de la norme IAS 39.** Participations consolidées (IAS 27), participations mises en équivalence (IAS 28), actifs des régimes d'avantages du personnel à prestations définies (IAS 19), actifs et passifs d'avantages du personnel à court terme (IAS 19), options de souscription d'actions (IFRS 2), passifs de location financement (IAS 17).

**Actifs et passifs non financiers.** Goodwill (IFRS 3), immobilisations incorporelles (IAS 38), immobilisations corporelles (IAS 16), actifs miniers (IFRS 6), stocks (IAS 2), actifs et passifs d'impôts sur le résultat (IAS 12), charges constatées d'avance (IAS 38), provisions (IAS 37), passifs d'avantages du personnel à prestations définies (IAS 19), subventions (IAS 20).

## Au 31 décembre 2008

Le tableau ci-après présente les éléments de produits, charges, profits et pertes avant impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat et dans les capitaux propres en 2008 par catégories d'instruments financiers. Le détail des lignes "Autres produits financiers" et "Autres charges financières" du tableau ci-dessous est fourni dans la [note 13](#).

(en millions d'euros)	Actifs et passifs relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers								Actifs et passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
	2008	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture		
			Valeurs mobilières de placement	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	
<b>Compte de résultat</b>									
<b>Résultat opérationnel</b>									
Produits des activités ordinaires	3 449,2	-	-	-	3 449,2	-	-	-	-
Matières premières et achats consommés	(1 268,5)	-	-	-	-	(1 369,4)	-	(10,9)	111,8
Charges externes	(890,7)	-	-	-	-	(890,7)	-	-	-
Impôts et taxes	(53,0)	-	-	-	-	(53,0)	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	11,9	-	-	-	30,6	(38,8)	-	(2,3)	22,4
Résultat de cessions d'actifs	0,1	(0,2)	-	-	-	-	-	-	0,3
<b>Résultat financier</b>									
Résultat des placements	4,1	-	4,1	-	-	-	-	-	-
Charge d'endettement financier brut	(61,1)	-	-	-	-	(74,6)	7,0	6,5	-
Autres produits financiers	231,9	0,3	-	(2,9)	4,7	184,2	38,4	7,2	-
Autres charges financières	(221,2)	(0,1)	-	2,0	(0,2)	(177,7)	(37,2)	(4,0)	(4,0)
<b>Capitaux propres</b>									
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	(73,6)	-	-	-	-	-	-	(73,6)	-
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	2,1	-	-	-	-	-	-	2,1	-
<b>Profit (perte) net</b>		<b>0,0</b>	<b>4,1</b>	<b>(0,9)</b>	<b>3 484,3</b>	<b>(2 420,0)</b>	<b>8,2</b>	<b>(75,0)</b>	<b>-</b>
dont :									
Pertes de valeur en résultat	(17,0)	(0,1)	-	-	(10,1)	-	-	-	(6,8)
Reprises de pertes de valeur en résultat	10,6	-	-	-	4,5	-	-	-	6,1

Les colonnes "Couverture de juste valeur" et "Couverture de flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2008	Couverture de juste valeur			2008	Couverture de flux de trésorerie	
		Variation de juste valeur des éléments couverts	Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures		Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures
<b>Compte de résultat</b>							
<b>Résultat opérationnel</b>							
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	(10,9)	(10,9)	-
Autres produits et charges d'exploitation	-	-	-	-	(2,3)	(0,2)	(2,1)
<b>Résultat financier</b>							
Charge d'endettement financier brut	7,0	-	7,0	-	6,5	6,5	-
Autres produits financiers	38,4	-	38,4	-	7,2	6,3	0,9
Autres charges financières	(37,2)	(30,3)	(6,9)	-	(4,0)	(3,8)	(0,2)
<b>Capitaux propres</b>							
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	-	-	(73,6)	(73,6)	-
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	-	-	-	-	2,1	2,1	-

## Au 31 décembre 2007

Le tableau ci-après présente les éléments de produits, charges, profits et pertes avant impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat et dans les capitaux propres en 2007 par catégories d'instruments financiers. Le détail des lignes "Autres produits financiers" et "Autres charges financières" du tableau ci-dessous est fourni dans la [note 13](#).

(en millions d'euros)	Actifs et passifs relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers								Actifs et passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
	2007	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat			Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture		
		Actifs financiers disponibles à la vente	Valeurs mobilières de placement	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			Couverture de juste valeur	Couverture de flux de Trésorerie	
<b>Compte de résultat</b>									
<b>Résultat opérationnel</b>									
Produits des activités ordinaires	3 401,9	-	-	-	3 401,9	-	-	-	-
Matières premières et achats consommés	(1 159,9)	-	-	-	-	(1 199,5)	-	2,8	36,8
Charges externes	(867,7)	-	-	-	-	(867,7)	-	-	-
Impôts et taxes	(47,9)	-	-	-	-	(47,9)	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	34,7	-	-	-	33,5	(29,7)	-	0,9	30,0
Résultat de cessions d'actifs	(1,3)	(1,3)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat financier</b>									
Résultat des placements	5,7	-	5,7	-	-	-	-	-	-
Charge d'endettement financier brut	(63,7)	-	-	-	-	(70,4)	1,5	5,2	-
Autres produits financiers	50,5	1,0	-	0,6	0,9	72,1	(24,4)	(0,8)	1,1
Autres charges financières	(48,2)	(1,3)	-	(1,1)	-	(66,8)	23,5	1,5	(4,0)
<b>Capitaux propres</b>									
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	9,5	-	-	-	-	-	-	9,5	-
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	(6,7)	-	-	-	-	-	-	(6,7)	-
<b>Profit (perte) net</b>		<b>(1,6)</b>	<b>5,7</b>	<b>(0,5)</b>	<b>3 436,3</b>	<b>(2 209,9)</b>	<b>0,6</b>	<b>12,4</b>	<b>-</b>
dont :									
Pertes de valeur en résultat	(14,1)	(1,3)	-	-	(6,0)	-	-	-	(6,8)
Reprises de pertes de valeur en résultat	12,0	0,8	-	-	4,5	-	-	-	6,7

Les colonnes "Couverture de juste valeur" et "Couverture de flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2007	Couverture de juste valeur			Couverture de flux de trésorerie		
		Variation de juste valeur des éléments couverts	Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures	2007	Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures
<b>Compte de résultat</b>							
<b>Résultat opérationnel</b>							
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	2,8	2,8	-
Autres produits et charges d'exploitation	-	-	-	-	0,9	(1,7)	2,6
<b>Résultat financier</b>							
Charge d'endettement financier brut	1,5	-	1,5	-	5,2	5,2	-
Autres produits financiers	(24,4)	(6,6)	(17,2)	(0,6)	(0,8)	(0,2)	(0,6)
Autres charges financières	23,5	16,7	6,6	0,2	1,5	0,6	0,9
<b>Capitaux propres</b>							
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	-	-	-	-	9,5	9,5	-
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	-	-	(6,7)	(6,7)	-

## Au 31 décembre 2006

Le tableau ci-après présente les éléments de produits, charges, profits et pertes avant impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat et dans les capitaux propres en 2006 par catégories d'instruments financiers. Le détail des lignes "Autres produits financiers" et "Autres charges financières" du tableau ci-dessous est fourni dans la [note 13](#).

(en millions d'euros)	Actifs et passifs relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers								Actifs et passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
	2006	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture		
			Valeurs mobilières de placement	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			Couverture de juste valeur	Couverture de flux de Trésorerie	
<b>Compte de résultat</b>									
<b>Résultat opérationnel</b>									
Produits des activités ordinaires	3 288,1	-	-	-	3 288,1	-	-	-	-
Matières premières et achats consommés	(1 102,1)	-	-	-	-	(1 150,7)	-	7,2	41,4
Charges externes	(827,4)	-	-	-	-	(827,4)	-	-	-
Impôts et taxes	(48,6)	-	-	-	-	(48,6)	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	15,9	-	-	-	40,4	(31,6)	-	(8,0)	15,1
Résultat de cessions d'actifs	16,5	0,1	-	-	-	-	-	-	16,4
<b>Résultat financier</b>									
Résultat des placements	4,6	-	4,6	-	-	-	-	-	-
Charge d'endettement financier brut	(53,9)	-	-	-	-	(64,5)	9,5	1,1	-
Autres produits financiers	67,9	1,8	-	(1,1)	1,6	90,0	(23,2)	(2,1)	0,9
Autres charges financières	(65,3)	(0,8)	-	1,1	(0,1)	(85,7)	22,5	1,0	(3,3)
<b>Capitaux propres</b>									
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	5,0	-	-	-	-	-	-	5,0	-
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	(2,8)	-	-	-	-	-	-	(2,8)	-
<b>Profit (perte) net</b>		<b>1,1</b>	<b>4,6</b>	<b>0,0</b>	<b>3 330,0</b>	<b>(2 118,5)</b>	<b>8,8</b>	<b>1,4</b>	<b>-</b>
dont :									
Pertes de valeur en résultat	(12,3)	(0,8)	-	-	(4,6)	-	-	-	(6,9)
Reprises de pertes de valeur en résultat	11,9	0,1	-	-	6,7	-	-	-	5,1

Les colonnes "Couverture de juste valeur" et "Couverture de flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2006	Couverture de juste valeur			2006	Couverture de flux de trésorerie	
		Variation de juste valeur des éléments couverts	Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures		Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures
<b>Compte de résultat</b>							
<b>Résultat opérationnel</b>							
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	7,2	7,2	-
Autres produits et charges d'exploitation	-	-	-	-	(8,0)	(5,5)	(2,5)
<b>Résultat financier</b>							
Charge d'endettement financier brut	9,5	-	9,5	-	1,1	1,1	-
Autres produits financiers	(23,2)	-	(22,5)	(0,7)	(2,1)	(0,5)	(1,6)
Autres charges financières	22,5	22,5	-	-	1,0	0,6	0,4
<b>Capitaux propres</b>							
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	-	-	5,0	5,0	-
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	-	-	-	-	(2,8)	(2,8)	-



## Note 13 Résultat financier

Les tableaux ci-après analysent le résultat financier par catégories d'instruments financiers. Une description des catégories d'instruments financiers figure à la Note 12.

	Actifs et passifs relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers							Actifs et passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture		
		Valeurs mobilières de placement	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Au 31 décembre 2008</b>								
Résultat des placements	4,1	-	4,1	-	-	-	-	-
Charge d'endettement financier brut	(61,1)	-	-	-	-	(74,6)	7,0	6,5
<b>Charge d'endettement financier net</b>	<b>(57,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>4,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(74,6)</b>	<b>7,0</b>	<b>6,5</b>
Dividendes	0,2	0,2	-	-	-	-	-	-
Différences nettes de change	11,4	-	-	0,9	-	10,9	-	-
Charges et produits sur instruments dérivés	(0,4)	-	-	(1,8)	-	-	1,2	0,2
Charges de désactualisation	(3,6)	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges financiers	3,1	-	-	-	4,5	(4,4)	-	3,0
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>10,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,9)</b>	<b>4,5</b>	<b>6,5</b>	<b>1,2</b>	<b>3,2</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(46,3)</b>	<b>0,2</b>	<b>4,1</b>	<b>(0,9)</b>	<b>4,5</b>	<b>(68,1)</b>	<b>8,2</b>	<b>9,7</b>
dont :								
Produits	236,0	0,3	4,1	(2,9)	4,7	184,2	38,4	7,2
Charges	(282,3)	(0,1)	-	2,0	(0,2)	(252,3)	(30,2)	2,5
<b>Au 31 décembre 2007</b>								
Résultat des placements	5,7	-	5,7	-	-	-	-	-
Charge d'endettement financier brut	(63,7)	-	-	-	-	(70,4)	1,5	5,2
<b>Charge d'endettement financier net</b>	<b>(58,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>5,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(70,4)</b>	<b>1,5</b>	<b>5,2</b>
Dividendes	0,2	0,2	-	-	-	-	-	-
Différences nettes de change	7,3	-	-	-	-	6,6	-	-
Charges et produits sur instruments dérivés	(1,0)	-	-	(0,5)	-	-	(0,9)	0,4
Charges de désactualisation	(3,7)	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges financiers	(0,5)	(0,5)	-	-	0,9	(1,3)	-	0,4
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>2,3</b>	<b>(0,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,5)</b>	<b>0,9</b>	<b>5,3</b>	<b>(0,9)</b>	<b>0,8</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(55,7)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>5,7</b>	<b>(0,5)</b>	<b>0,9</b>	<b>(65,1)</b>	<b>0,6</b>	<b>6,0</b>
dont :								
Produits	56,2	1,0	5,7	0,6	0,9	72,1	(24,4)	(0,7)
Charges	(111,9)	(1,3)	-	(1,1)	-	(137,2)	25,0	6,7
<b>Au 31 décembre 2006</b>								
Résultat des placements	4,6	-	4,6	-	-	-	-	-
Charge d'endettement financier brut	(53,9)	-	-	-	-	(64,5)	9,5	1,1
<b>Charge d'endettement financier net</b>	<b>(49,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>4,6</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>(64,5)</b>	<b>9,5</b>	<b>1,1</b>
Dividendes	0,2	0,2	-	-	-	-	-	-
Différences nettes de change	6,7	-	-	-	-	5,8	-	-
Charges et produits sur instruments dérivés	(1,9)	-	-	-	-	-	(0,7)	(1,2)
Charges de désactualisation	(3,2)	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges financiers	0,8	0,7	-	-	1,5	(1,5)	-	0,1
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-</b>	<b>1,5</b>	<b>4,3</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(1,1)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(46,7)</b>	<b>0,9</b>	<b>4,6</b>	<b>-</b>	<b>1,5</b>	<b>(60,2)</b>	<b>8,8</b>	<b>0,0</b>
dont :								
Produits	72,6	1,8	4,6	(1,1)	1,6	90,0	(23,2)	(2,1)
Charges	(119,3)	(0,9)	-	1,1	(0,1)	(150,2)	32,0	2,1

## Note 14 Impôts sur le résultat

### Périmètre d'intégration fiscale

Imerys SA bénéficie avec la plupart de ses filiales françaises du régime d'intégration fiscale permettant notamment de compenser au sein du Groupe intégré les profits et les pertes fiscales éventuelles.

En 2008 le périmètre français de l'intégration fiscale enregistre 5 sorties et aucune entrée. Il est composé au 31 décembre 2008 de 24 sociétés. Des intégrations fiscales existent également dans d'autres pays, principalement aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Allemagne et en Italie.

### Charge d'impôts sur le résultat de l'exercice

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Impôts exigibles de l'exercice	(68,3)	(109,2)	(96,9)
Ajustements d'impôts sur exercices antérieurs	3,9	3,2	2,1
<b>Impôts exigibles</b>	<b>(64,4)</b>	<b>(106,0)</b>	<b>(94,8)</b>
Impôts différés liés aux variations des différences temporelles	(24,6)	9,7	43,7
Impôts différés liés aux variations de taux d'imposition	0,1	(0,3)	(0,4)
<b>Impôts différés</b>	<b>(24,5)</b>	<b>9,4</b>	<b>43,3</b>
<b>Total</b>	<b>(88,9)</b>	<b>(96,6)</b>	<b>(51,5)</b>

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Impôts exigibles sur résultat opérationnel courant	(78,2)	(123,1)	(110,9)
Impôts différés sur résultat opérationnel courant	(19,8)	13,0	4,5
<b>Impôts sur résultat opérationnel courant</b>	<b>(98,0)</b>	<b>(110,1)</b>	<b>(106,4)</b>
Impôts exigibles sur autres produits et charges opérationnels	13,8	17,1	16,1
Impôts différés sur autres produits et charges opérationnels	(4,7)	(3,6)	38,8
<b>Impôts sur autres produits et charges opérationnels</b>	<b>9,1</b>	<b>13,5</b>	<b>54,9</b>
<b>Total</b>	<b>(88,9)</b>	<b>(96,6)</b>	<b>(51,5)</b>

### Impôts sur le résultat payés sur l'exercice

Le montant des impôts sur le résultat payés en 2008 s'élève à 113,3 millions d'euros (101,0 millions d'euros en 2007 et 90,9 millions d'euros en 2006).

### Preuve d'impôt hors éléments non récurrents

	2008	2007	2006
Taux d'impôt légal en France (y compris surtaxe et contribution)	34,4 %	34,4 %	34,4 %
Effet des différences de taux dans les pays d'implantation	(2,9) %	(1,1) %	(1,1) %
Impact des différences permanentes et incitations fiscales	(4,4) %	(4,3) %	(6,0) %
Impact des pertes fiscales non activées utilisées	(1,2) %	(1,0) %	(0,6) %
Autres impôts à taux et bases différents et impact des changements de taux sur impôts différés	1,2 %	0,8 %	0,9 %
Autres (crédits d'impôts, pertes fiscales créées et non activées, redressements et provisions fiscales, ajustements sur exercices antérieurs)	0,4 %	(2,8) %	(1,8) %
<b>Taux effectif d'impôt sur résultat opérationnel courant et financier<sup>(1)</sup></b>	<b>27,5 %</b>	<b>26,0 %</b>	<b>25,8 %</b>

(1) Impôts sur le résultat opérationnel courant (98,0 millions d'euros) divisés par la somme du résultat opérationnel courant (+ 403,4 millions d'euros) et du résultat financier (- 46,3 millions d'euros).

### Preuve d'impôt avec éléments non récurrents

	2008	2007	2006
Taux d'impôt légal en France (y compris surtaxe et contribution)	34,4 %	34,4 %	34,4 %
Effet des différences de taux dans les pays d'implantation	(3,8) %	(1,2) %	0,4 %
Impact des différences permanentes et incitations fiscales	1,6 %	(4,7) %	(10,9) %
Impact des pertes fiscales non activées utilisées	(1,8) %	(1,1) %	(0,8) %
Autres impôts à taux et bases différents et impact des changements de taux sur impôts différés	1,6 %	0,6 %	1,5 %
Autres (crédits d'impôts, pertes fiscales créées et non activées, redressements et provisions fiscales, ajustements sur exercices antérieurs)	4,7 %	(2,3) %	(2,8) %
<b>Taux effectif d'impôt sur résultat opérationnel et financier</b>	<b>36,7 %</b>	<b>25,7 %</b>	<b>21,8 %</b>

La ligne "Autres" du tableau ci-dessus inclut à hauteur de 2,3 % l'impact d'une partie de l'incidence de la forte dévaluation du réal brésilien au quatrième trimestre de l'exercice sur la charge d'impôt de l'entité

brésilienne RCC et à hauteur de 1,9 % l'impact sur les impôts différés de l'entité anglaise IML de la suppression en 2008 en Grande-Bretagne de la déductibilité de l'amortissement des constructions industrielles.

### Note 15 Résultat net, part du Groupe

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Résultat opérationnel courant	403,4	478,3	458,8
Résultat financier	(46,3)	(55,7)	(46,7)
Impôts sur résultat opérationnel courant (note 14)	(98,0)	(110,1)	(106,4)
Quote-part des résultats nets des entreprises associées	10,4	6,9	5,2
Intérêts minoritaires	(2,4)	(2,7)	(2,6)
<b>Résultat courant net, part du Groupe</b>	<b>267,1</b>	<b>316,7</b>	<b>308,3</b>
Taux effectif d'impôt sur résultat courant	27,5 %	26,0 %	25,8 %
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels nets (note 11)	(105,8)	(32,5)	(120,9)
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>161,3</b>	<b>284,2</b>	<b>187,4</b>

### Note 16 Résultat par action

Aucune opération significative n'a affecté le nombre d'actions ordinaires et d'actions ordinaires potentielles entre la date de clôture des états financiers et leur date d'autorisation de publication par le Conseil d'Administration.

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
<b>Numérateur</b>			
Résultat courant net, part du Groupe	267,1	316,7	308,3
Incidence des produits financiers sur options de souscription d'actions	0,3	3,6	3,1
Résultat courant net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires entrant dans le calcul du résultat dilué par action	267,4	320,3	311,4
Résultat net, part du Groupe	161,3	284,2	187,4
Incidence des produits financiers sur options de souscription d'actions	0,3	3,6	3,1
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires entrant dans le calcul du résultat dilué par action	161,6	287,7	190,5
<b>Dénominateur</b>			
Nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat de base par action	62 801 382	63 330 652	63 475 098
Incidence de la conversion des options de souscription d'actions	234 589	730 853	923 988
Nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat dilué par action	63 035 971	64 061 505	64 399 086
<b>Résultat de base par action <sup>(1)</sup> (en euros)</b>			
Résultat de base courant net par action	4,25	5,00	4,86
Résultat de base net par action	2,57	4,49	2,95
Résultat courant net dilué par action	4,24	5,00	4,84
Résultat net dilué par action	2,56	4,49	2,95

(1) Part du Groupe.

## NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

### Note 17 Goodwill

(en millions d'euros)

	2008	2007	2006
<b>Solde d'ouverture</b>			
Valeur brute	860,9	793,5	823,8
Pertes de valeur	(0,2)	(0,4)	(8,5)
<b>Valeur comptable</b>	<b>860,7</b>	<b>793,1</b>	<b>815,3</b>
Acquisitions	111,4	112,9	4,7
Cessions	-	(6,7)	-
Ajustements et reclassements	(0,1)	-	3,5
Pertes de valeur	(48,9)	(0,1)	(0,2)
Variation due aux taux de change	(23,7)	(38,5)	(30,2)
<b>Valeur comptable</b>	<b>899,4</b>	<b>860,7</b>	<b>793,1</b>
<b>Solde de clôture</b>			
Valeur brute	951,3	860,9	793,5
Pertes de valeur	(51,9)	(0,2)	(0,4)
<b>Valeur comptable</b>	<b>899,4</b>	<b>860,7</b>	<b>793,1</b>

Le goodwill comptabilisé lors des acquisitions représente principalement les perspectives de développement des sociétés acquises au sein du Groupe. Les pertes de valeur du goodwill sont traitées dans la [note 20](#).

#### Comptabilités d'acquisition finalisées en 2008

**Universal Ceramic Materials (UCM).** Le 2 avril 2007, Imerys a acquis 95,8 % des droits de vote du groupe britannique UCM suite à l'offre publique d'achat amicale lancée le 15 février. UCM est producteur de zircon fondu destiné aux marchés des réfractaires, des céramiques techniques et de l'automobile et de magnésie fondue principalement utilisée dans les résistances électriques. Au 31 décembre 2008, le goodwill définitif s'élève à 16,7 millions d'euros après évaluation des provisions pour avantages du personnel et évaluation à la juste valeur des immobilisations corporelles et des stocks.

**The Feldspar Corporation (TFC).** Le 4 septembre 2007, Imerys a acquis 100,0 % des droits de vote de la société américaine TFC

auprès du groupe nord-américain Zemex Corporation. Disposant de réserves minières, TFC extrait, produit et commercialise du feldspath et du kaolin principalement au travers d'applications céramiques. Après évaluation à la juste valeur des immobilisations incorporelles, corporelles, des réserves minières et des stocks, l'excédent définitif de la juste valeur des actifs et passifs de cette société sur son coût d'acquisition a été comptabilisé dans le résultat opérationnel courant.

**Ace Refractories (Ace).** Le 24 septembre 2007, Imerys a acquis 99,8 % des droits de vote de la société indienne Ace auprès du fonds indien de LBO, ICICI Venture. Ace est le leader indien dans la fourniture de solutions réfractaires monolithiques et intervient dans les secteurs de la sidérurgie, du ciment et des centrales thermiques. Le goodwill définitif déterminé au 31 décembre 2008 prend en compte l'effet de l'évaluation à la juste valeur des immobilisations incorporelles, des stocks ainsi que l'évaluation des provisions pour avantages du personnel.

Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels des entités dont la comptabilité d'acquisition a été finalisée en 2008, s'analysent comme suit :

	UCM		TFC		Ace		Autres		Total
	Valeurs comptables avant l'acquisition	Justes valeurs définitives à la date de l'acquisition	Valeurs comptables avant l'acquisition	Justes valeurs définitives à la date de l'acquisition	Valeurs comptables avant l'acquisition	Justes valeurs définitives à la date de l'acquisition	Valeurs comptables avant l'acquisition	Justes valeurs définitives à la date de l'acquisition	Justes valeurs définitives à la date de l'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Actif non courant</b>									
Immobilisations incorporelles	-	-	0,4	1,1	11,2	1,3	0,1	0,5	2,9
Immobilisations corporelles	19,9	17,6	24,1	27,3	23,3	22,4	16,9	16,4	83,7
Autres créances	-	-	-	-	-	-	0,4	0,4	0,4
Impôts différés actif	1,5	2,3	1,2	1,2	-	-	1,8	1,9	5,4
<b>Actif courant</b>									
Stocks	11,4	11,5	12,0	6,4	6,2	6,4	7,2	4,6	28,9
Créances clients	9,9	9,9	3,2	3,2	7,1	7,1	4,9	4,9	25,1
Autres créances	1,5	1,5	0,5	0,2	2,0	2,0	3,7	3,7	7,4
Valeurs mobilières de placements et autres actifs financiers	-	-	-	-	2,2	2,2	-	-	2,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4	2,4	(0,2)	(0,2)	0,9	0,9	5,9	5,9	9,0
<b>Total Actif</b>	<b>46,6</b>	<b>45,2</b>	<b>41,2</b>	<b>39,2</b>	<b>52,9</b>	<b>42,3</b>	<b>40,9</b>	<b>38,3</b>	<b>165,0</b>
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	2,2	2,2	2,2
<b>Passif non courant</b>									
Provisions pour avantages du personnel	3,5	3,5	-	-	0,5	0,5	0,6	0,6	4,6
Autres provisions	0,3	0,3	3,2	3,2	4,7	4,7	6,4	6,4	14,6
Emprunts et dettes financières	-	-	-	-	20,3	20,3	-	-	20,3
Autres dettes	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,2
Impôts différés passif	2,2	4,1	-	2,4	1,5	(1,0)	-	0,6	6,1
<b>Passif courant</b>									
Dettes fournisseurs	5,0	5,0	1,5	1,5	4,4	4,4	2,4	2,1	13,0
Impôts exigibles sur le résultat	1,0	1,0	-	-	0,2	0,2	0,3	0,3	1,5
Autres dettes	1,4	1,4	0,1	0,1	1,6	1,6	7,0	7,0	10,1
Emprunts et dettes financières	14,9	14,9	-	-	-	-	8,4	8,4	23,3
<b>Total Passif</b>	<b>28,3</b>	<b>30,2</b>	<b>4,8</b>	<b>7,2</b>	<b>33,2</b>	<b>30,7</b>	<b>27,5</b>	<b>27,8</b>	<b>95,9</b>
<b>Juste valeur des capitaux propres acquis</b>	<b>18,3</b>	<b>15,0</b>	<b>36,4</b>	<b>32,0</b>	<b>19,7</b>	<b>11,6</b>	<b>13,4</b>	<b>10,5</b>	<b>69,1</b>
Réévaluation d'intérêts antérieurement acquis	-	-	-	-	-	-	(1,2)	(1,2)	(1,2)
<b>Goodwill</b>	<b>13,4</b>	<b>16,7</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>57,2</b>	<b>65,3</b>	<b>36,4</b>	<b>39,4</b>	<b>119,8</b>
<b>Coût des regroupements d'entreprises</b>	<b>31,7</b>	<b>31,7</b>	<b>30,4</b>	<b>30,4</b>	<b>76,9</b>	<b>76,9</b>	<b>48,6</b>	<b>48,7</b>	<b>187,7</b>
dont honoraires d'acquisition	1,8	1,8	1,7	1,7	0,5	0,5	2,2	2,2	6,2

### Comptabilités d'acquisitions provisoires au 31 décembre 2008

**Astron China (Astron).** Le 5 février 2008, Imerys a acquis 100,0 % des droits de vote de la société chinoise Astron China. Acteur majeur dans les produits à base de zircon, Astron China dispose de plusieurs usines et centres de distribution en Chine. Le goodwill déterminé au 31 décembre 2008 est provisoire. Depuis son acquisition, les produits des activités ordinaires dégagés par Astron China s'élèvent à 67,9 millions d'euros et le résultat net à - 2,2 millions d'euros.

Si l'acquisition avait été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les produits des activités ordinaires auraient été de 74,1 millions d'euros et la perte nette de - 2,4 millions d'euros.

**Autres.** La comptabilité d'acquisition des entités Svenska Silikaverken AB (100,0 % des droits de votes acquis le 30 avril 2008), Suzorite Minerals (100,0 % des droits de votes acquis le 10 octobre 2008) et Kings Mountain Minerals (100,0 % des droits de votes acquis le 10 octobre 2008) est provisoire au 31 décembre 2008.

Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels des entités dont la comptabilité d'acquisition est provisoire au 31 décembre 2008 s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Astron		Autres		Total
	Valeurs comptables avant l'acquisition	Justes valeurs provisoires à la date de l'acquisition	Valeurs comptables avant l'acquisition	Justes valeurs provisoires à la date de l'acquisition	Justes valeurs provisoires à la date de l'acquisition
<b>Actif non courant</b>					
Immobilisations incorporelles	0,1	0,1	0,3	0,3	0,4
Immobilisations corporelles	12,0	13,4	24,3	23,8	37,2
Autres créances	-	-	-	-	0,0
Impôts différés actif	0,6	1,1	-	-	1,1
<b>Actif courant</b>					
Stocks	20,1	18,6	7,1	6,8	25,4
Créances clients	15,0	15,0	4,3	4,3	19,3
Autres créances	13,5	13,5	0,8	0,8	14,3
Valeurs mobilières de placements et autres actifs financiers	-	-	0,1	0,1	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,2	4,2	0,2	0,2	4,4
<b>Total Actif</b>	<b>65,5</b>	<b>65,9</b>	<b>37,1</b>	<b>36,3</b>	<b>102,2</b>
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	0,0
<b>Passif non courant</b>					
Provisions pour avantages du personnel	-	-	-	-	0,0
Autres provisions	0,9	0,9	3,6	3,6	4,5
Emprunts et dettes financières	-	-	-	-	0,0
Autres dettes	-	-	0,2	0,2	0,2
Impôts différés passif	0,5	0,5	(0,1)	(0,3)	0,2
<b>Passif courant</b>					
Dettes fournisseurs	11,8	11,8	1,8	1,8	13,6
Impôts exigibles sur le résultat	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Autres dettes	20,0	20,0	3,6	3,6	23,6
Emprunts et dettes financières	12,9	12,9	1,1	1,1	14,0
<b>Total Passif</b>	<b>46,1</b>	<b>46,1</b>	<b>10,3</b>	<b>10,1</b>	<b>56,2</b>
<b>Juste valeur des capitaux propres acquis</b>	<b>19,4</b>	<b>19,8</b>	<b>26,8</b>	<b>26,2</b>	<b>46,0</b>
Réévaluation d'intérêts antérieurement acquis	-	-	-	-	-
<b>Goodwill</b>	<b>93,1</b>	<b>93,1</b>	-	-	<b>93,1</b>
<b>Coût des regroupements d'entreprises</b>	<b>112,5</b>	<b>112,9</b>	<b>26,8</b>	<b>26,2</b>	<b>139,1</b>
dont honoraires d'acquisition	1,0	1,0	0,9	0,9	1,9

## Réconciliations

Le tableau ci-après détaille la ligne "Acquisitions" du tableau au début de la *note 17*.

(en millions d'euros)	2008
Goodwill des regroupements d'entreprises 2008	93,1
Ajustement du coût de regroupements d'entreprises antérieurs à 2008	13,1
Goodwill sur augmentation de quote-part d'intérêt en 2008 <sup>(1)</sup>	5,2
<b>Goodwill – Acquisitions</b>	<b>111,4</b>

(1) Dont Mikro Minerals (Turquie) et Gran Bianco (Italie).

Le flux net de trésorerie lié aux acquisitions de l'exercice se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Astron	Autres entrées de périmètre 2008	Augmentation des quotes-parts d'intérêts et compléments de prix	Coût d'acquisition 2007 d'entités consolidées en 2008	Total
Coût des regroupements d'entreprises	(112,9)	(26,2)	(8,6)	0,7	(147,0)
Dettes sur acquisitions de l'exercice	-	-	-	-	0,0
<b>Trésorerie versée</b>	<b>(112,9)</b>	<b>(26,2)</b>	<b>(8,6)</b>	<b>0,7</b>	<b>(147,0)</b>
Trésorerie acquise	4,2	0,2	-	-	4,4
<b>Coût d'acquisition de titres d'entités consolidées en 2008 sous déduction de la trésorerie acquise</b>	<b>(108,7)</b>	<b>(26,0)</b>	<b>(8,6)</b>	<b>0,7</b>	<b>(142,6)</b>



## Note 18 Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Logiciels	Marques, brevets et licences	Droits miniers et droits d'usage	Autres	Total
<b>Solde d'ouverture : janvier 2006</b>					
Valeur brute	43,4	12,6	5,4	22,1	83,5
Amortissement	(26,1)	(7,8)	(0,6)	(13,2)	(47,7)
<b>Valeur comptable</b>	<b>17,3</b>	<b>4,8</b>	<b>4,8</b>	<b>8,9</b>	<b>35,8</b>
Investissements	1,3	0,2	0,3	3,4	5,2
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	(0,5)	(0,1)	(3,3)	(3,1)	(7,0)
Cessions	-	(0,1)	-	(0,1)	(0,2)
Dotations nettes aux amortissements	(8,0)	(0,4)	(0,1)	(0,7)	(9,2)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	0,1	-	-	-	0,1
Variation due aux taux de change	(0,5)	(0,3)	(0,2)	(0,2)	(1,2)
Reclassements et autres	1,5	-	0,9	(3,1)	(0,7)
<b>Solde d'ouverture : janvier 2007</b>					
Valeur brute	39,9	12,6	2,7	17,9	73,1
Amortissement	(28,7)	(8,5)	(0,3)	(12,8)	(50,3)
<b>Valeur comptable</b>	<b>11,2</b>	<b>4,1</b>	<b>2,4</b>	<b>5,1</b>	<b>22,8</b>
Investissements	2,5	1,2	13,3	16,9	33,9
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	-	0,4	0,6	0,6	1,6
Cessions	(0,1)	-	-	(0,4)	(0,5)
Dotations nettes aux amortissements	(7,8)	(0,3)	(0,1)	(0,8)	(9,0)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-	-
Variation due aux taux de change	(0,8)	(0,2)	0,4	(0,5)	(1,1)
Reclassements et autres	9,2	-	(0,5)	(7,1)	1,6
<b>Solde d'ouverture : janvier 2008</b>					
Valeur brute	50,0	12,7	16,4	26,7	105,8
Amortissement	(35,8)	(7,5)	(0,3)	(12,9)	(56,5)
<b>Valeur comptable</b>	<b>14,2</b>	<b>5,2</b>	<b>16,1</b>	<b>13,8</b>	<b>49,3</b>
Investissements	0,9	0,3	0,3	2,6	4,1
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	0,1	0,1	-	1,6	1,8
Cessions	-	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,5)
Dotations nettes aux amortissements	(5,9)	(0,4)	(0,1)	(1,3)	(7,7)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Variation due aux taux de change	-	0,1	(2,8)	0,5	(2,2)
Reclassements et autres	2,2	0,2	0,4	(2,4)	0,4
<b>Solde de clôture : décembre 2008</b>					
Valeur brute	50,4	12,9	14,2	27,2	104,7
Amortissement	(38,9)	(7,7)	(0,4)	(12,7)	(59,7)
<b>Valeur comptable</b>	<b>11,5</b>	<b>5,2</b>	<b>13,8</b>	<b>14,5</b>	<b>45,0</b>

Imerys est concerné, pour la seule activité de production de tuiles et briques de la branche Matériaux & Monolithiques, par la directive européenne 2003/87/CE du 13 octobre 2003 établissant un système communautaire de marché pour des autorisations d'émission de gaz à effet de serre. À l'issue du premier exercice de la deuxième période du marché européen (2008-2012), Imerys a utilisé 81,0 % des quotas

d'émission de gaz à effet de serre alloués aux sites concernés en France (80,0 % en 2007 et 91,3 % en 2006). Conformément à la [note 3.10](#), aucun passif n'a donc été comptabilisé et les droits reçus ont été comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles pour une valeur comptable de zéro.

## Note 19 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Actifs miniers	Terrains et constructions	Installations techniques et matériel	Acomptes et immobilisations en cours	Autres	Total
<b>Solde d'ouverture : janvier 2006</b>						
Valeur brute	604,1	517,0	2 412,8	141,4	202,4	3 877,7
Amortissement	(106,9)	(224,9)	(1 615,2)	(2,5)	(154,4)	(2 103,9)
<b>Valeur comptable</b>	<b>497,2</b>	<b>292,1</b>	<b>797,6</b>	<b>138,9</b>	<b>48,0</b>	<b>1 773,8</b>
Investissements	24,5	11,8	60,5	105,9	11,3	214,0
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	22,4	(5,6)	32,6	(10,5)	1,4	40,3
Cessions	(1,3)	(4,6)	(4,2)	(0,3)	(1,5)	(11,9)
Dotations nettes aux amortissements	(33,5)	(18,6)	(124,4)	(0,7)	(16,3)	(193,5)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(37,3)	(3,2)	(87,9)	-	(0,4)	(128,8)
Pertes de valeur reprises en résultat	0,3	1,6	3,1	-	0,3	5,3
Variation due aux taux de change	(27,1)	(13,9)	(38,8)	(3,0)	(1,6)	(84,4)
Reclassements et autres	(7,4)	12,0	130,8	(138,0)	0,6	(2,0)
<b>Solde d'ouverture : janvier 2007</b>						
Valeur brute	578,8	487,4	2 554,2	92,9	177,0	3 890,3
Amortissement	(141,0)	(215,8)	(1 784,9)	(0,6)	(135,2)	(2 277,5)
<b>Valeur comptable</b>	<b>437,8</b>	<b>271,6</b>	<b>769,3</b>	<b>92,3</b>	<b>41,8</b>	<b>1 612,8</b>
Investissements	26,0	7,4	113,3	167,0	11,3	325,0
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	4,7	17,7	44,1	6,1	12,3	84,9
Cessions	(1,5)	(14,1)	(15,4)	(0,2)	(1,7)	(32,9)
Dotations nettes aux amortissements	(31,8)	(13,3)	(125,9)	-	(13,9)	(184,9)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(9,0)	(2,7)	(15,7)	(0,1)	(0,1)	(27,6)
Pertes de valeur reprises en résultat	-	1,2	3,9	-	0,1	5,2
Variation due aux taux de change	(29,3)	(14,3)	(42,7)	(12,9)	(1,5)	(100,7)
Reclassements et autres	2,7	6,3	31,1	(44,0)	2,6	(1,3)
<b>Solde d'ouverture : janvier 2008</b>						
Valeur brute	540,9	446,2	2 488,3	208,4	182,7	3 866,5
Amortissement	(141,3)	(186,4)	(1 726,3)	(0,2)	(131,8)	(2 186,0)
<b>Valeur comptable</b>	<b>399,6</b>	<b>259,8</b>	<b>762,0</b>	<b>208,2</b>	<b>50,9</b>	<b>1 680,5</b>
Investissements	27,8	28,5	69,2	95,1	8,5	229,1
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	6,3	10,5	18,8	(1,2)	2,0	36,4
Cessions	(1,8)	(3,8)	(4,1)	(0,2)	(0,4)	(10,3)
Dotations nettes aux amortissements	(30,7)	(12,3)	(123,3)	-	(12,9)	(179,2)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(1,7)	(1,3)	(11,8)	(3,7)	(0,4)	(18,9)
Pertes de valeur reprises en résultat	0,6	-	2,4	-	-	3,0
Variation due aux taux de change	(4,9)	(5,5)	(17,0)	(0,8)	(1,9)	(30,1)
Reclassements et autres	0,4	5,9	168,6	(167,3)	(8,5)	(0,9)
<b>Solde de clôture : décembre 2008</b>						
Valeur brute	546,5	465,7	2 591,7	130,2	167,3	3 901,4
Amortissement	(150,9)	(183,9)	(1 726,9)	(0,1)	(130,0)	(2 191,8)
<b>Valeur comptable</b>	<b>395,6</b>	<b>281,8</b>	<b>864,8</b>	<b>130,1</b>	<b>37,3</b>	<b>1 709,6</b>

Les immobilisations corporelles contrôlées en vertu d'un contrat de location financement figurent au bilan pour un montant de 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2008 (8,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 11,0 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Il s'agit essentiellement de matériel de transport. Les engagements de paiement des loyers futurs de location financement s'élèvent à 0,7 million d'euros pour 2009, 4,6 millions d'euros pour la période 2010 à 2014 et 0,9 million d'euros au-delà.

## Note 20 Pertes de valeur

### Hypothèses

Les hypothèses des tests de perte de valeur font partie des jugements et estimations significatifs de la Direction Générale au 31 décembre 2008 (note 5.1).

**Juste valeur nette des coûts de la vente.** La juste valeur correspond dans la majorité des cas à des prix de transactions de ventes récentes d'éléments d'actifs similaires.

**Valeur d'utilité.** Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés pour déterminer la valeur d'utilité sont issus du budget 2009 extrapolé à un taux de 2,0 % dans un modèle de croissance perpétuelle. Les quelques situations dans lesquelles cette méthode ne permettait pas d'obtenir un profil de croissance réaliste ont fait l'objet de prévisions plus détaillées.

**Taux d'actualisation.** Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 8,3 % en 2008 (8,0 % en 2007 et 2006). Il est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital du secteur des minéraux industriels de 8,0 % (7,5 % en 2007 et 2006), ajusté selon

les actifs testés d'une prime de risque pays-marché de moins 50 à plus 100 points de base. Les résultats des calculs effectués après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient obtenus avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat tel que requis par la norme IAS 36 sur les dépréciations d'actifs.

### Test sur les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Imerys procède chaque année à un test systématique de perte de valeur sur l'ensemble de ses UGT dans la mesure où un goodwill est présent dans toutes les UGT du Groupe. Le tableau ci-après présente la valeur brute et les pertes de valeur cumulées du goodwill par UGT. Le Conseil d'Administration du 13 février 2008 ayant modifié l'organisation opérationnelle du Groupe, l'UGT Minéraux de Performance Amérique du Sud présentée séparément en 2007 a été fusionnée, conformément à la nouvelle organisation, dans l'UGT Pigments pour Papier. L'information comparative figurant dans le tableau ci-après a été retraitée.

(en millions d'euros)	2008			Valeur comptable	
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur comptable	2007	2006
Pigments pour Papier	149,8	-	149,8	152,7	160,0
Minéraux de Performance Amérique du Nord	51,6	(51,6)	-	48,8	54,6
Minéraux de Performance Europe	32,0	-	32,0	33,9	35,4
Terre Cuite France	3,7	-	3,7	3,7	3,7
Terre Cuite Internationale	-	-	-	-	6,7
Réfractaires Monolithiques	152,7	-	152,7	160,3	97,7
Support de Cuisson	32,3	-	32,3	34,0	34,0
Minéraux pour Céramiques	94,9	-	94,9	105,5	99,6
Minéraux pour Réfractaires	52,8	-	52,8	51,6	48,5
Minéraux Fondus	247,4	(0,2)	247,2	143,8	130,0
Minéraux pour Filtration	110,8	-	110,8	103,9	102,4
Graphite & Carbone	22,5	-	22,5	21,8	19,8
Holdings	0,7	-	0,7	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>951,2</b>	<b>(51,8)</b>	<b>899,4</b>	<b>860,7</b>	<b>793,1</b>

En 2008, ce test nécessite la comptabilisation d'une perte de valeur sur l'intégralité de la valeur comptable du goodwill de l'UGT Minéraux de Performance Amérique du Nord (produits pour le marché nord-américain de la construction, des peintures et enduits, des plastiques, de l'agriculture et de l'horticulture) dont le montant s'élève

à 71,9 millions de dollars américains. Valorisée au bilan au taux de clôture à 51,6 millions d'euros, la perte de valeur comptabilisée au résultat dans les "Autres produits et charges opérationnels" (note 11) est valorisée au taux moyen à 48,9 millions d'euros.

**Sensibilité** du test de perte de valeur sur les UGT à la variation des flux de trésorerie prévisionnels et des taux d'actualisation. Cette analyse ne porte pas sur les tests de perte de valeur sur les actifs individuels.

**Champ d'application.** Actifs des UGT du Groupe nets des amortissements et pertes de valeur comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2008.

**Variables.** Diminution de 5,0 % des flux de trésorerie prévisionnels et augmentation de 100 points de base des taux d'actualisation.

**Résultats.** Une diminution de 5,0 % des flux de trésorerie prévisionnels nécessiterait la comptabilisation d'une perte de valeur de 6,9 millions d'euros sur les actifs industriels de l'UGT Minéraux de Performance Amérique du Nord, tandis qu'une augmentation de 100 points de base des taux d'actualisation nécessiterait la comptabilisation d'une perte de valeur de 25,3 millions d'euros sur les actifs industriels de cette UGT. Les actifs de l'UGT Minéraux de Performance Amérique du Nord testés dans le cadre de cette simulation sont nets de la perte de valeur de 51,6 millions d'euros comptabilisée en 2008 en dépréciation du goodwill de cette UGT. Aucune perte de valeur ne serait en revanche comptabilisée sur les autres UGT du Groupe.

### Test sur les actifs individuels

Outre le test réalisé sur les UGT, des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher ce test en cas d'évolution défavorable à l'échelle d'un actif individuel. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre en 2008 s'élevaient à 19,1 millions d'euros (27,7 millions d'euros en 2007 et 129,0 millions d'euros en 2006).

**Pertes de valeur de l'exercice.** La perte de valeur de 19,1 millions d'euros comptabilisée dans les "Autres produits et charges opérationnels" de l'exercice concerne principalement la restructuration des outils industriels des branches Pigments pour Papier pour 10,6 millions d'euros et Matériaux & Monolithiques pour 4,5 millions d'euros.

**Pertes de valeur des exercices antérieurs.** La principale perte de valeur comptabilisée en 2007 concernait l'outil industriel nord-américain de la branche Minéraux de Performance & Pigments. La perte de valeur s'élevait à 18,7 millions d'euros. La dépréciation correspondante avait été comptabilisée dans les autres produits et charges opérationnels. En 2006, le Groupe avait principalement déprécié des actifs industriels et miniers en Grande-Bretagne pour un montant de 88,7 millions d'euros ainsi que des capacités de production de carbonate de calcium précipité (PCC) au Brésil pour un montant de 9,3 millions d'euros.

## Note 21 Participations dans les entreprises associées

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>42,9</b>	<b>34,1</b>	<b>31,9</b>
Dont valeur comptable du goodwill	3,3	1,6	1,6
Acquisitions	-	3,8	1,2
Cessions	(0,6)	-	-
Résultats	10,4	6,9	5,2
Dividendes distribués	(4,2)	(2,4)	(1,9)
Autres	1,5	0,5	(2,3)
<b>Solde de clôture</b>	<b>50,0</b>	<b>42,9</b>	<b>34,1</b>
Dont valeur comptable du goodwill	3,4	3,3	1,6

Imerys n'exerce qu'une influence notable sur les décisions de gestion financière et opérationnelle des entités ci-dessous, leurs activités ordinaires étant contrôlées par les autres associés.

Entités	Fraction du capital détenu (en %)			Quote-part dans les capitaux propres consolidés (en millions d'euros)		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
MST Mineralien Schiffahrt	50,0	50,0	50,0	28,0	23,0	22,2
Calderys Iberica Refractorios	49,9	49,9	49,9	5,7	5,1	4,6
Autres titres	-	-	-	16,3	14,8	7,3
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50,0</b>	<b>42,9</b>	<b>34,1</b>

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés des principales entreprises associées. Les données de la plus importante entreprise associée, MST Mineralien Schiffahrt, sont issues des états financiers les plus récents auxquels Imerys a accès, c'est-à-dire ceux de la clôture annuelle au 30 septembre.

Entités	Quote-part dans le résultat net			Produits des activités ordinaires			Total bilan		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
MST Mineralien Schiffahrt	7,0	3,8	3,8	84,1	75,0	71,6	120,2	111,1	99,6
Calderys Iberica Refractorios	1,1	0,9	0,7	30,7	22,8	19,7	24,6	18,5	14,8
Autres titres	2,3	2,2	0,7	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>10,4</b>	<b>6,9</b>	<b>5,2</b>						

## Note 22 Stocks

(en millions d'euros)	2008			2007			2006		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur comptable
Matières premières	235,4	(11,7)	223,7	195,7	(11,4)	184,3	180,2	(8,7)	171,5
En-cours	64,4	(0,1)	64,3	45,3	(0,1)	45,2	39,4	(0,2)	39,2
Produits finis	274,5	(7,6)	266,9	241,5	(7,8)	233,7	247,7	(7,6)	240,1
Marchandises	56,7	(0,6)	56,1	39,2	(0,4)	38,8	41,1	(1,3)	39,8
<b>Total</b>	<b>631,0</b>	<b>(20,0)</b>	<b>611,0</b>	<b>521,7</b>	<b>(19,7)</b>	<b>502,0</b>	<b>508,4</b>	<b>(17,8)</b>	<b>490,6</b>

## Note 23 Actifs financiers

### 23.1 Catégories d'actifs financiers

Les tableaux ci-après permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard de l'actif consolidé du Groupe. Les catégories utilisées pour présenter les valeurs comptables des instruments financiers sont expliquées à la *note 12*. Ces valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur.

	Actifs relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers							Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Dérivés de couverture			
		Valeurs mobilières de placement	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie		
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Au 31 décembre 2008</b>								
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers disponibles à la vente	7,1	7,1	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	13,8	-	-	-	6,0	-	-	7,8
Autres créances	40,4	-	-	-	39,9	-	-	0,5
Instruments dérivés actif	18,7	-	-	-	-	17,6	1,1	-
<b>Actif courant</b>								
Créances clients	523,3	-	-	-	523,3	-	-	-
Autres créances	154,2	-	-	-	95,0	-	-	59,2
Instruments dérivés actif	1,1	-	-	(0,4)	-	1,0	0,5	-
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	4,4	-	4,4	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	214,0	-	-	-	214,0	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2007</b>								
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers disponibles à la vente	9,0	9,0	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	11,3	-	-	-	6,0	-	-	7,8
Autres créances	46,8	-	-	-	39,9	-	-	0,5
Instruments dérivés actif	5,6	-	-	-	-	17,6	1,1	-
<b>Actif courant</b>								
Créances clients	623,4	-	-	-	623,4	-	-	-
Autres créances	133,3	-	-	-	95,0	-	-	59,2
Instruments dérivés actif	(0,6)	-	-	(0,4)	-	1,0	0,5	-
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	5,3	-	5,3	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	173,4	-	-	-	173,4	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2006</b>								
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers disponibles à la vente	12,8	12,8	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	11,3	-	-	-	9,6	-	-	1,7
Autres créances	18,9	-	-	-	16,3	-	-	2,6
Instruments dérivés actif	41,3	-	-	0,6	-	32,8	7,9	-
<b>Actif courant</b>								
Créances clients	614,7	-	-	-	614,7	-	-	-
Autres créances	113,7	-	-	-	85,0	-	-	28,7
Instruments dérivés actif	0,3	-	-	-	-	-	0,3	-
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	4,1	-	4,1	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181,2	-	-	-	181,2	-	-	-

### 23.2 Actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>9,0</b>	<b>12,8</b>	<b>16,0</b>
Acquisitions	0,4	0,8	2,1
Cessions	(0,5)	(1,3)	(0,8)
Variation de juste valeur	0,5	1,2	-
Variations de périmètre	(1,4)	(4,2)	(3,0)
Différences de change	(0,6)	(0,2)	(0,5)
Autres	(0,3)	(0,1)	(1,0)
<b>Solde de clôture</b>	<b>7,1</b>	<b>9,0</b>	<b>12,8</b>

### 23.3 Créances et autres actifs financiers

Le tableau ci-après présente la variation sur trois exercices des autres actifs financiers, autres créances et créances clients. Les autres actifs financiers non courants correspondent aux prêts et cautionnements et aux actifs liés aux avantages du personnel (note 25.1). L'essentiel des autres créances non courantes et des

dépréciations correspondantes est constitué de créances fiscales hors impôts sur le résultat au Brésil. Les autres créances courantes correspondent également en majorité à des créances fiscales hors impôts sur le résultat.

(en millions d'euros)	Autres actifs financiers non courants	Autres créances non courantes	Créances clients	Autres créances courantes	Total
<b>Solde d'ouverture : janvier 2006</b>					
Valeur brute	13,6	31,5	613,0	104,6	762,7
Dépréciation	(3,3)	(17,6)	(22,7)	(5,5)	(49,1)
<b>Valeur comptable</b>	<b>10,3</b>	<b>13,9</b>	<b>590,3</b>	<b>99,1</b>	<b>713,6</b>
Variation nette de l'exercice	(0,3)	22,8	12,3	20,7	55,5
Dépréciations	(0,1)	0,8	1,7	(4,9)	(2,5)
Variations de périmètre	0,8	-	15,2	3,0	19,0
Différences de change	(0,2)	(1,2)	(16,2)	(4,1)	(21,7)
Autres	0,8	(17,4)	11,4	(0,1)	(5,3)
<b>Solde d'ouverture : janvier 2007</b>					
Valeur brute	14,6	34,5	634,4	122,4	805,9
Dépréciation	(3,3)	(15,6)	(19,7)	(8,7)	(47,3)
<b>Valeur comptable</b>	<b>11,3</b>	<b>18,9</b>	<b>614,7</b>	<b>113,7</b>	<b>758,6</b>
Variation nette de l'exercice	0,4	31,9	10,5	(3,1)	39,7
Dépréciations	0,2	0,5	(1,1)	(4,6)	(5,0)
Variations de périmètre	3,2	0,2	19,0	10,1	32,5
Différences de change	(0,3)	(2,8)	(20,6)	(4,2)	(27,9)
Autres	(3,5)	(1,9)	0,9	21,4	16,9
<b>Solde d'ouverture : janvier 2008</b>					
Valeur brute	13,4	62,1	642,0	141,4	858,9
Dépréciation	(2,1)	(15,3)	(18,6)	(8,1)	(44,1)
<b>Valeur comptable</b>	<b>11,3</b>	<b>46,8</b>	<b>623,4</b>	<b>133,3</b>	<b>814,8</b>
Variation nette de l'exercice	1,4	(3,2)	(103,8)	20,3	(85,3)
Dépréciations	(0,1)	(5,3)	(0,2)	(7,2)	(12,8)
Variations de périmètre	-	-	19,2	11,4	30,6
Différences de change	(0,9)	0,8	(15,5)	(2,4)	(18,0)
Autres	2,1	1,3	0,2	(1,2)	2,4
<b>Solde de clôture : décembre 2008</b>					
Valeur brute	15,9	62,9	542,8	170,3	791,9
Dépréciation	(2,1)	(22,5)	(19,5)	(16,1)	(60,2)
<b>Valeur comptable</b>	<b>13,8</b>	<b>40,4</b>	<b>523,3</b>	<b>154,2</b>	<b>731,7</b>

### 23.4 Gestion des risques liés aux actifs financiers

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du Groupe ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque, qui affecte principalement la catégorie des prêts et créances, est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude de solvabilité plus approfondie. Les entités peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance crédit ou l'obtention de garanties (*note 35*). À la date de clôture des

états financiers, les prêts et créances sont ramenés à leur valeur recouvrable par une dépréciation individuelle. Au 31 décembre 2008, les prêts et créances sont dépréciés pour un montant de 60,2 millions d'euros (44,1 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 47,3 millions d'euros au 31 décembre 2006). L'exposition maximale du Groupe au risque de crédit avant assurance crédit et garanties ressort ainsi à 731,7 millions d'euros au 31 décembre 2008 (814,8 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 758,6 millions d'euros au 31 décembre 2006). Le tableau ci-après présente la variation des dépréciations des prêts et créances.

(en millions d'euros)	Autres actifs financiers non courants	Autres créances non courantes	Créances clients	Autres créances courantes	Total
<b>Solde d'ouverture : janvier 2006</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(17,6)</b>	<b>(22,7)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(49,1)</b>
Dotations	(0,1)	(0,1)	(4,9)	(5,3)	(10,4)
Utilisations	-	0,9	6,6	0,4	7,9
Variations de périmètre	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Différences de change	0,1	1,7	0,8	0,6	3,2
Autres	-	(0,5)	0,6	1,1	1,2
<b>Solde d'ouverture : janvier 2007</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(15,6)</b>	<b>(19,7)</b>	<b>(8,7)</b>	<b>(47,3)</b>
Dotations	-	-	(5,7)	(5,3)	(11,0)
Utilisations	0,2	0,5	4,6	0,7	6,0
Variations de périmètre	-	(0,5)	0,9	0,1	0,5
Différences de change	-	1,6	0,6	0,8	3,0
Autres	1,0	(1,3)	0,7	4,3	4,7
<b>Solde d'ouverture : janvier 2008</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(15,3)</b>	<b>(18,6)</b>	<b>(8,1)</b>	<b>(44,1)</b>
Dotations	(0,2)	(5,5)	(4,4)	(7,2)	(17,3)
Utilisations	0,2	0,2	4,2	-	4,6
Variations de périmètre	-	(0,8)	(2,1)	(2,4)	(5,3)
Différences de change	-	(1,1)	(0,1)	(0,9)	(2,1)
Autres	-	-	1,5	2,5	4,0
<b>Solde de clôture : décembre 2008</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(22,5)</b>	<b>(19,5)</b>	<b>(16,1)</b>	<b>(60,2)</b>

Les créances clients ne portent pas intérêt et ont en général une échéance de 30 à 90 jours. Certaines créances clients peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance crédit ou une garantie :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Créances clients échues non dépréciées :			
Depuis moins de 30 jours	60,1	56,9	62,3
Depuis 30 à 89 jours	19,1	16,6	13,7
Depuis 90 jours ou plus	10,0	10,2	9,4
Total des créances clients non échues et créances clients échues et dépréciées	434,1	539,7	529,3
<b>Créances clients</b>	<b>523,3</b>	<b>623,4</b>	<b>614,7</b>

#### Risque de change transactionnel

Le risque de change transactionnel est le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en euro. À l'actif, le risque de change transactionnel affecte les créances clients dans la catégorie des prêts et créances. Le Groupe recommande à ses entités de libeller leurs contrats de ventes dans les monnaies de préparation de leurs états financiers afin de limiter leur exposition.

Lorsqu'elles ne sont pas en mesure de suivre cette recommandation, elles sont autorisées à recourir à des instruments de couverture. Elles ont dès lors l'obligation de s'adresser à la Direction de la Trésorerie Groupe qui leur propose des instruments adaptés à leurs transactions. Les entités doivent fournir à la Direction de la Trésorerie Groupe les montants et les dates de leurs transactions de ventes futures hautement probables jusqu'à 18 mois.



## Note 24 Capital

### Principes de gestion

La gestion du capital présente trois domaines principaux : les capitaux propres consolidés, les options de souscription d'actions et les rachats d'actions. La gestion des capitaux propres consolidés a pour objectif de maintenir une structure financière stable afin de générer des dividendes pour les actionnaires au travers d'une croissance régulière et soutenue des résultats. Les options de souscription d'actions accordées à certains membres clés du personnel sont destinées à inciter à l'atteinte de cet objectif. Les rachats d'actions ont pour objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations du titre Imerys, de réaliser des paiements en actions et de procéder aux annulations destinées à compenser les attributions d'options de souscription.

Les capitaux propres consolidés correspondent au capital et primes d'Imerys SA ainsi qu'au résultat et réserves consolidés. Il n'existe pas d'instruments hybrides combinant des caractéristiques d'instruments de dettes et de capitaux propres. Au 31 décembre 2008 :

- les capitaux propres consolidés s'élèvent à 1 483,5 millions d'euros (1 663,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 1 646,4 millions d'euros au 31 décembre 2006) sur la base desquels le Conseil d'Administration propose un dividende par action de 1,00 euro (1,90 euro en 2007 et 1,80 euro en 2006) ;
- 3 448 082 options de souscription d'actions représentant 5,20 % du capital d'Imerys SA après dilution sont attribuées (3 103 391 options, soit 4,69 % du capital après dilution au 31 décembre 2007 et 2 989 870 options, soit 4,51 % du capital après dilution au 31 décembre 2006) ;
- le Groupe ne détient au terme des transactions d'achat, de vente et d'annulation de l'exercice aucun titre Imerys (200 000 au 31 décembre 2007 et 0 au 31 décembre 2006).

Le capital d'Imerys SA est soumis à plusieurs dispositions obligatoires du Code de commerce français. Ces dispositions n'ont pas de conséquence significative sur les états financiers. Toutefois, leur conformité fait l'objet de vérifications spécifiques dont les conclusions figurent dans le rapport des Commissaires aux comptes. Par ailleurs, une partie du financement du Groupe est assurée au moyen d'instruments de dettes dont les conditions

d'émission imposent le respect de ratios, dont certains relatifs au montant des capitaux propres consolidés. Ces ratios ainsi que leurs montants à la date de clôture des états financiers sont présentés dans la [note 26.5](#).

### Activité de l'exercice

- Le 18 décembre 2008, le Conseil d'Administration a procédé à l'annulation de 370 000 actions propres acquises directement sur le marché par la Société au cours de l'exercice 2008, et affectées en totalité à l'objectif d'annulation prévu dans le cadre des programmes de rachat d'actions approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007 et l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008. Cette annulation d'actions propres a conduit à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 740 000 euros.
- Le 9 janvier 2009, le Directeur Général a constaté que, le 31 décembre 2008, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 59 468 euros en conséquence de la levée, au cours de l'exercice 2008, de 29 734 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys.

En conséquence de ces opérations, le capital souscrit, entièrement libéré, d'Imerys s'élevait, au 31 décembre 2008, à 125 573 180 euros ; il était divisé en 62 786 590 actions de 2 euros de valeur nominale chacune parmi lesquelles 34 200 983 bénéficiaient, en vertu de l'article 22 des statuts d'Imerys, d'un droit de vote double. Enfin, le nombre total des droits de vote nets attachés aux actions existantes était de 96 987 573.

Le capital social n'a pas varié, et le nombre de droits de vote n'a pas connu de variation significative, entre le 31 décembre 2008 et la date du présent Rapport Annuel.

Compte tenu des 3 448 082 options de souscription d'actions attribuées à certains salariés et dirigeants sociaux et non encore exercées au 31 décembre 2008, le capital dilué s'élevait, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, à 132 469 344 euros.

Il est précisé qu'aucune action inscrite au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement de la part de la Société.

## Note 25 Provisions

### 25.1 Provisions pour avantages du personnel

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Régimes de retraite	105,3	144,7	175,3
Régimes médicaux	13,7	13,9	15,7
Autres avantages à long terme	5,8	5,7	5,8
Indemnités de fin de contrat de travail	8,4	13,4	38,2
<b>Total</b>	<b>133,2</b>	<b>177,7</b>	<b>235,0</b>

## Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies (régimes de retraite, médicaux et autres avantages à long terme) font partie des jugements et estimations significatifs de la Direction Générale au 31 décembre 2008 (note 5.1). Ces données constituent des moyennes pondérées du montant des obligations ou des actifs, selon que les hypothèses entrent dans le calcul des obligations ou des actifs.

(en %)	France			Autres pays d'Europe			Amérique du Nord			Asie-Océanie			Autres		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Taux d'actualisation	5,6	5,5	4,5	6,2	5,7	5,2	5,5	6,0	6,0	4,0	5,0	3,0	9,2	8,1	9,2
Taux de rendement attendu :															
Des actifs du régime	3,9	4,1	4,0	5,5	5,8	6,0	8,2	8,2	8,2	6,0	6,5	1,6	8,0	7,5	9,8
Des droits à remboursement	-	-	-	4,0	4,0	4,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux attendu d'augmentation des salaires	2,9	3,0	3,4	2,7	3,6	3,3	4,1	4,1	4,0	4,3	4,1	3,7	6,6	6,8	4,0
Taux d'évolution des coûts médicaux	-	-	-	-	-	-	8,2	9,0	9,0	-	-	-	7,4	6,7	7,5

**Sensibilité** de la charge nette 2009 à la variation du taux d'actualisation pour les régimes en livre sterling.

**Champ d'application.** Régimes en livre sterling représentant à la date de clôture des états financiers l'intégralité des engagements en livre sterling et 60,8 % des engagements du Groupe.

**Variables.** Augmentation de 50 points de base (respectivement diminution de 50 points de base) du taux d'actualisation.

**Résultats.** Diminution de 2,4 millions d'euros (respectivement augmentation de 1,2 million d'euros) de la charge nette 2009.

**Sensibilité** de la charge nette 2009 à la variation du taux d'actualisation pour les régimes en dollar américain.

**Champ d'application.** Régimes en dollar américain représentant à la date de clôture des états financiers l'intégralité des engagements en dollar américain et 24,9 % des engagements du Groupe.

**Variables.** Augmentation de 50 points de base (respectivement diminution de 50 points de base) du taux d'actualisation.

**Résultats.** Diminution de 1,3 million d'euros (respectivement augmentation de 0,6 million d'euros) de la charge nette 2009.

**Sensibilité** du total du coût des services rendus et du coût financier d'une part et de l'engagement des régimes médicaux à prestations définies d'autre part à la variation des taux d'évolution des coûts médicaux.

**Champ d'application.** Régimes médicaux à prestations définies.

**Variables.** Augmentation de 100 points de base (respectivement diminution de 100 points de base) des taux d'évolution des coûts médicaux.

**Résultats.** Variation non significative du total du coût des services rendus et du coût financier et augmentation de 0,4 million d'euros (respectivement diminution de 0,3 million d'euros) de l'engagement des régimes médicaux à prestations définies.

Les fonds confiés à des organismes extérieurs pour le financement de certains régimes à prestations définies sont investis selon la répartition indiquée ci-après :

(en %)	2008	2007	2006
Actions	37,0	37,2	69,1
Obligations	54,3	54,4	30,4
Monétaire	4,4	4,2	0,2
Immobilier	4,3	4,2	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Charge nette

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de retraite			Régimes médicaux			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Coût financier	50,8	51,3	51,2	0,8	0,9	1,1	0,3	0,3	0,2	51,9	52,5	52,5
Coût des services rendus	10,4	13,9	14,2	0,1	0,1	0,3	0,4	0,4	0,3	10,9	14,4	14,8
Rendement attendu :												
Des actifs du régime	(50,8)	(54,6)	(55,4)	-	-	-	-	-	-	(50,8)	(54,6)	(55,4)
Des droits à remboursement	(0,2)	(0,2)	0,1	-	-	-	-	-	-	(0,2)	(0,2)	0,1
Plafonnement des actifs	(1,5)	0,3	(1,5)	-	-	-	-	-	-	(1,5)	0,3	(1,5)
Coût des services passés	-	-	0,7	-	-	(0,2)	0,2	0,1	-	0,2	0,1	0,5
(Gains) et pertes actuariels	0,4	-	(0,2)	0,1	-	-	(0,1)	(0,3)	1,1	0,4	(0,3)	0,9
Réductions et liquidations	(0,7)	(0,9)	(13,6)	(0,2)	0,1	(1,5)	-	-	(0,1)	(0,9)	(0,8)	(15,2)
<b>Charge nette comptabilisée</b>	<b>8,4</b>	<b>9,8</b>	<b>(4,5)</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>(0,3)</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>10,0</b>	<b>11,4</b>	<b>(3,3)</b>
Rendement effectif :												
Des actifs du régime	65,6	(61,9)	(64,4)	-	-	-	-	-	-	65,6	(61,9)	(64,4)
Des droits à remboursement	-	(0,1)	(0,1)	-	-	-	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)

## Changements de la valeur actualisée des engagements

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de retraite			Régimes médicaux			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Engagements à l'ouverture</b>	<b>950,4</b>	<b>1 000,5</b>	<b>1 060,3</b>	<b>13,4</b>	<b>15,3</b>	<b>21,2</b>	<b>5,7</b>	<b>5,8</b>	<b>4,7</b>	<b>969,5</b>	<b>1 021,6</b>	<b>1 086,2</b>
Entrées de périmètre	-	27,1	1,3	-	-	0,6	-	-	0,1	-	27,1	2,0
Sorties de périmètre	-	(0,1)	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,1)	-
Coût financier	50,8	51,3	51,5	0,7	0,9	1,1	0,3	0,3	0,2	51,8	52,5	52,8
Coût des services rendus	10,4	13,9	14,8	0,1	0,1	0,2	0,5	0,4	0,3	11,0	14,4	15,3
Paievements aux bénéficiaires	(57,6)	(60,8)	(54,9)	(1,3)	(1,3)	(1,4)	(0,5)	(0,6)	(0,5)	(59,4)	(62,7)	(56,8)
Cotisations du personnel	2,1	3,2	3,5	-	-	-	-	-	-	2,1	3,2	3,5
Amendements au régime	2,3	1,6	1,0	-	-	(0,1)	0,2	0,1	-	2,5	1,7	0,9
Réductions et liquidations	(1,4)	(1,2)	(15,9)	(0,2)	0,4	(1,6)	-	-	(0,1)	(1,6)	(0,8)	(17,6)
(Gains) et pertes actuariels	(73,1)	(5,7)	(56,0)	(1,1)	(0,4)	(2,5)	(0,2)	(0,3)	1,1	(74,4)	(6,4)	(57,4)
Reclassements	(0,3)	4,8	-	-	-	-	0,3	-	-	-	4,8	-
Différences de change	(151,7)	(84,2)	(5,1)	0,3	(1,6)	(2,2)	(0,1)	-	-	(151,5)	(85,8)	(7,3)
<b>Engagements à la clôture</b>	<b>731,9</b>	<b>950,4</b>	<b>1 000,5</b>	<b>11,9</b>	<b>13,4</b>	<b>15,3</b>	<b>6,2</b>	<b>5,7</b>	<b>5,8</b>	<b>750,0</b>	<b>969,5</b>	<b>1 021,6</b>
dont engagements financés :												
Par des actifs du régime	673,9	886,9	937,7	-	-	-	0,4	-	-	674,3	886,9	937,7
Par des droits à remboursement	18,1	18,0	20,6	-	-	-	-	-	-	18,1	18,0	20,6
Non financés	39,9	45,5	42,2	11,9	13,4	15,3	5,8	5,7	5,8	57,6	64,6	63,3

## Changements de la juste valeur des actifs du régime et des droits à remboursement

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de retraite			Régimes médicaux			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Actifs à l'ouverture</b>	<b>863,9</b>	<b>875,6</b>	<b>834,0</b>	-	-	-	-	-	-	<b>863,9</b>	<b>875,6</b>	<b>834,0</b>
Entrées de périmètre	-	22,6	-	-	-	-	-	-	-	-	22,6	-
Rendement attendu :												
Des actifs du régime	50,8	54,6	55,4	-	-	-	-	-	-	50,8	54,6	55,4
Des droits à remboursement	0,2	0,2	0,1	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,1
Paiements aux bénéficiaires	(52,2)	(56,2)	(54,9)	-	-	(1,4)	-	-	(0,5)	(52,2)	(56,2)	(56,8)
Cotisations de l'employeur	34,5	31,1	34,2	-	-	1,4	-	-	0,5	34,5	31,1	36,1
Cotisations du personnel	2,1	3,2	3,5	-	-	-	-	-	-	2,1	3,2	3,5
Amendements au régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réductions et liquidations	(0,8)	(0,3)	(3,1)	-	-	-	-	-	-	(0,8)	(0,3)	(3,1)
Gains et (pertes) actuariels	(116,6)	7,2	9,0	-	-	-	-	-	-	(116,6)	7,2	9,0
Reclassements	(0,4)	4,8	-	-	-	-	0,4	-	-	-	4,8	-
Différences de change	(155,9)	(78,9)	(2,6)	-	-	-	-	-	-	(155,9)	(78,9)	(2,6)
<b>Actifs à la clôture</b>	<b>625,6</b>	<b>863,9</b>	<b>875,6</b>	-	-	-	<b>0,4</b>	-	-	<b>626,0</b>	<b>863,9</b>	<b>875,6</b>
dont juste valeur :												
Des actifs du régime	620,0	858,6	870,2	-	-	-	0,4	-	-	620,4	858,6	870,2
Des droits à remboursement	5,6	5,3	5,4	-	-	-	-	-	-	5,6	5,3	5,4

Le montant attendu des cotisations pour l'exercice 2009 s'élève à 41,0 millions.

## Rapprochement entre position financée et actifs (provisions) au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de retraite			Régimes médicaux			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Engagements financés par des actifs du régime	(673,9)	(886,9)	(937,7)	-	-	-	(0,4)	-	-	(674,3)	(886,9)	(937,7)
Juste valeur des actifs du régime	620,0	858,6	870,2	-	-	-	0,4	-	-	620,4	858,6	870,2
<b>Position financée</b>	<b>(53,9)</b>	<b>(28,3)</b>	<b>(67,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(53,9)</b>	<b>(28,3)</b>	<b>(67,5)</b>
Engagements non financés	(39,9)	(45,5)	(42,2)	(11,9)	(13,4)	(15,3)	(5,8)	(5,7)	(5,8)	(57,6)	(64,6)	(63,3)
Engagements financés par des droits à remboursement	(18,1)	(18,0)	(20,6)	-	-	-	-	-	-	(18,1)	(18,0)	(20,6)
Juste valeur des droits à remboursement	5,6	5,3	5,4	-	-	-	-	-	-	5,6	5,3	5,4
Coût des services passés non comptabilisés	3,1	0,9	(0,6)	-	-	-	-	-	-	3,1	0,9	(0,6)
Écarts actuariels nets non comptabilisés	7,2	(49,1)	(39,9)	(1,8)	(0,5)	(0,4)	-	-	-	5,4	(49,6)	(40,3)
Actifs non comptabilisés du fait d'une limitation	(1,6)	(3,0)	(2,8)	-	-	-	-	-	-	(1,6)	(3,0)	(2,8)
<b>Actifs (provisions) au bilan</b>	<b>(97,6)</b>	<b>(137,7)</b>	<b>(168,2)</b>	<b>(13,7)</b>	<b>(13,9)</b>	<b>(15,7)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(117,1)</b>	<b>(157,3)</b>	<b>(189,7)</b>
dont :												
Provisions	(105,3)	(144,7)	(175,3)	(13,7)	(13,9)	(15,7)	(5,8)	(5,7)	(5,8)	(124,8)	(164,3)	(196,8)
Actifs du régime	2,1	1,7	1,7	-	-	-	-	-	-	2,1	1,7	1,7
Droits à remboursement	5,6	5,3	5,4	-	-	-	-	-	-	5,6	5,3	5,4

## Variation des actifs (provisions) au bilan

	Régimes de retraite			Régimes médicaux			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<i>(en millions d'euros)</i>												
<b>Actifs (provisions) au bilan à l'ouverture</b>	<b>(137,7)</b>	<b>(168,2)</b>	<b>(206,9)</b>	<b>(13,9)</b>	<b>(15,7)</b>	<b>(18,8)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(4,7)</b>	<b>(157,3)</b>	<b>(189,7)</b>	<b>(230,4)</b>
Entrées de périmètre	-	(4,5)	(1,6)	-	-	(0,6)	-	-	(0,1)	-	(4,5)	(2,3)
Sorties de périmètre	-	0,1	0,3	-	-	-	-	-	0,0	-	0,1	0,3
Charge nette comptabilisée	(8,4)	(9,8)	4,5	(0,8)	(1,1)	0,3	(0,8)	(0,5)	(1,5)	(10,0)	(11,4)	3,3
Crédits des droits à remboursement	-	(0,1)	0,1	-	-	-	-	-	-	-	(0,1)	0,1
Cotisations	39,9	35,9	32,7	1,3	1,3	1,4	0,6	0,6	0,5	41,8	37,8	34,6
Différences de change	8,6	8,9	2,7	(0,3)	1,6	2,0	0,1	-	-	8,4	10,5	4,7
<b>Actifs (provisions) au bilan à la clôture</b>	<b>(97,6)</b>	<b>(137,7)</b>	<b>(168,2)</b>	<b>(13,7)</b>	<b>(13,9)</b>	<b>(15,7)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(117,1)</b>	<b>(157,3)</b>	<b>(189,7)</b>
dont :												
Provisions	(105,3)	(144,7)	(175,3)	(13,7)	(13,9)	(15,7)	(5,8)	(5,7)	(5,8)	(124,8)	(164,3)	(196,8)
Actifs du régime	2,1	1,7	1,7	-	-	-	-	-	-	2,1	1,7	1,7
Droits à remboursement	5,6	5,3	5,4	-	-	-	-	-	-	5,6	5,3	5,4

## Évolution des agrégats d'avantages du personnel

	Régimes de retraite					Régimes médicaux					Autres avantages à long terme				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
<i>(en millions d'euros)</i>															
Engagements financés par des actifs du régime	(673,9)	(886,9)	(937,7)	(993,9)	(771,9)	-	-	-	-	-	(0,4)	-	-	-	-
Juste valeur des actifs du régime	620,0	858,6	870,2	828,7	644,4	-	-	-	0,4	-	0,4	-	-	-	-
<b>Position financée</b>	<b>(53,9)</b>	<b>(28,3)</b>	<b>(67,5)</b>	<b>(165,2)</b>	<b>(127,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Engagements non financés	(39,9)	(45,5)	(42,2)	(45,2)	(31,0)	(11,9)	(13,4)	(15,3)	(21,2)	(16,7)	(5,8)	(5,7)	(5,8)	(4,7)	(4,5)
Engagements financés par des droits à remboursement	(18,1)	(18,0)	(20,6)	(21,2)	(17,8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des droits à remboursement	5,6	5,3	5,4	5,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Gains et (pertes) actuariels de l'exercice :</b>															
Sur les engagements	73,1	5,7	56,0	(88,0)	(23,3)	1,1	0,4	2,6	(1,8)	(0,6)	0,2	0,3	(1,1)	0,3	(0,6)
Sur les actifs du régime	(116,4)	7,2	9,0	69,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur les droits à remboursement	(0,2)	(0,1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## 25.2 Autres provisions

	2008	2007	2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Autres provisions non courantes	153,7	150,5	164,5
Autres provisions courantes	20,8	14,8	18,4
<b>Total</b>	<b>174,5</b>	<b>165,3</b>	<b>182,9</b>

Les autres provisions s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Risques de gestion	Environnement et réhabilitation des sites	Autres	Total
<b>Solde d'ouverture : janvier 2006</b>	<b>49,4</b>	<b>86,5</b>	<b>20,7</b>	<b>156,6</b>
Dotations	5,5	13,7	24,3	43,5
Utilisations	(3,4)	(7,9)	(15,5)	(26,8)
Reprises non utilisées	(2,0)	(0,1)	(3,8)	(5,9)
Variations de périmètre	1,8	5,7	13,1	20,6
Désactualisation financière	-	3,2	-	3,2
Différences de change	(2,2)	(2,6)	(1,8)	(6,6)
Reclassements et autres	(4,1)	0,2	2,2	(1,7)
<b>Solde d'ouverture : janvier 2007</b>	<b>45,0</b>	<b>98,7</b>	<b>39,2</b>	<b>182,9</b>
Dotations	13,0	(4,0)	11,2	20,2
Utilisations	(9,1)	(7,0)	(13,8)	(29,9)
Reprises non utilisées	(6,3)	(0,2)	(7,7)	(14,2)
Variations de périmètre	0,6	1,2	2,3	4,1
Désactualisation financière	-	3,7	-	3,7
Différences de change	(1,7)	(5,4)	(1,8)	(8,9)
Reclassements et autres	(1,6)	4,2	4,8	7,4
<b>Solde d'ouverture : janvier 2008</b>	<b>39,9</b>	<b>91,2</b>	<b>34,2</b>	<b>165,3</b>
Dotations	4,7	9,9	23,2	37,8
Utilisations	(9,5)	(8,3)	(23,8)	(41,6)
Reprises non utilisées	(0,1)	-	(1,0)	(1,1)
Variations de périmètre	2,2	2,4	12,6	17,2
Désactualisation financière	-	3,1	0,4	3,5
Différences de change	0,3	(6,5)	(1,5)	(7,7)
Reclassements et autres	(0,1)	(0,5)	1,7	1,1
<b>Solde de clôture : décembre 2008</b>	<b>37,4</b>	<b>91,3</b>	<b>45,8</b>	<b>174,5</b>

Le Groupe est exposé à des contentieux et réclamations survenant dans le cours de ses activités ordinaires. Ces risques concernent des allégations de préjudices personnels ou financiers émises par des tiers mettant en cause la responsabilité civile des entités du Groupe, l'éventuelle violation de certaines de leurs obligations contractuelles ou encore de dispositions légales ou réglementaires applicables en matière sociale, immobilière ou environnementale. Le Groupe est également tenu à certaines obligations contractuelles d'indemnisation au titre de cessions d'actifs intervenues dans le passé. Le montant provisionné au titre des risques de gestion s'élève à 37,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 (39,9 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 45,0 millions d'euros au 31 décembre 2006). Ces provisions ont une échéance probable située entre 2009 et 2013.

Par ailleurs, Imerys constitue des provisions destinées à couvrir les risques environnementaux résultant de l'activité industrielle du Groupe ainsi que des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à 91,3 millions d'euros au 31 décembre 2008 (91,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 98,7 millions d'euros au 31 décembre 2006). Les obligations correspondantes ont des échéances probables situées entre 2009 et 2013 pour 42,4 millions d'euros, entre 2014 et 2023 pour 20,9 millions d'euros et pour 28,0 millions d'euros à partir de 2024.

Les autres provisions correspondent principalement à des litiges juridiques et sociaux. Au 31 décembre 2008, ils s'élèvent à 45,8 millions d'euros (34,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 39,2 millions d'euros au 31 décembre 2006). Les autres provisions ont une échéance probable située entre 2009 et 2013.

## Note 26 Passifs financiers

### 26.1 Catégories de passifs financiers

Les tableaux ci-après permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard du passif consolidé du Groupe. Les catégories utilisées pour présenter les valeurs comptables des instruments financiers sont expliquées à la [note 12](#). Ces valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur pour tous les instruments à l'exception des emprunts obligataires. Les tableaux

ci-après sont complétés par une analyse des écarts entre valeur comptable et juste valeur. Pour les emprunts obligataires cotés, la juste valeur correspond à la valeur de marché à la date de clôture. Pour les emprunts obligataires non cotés, la juste valeur est obtenue en actualisant les flux futurs aux taux d'intérêt sans risque. Les valorisations présentées dans ces analyses sont réalisées coupons courus inclus.

## Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	2008	Passifs relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat (dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture)	Dérivés de couverture		
				Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	
<b>Passif non courant</b>						
Emprunts et dettes financières	1 054,7	1 039,5	(9,2)	20,0	-	4,4
Autres dettes	13,6	10,8	-	-	-	2,8
Instruments dérivés passif	19,2	-	3,0	9,3	6,9	-
<b>Passif courant</b>						
Dettes fournisseurs	337,9	337,9	-	-	-	-
Autres dettes	199,7	103,3	-	-	-	96,4
Instruments dérivés passif	49,8	-	-	0,5	49,3	-
Emprunts et dettes financières	727,3	728,2	-	-	(1,6)	0,7
Concours bancaires	2,9	2,9	-	-	-	-

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus dans la ligne "Emprunts et dettes financières" est inférieure à la valeur comptable de 109,5 millions d'euros :

(en millions)				Taux d'intérêt		(en millions d'euros)		
Montant nominal	Échéance	Cotation	Nominal	Effectif	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	
7 000,0	JPY	16/09/2033	3,40 %	3,47 %	56,0	75,5	19,5	
140,0	USD	06/08/2013	4,88 %	4,98 %	102,6	115,1	12,5	
30,0	USD	06/08/2018	5,28 %	5,38 %	22,0	27,1	5,1	
300,0	EUR	25/04/2014	5,13 %	5,42 %	310,6	264,8	(45,8)	
500,0	EUR	18/04/2017	5,00 %	5,09 %	517,7	416,9	(100,8)	
<b>Total</b>					<b>1 008,9</b>	<b>899,4</b>	<b>(109,5)</b>	

## Au 31 décembre 2007

(en millions d'euros)	2007	Passifs relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat (dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture)	Dérivés de couverture		
				Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	
<b>Passif non courant</b>						
Emprunts et dettes financières	1 021,1	1 023,3	2,0	(10,3)	-	6,1
Autres dettes	23,0	17,1	-	-	-	5,9
Instruments dérivés passif	12,5	-	0,1	12,7	(0,3)	-
<b>Passif courant</b>						
Dettes fournisseurs	321,5	321,5	-	-	-	-
Autres dettes	240,3	130,7	-	-	-	109,6
Instruments dérivés passif	2,8	-	(0,4)	0,5	2,7	-
Emprunts et dettes financières	388,0	389,6	-	0,1	(3,5)	1,8
Concours bancaires	102,6	102,6	-	-	-	-

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus dans la ligne "Emprunts et dettes financières" est inférieure à la valeur comptable de 29,8 millions d'euros :

(en millions)				Taux d'intérêt		(en millions d'euros)		
Montant nominal	Échéance	Cotation	Nominal	Effectif	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	
7 000,0	JPY	16/09/2033	3,40 %	3,47 %	42,9	51,4	8,5	
140,0	USD	06/08/2013	4,88 %	4,98 %	97,0	98,2	1,2	
30,0	USD	06/08/2018	5,28 %	5,38 %	20,8	21,5	0,7	
300,0	EUR	25/04/2014	5,13 %	5,42 %	310,6	307,3	(3,3)	
500,0	EUR	18/04/2017	5,00 %	5,09 %	517,7	480,8	(36,9)	
<b>Total</b>					<b>989,0</b>	<b>959,2</b>	<b>(29,8)</b>	



## Au 31 décembre 2006

(en millions d'euros)	2006	Passifs relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat (dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture)	Dérivés de couverture		
				Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	
<b>Passif non courant</b>						
Emprunts et dettes financières	892,8	885,3	-	(0,2)	-	7,7
Autres dettes	27,1	20,6	-	-	-	6,5
Instruments dérivés passif	13,5	-	-	14,2	(0,7)	-
<b>Passif courant</b>						
Dettes fournisseurs	296,8	296,8	-	-	-	-
Autres dettes	217,9	112,2	-	-	-	105,7
Instruments dérivés passif	5,9	-	-	0,5	5,4	-
Emprunts et dettes financières	360,7	337,8	-	20,0	0,3	2,6
Concours bancaires	44,7	44,7	-	-	-	-

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus dans la ligne "Emprunts et dettes financières" est supérieure à la valeur comptable de 16,9 millions d'euros :

(en millions)			Taux d'intérêt		(en millions d'euros)		
Montant nominal	Échéance	Cotation	Nominal	Effectif	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
7 000,0	JPY 16/09/2033	Non coté	3,40 %	3,47 %	44,8	54,2	9,4
140,0	USD 06/08/2013	Non coté	4,88 %	4,98 %	115,1	106,8	(8,3)
30,0	USD 06/08/2018	Non coté	5,28 %	5,38 %	24,6	23,4	(1,2)
300,0	EUR 25/04/2014	Coté	5,13 %	5,42 %	301,6	314,1	12,5
309,7	EUR 07/05/2007	Coté	6,00 %	6,04 %	321,0	325,5	4,5
<b>Total</b>					<b>807,1</b>	<b>824,0</b>	<b>16,9</b>

## 26.2 Dette financière

La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion des ressources financières du Groupe. Cet indicateur intervient notamment dans le calcul de ratios financiers que le Groupe est tenu de respecter dans le cadre d'accords de financement auprès des marchés financiers (note 26.5). Le lien entre cet indicateur et le bilan consolidé est présenté dans le tableau suivant tandis que sa variation figure dans les notes 28 et 29.

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Instruments dérivés actif	(19,8)	(5,0)	(41,6)
– Moins instruments de couverture opérationnels	1,4	0,5	1,4
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	(4,4)	(5,3)	(4,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(214,0)	(173,4)	(181,2)
Emprunts et dettes financières non courants	1 054,7	1 021,1	892,8
Instruments dérivés passif	69,0	15,3	19,4
– Moins instruments de couverture opérationnels	(51,0)	(0,8)	(6,0)
Emprunts et dettes financières courants	727,3	388,0	360,7
Concours bancaires	2,9	102,6	44,7
<b>Dette financière nette</b>	<b>1 566,1</b>	<b>1 343,0</b>	<b>1 086,1</b>

### 26.3 Autres dettes

Le tableau ci-après analyse les autres dettes non courantes.

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Impôts exigibles sur le résultat	0,8	2,9	4,6
Dettes fiscales	-	-	2,6
Dettes sociales	0,5	1,2	0,6
Autres	12,3	18,9	19,3
<b>Total</b>	<b>13,6</b>	<b>23,0</b>	<b>27,1</b>

Le tableau ci-après analyse les autres dettes courantes.

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Dettes sur immobilisations	40,3	52,3	48,1
Dettes fiscales	20,7	30,3	21,6
Dettes sociales	94,0	108,0	104,0
Autres	44,7	49,7	44,2
<b>Total</b>	<b>199,7</b>	<b>240,3</b>	<b>217,9</b>

### 26.4 Instruments dérivés

Au 31 décembre 2008, l'ensemble des instruments dérivés de couverture a été évalué sur la base des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers. La juste valeur au bilan incluant les coupons courus s'établit de la manière suivante par type de dérivé :

(en millions d'euros)	2008			2007			2006		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
<b>Instruments de taux</b>									
Fermes	18,7	17,4	1,3	5,5	14,1	(8,6)	40,7	13,5	27,2
Optionnels	-	1,8	(1,8)	0,1	(1,6)	1,7	0,6	(0,1)	0,7
<b>Instruments de change</b>									
Fermes	0,1	20,2	(20,1)	(0,2)	3,5	(3,7)	(1,2)	(0,3)	(0,9)
Optionnels	(0,4)	5,3	(5,7)	(0,9)	(1,5)	0,6	-	0,1	(0,1)
<b>Instruments sur risques énergétiques</b>									
Fermes	0,4	1,3	(0,9)	-	0,5	(0,5)	3,0	0,2	2,9
Optionnels	1,0	23,0	(22,0)	0,5	0,3	0,2	(1,6)	5,9	(7,5)
<b>Total</b>	<b>19,8</b>	<b>69,0</b>	<b>(49,2)</b>	<b>5,0</b>	<b>15,3</b>	<b>(10,3)</b>	<b>41,6</b>	<b>19,4</b>	<b>22,2</b>
dont :									
Non courant	18,7	19,2	(0,5)	5,6	12,5	(6,9)	41,3	13,5	27,8
Courant	1,1	49,8	(48,7)	(0,6)	2,8	(3,4)	0,3	5,9	(5,6)
dont :									
Instruments de couverture opérationnels	1,4	51,0	(49,6)	0,5	0,8	(0,3)	1,4	6,1	(4,7)
Instruments de couverture de financement	18,4	18,0	0,4	4,5	14,5	(10,0)	40,1	13,3	26,8

### Couvertures de juste valeur

Au 31 décembre 2008, le Groupe détient des dérivés de taux d'intérêt destinés à couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des différents emprunts. Ces dérivés couvrent le risque de variation du taux d'intérêt sans risque et non le différentiel de taux correspondant au risque de crédit de l'émetteur. Les emprunts couverts et les dérivés de taux d'intérêt présentent les mêmes caractéristiques.

Monnaie	Montant notionnel (en millions)	Taux fixe reçu	Taux variable payé
Yen japonais	7 000	2,39 %	Libor Yen 6 mois
Euro	100	4,32 %	Euribor 3 mois
Euro	100	4,33 %	Euribor 3 mois
Dollar américain	140	4,88 %	Libor USD 3 mois

## Couvertures de flux de trésorerie

Au 31 décembre 2008, le Groupe détient un certain nombre d'instruments dérivés destinés à couvrir certains achats ou ventes futurs en monnaies étrangères, une partie de son endettement à taux variable et une partie de ses consommations d'énergie aux

États-Unis, en Grande-Bretagne et en France. Le tableau ci-après présente les montants avant impôts sur le résultat des couvertures de flux de trésorerie comptabilisés dans les capitaux propres ainsi que celles reclassées dans le compte de résultat.

(en millions d'euros)	Risque de change	Risque de taux	Risque énergétique	Total
<b>Solde d'ouverture : janvier 2006</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	<b>(1,6)</b>	<b>(1,1)</b>
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	(0,5)	3,2	(3,3)	(0,6)
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	-	1,1	1,7	2,8
<b>Solde d'ouverture : janvier 2007</b>	<b>(0,5)</b>	<b>4,8</b>	<b>(3,2)</b>	<b>1,1</b>
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	1,9	(8,1)	2,3	(3,9)
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	0,4	5,2	1,1	6,7
<b>Solde d'ouverture : janvier 2008</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>0,2</b>	<b>3,9</b>
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	(24,5)	(15,2)	(33,9)	(73,6)
Produits et charges recyclés dans le compte de résultat	(2,5)	(6,5)	11,1	2,1
<b>Solde de clôture : décembre 2008</b>	<b>(25,2)</b>	<b>(19,8)</b>	<b>(22,6)</b>	<b>(67,6)</b>
dont reclassement en résultat attendu en 2009	(25,2)	(19,8)	(22,6)	(67,6)

## Couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères

Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans les entités étrangères par des emprunts ou des swaps de change. Ces opérations ont pour but de couvrir l'exposition du Groupe au risque de change sur ces investissements. Les gains ou les pertes de conversion sur ces opérations sont comptabilisés dans les capitaux propres en regard des gains ou pertes de conversion des investissements nets dans ces entités. Au 31 décembre 2008, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants : 724,1 millions de dollars américains, 2 182,3 millions de yens et 35,0 millions de francs suisses (281,4 millions de dollars américains, 2 182,3 millions de yens et 45,0 millions de francs suisses au 31 décembre 2007 et 1 000,0 millions de yens et 45,0 millions de francs suisses au 31 décembre 2006).

## 26.5 Gestion des risques liés aux passifs financiers

### Risque de change transactionnel

Le risque de change transactionnel est le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en euro. Au passif, le risque de change transactionnel affecte les dettes fournisseurs dans la catégorie des passifs au coût amorti. La gestion de ce risque présente des caractères identiques à celle du risque de change transactionnel lié aux actifs financiers (*note 23.4*).

### Risque de liquidité

**Liquidité de l'emprunteur.** En tant qu'emprunteur, le Groupe est confronté au risque de liquidité dans la mesure où il est tenu d'honorer les échéances de remboursement de ses passifs financiers. Au 31 décembre 2008, l'échéancier des passifs financiers à l'émission s'établit de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2009		2010-2014		2015 et +	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Eurobond/EMTN	-	42,2	361,1	192,5	520,6	57,3
Placements privés (EMTN et autres)	-	7,9	102,6	32,8	78,1	57,6
<b>Émissions obligataires</b>	<b>0,0</b>	<b>50,1</b>	<b>463,7</b>	<b>225,3</b>	<b>598,7</b>	<b>114,9</b>
Émissions de billets de trésorerie	205,5	-	-	-	-	-
Crédit syndiqué juillet 2013	150,2	0,2	-	-	-	-
Diverses lignes bilatérales	334,7	0,4	-	-	-	-
Diverses facilités à moins d'un an	28,8	-	-	-	-	-
<b>Total dette financière brute</b>	<b>719,2</b>	<b>50,7</b>	<b>463,7</b>	<b>225,3</b>	<b>598,7</b>	<b>114,9</b>
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie	(215,5)	-	-	-	-	-
<b>Total dette financière nette</b>	<b>503,7</b>	<b>50,7</b>	<b>463,7</b>	<b>225,3</b>	<b>598,7</b>	<b>114,9</b>
Dettes fournisseurs	337,9	-	-	-	-	-
Autres dettes	199,7	-	13,6	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 041,3</b>	<b>50,7</b>	<b>477,3</b>	<b>225,3</b>	<b>598,7</b>	<b>114,9</b>

Par ailleurs, une grande part de la dette à taux fixe à l'émission étant swapée en taux variable, l'échéancier de la dette financière nette après swap de taux s'établit de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2009	2010-2014	2015 et +	Total
Dette à taux fixe à l'émission	-	413,1	598,7	1 011,8
Swap taux fixe en taux variable à l'émission	356,1	(300,6)	(55,5)	0,0
Dette à taux variable à l'émission	363,1	351,2	55,5	769,8
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie	(215,5)	-	-	(215,5)
<b>Total dette financière nette</b>	<b>503,7</b>	<b>463,7</b>	<b>598,7</b>	<b>1 566,1</b>

Au 31 décembre 2008, Imerys effectue la mise à jour juridique de son programme Euro Medium Term Notes (EMTN). Imerys entend terminer cette mise à jour après la publication de ses états financiers 2008. Le montant total du programme s'élève à 1,0 milliard d'euros. Sous réserve de sa mise à jour juridique, il permettrait d'émettre des titres assimilables à des obligations ordinaires d'une durée minimale d'un mois et d'une durée maximale de 30 ans. Au 31 décembre 2008, l'encours des titres émis antérieurement s'élève à 454,3 millions d'euros (454,3 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 454,3 millions d'euros au 31 décembre 2006). Au 31 décembre 2008, Imerys dispose également d'un programme de billets de trésorerie d'un plafond de 800,0 millions d'euros (800,0 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 800,0 millions d'euros au 31 décembre 2006). Ce programme est noté P-2 par Moody's (P-2 au 31 décembre 2007 et P-2 au 31 décembre 2006). Au 31 décembre 2008, l'encours des billets émis s'élève à 205,5 millions d'euros (365,8 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 320,0 millions d'euros au 31 décembre 2006). Imerys dispose au 31 décembre 2008 d'un montant de facilités bancaires disponibles de 1 323,0 millions d'euros (1 321,0 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 1 325,0 millions d'euros au 31 décembre 2006), dont une partie sécurise les 205,5 millions d'euros d'émission de billets de trésorerie, conformément à la politique financière du Groupe.

Les principaux termes et conditions restrictifs qui existent dans certaines facilités de crédit bilatérales, une partie des émissions obligataires sous placements privés et le crédit syndiqué bancaire, sont les suivants :

- objectifs assignés : financements des besoins généraux d'Imerys ;
- obligations en termes de respect de ratios financiers :
  - le ratio dette financière nette consolidée/capitaux propres consolidés doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur à 1,50 ou 1,60 à chaque clôture semestrielle

ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2008, le ratio s'établit à 1,01 (0,81 au 31 décembre 2007 et 0,66 au 31 décembre 2006),

- le ratio dette financière nette consolidée/EBITDA consolidé des 12 derniers mois doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur à 3,75 ou 3,80 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2008, le ratio s'établit à 2,75 (2,08 au 31 décembre 2007 et 1,69 au 31 décembre 2006).

- absence de toute sûreté réelle au bénéfice des prêteurs.

Le non-respect des obligations précitées au titre d'un des contrats de financement concernés pourrait entraîner l'annulation de son montant disponible et, à la demande du ou des prêteurs concernés, l'exigibilité immédiate du montant de la dette financière correspondante. A deux seules exceptions, les contrats de financement du Groupe ne prévoient pas de défaut croisés entre eux en cas de non-respect d'un ratio financier obligatoire applicable à l'un des contrats.

Les ressources financières à moyen terme fournies par les facilités de crédit bancaires bilatérales ou syndiquées peuvent être utilisées pour des périodes de tirage très courtes (de 1 à 12 mois) tout en restant disponibles pour des maturités plus longues (5 ans). La liquidité du marché fait ainsi partie des risques suivis dans le cadre de la gestion des ressources financières du Groupe.

**Liquidité du marché.** Les ressources financières constituent la principale variable d'ajustement des capacités de financement dont le Groupe dispose. Ces capacités existent soit sous forme de dette financière mobilisée, soit sous forme d'engagements de financement accordés par des banques de premier rang. Les tableaux ci-après détaillent les ressources financières par échéance et par nature.

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Échéance à moins d'un an	-	-	359,7
Échéance d'un à cinq ans	1 473,5	621,0	1 375,0
Échéance supérieure à cinq ans	880,0	1 707,9	473,7
<b>Total ressources financières</b>	<b>2 353,6</b>	<b>2 328,9</b>	<b>2 208,4</b>
Durée de vie moyenne (en années)	5,5	6,4	4,6

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Eurobond / EMTN	803,0	800,0	609,7
Placements privés (EMTN et autres)	227,7	207,9	273,7
<b>Ressources obligataires</b>	<b>1 030,7</b>	<b>1 007,9</b>	<b>883,4</b>
Durée de vie moyenne (en années)	7,6	8,4	5,3
Crédit syndiqué	750,0	750,0	750,0
Diverses lignes bilatérales	572,9	571,0	575,0
<b>Ressources bancaires</b>	<b>1 322,9</b>	<b>1 321,0</b>	<b>1 325,0</b>
Durée de vie moyenne (en années)	3,9	4,9	3,9
<b>Total ressources financières</b>	<b>2 353,6</b>	<b>2 328,9</b>	<b>2 208,4</b>
Durée de vie moyenne (en années)	5,5	6,4	4,6

Au cours des trois dernières années, Imerys s'est attaché à maintenir le montant de ses ressources financières autour de 2,0 milliards d'euros (2 353,6 millions de d'euros au 31 décembre 2008, 2 328,9 millions de d'euros au 31 décembre 2007 et 2 208,4 millions d'euros au 31 décembre 2006), ainsi qu'à en allonger la maturité. Au 31 décembre 2008, Imerys dispose d'une notation long terme Baa2 délivrée par Moody's (Baa2 au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006). Imerys gère le montant de ses ressources financières en le comparant

régulièrement au montant de ses utilisations afin de mesurer par différence les disponibilités financières auxquelles le Groupe peut avoir accès. L'appréciation de la solidité des ressources financières est mesurée par leur montant et leur maturité moyenne. Le tableau ci-après permet de mesurer le montant des ressources financières disponibles après remboursement des financements issus de ressources non confirmées. Il mesure l'exposition réelle du Groupe à une crise d'illiquidité des marchés financiers et bancaires.

(en millions d'euros)	2008			2007			2006		
	Ressources	Utilisation	Disponible	Ressources	Utilisation	Disponible	Ressources	Utilisation	Disponible
Emprunt obligataire	1 030,7	1 030,7	-	1 007,9	1 007,9	-	883,4	883,4	-
Billets de trésorerie	-	205,5	(205,5)	-	365,8	(365,8)	-	320,0	(320,0)
Crédits bancaires confirmés	1 322,9	484,4	838,5	1 321,0	-	1 321,0	1 325,0	-	1 325,0
Crédits bancaires et intérêts courus	-	32,4	(32,4)	-	33,9	(33,9)	-	23,3	(23,3)
Autres dettes et disponibilités	-	28,6	(28,6)	-	11,5	(11,5)	-	-	-
<b>Ressources, utilisations et montants disponibles</b>	<b>2 353,6</b>	<b>1 781,6</b>	<b>572,0</b>	<b>2 328,9</b>	<b>1 419,1</b>	<b>909,8</b>	<b>2 208,4</b>	<b>1 226,7</b>	<b>981,7</b>

Au 31 décembre 2008, le montant des ressources financières disponibles, après remboursement des ressources non confirmées, s'élève ainsi à 572,0 millions d'euros (909,8 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 981,7 millions d'euros au 31 décembre 2006) laissant au Groupe une large flexibilité, gage de solidité financière.

### Risque de conversion des états financiers

Le risque de conversion des états financiers est le risque généré par la conversion en euro des états financiers d'entités en monnaies étrangères.

**Sensibilité** des capitaux propres et du résultat consolidés aux conséquences de la variation du dollar américain et de la livre sterling sur la conversion en euro des états financiers préparés dans ces deux monnaies étrangères. Cette analyse ne porte pas sur les conséquences de la variation du dollar américain et de la livre sterling sur la valorisation des contrats opérationnels et de financement libellés dans ces deux monnaies étrangères (risque de change transactionnel).

**Champ d'application.** Capitaux propres au 31 décembre 2008 en dollar américain convertis à 1,3917 USD (taux de clôture), résultats 2008 en dollar américain convertis à 1,4708 USD (taux moyen), capitaux propres au 31 décembre 2008 en livre sterling convertis à 0,9525 GBP (taux de clôture), résultats 2008 en livre sterling convertis à 0,7963 GBP (taux moyen).

**Variables.** + 5,0 % USD/EUR (respectivement - 5,0 %) et + 5,0 % GBP/EUR (respectivement - 5,0 %), toutes choses étant égales par ailleurs. Dans la réalité, de telles variations affecteraient d'autres paramètres ayant des conséquences sur les états financiers (taux d'inflation, d'intérêt, etc.) et pourraient donner lieu le cas échéant à des orientations de gestion.

**Résultats.** Incidence de la parité USD/EUR sur les capitaux propres consolidés de + 2,05 % (respectivement de - 2,05 %) ; sur le résultat courant net (résultat net avant autres produits et charges opérationnels) de + 0,40 % (respectivement de - 0,40 %). Incidence de la parité GBP/EUR sur les capitaux propres consolidés de + 0,60 % (respectivement de - 0,60 %) ; sur le résultat courant net de + 0,28 % (respectivement de - 0,28 %).

Imerys a pour objectif de gérer le risque de conversion des états financiers à travers la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Ainsi, toute variation de change subie par les actifs nets en monnaies étrangères est, dans une certaine mesure, compensée par un effet symétrique lié à la variation de change subie par son endettement financier dans les monnaies étrangères correspondantes.

Dans ce cadre, Imerys a réalisé des opérations de swap de change de monnaies étrangères pour un montant notionnel réévalué au 31 décembre 2008 de 248,9 (261,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 39,7 millions d'euros au 31 décembre 2006). Le tableau ci-après décrit la dette financière avant et après impact des swaps de change de monnaies étrangères :

(en millions d'euros)	2008			2007			2006		
	Avant swap de change	Swap de change	Après swap de change	Avant swap de change	Swap de change	Après swap de change	Avant swap de change	Swap de change	Après swap de change
Euro	1 293,1	(248,9)	1 044,2	1 219,2	(261,5)	957,7	1 032,1	(39,7)	992,4
Dollar américain	383,4	177,7	561,1	122,8	(90,6)	32,2	132,5	(5,8)	126,7
Yen japonais	72,3	(22,1)	50,2	53,1	9,8	62,9	46,3	26,0	72,3
Autres monnaies étrangères	32,8	93,3	126,1	24,0	342,3	366,3	15,8	19,5	35,3
<b>Total</b>	<b>1 781,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1 781,6</b>	<b>1 419,1</b>	<b>0,0</b>	<b>1 419,1</b>	<b>1 226,7</b>	<b>0,0</b>	<b>1 226,7</b>

Au 31 décembre 2008, la proportion de la dette financière dans chaque monnaie étrangère, après swap, s'établit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
Dette financière brute	1 044,2	561,1	50,2	126,1	1 781,6
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie	(83,2)	(33,5)	(12,1)	(86,7)	(215,5)
<b>Dette financière nette</b>	<b>961,0</b>	<b>527,6</b>	<b>38,1</b>	<b>39,4</b>	<b>1 566,1</b>

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel le flux d'intérêt de la dette financière est susceptible d'être détérioré par une hausse des taux d'intérêt du marché.

**Sensibilité** de la "Charge d'endettement financier net" à la variation des taux d'intérêt.

**Champ d'application.** Dette financière nette au 31 décembre 2008.

**Variables.** Augmentation de 100 points de base (respectivement diminution de 100 points de base) en supposant que la dette financière nette reste stable et qu'à échéance, chaque dette à taux fixe (respectivement à taux variable) soit remplacée par une dette à taux variable (respectivement à taux fixe). Dans la réalité, de telles variations affecteraient d'autres paramètres ayant des conséquences sur la charge d'endettement financier net et pourraient donner lieu le cas échéant à des orientations de gestion.

**Résultats.** Augmentation de la "Charge d'endettement financier net" de 4,4 millions d'euros (respectivement diminution de 4,4 millions d'euros)

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la dette financière nette consolidée du Groupe avec pour objectif principal de garantir son coût à moyen terme. Pour ce faire, Imerys gère ce risque de façon centralisée, sur la base de l'évolution de la dette financière nette consolidée du Groupe. Cette dette est connue au travers d'un système de reporting régulier qui décrit la dette financière de chaque filiale, en précisant ses différentes composantes et caractéristiques. Chaque année, la Direction de la Trésorerie Groupe établit un document de politique de gestion approuvé par la Direction Financière et le Conseil d'Administration. Le reporting est revu mensuellement par la Direction Financière et trimestriellement par le Conseil d'Administration. Ceci permet de suivre la situation et, le cas échéant, d'adapter la politique de gestion. Dans le cadre de cette gestion, la Direction de la Trésorerie Groupe intervient auprès de banques de premier plan et utilise des prestataires d'information financière et de pricing pour son information financière sur les marchés.

Le Groupe a pour politique de se financer principalement en euro, ressource financière la plus accessible et à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt. Dans le cadre de sa politique de gestion générale, le Groupe a défini les différents instruments financiers dérivés susceptibles d'être utilisés uniquement pour couvrir les risques sur les engagements fermes et hautement probables. Figurent parmi ces produits : les swaps de taux, les options – y compris les caps, les floors, les swaptions et les contrats de taux à terme. Le Groupe n'autorise pas l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Enfin, compte tenu de l'évolution anticipée en 2008 des taux d'intérêt, le Groupe a été amené à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future (2009-2013) sur des échéances diverses.

Le tableau ci-après présente une répartition de la dette financière entre taux fixe et taux variable par monnaie au 31 décembre 2008 :

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
Dette à taux fixe à l'émission	831,2	124,6	56,0	-	1 011,8
Swap taux fixe en taux variable	(200,0)	(100,6)	(55,5)	-	(356,1)
<b>Total dette à taux fixe</b>	<b>631,2</b>	<b>24,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>655,7</b>
Dette à taux variable à l'émission	461,9	258,8	16,3	32,8	769,8
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie	(83,2)	(33,5)	(12,1)	(86,7)	(215,5)
Swap taux fixe en taux variable	200,0	100,6	55,5	-	356,1
Swap de change	(248,9)	177,7	(22,1)	93,3	-
<b>Total dette à taux variable</b>	<b>329,8</b>	<b>503,6</b>	<b>37,6</b>	<b>39,4</b>	<b>910,4</b>
<b>Total dette financière nette</b>	<b>961,0</b>	<b>527,6</b>	<b>38,1</b>	<b>39,4</b>	<b>1 566,1</b>

Le tableau ci-après présente une répartition des opérations de couverture de taux pour la période décembre 2008-décembre 2009 par monnaie étrangère.

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
<b>Positions à taux variable avant couvertures</b>	<b>329,8</b>	<b>503,6</b>	<b>37,6</b>	<b>39,4</b>	<b>910,4</b>
Couvertures à taux fixes	(100,0)	(373,6)	-	-	(473,6)
Swap au taux moyen de :	4,99 %	3,48 %	-	-	3,80 %
Couvertures à taux capés	(400,0)	(14,4)	-	-	(414,4)
Cap au taux moyen de :	4,57 %	5,27 %	-	-	4,59 %
<b>Positions à taux variable après couvertures</b>	<b>(170,2)</b>	<b>115,6</b>	<b>37,6</b>	<b>39,4</b>	<b>22,4</b>

Le tableau ci-après présente une répartition des opérations de couverture de taux en 2008 et au-delà par échéance.

(en millions d'euros)	2009 inférieur à 1 an	2010-2014 1 à 5 ans	2015 et + supérieur à 5 ans
<b>Position totale avant couvertures</b>	<b>910,4</b>	<b>910,4</b>	<b>910,4</b>
Couvertures à taux fixes	(473,6)	(473,6)	-
Swap au taux moyen de :	3,80 %	3,80 %	-
Couvertures à taux capés	(414,4)	-	-
Cap au taux moyen de :	4,59 %	-	-
<b>Position totale après couvertures</b>	<b>22,4</b>	<b>436,8</b>	<b>910,4</b>

### Risque de prix énergétique

Le risque de prix énergétique est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible d'une entité au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse du prix de marché de

cette source d'énergie. Imerys est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure. Le Groupe est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement.

**Sensibilité** de la consommation énergétique à la variation des prix du gaz naturel, de l'électricité et du charbon.

**Champ d'application.** Ensemble des contrats d'approvisionnement du Groupe en gaz naturel, électricité et charbon.

**Variables.** + 1,00 euro du prix du MWh (Mégawatt-heure) de gaz naturel, soit 0,29 euro par MMBTU (million de British Thermal Unit), soit encore 4,0 % du prix observé au 31 décembre 2008 ; + 1,00 euro du prix du MWh d'électricité, soit 1,5 % du prix observé au 31 décembre 2008 ; et + 1,00 euro du prix du MWh de charbon, soit 10,0 % du prix observé au 31 décembre 2008. Le comportement des clauses particulières des contrats (par exemple prix indexés, régulés ou fixés) n'est pas simulé : il est supposé que tous les contrats réagissent de manière identique.

**Résultats.** Incidence de la variation du prix du gaz naturel sur la consommation énergétique de - 4,6 millions d'euros ; incidence de la variation du prix de l'électricité sur la consommation énergétique de - 3,2 millions d'euros ; incidence de la variation du prix du charbon sur la consommation énergétique de - 1,3 million d'euros.

Face au risque de prix énergétique, le Groupe met en œuvre des efforts importants pour répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Par ailleurs, la gestion du risque de prix du gaz naturel, tant en Europe qu'aux États-Unis, est centralisée, la Direction de la Trésorerie Groupe étant chargée de mettre en œuvre le cadre et les moyens nécessaires à l'application d'une politique commune de gestion incluant notamment le recours approprié aux instruments financiers disponibles sur ces marchés.

Depuis 2006, le Groupe a renforcé ses programmes de recherche de sources d'énergie alternatives ainsi que ses projets de réduction de consommation d'énergie. En mai 2007, un Responsable Énergie Groupe a été nommé afin de coordonner les programmes d'analyse, suivi et maîtrise des consommations d'énergie. Depuis 2008, des responsables énergie sont désignés au niveau de chaque site ainsi

qu'au niveau des activités et/ou départements. Chaque site doit développer un plan d'économie d'énergie et des audits énergie sont effectués pour les équipements principaux. Le partage des bonnes pratiques est favorisé par la mise en place de systèmes adaptés.

	Montants notionnels nets (en MWh)	Échéances
<b>Position sous-jacente</b>	<b>4 511 898</b>	<b>&lt; 12 mois</b>
Opérations de gestion	2 200 530	< 12 mois

Le détail des opérations destinées à couvrir le risque de prix énergétique est fourni dans la [note 27](#) aux états financiers d'Imerys SA.



## Note 27 Impôts sur le résultat

### Variation des impôts différés

(en millions d'euros)	2008	Résultat	Change	Périmètre et reclassements	2007	2006
Impôts différés actif	55,9	(3,7)	(2,1)	2,3	59,4	49,3
Impôts différés passif	(75,4)	(20,8)	2,3	(3,0)	(53,9)	(52,4)
<b>Position fiscale latente nette</b>	<b>(19,5)</b>	<b>(24,5)</b>	<b>0,2</b>	<b>(0,7)</b>	<b>5,5</b>	<b>(3,1)</b>

Dans le bilan consolidé d'Imerys, les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale (entité juridique ou groupe d'intégration fiscale).

### Analyse des impôts différés par nature

La ventilation par nature de différence temporaire des impôts différés actif et passif et de la charge d'impôts différés s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat	Bilan		
	Charge d'impôts différés 2008	2008	2007	2006
<b>Impôts différés actif</b>				
Provisions pour avantages du personnel	(11,6)	22,2	36,0	45,5
Autres provisions	7,0	36,3	31,1	36,3
Immobilisations corporelles	5,2	47,8	38,2	42,7
Immobilisations incorporelles	(0,6)	0,6	1,4	1,9
Immobilisations financières	(2,2)	3,1	4,3	6,1
Actifs et passifs courants	0,4	21,6	19,6	18,1
Pertes fiscales reportables	0,9	14,9	14,0	12,3
Autres	15,8	28,6	15,6	19,7
<b>Total</b>	<b>14,9</b>	<b>175,1</b>	<b>160,2</b>	<b>182,6</b>
<b>Impôts différés passif</b>				
Immobilisations corporelles	(18,5)	(162,4)	(138,1)	(154,5)
Immobilisations incorporelles	-	(0,8)	(0,8)	(0,6)
Immobilisations financières	(10,8)	(16,9)	(6,1)	(7,0)
Actifs et passifs courants	(1,8)	(6,5)	(4,5)	(4,5)
Autres	(8,3)	(8,0)	(5,2)	(19,1)
<b>Total</b>	<b>(39,4)</b>	<b>(194,6)</b>	<b>(154,7)</b>	<b>(185,7)</b>
<b>Position fiscale latente nette</b>		<b>(19,5)</b>	<b>5,5</b>	<b>(3,1)</b>
<b>Produit net d'impôts différés en résultat</b>	<b>(24,5)</b>			

### Pertes fiscales reportables

Des impôts différés actif sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable. Au 31 décembre 2008, ces impôts différés actif s'élevaient à 14,9 millions d'euros (14,0 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 12,3 millions d'euros au 31 décembre 2006) et correspondent principalement aux pertes recouvrables de l'entité RCC au Brésil. À l'inverse, les pertes fiscales et crédits d'impôt n'ayant pas donné lieu à prise en compte d'un impôt différé actif, car leur récupération est jugée incertaine, s'élevaient au 31 décembre 2008 à respectivement 99,8 millions d'euros (103,9 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 91,0 millions d'euros au 31 décembre 2006) et 28,7 millions d'euros (22,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 25,0 millions d'euros au 31 décembre 2006) dont 82,2 millions d'euros et 28,6 millions d'euros expirent après 2013 ou sont reportables sans limite de temps. Les impôts différés sont calculés en utilisant les taux applicables sur les exercices considérés selon la législation fiscale en vigueur dans chaque pays concerné.

### Différences temporelles contrôlées par le Groupe

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation, lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le Groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2008 s'élève à 4,8 millions d'euros (4,4 millions d'euros au 31 décembre 2007).

## RÉCONCILIATION DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE

La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion des ressources financières du Groupe. Cet indicateur intervient notamment dans le calcul de ratios financiers que le Groupe est tenu de respecter dans le cadre d'accords de financement auprès des marchés financiers (note 26.5). Le lien entre cet indicateur et le

bilan consolidé est présenté dans la note 26.2. Les notes suivantes présentent la variation de la dette financière nette sur l'exercice en deux étapes : du résultat opérationnel courant au cash flow libre opérationnel courant (note 28), puis du cash flow libre opérationnel courant à la variation de la dette financière nette (note 29).

### Note 28 Cash flow libre opérationnel courant

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Résultat opérationnel courant	403,4	478,3	458,8
Amortissements et pertes de valeur d'exploitation	193,2	197,4	206,7
Variation nette des provisions d'exploitation	(27,6)	(29,0)	(22,1)
<b>Capacité d'autofinancement d'exploitation avant impôts (EBITDA)</b>	<b>569,0</b>	<b>646,7</b>	<b>643,4</b>
Amortissement des immobilisations en location financement	-	-	(3,1)
Provisions pour actifs miniers	0,2	0,5	0,3
Impôts notionnels sur le résultat opérationnel courant	(110,8)	(124,6)	(118,5)
Taux effectif d'impôt sur le résultat courant	27,5 %	26,0 %	25,8 %
<b>Cash flow opérationnel courant net</b>	<b>458,4</b>	<b>522,6</b>	<b>522,1</b>
Immobilisations incorporelles	(4,0)	(34,0)	(5,2)
Immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	(201,5)	(299,4)	(189,9)
Actifs miniers de découverte	(32,6)	(33,6)	(31,0)
Dettes sur acquisitions	(10,7)	14,4	9,1
<b>Investissements payés</b>	<b>(248,8)</b>	<b>(352,6)</b>	<b>(217,0)</b>
Dotations aux amortissements d'immobilisations	193,1	197,2	203,1
Ratio de couverture des investissements comptabilisés <sup>(2)</sup>	123,3 %	186,1 %	111,3 %
<b>Valeur comptable des cessions courantes d'actifs</b>	<b>11,5</b>	<b>9,0</b>	<b>7,5</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel</b>	<b>32,3</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(66,8)</b>
dont :			
Stocks	(94,6)	(21,2)	(25,8)
Clients, avances et acomptes reçus	105,1	(11,6)	(23,7)
Fournisseurs, avances et acomptes versés	21,8	27,9	(17,3)
<b>Cash flow libre opérationnel courant</b>	<b>253,4</b>	<b>174,1</b>	<b>245,8</b>

(1) Dont acquisition d'immobilisations en location financement

(0,9)

(0,7)

-

(2) Le ratio de couverture des investissements comptabilisés est égal aux investissements payés (à l'exception des dettes sur acquisitions) divisé par les dotations aux amortissements

## Note 29 Variation de la dette financière nette

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
<b>Cash flow libre opérationnel courant</b>	<b>253,4</b>	<b>174,1</b>	<b>245,8</b>
Résultat financier	(46,3)	(55,7)	(46,7)
Pertes de valeur financières et désactualisation	4,1	4,4	4,4
Variation des intérêts versés / encaissés	-	5,2	(2,3)
Impôts sur résultat financier	12,7	14,5	12,1
Variation de la dette d'impôts sur le résultat	(48,8)	2,6	3,8
Variation des impôts différés sur le résultat opérationnel courant	19,8	(10,5)	(4,4)
Variation des autres postes du besoin en fonds de roulement	(23,4)	(22,7)	(26,4)
Variation de juste valeur	4,2	3,1	10,6
Dividendes reçus des entreprises associées et divers	4,1	2,4	2,1
<b>Cash flow libre courant</b>	<b>179,8</b>	<b>117,4</b>	<b>199,0</b>
Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la dette nette acquise	(155,8)	(232,8)	(32,0)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	(1,0)
<b>Croissance externe</b>	<b>(155,8)</b>	<b>(232,8)</b>	<b>(33,0)</b>
Cessions de titres d'entités consolidées sous déduction de la dette nette cédée	0,9	38,6	1,2
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente	0,3	-	0,1
Cessions non récurrentes d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	2,1	17,9
<b>Cessions</b>	<b>1,2</b>	<b>40,7</b>	<b>19,2</b>
Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels	(42,4)	(41,2)	(31,2)
Dividendes versés aux actionnaires et aux intérêts minoritaires	(119,7)	(116,0)	(106,1)
<b>Besoin de financement</b>	<b>(136,9)</b>	<b>(231,9)</b>	<b>47,9</b>
Opérations sur capitaux propres	(5,0)	(39,8)	(21,6)
Variation nette des immobilisations financières	(0,3)	(0,2)	2,0
<b>Variation de la dette financière nette</b>	<b>(142,2)</b>	<b>(271,9)</b>	<b>28,3</b>
<b>Dette financière nette au début de l'exercice</b>	<b>(1 343,0)</b>	<b>(1 086,1)</b>	<b>(1 140,0)</b>
Variation de la dette financière nette	(142,2)	(271,9)	28,3
Incidence de la variation des taux de change	(63,2)	22,3	19,0
Incidence de la variation de juste valeur des couvertures de taux d'intérêt	(20,0)	(2,9)	4,3
Incidence des changements de principes comptables et autres	2,3	(4,4)	2,3
<b>Dette financière nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 566,1)</b>	<b>(1 343,0)</b>	<b>(1 086,1)</b>

## INFORMATION PAR SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les secteurs opérationnels présentés par Imerys correspondent aux quatre branches d'activité suivies par la Direction Générale dans le cadre de son reporting de gestion : Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie ; Minéraux de Performance & Filtration ; Pigments pour Papier et Matériaux & Monolithiques. Les

structures holding qui assurent le financement centralisé du Groupe ne constituent pas un secteur opérationnel. Dans les *notes 30 et 31*, leurs agrégats sont donc présentés dans une colonne de rapprochement avec les éliminations intersecteurs.

### Note 30 Compte de résultat consolidé par secteurs opérationnels

Les produits des activités ordinaires résultant des transactions d'Imerys avec chacun de ses clients externes ne franchissent jamais un seuil de 10 % des produits des activités ordinaires du Groupe.

#### Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Minéraux de Performance & Filtration	Pigments pour Papier	Matériaux & Monolithiques	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	Éliminations intersecteurs et agrégats des holdings	Total groupe Imerys
Produits externe	514,0	762,5	1 040,7	1 132,0	-	3 449,2
dont :						
Ventes de biens	442,8	619,2	950,5	1 030,7	-	3 043,2
Prestations de services	71,2	143,3	90,3	101,2	-	406,0
Produits intersecteurs	12,5	1,9	0,7	27,9	(43,0)	0,0
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>526,5</b>	<b>764,4</b>	<b>1 041,4</b>	<b>1 159,9</b>	<b>(43,0)</b>	<b>3 449,2</b>
Amortissements et pertes de valeur	(30,7)	(59,9)	(38,4)	(61,8)	(2,4)	(193,2)
Dotations nettes opérationnelles aux provisions	0,4	(3,6)	(0,3)	5,7	(0,9)	1,3
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>44,9</b>	<b>55,2</b>	<b>225,4</b>	<b>125,8</b>	<b>(47,9)</b>	<b>403,4</b>
Résultat opérationnel	(21,7)	27,5	219,2	119,6	(56,1)	288,5
Résultat financier	5,9	(13,9)	(3,5)	5,6	(40,4)	(46,3)
dont :						
Produits d'intérêt	0,5	3,8	1,1	1,6	1,9	8,9
Charges d'intérêt	(0,2)	(2,0)	(1,9)	(2,6)	(54,3)	(61,0)
Quote-part des résultats nets des entreprises associées	-	7,2	1,3	1,9	-	10,4
Impôts sur le résultat	(3,6)	(19,7)	(67,7)	(27,0)	29,1	(88,9)
<b>Résultat net</b>	<b>(19,4)</b>	<b>1,1</b>	<b>149,3</b>	<b>100,1</b>	<b>(67,4)</b>	<b>163,7</b>

#### Au 31 décembre 2007

(en millions d'euros)	Minéraux de Performance & Filtration	Pigments pour Papier	Matériaux & Monolithiques	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	Éliminations intersecteurs et agrégats des holdings	Total groupe Imerys
Produits externe	551,6	796,4	1 025,3	1 028,2	0,4	3 401,9
dont :						
Ventes de biens	484,5	674,4	935,4	933,2	-	3 027,5
Prestations de services	67,0	122,1	89,9	95,0	0,4	374,4
Produits intersecteurs	12,9	2,4	0,4	22,9	(38,6)	0,0
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>564,5</b>	<b>798,8</b>	<b>1 025,7</b>	<b>1 051,1</b>	<b>(38,2)</b>	<b>3 401,9</b>
Amortissements et pertes de valeur	(34,4)	(64,6)	(37,1)	(58,8)	(2,5)	(197,4)
Dotations nettes opérationnelles aux provisions	3,1	5,9	(3,8)	4,4	1,1	10,7
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>48,4</b>	<b>83,9</b>	<b>235,3</b>	<b>145,4</b>	<b>(34,7)</b>	<b>478,3</b>
Résultat opérationnel	5,6	89,9	230,8	135,4	(29,4)	432,3
Résultat financier	5,3	(0,7)	(1,7)	0,4	(59,0)	(55,7)
dont :						
Produits d'intérêt	0,4	0,9	0,3	1,8	3,4	6,8
Charges d'intérêt	(1,1)	(1,1)	(1,3)	(1,6)	(60,0)	(65,1)
Quote-part des résultats nets des entreprises associées	-	3,8	1,2	1,9	-	6,9
Impôts sur le résultat	1,4	(14,4)	(76,9)	(40,5)	33,8	(96,6)
<b>Résultat net</b>	<b>12,3</b>	<b>78,6</b>	<b>153,4</b>	<b>97,2</b>	<b>(54,6)</b>	<b>286,9</b>

## Au 31 décembre 2006

(en millions d'euros)	Minéraux de Performance & Filtration	Pigments pour Papier	Matériaux & Monolithiques	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	Éliminations intersecteurs et agrégats des holdings	Total groupe Imerys
Produits externe	568,8	813,6	934,6	969,6	1,5	3 288,1
dont :						
Ventes de biens	500,2	691,4	871,6	877,0	-	2 940,2
Prestations de services	68,6	122,2	63,0	92,6	1,5	347,9
Produits intersecteurs	16,2	2,5	0,5	23,7	(42,9)	0,0
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>585,0</b>	<b>816,1</b>	<b>935,1</b>	<b>993,3</b>	<b>(41,4)</b>	<b>3 288,1</b>
Amortissements et pertes de valeur	(37,1)	(74,0)	(38,6)	(54,5)	(2,5)	(206,7)
Dotations nettes opérationnelles aux provisions	(2,2)	4,2	(4,5)	3,7	0,4	1,6
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>50,9</b>	<b>77,8</b>	<b>214,4</b>	<b>145,8</b>	<b>(30,1)</b>	<b>458,8</b>
Résultat opérationnel	6,6	(28,5)	198,2	131,0	(24,3)	283,0
Résultat financier	16,5	(0,4)	(1,5)	(1,8)	(59,5)	(46,7)
dont :						
Produits d'intérêt	0,4	0,9	0,9	3,0	2,7	7,9
Charges d'intérêt	(0,8)	(1,6)	(1,3)	(1,4)	(48,8)	(53,9)
Quote-part des résultats nets des entreprises associées	-	4,1	0,7	0,4	-	5,2
Impôts sur le résultat	3,4	20,8	(66,5)	(37,6)	28,4	(51,5)
<b>Résultat net</b>	<b>26,5</b>	<b>(4,0)</b>	<b>130,9</b>	<b>92,0</b>	<b>(55,4)</b>	<b>190,0</b>

## Note 31 Bilan consolidé par secteurs opérationnels

## Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Minéraux de Performance & Filtration	Pigments pour Papier	Matériaux & Monolithiques	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	Éliminations intersecteurs et agrégats des holdings	Total groupe Imerys
Goodwill	142,8	149,8	188,7	417,4	0,7	899,4
Immobilisations corporelles et incorporelles	398,6	575,3	343,6	427,5	9,6	1 754,6
Stocks	67,8	112,1	136,7	294,4	-	611,0
Créances clients	78,8	91,0	186,5	180,7	(13,7)	523,3
Autres créances – courant et non courant	16,9	77,9	30,4	49,8	19,6	194,6
<b>Capitaux investis – Actif</b>	<b>704,9</b>	<b>1 006,1</b>	<b>885,9</b>	<b>1 369,8</b>	<b>16,2</b>	<b>3 982,9</b>
Participations dans les entreprises associées	-	36,2	7,1	8,3	-	51,6
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>704,9</b>	<b>1 042,3</b>	<b>893,0</b>	<b>1 378,1</b>	<b>16,2</b>	<b>4 034,5</b>
Actifs non alloués						313,4
<b>Total actif</b>						<b>4 347,9</b>
Dettes fournisseurs	46,2	71,1	111,1	131,0	(21,5)	337,9
Autres dettes – courant et non courant	33,1	41,0	81,6	55,1	2,5	213,3
Dettes impôts sur le résultat	1,3	(6,8)	2,6	21,2	(4,9)	13,4
<b>Capitaux investis – Passif</b>	<b>80,6</b>	<b>105,3</b>	<b>195,3</b>	<b>207,3</b>	<b>(23,9)</b>	<b>564,6</b>
Provisions	70,3	47,6	66,7	69,1	54,0	307,7
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>150,9</b>	<b>152,9</b>	<b>262,0</b>	<b>276,4</b>	<b>30,1</b>	<b>872,3</b>
Passifs non alloués						1 929,3
<b>Total passif non courant et courant</b>						<b>2 801,6</b>
<b>Total capitaux investis</b>	<b>624,3</b>	<b>900,8</b>	<b>690,6</b>	<b>1 162,5</b>	<b>40,1</b>	<b>3 418,3</b>
Augmentations du goodwill	6,4	1,4	3,8	99,7	-	111,3
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(51,6)	(72,4)	(46,9)	(72,1)	(4,9)	(247,9)

## Au 31 décembre 2007

(en millions d'euros)	Minéraux de Performance & Filtration	Pigments pour Papier	Matériaux & Monolithiques	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	Éliminations intersecteurs et agrégats des holdings	Total groupe Imerys
Goodwill	186,6	152,7	198,0	322,7	0,7	860,7
Immobilisations corporelles et incorporelles	354,6	602,1	337,7	428,9	6,5	1 729,8
Stocks	63,4	102,4	118,8	217,4	-	502,0
Créances clients	90,4	107,6	237,9	196,9	(9,4)	623,4
Autres créances – courant et non courant	13,4	81,0	21,6	50,3	13,7	180,0
<b>Capitaux investis – Actif</b>	<b>708,4</b>	<b>1 045,8</b>	<b>914,0</b>	<b>1 216,2</b>	<b>11,5</b>	<b>3 895,9</b>
Participations dans les entreprises associées	-	30,7	5,5	6,7	-	42,9
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>708,4</b>	<b>1 076,5</b>	<b>919,5</b>	<b>1 222,9</b>	<b>11,5</b>	<b>3 938,8</b>
Actifs non alloués						263,5
<b>Total actif</b>						<b>4 202,3</b>
Dettes fournisseurs	41,9	75,4	116,4	106,8	(19,0)	321,5
Autres dettes – courant et non courant	43,4	62,8	99,4	60,4	(2,7)	263,3
Dettes impôts sur le résultat	3,6	(0,1)	3,1	29,4	(6,0)	30,0
<b>Capitaux investis – Passif</b>	<b>88,9</b>	<b>138,1</b>	<b>218,9</b>	<b>196,6</b>	<b>(27,7)</b>	<b>614,8</b>
Provisions	64,6	66,5	67,1	70,2	74,5	342,9
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>153,5</b>	<b>204,6</b>	<b>286,0</b>	<b>266,8</b>	<b>46,8</b>	<b>957,7</b>
Passifs non alloués						1 581,0
<b>Total passif non courant et courant</b>						<b>2 538,7</b>
<b>Total capitaux investis</b>	<b>619,5</b>	<b>907,7</b>	<b>695,1</b>	<b>1 019,6</b>	<b>39,2</b>	<b>3 281,1</b>
Augmentations du goodwill	9,3	3,8	64,5	35,3	-	112,9
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(51,5)	(167,4)	(54,3)	(78,9)	0,2	(351,9)

## Au 31 décembre 2006

(en millions d'euros)	Minéraux de Performance & Filtration	Pigments pour Papier	Matériaux & Monolithiques	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	Éliminations intersecteurs et agrégats des holdings	Total groupe Imerys
Goodwill	192,3	160,1	142,1	297,9	0,7	793,1
Immobilisations corporelles et incorporelles	391,9	538,8	321,2	376,8	6,9	1 635,6
Stocks	66,1	113,4	106,0	205,1	-	490,6
Créances clients	99,4	116,0	224,3	185,6	(10,6)	614,7
Autres créances – courant et non courant	10,8	57,7	20,8	35,1	8,2	132,6
<b>Capitaux investis – Actif</b>	<b>760,5</b>	<b>986,0</b>	<b>814,4</b>	<b>1 100,5</b>	<b>5,2</b>	<b>3 666,6</b>
Participations dans les entreprises associées	-	26,5	4,6	3,0	-	34,1
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>760,5</b>	<b>1 012,5</b>	<b>819,0</b>	<b>1 103,5</b>	<b>5,2</b>	<b>3 700,7</b>
Actifs non alloués						300,3
<b>Total actif</b>						<b>4 001,0</b>
Dettes fournisseurs	39,7	68,4	106,0	101,8	(19,1)	296,8
Autres dettes – courant et non courant	40,5	61,3	93,5	53,3	(3,7)	244,9
Dettes impôts sur le résultat	5,0	2,9	3,4	17,9	(4,3)	24,9
<b>Capitaux investis – Passif</b>	<b>85,2</b>	<b>132,6</b>	<b>202,9</b>	<b>173,0</b>	<b>(27,1)</b>	<b>566,6</b>
Provisions	72,6	92,3	72,5	67,8	112,7	417,9
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>157,8</b>	<b>224,9</b>	<b>275,4</b>	<b>240,8</b>	<b>85,6</b>	<b>984,5</b>
Passifs non alloués						1 370,0
<b>Total passif non courant et courant</b>						<b>2 354,5</b>
<b>Total capitaux investis</b>	<b>675,3</b>	<b>853,4</b>	<b>611,5</b>	<b>927,5</b>	<b>32,3</b>	<b>3 100,0</b>
Augmentations du goodwill	11,6	5,3	(0,1)	(8,6)	-	8,2
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(39,7)	(68,3)	(46,9)	(58,9)	(3,2)	(217,0)

## Note 32 Information géographique

### Produits des activités ordinaires

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
<b>Par localisation géographique des entités du Groupe</b>			
France	841,6	858,9	817,4
Autres pays d'Europe	1 327,7	1 353,2	1 283,3
Amérique du Nord	736,2	777,9	812,6
Asie-Océanie	394,6	267,7	236,4
Autres pays	149,1	144,2	138,4
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>3 449,2</b>	<b>3 401,9</b>	<b>3 288,1</b>
<b>Par localisation géographique des clients</b>			
France	667,0	682,4	668,1
Autres pays d'Europe	1 368,5	1 394,5	1 304,8
Amérique du Nord	693,5	727,8	780,8
Asie-Océanie	482,8	370,0	330,4
Autres pays	237,4	227,2	204,0
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>3 449,2</b>	<b>3 401,9</b>	<b>3 288,1</b>

### Actifs par localisation géographique

(en millions d'euros)	Goodwill	Immobilisations corporelles et incorporelles	Total
<b>Au 31 décembre 2008</b>			
France	169,3	389,1	558,4
Autres pays d'Europe	318,9	404,9	723,8
Amérique du Nord	124,5	518,8	643,3
Asie-Océanie	225,3	150,4	375,7
Autres pays	61,4	291,4	352,8
<b>Total</b>	<b>899,4</b>	<b>1 754,6</b>	<b>2 654,0</b>
<b>Au 31 décembre 2007</b>			
France	169,3	371,1	540,4
Autres pays d'Europe	340,7	463,6	804,3
Amérique du Nord	166,6	468,2	634,8
Asie-Océanie	120,5	141,6	262,1
Autres pays	63,6	285,3	348,9
<b>Total</b>	<b>860,7</b>	<b>1 729,8</b>	<b>2 590,5</b>
<b>Au 31 décembre 2006</b>			
France	174,6	355,7	530,3
Autres pays d'Europe	327,1	445,3	772,4
Amérique du Nord	186,2	493,4	679,6
Asie-Océanie	45,2	86,6	131,8
Autres pays	60,0	254,6	314,6
<b>Total</b>	<b>793,1</b>	<b>1 635,6</b>	<b>2 428,7</b>



## AUTRES INFORMATIONS

### Note 33 Parties liées

#### Parties liées externes à Imerys

Imerys a pour parties liées le groupe canadien Power et le groupe belge Frère-CNP. Ces groupes constituent pour Imerys les ultimes têtes de groupe. Au travers de leur coentreprise Parjointco, ils exercent un contrôle conjoint sur le groupe suisse Pargesa qui contrôle Imerys au travers d'une participation directe et d'une participation indirecte dans le groupe belge GBL ; Pargesa est à ce titre une partie liée. Le groupe GBL est également une partie liée car il exerce directement une influence notable sur Imerys. Imerys et le groupe Pargesa ont dénoncé d'un commun accord avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008 la convention de prestations de conseil stratégique fournies par le groupe Pargesa. Il ne subsiste donc au titre de cette convention aucun élément au résultat et au bilan au 31 décembre

2008. Le montant qui avait été comptabilisé en charges en 2007 en rémunération des prestations d'assistance stratégique fournies par le groupe Pargesa s'élevait à 0,8 million d'euros (0,8 million d'euros en 2006). Le montant qui subsistait au passif au 31 décembre 2007 s'élevait à 0,4 million d'euros (0,4 million d'euros au 31 décembre 2006).

#### Dirigeants d'Imerys

Les dirigeants constituant des parties liées sont les membres du Conseil d'Administration et les 9 membres du Comité Exécutif (8 en 2007 et 9 en 2006), y compris le Directeur Général qui est également Administrateur. Les rémunérations et avantages assimilés accordés à ces parties liées sont indiqués dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	Notes	Charge dans le compte de résultat			Dettes au bilan		
		2008	2007	2006	2008	2007	2006
Avantages à court terme	1	(3,6)	(4,3)	(3,6)	0,6	1,7	1,4
Avantages à long terme		-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	2	(0,7)	(0,6)	(0,6)	0,3	0,3	0,3
Régimes à prestations définies	3	(0,5)	(0,7)	(0,7)	3,6	2,7	2,4
Cotisations aux régimes à cotisations définies		(0,3)	(0,3)	(0,3)	-	0,1	0,1
Indemnités de fin de contrat de travail		-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	4	(2,3)	(1,9)	(2,0)	-	-	-
<b>Total</b>		<b>(7,4)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>	<b>4,2</b>

- 1) Avantages à court terme** – Ces montants incluent la partie fixe des rémunérations versée au titre de l'exercice et la partie variable due au titre de ce même exercice, mais versée sur l'exercice suivant.
- 2) Jetons de présence** – Ces montants correspondent au montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration.
- 3) Avantages postérieurs à l'emploi** – Ces montants correspondent au régime à prestations définies postérieures à l'emploi prévu pour les principaux cadres dirigeants des sociétés françaises du Groupe qui remplissent les conditions d'éligibilité requises. Ces montants sont comptabilisés pour les bénéficiaires constituant des parties liées, parmi lesquels le Directeur Général ainsi que certains des principaux cadres dirigeants mentionnés ci-dessus (6 de 2006 à 2007, 7 en 2008).

Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ce régime à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir une rente viagère :

- d'un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires) de 60,0 % de leur salaire de référence, ce salaire de référence étant limité à 8 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale française ;

- sous réserve d'un plafond de versement égal à 25,0 % dudit salaire de référence des 12 derniers mois civils précédents la radiation des effectifs du Groupe.

- 4) Paiements en actions** – Ce montant correspond à la charge comptabilisée au titre des options de souscription d'actions Imerys et des actions gratuites attribuées aux parties liées.

#### Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des membres du personnel d'Imerys

Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des membres du personnel d'Imerys constituent des parties liées. Le montant des cotisations à des fonds externes comptabilisé en charges en 2008 s'élève à 34,5 millions d'euros (31,3 millions d'euros en 2007 et 27,8 millions d'euros en 2006), dont 18,2 millions d'euros à Imerys UK Pension Fund Trustees Ltd. / ECC Combined Investment Fund (Grande-Bretagne) (24,7 millions d'euros en 2007 et 21,2 millions d'euros en 2006) et 12,3 millions d'euros à Sun Trust Bank (États-Unis) (2,7 millions d'euros en 2007 et 3,4 millions d'euros en 2006).

#### FCPE Imerys Actions

Le FCPE Imerys Relais 2006 a été créé pour recueillir les souscriptions des salariés au titre du Plan d'Actionnariat Salarié 2006. Le FCPE Imerys Relais 2006 a été fusionné dans le FCPE Imerys Actions le

20 février 2007. Il est géré par BNP Paribas Asset Management SAS. La gestion du FCPE Imerys Actions est contrôlée par un Conseil de Surveillance de 14 membres composé à parité égale de représentants de porteurs de parts et de représentants d'Imerys. Imerys exerçant,

avec la communauté des porteurs de parts, un contrôle conjoint sur le FCPE Imerys Actions, le FCPE Imerys Actions constitue une partie liée. Les montants comptabilisés en 2008 au titre du FCPE Imerys Actions sont non significatifs.

## Note 34 Engagements donnés

Les engagements hors bilan du Groupe comprennent les sûretés réelles (hypothèques, nantissements, etc.) accordées sur des actifs du Groupe et les garanties accordées par Imerys et ses filiales, nettes des passifs comptabilisés.

Les engagements donnés par le Groupe sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Actifs donnés en garantie	21,2	11,0	18,6
Avals, cautions, garanties	43,2	44,6	30,1
Autres engagements	319,8	273,2	243,8
<b>Total</b>	<b>384,2</b>	<b>328,8</b>	<b>292,5</b>

Parmi les autres engagements, deux engagements au titre d'un contrat d'affrètement et d'un contrat de stockage et manutention d'un montant total de 167,1 millions d'euros au 31 décembre 2008 (172,9 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 172,9 millions d'euros au 31 décembre 2006) ont pour objectif de garantir la logistique maritime du Groupe.

Par ailleurs, certaines entités du Groupe ont des engagements de location simple concernant notamment des locaux administratifs, des parcs de wagons et des camions. Les engagements de paiement des loyers futurs s'élèvent à 22,3 millions d'euros pour 2009, 61,2 millions d'euros pour la période 2010 à 2013 et 102,4 millions d'euros au-delà.

## Note 35 Engagements reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Actifs reçus en garantie	8,2	5,4	6,4
Avals, cautions et garanties	5,4	1,0	0,6
Autres engagements	26,7	26,8	30,4
<b>Total</b>	<b>40,3</b>	<b>33,2</b>	<b>37,4</b>

Les autres engagements comprennent essentiellement des engagements de location simple reçus pour 12,7 millions d'euros.

## Note 36 Risques pays

Du fait de leur activité minière et la variété de leurs marchés finaux, les entités du Groupe sont présentes dans de nombreux pays et Imerys peut être exposé à certains risques propres à ces pays pouvant avoir dans le futur une certaine incidence sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie.

Imerys utilise pour l'identification des pays à risques la notation pays @rating de la Coface, la principale compagnie d'assurance française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation, mesurant dans quelle mesure un engagement économique et financier d'une entité est influencé par les perspectives économiques, financières et politiques des pays concernés.

Le classement de la Coface comprend 7 catégories de A1 à D en fonction de l'importance croissante des risques évalués. Les catégories C et D correspondant aux risques les plus élevés incluent

l'Argentine, l'Ukraine, le Venezuela et le Zimbabwe où le Groupe est présent. Les produits des activités ordinaires des entités présentes dans ces pays représentent en 2008 1,27 % des produits des activités ordinaires du Groupe (1,12 % en 2007 et 0,77 % en 2006) et 1,04 % du résultat opérationnel courant (1,04 % en 2007 et 0,20 % en 2006). Le total au bilan de ces mêmes entités représente au 31 décembre 2008 0,50 % du bilan consolidé (0,45 % au 31 décembre 2007 et 0,38 % au 31 décembre 2006) et - 0,08 % des capitaux propres consolidés, part du Groupe (+ 0,19 % au 31 décembre 2007 et + 0,03 % au 31 décembre 2006).

La localisation majoritaire des sources d'approvisionnement et des marchés finaux du Groupe dans les pays développés limite l'exposition d'Imerys aux risques pays.

Sauf indications contraires, toutes les valeurs indiquées dans les tableaux sont exprimées en milliers d'euros.

## 5.2 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

### COMMENTAIRES FINANCIERS

Les comptes de la société Imerys (la "Société") sont ceux qui sont soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale. Cependant, ils donnent une image très partielle de la réalité économique et financière du Groupe que seuls les comptes consolidés reflètent.

En 2008, le résultat net de la Société s'élève à 87,1 millions d'euros, le résultat 2007 s'élevait à 50,2 millions d'euros.

Les faits marquants de l'exercice ont été :

- l'évolution des participations du Groupe détenues directement ou indirectement par la Société, à l'occasion des opérations suivantes :

- la souscription à l'augmentation de capital de la société Mircal pour un montant de 487,4 millions d'euros,
- la souscription à l'augmentation de capital de la société Mircal China pour un montant de 6,9 millions d'euros,
- la libération du capital de la société Imerys (Shanghai) Investment Management Company Limited pour un montant de 1,3 million d'euros.

- l'évolution des ressources financières :

les dettes financières d'Imerys SA augmentent de 238,4 millions d'euros en 2008, dans le but de financer principalement les acquisitions et la croissance du Groupe.

Les créances rattachées à des participations diminuent de 320,9 millions d'euros en 2008. Cette diminution s'explique notamment par :

- la cession d'une créance d'une filiale au Brésil à la société Mircal pour un montant de 33,9 millions d'euros ;
- la cession d'une créance d'une filiale au Brésil à la société Mircal Brésil pour un montant de 67,4 millions d'euros.

Ces cessions de créances intra-groupe ont été réalisées à leur valeur nette comptable sans impact résultat.

La structure des moyens de financement n'est pas modifiée par rapport à 2007.

- l'augmentation de la perte d'exploitation :

les charges d'exploitation de la Société augmentent de 3,4 millions d'euros en 2008. Parallèlement, le chiffre d'affaires et les autres produits diminuent de 3,4 millions d'euros, pour passer à 26,0 millions d'euros. Ces deux variations s'expliquent principalement par la perception en 2007, d'une indemnité de 5,0 millions d'euros concernant un incident technique survenu dans une filiale. Cette indemnité a été remboursée dans son intégralité à la filiale concernée, sur l'exercice 2008.

### 5.2.1 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007	2006
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>25 959</b>	<b>29 345</b>	<b>27 145</b>
Prestations de services		23 165	23 536	25 059
Autres produits et reprises de provisions		1 065	5 534	855
Transferts de charges		1 729	275	1 231
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(61 835)</b>	<b>(58 422)</b>	<b>(50 707)</b>
Achats et services extérieurs		(33 275)	(37 061)	(31 547)
Impôts et taxes		(734)	(851)	(1 163)
Charges de personnel		(17 402)	(16 452)	(13 595)
Amortissements, dépréciations et provisions		(3 153)	(2 870)	(2 868)
Autres charges		(7 271)	(1 188)	(1 534)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(35 876)</b>	<b>(29 077)</b>	<b>(23 562)</b>
<b>Résultat financier</b>	10	<b>68 798</b>	<b>54 284</b>	<b>99 261</b>
Produits des participations		171 218	109 765	136 775
Charges financières nettes		(54 428)	(29 848)	(25 435)
Dotations et reprises de dépréciations et provisions		(9 877)	(10 175)	(4 511)
Gains et pertes de change		(38 115)	(15 458)	(7 568)
<b>Résultat courant</b>		<b>32 922</b>	<b>25 207</b>	<b>75 699</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	11	<b>(2 091)</b>	<b>(2 367)</b>	<b>15 538</b>
Produits exceptionnels		102 737	3 846	127 044
Charges exceptionnelles		(104 828)	(6 213)	(111 506)
<b>Impôts sur le résultat</b>	12	<b>56 232</b>	<b>27 400</b>	<b>22 162</b>
<b>Résultat net</b>		<b>87 063</b>	<b>50 240</b>	<b>113 399</b>

## 5.2.2 Bilan

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2 007	2 006
<b>Actif</b>				
Immobilisations incorporelles	13	7 396	6 147	4 533
Amortissements cumulés	13	(5 054)	(3 720)	(2 379)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>		<b>2 342</b>	<b>2 427</b>	<b>2 154</b>
Immobilisations corporelles	13	5 696	5 330	4 974
Amortissements cumulés	13	(3 154)	(2 372)	(1 602)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		<b>2 542</b>	<b>2 958</b>	<b>3 372</b>
Participations	14	3 144 450	2 648 733	2 642 733
Dépréciations	14-20	(3 003)	(3 003)	(3 003)
<b>Participations nettes</b>		<b>3 141 447</b>	<b>2 645 730</b>	<b>2 639 730</b>
Créances rattachées à des participations	15-17	824 563	1 145 463	862 650
Dépréciations	20	0	0	(613)
<b>Créances rattachées à des participations – Valeur nette</b>		<b>824 563</b>	<b>1 145 463</b>	<b>862 037</b>
Autres immobilisations financières	16-17	2 959	2 907	2 962
<b>Actif immobilisé</b>		<b>3 973 853</b>	<b>3 799 485</b>	<b>3 510 255</b>
Autres créances	17	42 620	31 084	24 985
Instruments financiers		2 497	2 855	6 121
Valeurs mobilières de placement	18	36 109	23 455	26 294
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 522	3 940	2 488
<b>Actif circulant</b>		<b>84 748</b>	<b>61 334</b>	<b>59 888</b>
Comptes de régularisation	17	34 820	16 919	13 314
<b>Total de l'actif</b>		<b>4 093 421</b>	<b>3 877 738</b>	<b>3 583 457</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>				
Capital social		125 573	126 254	126 669
Primes d'émission, de fusion, d'apport		115 803	131 704	158 944
Réserves		956 679	956 678	956 679
Report à nouveau		350 763	419 498	420 285
Résultat net de l'exercice		87 063	50 240	113 399
<b>Capitaux propres</b>	19	<b>1 635 881</b>	<b>1 684 374</b>	<b>1 775 976</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	20	<b>45 641</b>	<b>34 024</b>	<b>23 683</b>
Dettes financières	21	2 330 239	2 091 881	1 732 009
Dettes diverses	21	25 089	17 853	21 435
Instruments financiers	21	1 133	837	347
<b>Dettes</b>		<b>2 356 461</b>	<b>2 110 571</b>	<b>1 753 791</b>
Comptes de régularisation	21	55 438	48 769	30 007
<b>Total du passif et capitaux propres</b>		<b>4 093 421</b>	<b>3 877 738</b>	<b>3 583 457</b>

## 5.2.3 Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Résultat net	87 063	50 240	113 399
<b>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie</b>			
Amortissements	2 878	2 788	2 885
Dépréciations et provisions	10 439	9 740	(1 792)
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	33	2 475	(10 502)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>100 413</b>	<b>65 243</b>	<b>103 990</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(4 966)</b>	<b>(9 490)</b>	<b>11 865</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>95 447</b>	<b>55 753</b>	<b>115 855</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>			
Corporelles et incorporelles	(80)	(1 620)	(2 189)
Financières (titres et actifs liés)	(489 269)	(5 945)	(275 554)
<b>Cessions d'immobilisations</b>			
Corporelles et incorporelles	0	400	9 510
Financières (titres et actifs liés)	367	0	145 770
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>(488 982)</b>	<b>(7 165)</b>	<b>(122 463)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Variation des dettes financières	321 665	378 381	(2 768)
Variation des prêts et autres immobilisations financières	219 660	(286 516)	142 911
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>541 325</b>	<b>91 865</b>	<b>140 143</b>
<b>Opérations sur capitaux propres</b>			
Augmentation de capital	942	14 444	21 672
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(17 523)	(42 099)	(83 456)
Dividendes distribués	(118 973)	(114 185)	(104 824)
<b>Flux des opérations sur capitaux propres</b>	<b>(135 554)</b>	<b>(141 840)</b>	<b>(166 607)</b>
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>12 236</b>	<b>(1 387)</b>	<b>(33 071)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	27 395	28 782	61 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	39 631	27 395	28 782
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>12 236</b>	<b>(1 387)</b>	<b>(33 071)</b>

### DÉTAIL DES MOUVEMENTS SUR ACTIONS PROPRES

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
<b>Valeur brute des actions propres en immobilisations au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 159</b>
Acquisitions d'actions propres	17 523	42 099	45 297
Cessions d'actions propres	-	-	-
Actions propres cédées dans le cadre du plan d'actionnariat salarié	-	-	-
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(17 523)	(42 099)	(83 456)
<b>Valeur brute des actions propres en immobilisations au 31 décembre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5.2.4 Annexe

<b>■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>181</b>		
<b>Note 1</b> Immobilisations incorporelles	181		
<b>Note 2</b> Immobilisations corporelles	181		
<b>Note 3</b> Immobilisations financières	181		
<b>Note 4</b> Créances et dettes en monnaies étrangères	181		
<b>Note 5</b> Position globale de change	182		
<b>Note 6</b> Valeurs mobilières de placement	182		
<b>Note 7</b> Provisions	182		
<b>Note 8</b> Risques relatifs aux marchés financiers	182		
<b>Note 9</b> Intégration fiscale	183		
<b>■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>184</b>		
<b>Note 10</b> Résultat financier	184		
<b>Note 11</b> Résultat exceptionnel	184		
<b>Note 12</b> Impôts sur les bénéfices	185		
<b>■ NOTES SUR LE BILAN</b>	<b>186</b>		
<b>Note 13</b> Variations des immobilisations incorporelles et corporelles	186		
<b>Note 14</b> Variations du poste titres de participation	186		
<b>Note 15</b> Créances rattachées à des participations	186		
<b>Note 16</b> Autres immobilisations financières	186		
<b>Note 17</b> Autres Créances	187		
<b>Note 18</b> Valeurs mobilières de placement	187		
<b>Note 19</b> Variation des capitaux propres	188		
		<b>Note 20</b> Dépréciations et provisions	190
		<b>Note 21</b> Dettes et comptes de régularisation au 31 décembre 2008	192
		<b>Note 22</b> Produits à recevoir et charges à payer	192
		<b>■ AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>193</b>
		<b>Note 23</b> Engagements hors bilan	193
		<b>Note 24</b> Autres engagements vis-à-vis des filiales	193
		<b>Note 25</b> Engagements sur risque de change	193
		<b>Note 26</b> Engagements sur risque de taux	194
		<b>Note 27</b> Engagements sur risques relatifs au prix de l'énergie	194
		<b>Note 28</b> Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (valeur nette)	195
		<b>Note 29</b> Principaux actionnaires	195
		<b>Note 30</b> Effectif au 31 décembre 2008	195
		<b>Note 31</b> Droit individuel à la formation au 31 décembre 2008	195
		<b>Note 32</b> Rémunérations allouées aux membres des organes de surveillance et direction de la Société	196
		<b>Note 33</b> Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	196
		<b>Note 34</b> Tableau de renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2008	197

## ■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode normalement retenue est l'évaluation avec coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

### Note 1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis sur 3 ans selon le mode linéaire.

### Note 2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pratiqués sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les modes et les durées d'amortissement sont les suivants :

■ Matériel et Outillage	Mode linéaire	Sur 10 ans
■ Autres immobilisations		
Installations et mobilier de bureau	Mode linéaire	Sur 5 et 10 ans
Matériel de bureau	Mode linéaire	Sur 5 ans
Matériel informatique	Mode linéaire	Sur 3 ans

### Note 3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'usage. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs, les perspectives de rentabilité, de la quote-part de situation nette convertie détenue pour les titres et de la valeur de l'actif net. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée.

Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation des titres est enregistrée.

Les pertes latentes générées par les fluctuations des monnaies étrangères dans lesquelles sont libellés les titres détenus de façon durable n'ont pas vocation à se réaliser. Par conséquent, les pertes de change latentes ne constituent pas un critère suffisant pour justifier de manière systématique une provision pour dépréciation.

### Note 4 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture.



## Note 5 Position globale de change

Lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation à la provision pour perte de change est limité à l'excédent de pertes sur les gains latents.

## Note 6 Valeurs mobilières de placement

Leur valeur d'usage est déterminée au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au dernier prix de rachat connu pour les SICAV et à la dernière valeur liquidative pour

les parts de fonds communs de placement. Les moins-values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

## Note 7 Provisions

### Provisions pour risques

Les provisions pour risques couvrent des risques identifiés. Elles sont déterminées de la manière suivante :

- les provisions pour risques de gestion comprennent notamment les litiges en cours liés aux activités courantes ;
- les provisions pour restructurations concernent des plans de réorganisation officiellement décidés et engagés avant la clôture de l'exercice ;
- les provisions pour risques relatifs à l'évolution financière de certaines participations, déterminées en fonction des derniers éléments financiers disponibles et des perspectives d'évolution.

### Provisions pour charges

Elles comprennent essentiellement :

- les provisions pour les régimes complémentaires de retraite et pensions à verser aux anciens salariés ;
- la charge correspondant aux indemnités de départ à la retraite, calculée selon la méthode rétrospective.

Imerys applique la recommandation CNC 2003-R01 en matière d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

## Note 8 Risques relatifs aux marchés financiers

En qualité de société holding, tête du Groupe, la Société met en œuvre la politique de gestion des risques relatifs aux marchés financiers identifiés au sein du Groupe (risques de change, de taux d'intérêt, risque sur énergie).

Les principaux risques et instruments sont indiqués ci-dessous :

- les instruments financiers utilisés pour couvrir les risques de change sont principalement des contrats d'achats et ventes à termes de monnaies étrangères ainsi que des options de change. Une position globale de change est établie lorsque des opérations en monnaies étrangères (éléments couverts et instruments de couverture) se traduisent par la comptabilisation symétrique d'un actif et d'un passif présentant

des caractéristiques voisines. Les options respectant la politique du Groupe en termes de gestion des risques, mais ne présentant pas les caractéristiques requises pour être qualifiées comptablement de couverture, donnent lieu à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'origine du contrat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées ;

- la Société met en œuvre des swaps et options pour couvrir le risque de taux. Les charges et produits relatifs aux instruments de couverture sont enregistrés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits sur éléments couverts ;

- pour couvrir les risques inhérents au prix de l'énergie affectant ses participations, la Société utilise des contrats d'options ainsi que des contrats d'achats et ventes à terme. Les charges et produits relatifs aux instruments de couverture des risques de la Société sont enregistrés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits sur éléments couverts. Les options et les contrats relatifs à la couverture des risques des participations de la Société

respectant la politique du Groupe en termes de gestion des risques, mais ne présentant pas les caractéristiques requises pour être qualifiées comptablement de couverture dans les comptes de la Société, donnent lieu à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'origine du contrat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

## Note 9 Intégration fiscale

Depuis 1993, la société Imerys et certaines de ses filiales françaises sont imposées selon l'article 223 A du Code général des impôts relatif à la fiscalité de groupe. Le périmètre de l'intégration fiscale, en 2008, enregistre 5 sorties : Celite Europe, Céramiques de la

Méditerranée, Marcel Rivereau, Minemet Holding, Parnasse 23 et aucune entrée. Il est composé au 31 décembre 2008 des 24 sociétés mentionnées ci-dessous :

■ AGS	■ KPCL KVS
■ Ardoisières d'Angers	■ Mircal
■ Calderys France	■ Mircal Brésil
■ Charges Minérales du Périgord	■ Mircal China
■ Damrec	■ Mircal Europe
■ Imerys	■ Parimetal
■ Imerys Ceramics France	■ Parnasse 16
■ Imerys Kiln Furniture France	■ Imerys Foundry Minerals Europe (ex-Parnasse 21)
■ Imerys Minéraux France	■ Parnasse 22
■ Imerys Services	■ Parnasse 25
■ Imerys Tableware France	■ PLR Réfractaires SAS U
■ Imerys TC	■ World Minerals France

Au sein du groupe fiscal dont la société Imerys est la tête de groupe, les relations sont régies par une convention dont les principes sont résumés ci-dessous :

- les sociétés intégrées fiscalement bénéficient d'une situation identique à celle qui aurait été la leur, en l'absence d'intégration ;

- toutes les charges complémentaires sont enregistrées chez la société Imerys qui bénéficie en contrepartie des économies éventuelles engendrées par ce régime.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### Note 10 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
<b>Produits financiers</b>			
Produits des participations <sup>(1)</sup>	171 218	109 765	136 775
Produits nets des placements <sup>(1)</sup>	120 448	118 357	116 044
Reprises de provisions et transferts de charges	19 865	10 367	3 814
Gains de change	143 389	31 889	46 768
	<b>454 920</b>	<b>270 378</b>	<b>303 401</b>
<b>Charges financières</b>			
Intérêts financiers et charges sur instruments financiers <sup>(2)</sup>	174 876	148 205	141 479
Dotations aux amortissements et provisions financiers	29 742	20 542	8 325
Pertes de change	181 504	47 347	54 336
	<b>386 122</b>	<b>216 094</b>	<b>204 140</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>68 798</b>	<b>54 284</b>	<b>99 261</b>
Dont :			
(1) Produits concernant des entreprises liées	223 155	169 242	192 177
(2) Charges concernant des entreprises liées	42 266	25 064	22 152

En 2008, la Société a perçu 171,2 millions de dividendes.

En tant que holding de participation, la société Imerys gère son risque de change bilatéral, notamment celui portant sur l'évolution des actifs nets détenus directement et indirectement par la Société à l'étranger et celui résultant des prêts et avances accordés aux filiales et entreprises liées à la Société dans le cadre des conventions de trésorerie intra-groupe. Pour ce faire, la proportion de l'endettement financier libellé en autres monnaies étrangères que l'euro est ajustée.

Sur cet ajustement, Imerys a enregistré sur 2008 une perte de change nette de 38,1 millions d'euros (une perte de 15,5 millions d'euros avait été réalisée en 2007 et une perte de 7,6 millions d'euros en 2006) principalement issue de la couverture d'investissements réalisés à l'étranger par Imerys.

Pour mémoire, dans le même temps, les actifs détenus dans les filiales ne font pas l'objet d'une réévaluation des titres de participation figurant au bilan.

### Note 11 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	(32)	(2 475)	10 501
Autres produits exceptionnels	6	152	175
Reprises de provisions et transferts de charges	1 448	2 467	8 492
Dotations aux provisions	(1 497)	(2 190)	(2 232)
Autres charges exceptionnelles	(2 016)	(321)	(1 398)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(2 091)</b>	<b>(2 367)</b>	<b>15 538</b>

Les plus et moins-values sur cessions d'actifs en 2008 concernent essentiellement deux cessions de créances intra-groupe (33,9 millions d'euros et 67,4 millions d'euros) à la valeur nette comptable.

Les reprises de provisions au 31 décembre 2008 concernent une provision pour restructuration Groupe (1,0 million d'euros), une provision pour restructuration Siège (0,3 million d'euros) et une provision pour charges exceptionnelles (0,1 million d'euros).

Les dotations en 2008 concernent une provision pour risques (0,3 million d'euros), une provision pour restructuration Groupe (1,0 million d'euros) et une provision pour restructuration Siège (0,2 million d'euros).

Les autres charges exceptionnelles concernent des charges pour restructuration Groupe (1,7 million d'euros) et un litige immobilier (0,3 million d'euros).

## Note 12 Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Impôts sur les plus-values à long terme	-	-	-
Impôts sur le résultat	56 232	27 400	22 162
<b>Total</b>	<b>56 232</b>	<b>27 400</b>	<b>22 162</b>

### Répartition de la charge d'impôts de la Société

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	32 922	-	32 922
Résultat exceptionnel	(2 091)	-	(2 091)
Incidence de l'intégration fiscale	-	56 232	56 232
<b>Total</b>	<b>30 831</b>	<b>56 232</b>	<b>87 063</b>

En application des termes des conventions fiscales signées par chacune des sociétés du Groupe, la charge ou le produit d'impôt enregistré dans les comptes d'Imerys est constitué par :

- la charge d'impôt de la Société, calculée comme si elle n'était pas intégrée fiscalement ;
- le montant net des charges et produits complémentaires résultant de l'intégration.

À ce titre, pour l'exercice 2008, Imerys a comptabilisé un produit de 56,2 millions d'euros.

À son niveau, Imerys enregistre en 2008 un déficit de 135,0 millions d'euros, qui a été utilisé par le Groupe intégré conformément aux règles de l'intégration fiscale. À la clôture de l'exercice 2008, le solde des déficits à court terme reportables s'élève à 395,8 millions d'euros.

### Variation des impôts différés ou latents (base des impôts différés)

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<b>Nature</b>						
<b>Différences temporelles</b>						
Déductibles l'année suivante	-	29 782	-	19 237	-	9 509
Déductibles ultérieurement	-	11 847	-	10 816	-	10 990
Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés	28 591	55 438	9 444	48 766	7 391	30 005
<b>Total</b>	<b>28 591</b>	<b>97 067</b>	<b>9 444</b>	<b>78 819</b>	<b>7 391</b>	<b>50 504</b>
<b>Éléments de taxation éventuelle</b>						
Réserve spéciale des plus-values à long terme	-	273 471	-	273 471	-	273 471
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>273 471</b>	<b>-</b>	<b>273 471</b>	<b>-</b>	<b>273 471</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Note 13 Variations des immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	Montant brut 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Montant brut 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	6 147	1 249	-	7 396
Immobilisations corporelles	5 330	366	-	5 696
<b>Total immobilisations brutes</b>	<b>11 477</b>	<b>1 615</b>	<b>0</b>	<b>13 092</b>

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2007	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/12/2008
Amortissements des immobilisations incorporelles	3 720	1 334	-	5 054
Amortissements des immobilisations corporelles	2 372	782	-	3 154
<b>Total amortissements des immobilisations</b>	<b>6 092</b>	<b>2 116</b>	<b>0</b>	<b>8 208</b>

### Note 14 Variations du poste titres de participation

La valeur brute des titres de participation varie de 495,7 millions d'euros.

Les principales opérations concernent les sociétés suivantes :

- la souscription à l'augmentation de capital des sociétés Mircal et Mircal China pour un montant de 494,3 millions d'euros ;
- la libération de capital de la société Imerys (Shanghai) Investment Management Company Limited pour un montant de 1,3 million d'euros ;

- la souscription au capital de sociétés nouvellement créées, ainsi que la cession de la société Imerys Foundry Minerals Europe (ex-Parnasse 21) à Imerys TC pour un montant total de 0,1 million d'euros.

Les provisions pour dépréciation restent inchangées depuis 2005. Elles s'élèvent à 3,0 millions d'euros et concernent les titres d'une filiale dont l'activité est arrêtée.

### Note 15 Créances rattachées à des participations

La valeur brute des créances rattachées à des participations diminue de 320,9 millions d'euros. Les créances rattachées à des participations sont régies, par des contrats de prêts et des conventions de crédit intra-groupe destinées à optimiser la gestion de trésorerie.

### Note 16 Autres immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de 19 797 actions Quadrem d'une valeur brute de 2,1 millions d'euros. Imerys détient depuis le 11 octobre 2000 une participation de 1,5 % dans la Société Quadrem.

## Note 17 Autres Créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	Échéance à moins de 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>824 563</b>	<b>512 162</b>	<b>282 792</b>	<b>29 609</b>
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>2 959</b>	<b>-</b>	<b>44</b>	<b>2 915</b>
<b>Autres créances</b>				
Créances d'exploitation	40 570	40 570	-	-
Prime d'émission des obligations	2 050	306	1 417	327
<b>Total autres créances</b>	<b>42 620</b>	<b>40 876</b>	<b>1 417</b>	<b>327</b>
<b>Compte de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance	3 190	1 927	1 263	-
Frais d'émission des emprunts obligataires	3 036	455	1 877	704
Écarts de conversion actif	28 594	28 594	-	-
<b>Total compte de régularisation</b>	<b>34 820</b>	<b>30 976</b>	<b>3 140</b>	<b>704</b>
<b>Total</b>	<b>904 962</b>	<b>584 014</b>	<b>287 393</b>	<b>33 555</b>

## Note 18 Valeurs mobilières de placement

### Valeurs nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
SICAV et Fonds Communs de Placements <sup>(1)</sup>	36 109	10 363	26 294
Actions propres	-	13 092	-
<b>Total</b>	<b>36 109</b>	<b>23 455</b>	<b>26 294</b>

Au 31 décembre 2008, la valeur brute des valeurs mobilières de placement s'élève à 36,1 millions d'euros. La provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement de 1,7 million d'euros, constituée au 31 décembre 2007, a été reprise en totalité sur l'année 2008.

### (1) Valorisation des valeurs mobilières de placement 2008

Nature	Quantité	Prix de revient unitaire moyen <i>(en euros)</i>	Cours d'inventaire décembre 2008 <i>(en euros)</i>
SICAV Calyon	79	223 872,12	223 872,12
SICAV Natexis	333	55 323,49	55 323,49

## Note 19 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves <sup>(1)</sup>			Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
				légal	réglementées	autres			
Capitaux propres au 01/01/2006 avant affectation du résultat net	63 971 865	127 944	219 453	12 725	273 471	670 482	425 113	99 996	1 829 184
Affectation du résultat 2005	-	-	-	-	-	-	(4 828)	(99 996)	(104 824)
<b>Mouvements de l'exercice :</b>									
Annulation de 640 000 actions de 2 €	(640 000)	(1 280)	(36 879)	-	-	-	-	-	(38 159)
Annulation de 685 000 actions de 2 €	(685 000)	(1 371)	(43 927)	-	-	-	-	-	(45 298)
Augmentation de capital réservée aux salariés 50 000 actions de 2 €	50 000	100	2 607	-	-	-	-	-	2 707
Souscription de 637 755 actions par exercice d'options	637 755	1 276	17 689	-	-	-	-	-	18 965
63 334 620 actions de 2 €	63 334 620	126 669	158 944	12 725	273 471	670 482	420 285	-	1 662 576
Résultat 31/12/2006		-	-	-	-	-	-	113 399	113 399
Capitaux propres au 01/01/07 avant affectation du résultat net	63 334 620	126 669	158 944	12 725	273 471	670 482	420 285	113 399	1 775 975
Affectation du résultat 2006	-	-	-	-	-	-	(787)	(113 399)	(114 186)
<b>Mouvements de l'exercice :</b>									
Annulation de 606 543 actions de 2 €	(606 543)	(1 213)	(40 886)	-	-	-	-	-	(42 099)
Souscription de 398 779 actions par exercice d'options	398 779	798	13 646	-	-	-	-	-	14 444
63 126 856 actions de 2 €	63 126 856	126 254	131 704	12 725	273 471	670 482	419 498	-	1 634 134
Résultat 31/12/07		-	-	-	-	-	-	50 240	50 240
Capitaux propres au 01/01/08 avant affectation du résultat net	63 126 856	126 254	131 704	12 725	273 471	670 482	419 498	50 240	1 684 374
Affectation du résultat 2007							(68 734)	(50 240)	(118 974)
<b>Mouvements de l'exercice :</b>									
Annulation de 370 000 actions de 2 €	(370 000)	(740)	(16 783)						(17 523)
Souscription de 29 734 actions par exercice d'options	29 734	59	882						941
63 786 590 actions de 2 €	62 786 590	125 573	115 803	12 725	273 471	670 482	350 764	-	1 548 818
Résultat 31/12/2008								87 063	87 063
Capitaux propres au 01/01/09 avant affectation du résultat net	62 786 590	125 573	115 803	12 725	273 471	670 482	350 764	87 063	1 635 881
Proposition d'affectation du résultat <sup>(2)</sup>								(87 063)	(87 063)
Capitaux propres au 01/01/09 avec proposition d'affectation du résultat	62 786 590	125 573	115 803	12 725	273 471	670 482	350 764	-	1 548 818

(1) Les capitaux propres d'Imerys ne comprennent pas d'écarts de réévaluation.

(2) Soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2009.



L'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2004 a approuvé la division par quatre de la valeur nominale de l'action Imerys. Depuis lors, le nominal de l'action Imerys s'élève à 2,00 euros.

Au titre de l'exercice 2008, les mouvements sur le capital se présentent comme suit :

Le 18 décembre 2008, le Conseil d'Administration de la Société a approuvé la réduction du capital par annulation des 370 000 actions propres détenues à cette même date.

Enfin, le 9 janvier 2009, le Directeur Général a constaté que, le 31 décembre 2008, le capital social avait été augmenté en conséquence de la levée, au cours de l'exercice 2008, de 29 734 options de souscription ouvrant droit à autant d'actions Imerys.

Des informations détaillées sont données au paragraphe 6.2 du chapitre 6 du Rapport Annuel.

### Plans d'options de souscriptions d'actions en vigueur au 31 décembre 2008

		Situation au 31/12/2007	Attribution d'options	Levées d'options	Annulations, régularisations	Situation au 31/12/2008
Plan	2000	42 560	-	-	-	42 560
Plan salariés	2000	25 564	-	752	-	24 812
Plan	2001	72 780	-	-	-	72 780
Plan salariés	2001	29 164	-	808	-	28 356
Plan	2002	127 000	-	6 000	-	121 000
Plan salariés	2002	37 630	-	1 180	-	36 450
Plan	2003	314 680	-	16 850	-	297 830
Plan salariés	2003	32 488	-	1 144	-	31 344
Plan	2004	624 500	-	3 000	6 000	615 500
Plan	2005	578 700	-	-	12 200	566 500
Plan	2006	619 700	-	-	46 500	573 200
Plan salariés	2006	38 625	-	-	-	38 625
Plan	2007	560 000	-	-	55 300	504 700
Plan	2008		497 925	-	3 500	494 425
		<b>3 103 391</b>	<b>497 925</b>	<b>29 734</b>	<b>123 500</b>	<b>3 448 082</b>
<b>Nombre d'actions ordinaires potentielles par exercice d'options</b>						<b>3 448 082</b>

### Nombre d'actions

<b>Situation au 31/12/2007</b>	<b>63 126 856</b>
Options exercées en 2008	29 734
Annulation d'actions en 2008	(370 000)
<b>Situation au 31/12/2008</b>	<b>62 786 590</b>
Nombre d'actions susceptibles d'être créées	3 448 082
<b>Nombre total d'actions potentielles au 31/12/2008</b>	<b>66 234 672</b>

Au 31 décembre 2008, l'exercice de l'intégralité des options de souscription émises entraînerait une dilution totale de 5,20 % du capital social.

## Note 20 Dépréciations et provisions

(en milliers d'euros) Nature des dépréciations et provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations			Diminutions <sup>(1)</sup>			Montant à la fin de l'exercice
		Exploitation	Financières	Exceptionnelles	Exploitation	Financières	Exceptionnelles	
<b>Dépréciation à l'actif du bilan</b>								
Participations	3 003	-	-	-	-	-	-	3 003
Créances clients	23	-	-	-	-	-	-	23
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Prime d'émission des obligations	846	-	306	-	-	-	-	1 152
Valeurs mobilières de placement	1 668	-	-	-	-	(1 668)	-	-
<b>Total</b>	<b>5 540</b>		<b>306</b>			<b>(1 668)</b>		<b>4 178</b>
<b>Provisions pour risques</b>								
Risques de gestion	4 045	-	27	1 156	(25)	-	(1 156)	4 047
Provisions pour pertes de change	9 444	-	28 591	-	-	(9 444)	-	28 591
Risques liés au personnel	542	185	-	210	(35)	-	(292)	610
Risques environnement	6 275	-	363	-	-	-	-	6 638
Instruments financiers	8 754	-	-	-	-	(8 754)	-	0
Risques sur filiales et participations	670	-	-	131	-	-	-	801
<b>Sous-total</b>	<b>29 730</b>	<b>185</b>	<b>28 981</b>	<b>1 497</b>	<b>(60)</b>	<b>(18 198)</b>	<b>(1 448)</b>	<b>40 687</b>
<b>Provisions pour charges</b>								
Pensions	-	-	-	-	-	-	-	-
Avantages futurs du personnel	4 294	853	-	-	(193)	-	-	4 954
Autres charges sociales et fiscales	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>4 294</b>	<b>853</b>			<b>(193)</b>			<b>4 954</b>
<b>Total</b>	<b>34 024</b>	<b>1 038</b>	<b>28 981</b>	<b>1 497</b>	<b>(253)</b>	<b>(18 198)</b>	<b>(1 448)</b>	<b>45 641</b>
<b>Total général</b>	<b>39 564</b>	<b>1 038</b>	<b>29 287</b>	<b>1 497</b>	<b>(253)</b>	<b>(19 866)</b>	<b>(1 448)</b>	<b>49 819</b>

(1) Provisions reprises à concurrence des montants utilisés pour 1 157 milliers d'euros.

Au titre de son activité de société tête de groupe, Imerys enregistre des provisions pour risques de gestion et environnement. Elles concernent notamment des garanties de passif liées à l'environnement à la suite de la cession de certaines participations.

Au 31 décembre 2008, la provision pour risques financiers a été reprise en totalité. Cette provision est relative aux opérations de couverture sur monnaies étrangères et sur prix de l'énergie.

Certains instruments, conformes à la politique de gestion des risques financiers du Groupe, ne sont pas qualifiés comptablement de couverture chez Imerys SA. Les instruments financiers en portefeuille au 31 décembre 2008 sont présentés en *note 25* et suivantes.

La provision pour avantages futurs au personnel est calculée sur la base des hypothèses suivantes :

	Régimes de retraite France	Autres avantages à long terme
Taux d'actualisation	5,6 %	5,6 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	3,8 %	-
Taux attendus d'augmentation des salaires	3,5 %	3,5 %

Les écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du "corridor".

## Charge nette

(en milliers d'euros)	Régimes de retraite			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Coût financier	468	173	195	11	10	2	479	183	198
Coût des services rendus	446	491	466	20	28	2	466	519	468
Rendement attendu des actifs	(281)	48	28	-	-	-	(281)	48	28
Coût des services passés	98	12	(12)	-	-	-	98	12	(12)
(Gains) pertes actuariels	32	6	(30)	(9)	(20)	195	23	(14)	165
Réductions et liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Charge nette comptabilisée</b>	<b>763</b>	<b>730</b>	<b>648</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>199</b>	<b>785</b>	<b>748</b>	<b>847</b>
Rendement effectif des actifs	(424)	(20)	(81)	-	-	-	(424)	(20)	(81)

## Changements de la valeur actualisée des engagements

(en milliers d'euros)	Régimes de retraite			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Engagements à l'ouverture</b>	<b>11 754</b>	<b>5 894</b>	<b>5 248</b>	<b>223</b>	<b>239</b>	<b>47</b>	<b>11 977</b>	<b>6 133</b>	<b>5 295</b>
Coût financier	468	173	195	11	10	2	479	183	197
Coût des services rendus	446	491	466	20	28	2	466	519	468
Paiements aux bénéficiaires	(484)	(82)	(19)	(26)	(34)	(7)	(510)	(116)	(26)
Amendements au régime	139	150	165	-	-	-	139	150	165
Reclassement	-	4 824	-	-	-	-	-	4 824	-
(Gains) et pertes actuariels	(593)	304	(162)	(9)	(20)	195	(602)	284	33
<b>Engagements à la clôture <sup>(1)</sup></b>	<b>11 730</b>	<b>11 754</b>	<b>5 894</b>	<b>219</b>	<b>223</b>	<b>239</b>	<b>11 949</b>	<b>11 977</b>	<b>6 133</b>
dont :									
Engagements financés	10 876	10 875	5 400	-	-	-	10 876	10 875	5 400
Engagements non financés	854	879	494	219	223	239	1 073	1 102	733

(1) Dont engagements de retraite contractés au profit des membres de la Direction Générale : 808 milliers d'euros en 2008, 947 milliers d'euros en 2007 et 1098 milliers d'euros en 2006.

## Changement de la juste valeur des actifs du régime

(en milliers d'euros)	Régimes de retraite			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Actifs à l'ouverture</b>	<b>6 951</b>	<b>2 107</b>	<b>2 026</b>	-	-	-	<b>6 951</b>	<b>2 107</b>	<b>2 026</b>
Rendement attendu des actifs	281	(48)	(28)	-	-	-	281	(48)	(28)
Paiements aux bénéficiaires	(319)	-	(19)	-	-	(7)	(319)	-	(26)
Cotisations de l'employeur	(70)	-	19	-	-	7	(70)	-	26
Reclassement <sup>(1)</sup>	0	4 824	-	-	-	-	0	4 824	-
Gains et (pertes) actuariels	143	68	109	-	-	-	143	68	109
<b>Actifs à la clôture</b>	<b>6 986</b>	<b>6 951</b>	<b>2 107</b>	-	-	<b>0</b>	<b>6 986</b>	<b>6 951</b>	<b>2 107</b>

(1) Ayant obtenu la valorisation décompensée d'un plan, l'engagement et l'actif du régime de ce plan sont désormais présentés de façon séparée pour plus de clarté.

## Actif/Passif au bilan

(en milliers d'euros)	Régimes de retraite			Autres avantages à long terme			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Engagements financés	(10 876)	(10 875)	(5 400)	-	-	-	(10 876)	(10 875)	(5 400)
Juste valeur des actifs	6 986	6 951	2 107	-	-	-	6 986	6 951	2 107
<b>Position financée</b>	<b>(3 890)</b>	<b>(3 924)</b>	<b>(3 293)</b>	-	-	-	<b>(3 890)</b>	<b>(3 924)</b>	<b>(3 293)</b>
Engagements non financés	(854)	(879)	(494)	(219)	(223)	(239)	(1 073)	(1 102)	(733)
Coût des services passés non comptabilisés	304	261	124	-	-	-	304	261	124
Écarts actuariels nets non comptabilisés	(297)	471	240	-	-	-	(297)	471	240
<b>Actifs (provisions) au bilan</b>	<b>(4 737)</b>	<b>(4 071)</b>	<b>(3 423)</b>	<b>(219)</b>	<b>(223)</b>	<b>(239)</b>	<b>(4 956)</b>	<b>(4 294)</b>	<b>(3 662)</b>
dont provisions pour :									
Pensions	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)
Avantages futurs du personnel	(4 737)	(4 071)	(3 422)	(219)	(223)	(239)	(4 956)	(4 294)	(3 661)

## Note 21 Dettes et comptes de régularisation au 31 décembre 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à supérieure à 5 ans
Dettes financières	2 330 239	1 299 611	150 596	880 032
Autres dettes	26 222	26 222	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Écarts de conversion passif	55 438	55 438	-	-
<b>Total</b>	<b>2 411 899</b>	<b>1 381 271</b>	<b>150 596</b>	<b>880 032</b>

Les diverses facilités de crédit bancaire bilatérales et le crédit syndiqué ne comportent aucune garantie personnelle ou sûreté réelle au bénéfice des banques prêteuses.

### La répartition des dettes financières par monnaies étrangères est la suivante :

<i>(en milliers)</i>	Montant
Euros	1 769 495
Dollars américains	458 249
Livres Sterling	18 939
Yens japonais	58 322
Autres monnaies étrangères	25 234
<b>Total</b>	<b>2 330 239</b>

### L'analyse des dettes financières par nature et par échéance est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires	1 030 628	-	150 596	880 032
Billets de trésorerie	205 500	205 500	-	-
Emprunts bancaires	465 212	465 212	-	-
Comptes courants financiers Groupe	602 609	602 609	-	-
Découverts bancaires et intérêts courus	26 290	26 290	-	-
<b>Total</b>	<b>2 330 239</b>	<b>1 299 611</b>	<b>150 596</b>	<b>880 032</b>

## Note 22 Produits à recevoir et charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits à recevoir	Charges à payer
Exploitation	0	1 759
Financier	7 899 <sup>(1)</sup>	1 243
<b>Total</b>	<b>7 899</b>	<b>3 002</b>

(1) Les produits à recevoir sont constitués essentiellement d'intérêts courus sur instruments financiers.

## AUTRES INFORMATIONS

### Note 23 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan significatifs de la Société sont détaillés dans les *notes 24 à 28*.

Le crédit syndiqué renouvelé le 15 mars 2007 pour un montant autorisé de 750,0 millions d'euros ne fait l'objet d'aucune garantie

de la part du Groupe. Il est utilisé à hauteur de 150,0 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, le montant des lignes bilatérales multi-monnaies confirmées et disponibles, au profit d'Imerys s'élève à 537,0 millions d'euros dont 307,5 millions d'euros utilisés.

#### Autres engagements donnés

(en milliers d'euros)	Au profit de				Total
	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	
Avais, cautions, garanties	43 726	-	76 171	21 171	<b>141 068</b>

#### Autres engagements reçus

(en milliers d'euros)	Reçus de				Total
	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	
Avais, cautions, garanties	-	-	-	-	-

En 2005, Imerys S.A. avait consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune à la société PLR Réfractaires SAS U pour un montant de 2,5 millions d'euros dont 0,7 million d'euros ont été remboursés en 2007. En 2008, cette dernière a remboursé le solde restant dû de 1,8 million d'euros.

### Note 24 Autres engagements vis-à-vis des filiales

Compte tenu des engagements arrivés à échéance en 2008, le montant de l'engagement global est de 31,2 millions d'euros au 31 décembre 2008.

### Note 25 Engagements sur risque de change

Au 31 décembre 2008, la Société avait des engagements nets en matière d'achats et ventes à terme contre euros répartis par monnaies étrangères comme suit :

	Achats à termes	Ventes à terme	Achats à termes	Ventes à terme
	(en milliers de monnaies étrangères)		(en milliers d'euros)	
Dollars australiens	4 785	-	2 360	-
Dollars canadiens	-	1 800	-	1 059
Francs suisses	-	57 350	-	38 620
Livres sterling	-	45 455	-	47 722
Yens japonais	4 382 050	1 614 800	34 740	12 802
Pesos mexicains	122 400	-	6 407	-
Couronnes norvégiennes	590	-	61	-
Dollars néo-zélandais	4 910	-	2 030	-
Couronnes suédoises	42 000	79 850	3 864	7 346
Baths thaïlandais	-	349 000	-	7 228
Dollars américains	20 000	264 420	14 371	189 998
Rands sud africains	-	66 000	-	5 051
Couronnes tchèques	4 700	-	175	-
Couronnes danoises	6 450	-	866	-
Forints hongrois	208 000	280 350	780	1 051
Dollars singapouriens	-	3 805	-	1 899
<b>Total</b>			<b>65 654</b>	<b>312 776</b>

Ces opérations ont été conclues en vue de couvrir le risque de change généré par des financements et placements intra-groupe en monnaies étrangères. Elles incluent également des positions nettes entre les dérivés internes et externes sur des opérations prises dans le cadre de la gestion du risque de change du Groupe.

## Note 26 Engagements sur risque de taux

Dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt le Groupe a, au 31 décembre 2008, différentes opérations de couverture (swaps de taux et caps). Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de sa politique de gestion.

Le montant des nominaux des instruments dérivés à la fin de l'exercice s'élève à 700 millions d'euros, 7 milliards de yens et 750 millions de dollars américains.

## Note 27 Engagements sur risques relatifs au prix de l'énergie

Dans le cadre de la politique de gestion centralisée des risques relatifs au prix de l'énergie affectant ses participations, la Société a mis en œuvre différentes options de couverture des risques identifiés au 31 décembre 2008 chez Imerys :

### Couverture des risques relatifs au prix de l'énergie aux États-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, le Groupe va consommer en 2009 environ de 5,3 millions de MMBTU (BTU : British Thermal Unit) de gaz naturel avec des contrats d'approvisionnement basés sur l'indice NYMEX Henry Hub coté à New York. Dans le cadre de la gestion des risques sur le gaz naturel aux États-Unis, le Groupe avait au 31 décembre 2008 différentes opérations de couverture couvrant l'année 2009.

Au 31 décembre 2008, l'ensemble des opérations sur le gaz naturel aux États-Unis est décrit dans le tableau ci-après :

		Montants en MMBTU	Échéances
<b>Position sous-jacente</b>		<b>5 250 000</b>	<b>&lt; 12 mois</b>
<b>Opérations de gestion</b>	Call	95 000	< 12 mois
	Swaps	2 975 000	< 12 mois

Aux États-Unis, le Groupe va consommer en 2009 environ 5,4 millions de Gallons de fuel de chauffage dont le prix est corrélé à l'indice NYMEX Heating Oil coté à New York.

Au 31 décembre 2008, l'ensemble des opérations sur le fuel de chauffage aux États-Unis est décrit dans le tableau ci-après :

		Montants en Gallons	Échéances
<b>Position sous-jacente</b>		<b>5 376 344</b>	<b>&lt; 12 mois</b>
<b>Opérations de gestion</b>	Swaps	1 428 000	< 12 mois

### Couverture des risques relatifs au prix de l'énergie en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, le Groupe va consommer en 2009 environ l'équivalent de 44,5 millions de therms avec des contrats d'approvisionnement basés sur le UK Natural Gas IPE coté à Londres, et des contrats d'électricité. Au 31 décembre 2008, l'ensemble des opérations sur le gaz naturel en Grande-Bretagne est décrit dans le tableau ci-après :

		Montants en therms	Échéances
<b>Position sous-jacente</b>		<b>44 469 201</b>	<b>&lt; 12 mois</b>
<b>Opérations de gestion</b>	Swaps	7 501 000	< 12 mois

### Couverture des risques relatifs au prix de l'énergie en France

En France, le Groupe va consommer en 2009 environ l'équivalent 1 670,0 MWh de gaz naturel avec des contrats d'approvisionnement à prix fixe ou à prix variable basés sur le prix du baril de Brent coté à Londres (équivalent de 751 370 barils). Les contrats d'approvisionnement 2009 ont été conclus à prix fixe avec les différents fournisseurs.

		Montants en MWh	Échéances
<b>Position sous-jacente</b>		<b>1 670 000</b>	<b>&lt; 12 mois</b>
<b>Opérations de gestion</b>	Swaps	1 081 240	< 12 mois

Les opérations recensées ci-dessus couvrent principalement les risques sur le gaz naturel à échéance 2009.

## Note 28 Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (valeur nette)

(en milliers d'euros)	Total	Dont entreprises liées <sup>(1)</sup>
Titres de participations	3 141 447	3 141 022
Créances rattachées à des participations	824 563	823 875
Autres immobilisations financières	2 959	-
Créances d'exploitation	40 570	12 231
Dettes financières	2 330 239	602 623
Autres dettes	26 222	18 071

(1) Les entreprises liées sont les sociétés consolidées par intégration globale dans un même ensemble.

## Note 29 Principaux actionnaires

Au 31 décembre 2008	Nombre d'actions	% d'intérêt	% des droits de vote <sup>(1)</sup>
Pargesa Netherlands BV	17 196 462	27,39 %	35,35 %
Belgian Securities BV <sup>(2)</sup>	19 177 186	30,54 %	37,04 %
M&G Investment Management Ltd <sup>(3)</sup>	3 533 526	5,63 %	3,64 %
Vanguard Precious Metals and Mining Funds <sup>(4)</sup>	3 380 000	5,38 %	3,49 %
Salariés du Groupe	216 441	0,35 %	0,32 %
Autodétention	0	0,00 %	0,00 %
Public	19 282 975	30,71 %	20,16 %
<b>Total</b>	<b>62 786 590</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Total droits de vote : 96 987 573.

(2) Filiale à 100 % du groupe Bruxelles Lambert.

(3) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Grande-Bretagne).

(4) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group Inc. (États-Unis).

Les comptes consolidés d'Imerys sont inclus dans le périmètre de consolidation des sociétés Pargesa Holding SA et Groupe Bruxelles Lambert, sociétés mères respectivement de Pargesa Netherlands BV et Belgian Securities BV.

## Note 30 Effectif au 31 décembre 2008

Membres du personnel de l'entité	ETAM	Cadres	Total
Temps complet	25	101	126
Temps partiel	3	1	4
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>102</b>	<b>130</b>

## Note 31 Droit individuel à la formation au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, le volume d'heures de formations cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation est de 5 970 heures.

Le volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 4 911 heures.



### Note 32 Rémunérations allouées aux membres des organes de surveillance et direction de la Société

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Conseil d'Administration <sup>(1)</sup>	657	616	625
Direction Générale <sup>(2)</sup>	1 167	1 647	758
<b>Total</b>	<b>1 824</b>	<b>2 263</b>	<b>1 383</b>

(1) Jetons de présence.

(2) Comprenant le Directeur Général de 2006 à 2008 et le Directeur Général délégué depuis l'année 2008.

### Note 33 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler pour la Société.

### Note 34 Tableau de renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2008

(en milliers d'unités locales)

	Capital au 31/12/2008	Capitaux propres autres que capital au 31/12/2008	Nombre de titres détenus par Imerys		Nature des titres	
<b>1 - Filiales</b> (au moins 50 % du capital détenu par Imerys)						
Imerys TC	161 228	719 026	80 613 850	actions de	2	EUR
Mircal	1 034 653	303 500	68 976 891	actions de	15	EUR
Imerys USA	367 005	472 668	1 000	actions de	1	USD
Imerys Services	38	217	2 499	actions de	15	EUR
Mircal Europe	56 365	569 939	56 365 195	actions de	1	EUR
Mircal China	12 937	(3 769)	1 293 700	actions de	10	EUR
Imerys (SHANGHAI) Investment Management Company Limited	14 404	(139)	1	actions de	14 404 000	CNY

(en milliers d'euros)

	% d'intérêt détenu par Imerys	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par Imerys et non remboursés	Emprunts contractés par Imerys et non remboursés	Cautions, avals donnés par Imerys	Dividendes encaissés par Imerys en 2008	Chiffre d'affaires 2008	Bénéfice ou perte nette de l'exercice 2008
<b>1 - Filiales</b> (au moins 50 % du capital détenu par Imerys)									
Imerys TC	100,00	758 369	758 369	-	105 628	-	119 309	483 614	102 843
Mircal	100,00	1 289 076	1 289 076	34 984	-	-	51 745	1	45 239
Imerys USA	100,00	513 530	513 530	174 134	-	47 702	-	-	(13 403)
Imerys Services	99,96	38	38	1 745	-	-	-	11 349	876
Mircal Europe	100,00	565 483	565 483	-	12 501	-	-	-	(13 495)
Mircal China	100,00	12 937	12 937	79	-	-	-	-	(3 604)
Imerys (SHANGHAI) Investment Management Company Limited	100,00	1 359	1 359	-	221	-	-	2114	(14)
<b>2 - Participations</b> (de 10 à 50 % du capital détenu par Imerys)									
		10	10	-	-	-	163	-	-
<b>3 - Diverses participations</b> (dans les entités françaises non significatives)									
		3 418	414	687	149	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>3 144 220</b>	<b>3 141 216</b>	<b>211 629</b>	<b>118 499</b>	<b>47 702</b>	<b>171 217</b>	<b>497 078</b>	<b>118 442</b>

## 5.3 HONORAIRES D'AUDIT

### MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale des actionnaires du 3 mai 2004 a approuvé le renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés (précédemment Deloitte Touche Tohmatsu) pour une nouvelle période de 6 ans.

### ORGANISATION DE L'AUDIT DES FILIALES D'IMERYS

Depuis de nombreuses années, le Groupe a demandé en priorité et de manière équilibrée aux réseaux des deux Commissaires aux comptes de la société Imerys de procéder à l'audit des filiales du

Groupe à travers le monde. Cependant, pour des raisons pratiques ou historiques, d'autres réseaux d'audit interviennent ; les éléments quantitatifs sont les suivants :

Exercices	2008	2007	2006	2005	2004
Honoraires d'audit des comptes <i>(en millions d'euros)</i>	7,1	6,9	6,7	6,2	3,9
<b>Répartition des honoraires</b>					
Ernst & Young Audit	55 %	53 %	52 %	59 %	56 %
Deloitte & Associés	40 %	43 %	44 %	34 %	36 %
Autres cabinets	5 %	4 %	4 %	7 %	8 %

### HONORAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2008

L'inventaire complet des honoraires versés en 2008 aux deux Commissaires aux comptes du Groupe Imerys se présente de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ernst & Young Audit			Deloitte & Associés		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Audit</b>						
■ Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés	3,9	3,6	3,4	2,7	2,9	2,9
<i>Imerys SA</i>	1,0	0,9	0,7	0,7	0,8	0,6
<i>Filiales intégrées globalement</i>	2,9	2,7	2,7	2,0	2,1	2,3
■ Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	0,1	0,1	0,1	-	0,1
<i>Imerys SA</i>	-	0,1	-	-	-	-
<i>Filiales intégrées globalement</i>	-	-	0,1	0,1	-	0,1
<b>Sous-total</b>	<b>3,9</b>	<b>3,7</b>	<b>3,5</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>						
■ Juridique, fiscal, social	0,1	0,2	0,1	0,1	-	0,1
■ Autres (préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>3,9</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>3,1</b>

# RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

# 6

<b>6.1</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ</b>	<b>200</b>
<b>6.2</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL</b>	<b>201</b>
6.2.1	Montant nominal du capital social et nombre de droits de vote	201
6.2.2	Évolution du capital social au cours des cinq derniers exercices	202
6.2.3	Autorisations financières	202
6.2.4	Rachats d'actions	205
6.2.5	Plans d'actionnariat salarié	207
<b>6.3</b>	<b>RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE</b>	<b>207</b>
6.3.1	Répartition du capital social et des droits de vote	207
6.3.2	Franchissements de seuil	207
6.3.3	Pacte d'actionnaires	208
6.3.4	Identification des actionnaires au porteur	208
6.3.5	Structure de l'actionnariat du Groupe	208
<b>6.4</b>	<b>MARCHÉ DES TITRES IMERYS</b>	<b>209</b>
6.4.1	Cours extrêmes de 2004 à 2008	209
6.4.2	Transactions depuis janvier 2007	210
<b>6.5</b>	<b>ORGANISATION MÈRE/FILIALES</b>	<b>210</b>
<b>6.6</b>	<b>DIVIDENDES</b>	<b>211</b>
<b>6.7</b>	<b>RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>211</b>

## 6.1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

### DÉNOMINATION SOCIALE : IMERYS

Cette dénomination a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 1999. Antérieurement, la Société était dénommée Imetal.

### SIÈGE SOCIAL :

154, rue de l'Université  
75007 Paris - France  
Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 63 00  
Télécopie : + 33 (0) 1 49 55 63 01

### FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE :

Imerys est une société anonyme à Conseil d'Administration, régie par les dispositions des articles L. 225-17 à L. 225-56 et R. 225-15 à R. 225-34-1 du Code de commerce ainsi que par ses statuts.

La Société est soumise à la législation française.

### DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

Imerys a été constituée le 22 avril 1880. Sa durée, fixée à l'origine à cinquante années, a été prorogée jusqu'au 30 juin 2024 (article 5 des statuts).

### OBJET SOCIAL :

Imerys est la société de tête d'un groupe industriel et commercial, spécialisé dans la valorisation des minéraux.

Aux termes de l'article 3 des statuts, "La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la recherche, l'acquisition, l'amodiation, l'aliénation et l'exploitation de toutes mines et carrières, de quelque nature que ce soit ;
- le traitement, la transformation et le commerce de tous minerais, métaux, matériaux organiques et non organiques et substances minérales, ainsi que de leurs sous-produits et alliages ;
- la fabrication de tous produits ouvrés dans lesquels des minerais, métaux, matériaux organiques et non organiques et substances minérales, sont employés ;
- l'achat, l'obtention, l'exploitation, la concession, la vente, la cession totale ou partielle, temporaire ou définitive de tous brevets, certificats ou licences se rapportant aux objets ci-dessus ;
- la création, l'acquisition, la vente, la concession de tous immeubles et usines, de tous moyens de transports et de toutes sources d'énergie ;
- la participation en tous pays dans toutes entreprises et opérations minières, de carrières, commerciales, industrielles et maritimes de nature à favoriser ou développer les propres industries et commerces de la Société, par voie de création de sociétés nouvelles, alliances, sociétés en participation ou autrement ;

et, généralement, toutes opérations minières, de carrières, commerciales, industrielles, maritimes, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement en totalité ou en partie, à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes".

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS :

562 008 151 R.C.S. Paris  
Code NAF (Nomenclature d'Activités Française) : 7010Z  
SIRET 562 008 151 00093

### CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, comptes sociaux et consolidés, rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que tous les documents mis à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés au siège social.

### EXERCICE SOCIAL : (ARTICLE 28 DES STATUTS)

L'exercice social, d'une durée de douze mois, commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : (ARTICLE 30 DES STATUTS)

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- sur le bénéfice net de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ;
- le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'Assemblée Générale ou portées par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actions sans distinction ;
- l'Assemblée Générale peut accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

### TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES :

#### (ARTICLE 9 DES STATUTS)

La Société est autorisée à demander à Euroclear France, dans les conditions prévues par la législation en vigueur, les renseignements nécessaires à l'identification des titulaires de titres au porteur conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées ainsi que la quantité d'actions ou de valeurs mobilières détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES : (ARTICLES 21 ET 22 DES STATUTS)****CONVOICATIONS :**

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions prévues par la législation en vigueur et se tiennent, soit au siège social, soit en tout autre endroit précisé dans l'Avis de convocation.

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales – personnellement, par mandataire ou par correspondance – sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit de la transmission d'une attestation de participation justifiant l'enregistrement comptable des actions au porteur. Les formalités d'inscription ou de transmission doivent être accomplies au plus tard le troisième jour ouvré précédant la tenue de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut également, sur décision du Conseil d'Administration communiquée dans l'avis de convocation, participer aux Assemblées et prendre part au vote par télétransmission et/ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

**CONDITIONS D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE :**

L'ensemble des documents, prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, y inclus un formulaire de vote par correspondance ou de procuration, est adressé aux actionnaires à leur demande. Ce formulaire ne peut être valablement pris en compte que s'il est complété conformément à la législation en vigueur et retourné au siège social ou à l'adresse indiquée sur la convocation de l'Assemblée. Tout actionnaire peut, en outre, sur décision du Conseil d'Administration communiquée dans l'avis de convocation, obtenir et retourner le formulaire de vote par correspondance ou de procuration, par télétransmission ou tout autre moyen de télécommunication, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

**DROIT DE VOTE DOUBLE :**

Depuis l'Assemblée Générale du 2 juillet 1968, les actions inscrites en compte nominatif, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double. Le droit de vote double, autorisé par la loi et prévu par l'article 22 des statuts, vise à récompenser la fidélité des actionnaires de la Société. Le droit de vote double est également accordé aux actions nouvelles attribuées gratuitement aux actionnaires dans le cadre d'une augmentation de capital en raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient déjà de ce droit. Le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur ou transférée, hormis les cas de transfert en garantie, en usufruit ou par succession ou donation familiale. Le droit de vote double peut enfin être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire sur autorisation préalable de l'Assemblée Spéciale des titulaires de ce droit.

**LIMITATION DES DROITS DE VOTE :**

Néant.

**DÉCLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL :**

Les statuts d'Imerys ne contiennent aucune clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil autre que celle résultant de la loi.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à franchir, à la hausse ou à la baisse, l'un des seuils de détention du capital de la Société et/ou des droits de vote prévus par la législation en vigueur, devra se conformer aux dispositions des articles L. 233-7 à L. 233-11 du Code de commerce et plus particulièrement devra en informer la Société, ou, le cas échéant, toute personne qu'elle aura désignée à cet effet, dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de seuil concerné. En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L. 233-14 du Code de commerce s'appliqueront.

Il est précisé qu'aucun dispositif visé par la loi n° 2006-387 du 31 mars 2006 relative aux offres publiques d'achat n'a été mis en place par la Société.

## 6.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

### 6.2.1 Montant nominal du capital social et nombre de droits de vote

- Le 18 décembre 2008, le Conseil d'Administration a procédé à l'annulation de 370 000 actions d'auto-contrôle acquises directement sur le marché par la Société au cours de l'exercice 2008, et affectées en totalité à l'objectif d'annulation prévu dans le cadre des programmes de rachat d'actions approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007 et l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008. Cette annulation d'actions d'auto-contrôle a conduit à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 740 000 euros.
- Le 9 janvier 2009, le Directeur Général a constaté que, le 31 décembre 2008, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 59 468 euros en conséquence de la levée,

au cours de l'exercice 2008, de 29 734 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys.

En conséquence de ces opérations, le capital souscrit et entièrement libéré d'Imerys s'élevait au 31 décembre 2008 à 125 573 180 euros ; il était divisé en 62 786 590 actions de 2 euros de valeur nominale chacune parmi lesquelles 34 200 983 bénéficiaient, en vertu de l'article 22 des statuts d'Imerys, d'un droit de vote double. Enfin, le nombre total des droits de vote nets attachés aux actions existantes était de 96 987 573.

Le capital social n'a pas varié, et le nombre de droits de vote n'a pas connu de variation significative, entre le 31 décembre 2008 et la date du présent Rapport Annuel.

Compte tenu des 3 448 082 options de souscription d'actions attribuées à certains salariés et dirigeants sociaux et non encore exercées au 31 décembre 2008, le capital dilué s'élevait au 1<sup>er</sup> janvier 2009, à 132 469 344 euros.

Il est précisé qu'aucune action inscrite au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement de la part de la Société.

## 6.2.2 Évolution du capital social au cours des cinq derniers exercices

L'évolution du nombre d'actions et du capital social de la Société au cours des cinq derniers exercices a été la suivante :

Année	Opérations	Montant nominal des variations de capital (en €)	Prime d'émission (en €)	Nombre de titres créés	Nominal des titres (en €)	Montants successifs du capital de la Société (en €)	Nombre de titres constituant le capital
2004	Division de la valeur nominale par 4	-	-	-	2	-	63 482 980
	Annulation d'actions	(1 280 000)	(29 963 700)	(640 000)	2	125 685 960	62 842 980
	Levée d'options de souscription d'actions	1 214 080	16 743 319	607 040	2	126 900 040	63 450 020*
2005	Levées d'options de souscription d'actions	1 043 690	14 580 282	521 845	2	127 943 730	63 971 865*
2006	Annulation d'actions	(2 650 000)	(80 805 619)	(1 325 000)	2	125 293 730	62 646 865
	Augmentation de capital réservée aux salariés	100 000	2 607 402	50 000	2	125 393 730	62 696 865
	Levées d'options de souscription d'actions	1 275 510	17 689 386	637 755	2	126 669 240	63 334 620*
2007	Annulation d'actions	(1 213 086)	(40 885 873)	(606 543)	2	125 456 154	62 728 077
	Levées d'options de souscription d'actions	797 558	13 645 455	398 779	2	126 253 712	63 126 856*
2008	Annulation d'actions	(740 000)	(16 782 710)	(370 000)	2	125 513 712	62 756 856
	Levées d'options de souscription d'actions	59 468	882 325	29 734	2	125 573 180	62 786 590*

\* Au 31 décembre.

## 6.2.3 Autorisations financières

### TITRES REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

#### AUTORISATIONS GÉNÉRALES

L'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007 a accordé au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, un ensemble d'autorisations financières, conformes aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants du Code de commerce. Ces autorisations financières ont pour objet de permettre à la Société, si nécessaire, d'augmenter le moment venu ses capitaux permanents soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes de fusion, apports ou autres, soit au moyen de l'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, de différentes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital d'Imerys.

Le montant nominal maximum\* des augmentations de capital susceptibles d'être ainsi opérées a été fixé à :

- 80 millions d'euros pour les émissions réalisées respectivement avec suppression du droit préférentiel de souscription ou avec maintien de ce droit préférentiel ;
- 110 millions d'euros en cumulé pour l'ensemble de ces émissions.

Par ailleurs, le montant nominal maximum des titres d'emprunt pouvant être émis dans le cadre de ces autorisations a été fixé à 2,5 milliards d'euros.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007 à :

- fixer le prix d'émission des différentes valeurs mobilières pouvant être émises en cas de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 % du capital de la Société par an ; il est précisé que ce prix d'émission serait

\* À ce montant, s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital.



au moins égal au cours de clôture de l'action Imerys le jour de négociation précédant la date de fixation du prix d'émission, diminué, le cas échéant, d'une décote de 10 % ;

- procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, dans la limite de 10 % du capital social, en vue de rémunérer, sauf en cas d'offre publique d'échange, des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, y compris d'une société dont les actions ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé ;
- procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, de toutes valeurs mobilières composées représentatives de droits de créance sur la Société dans la limite d'un montant global de 2,5 milliards d'euros, étant précisé que le montant nominal des titres de créance pouvant être émis s'imputerait, le cas échéant, sur le montant nominal maximum des titres d'emprunts pouvant être émis en vertu des autorisations précitées.

En vertu de la faculté qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a délégué au Directeur Général les pouvoirs spécifiques nécessaires aux fins de réaliser des augmentations de capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes de fusion, apports ou autres dans la limite d'un montant nominal maximum de 10 millions d'euros.

Ces autorisations et les facultés qu'elles offrent sont utiles pour permettre à Imerys de disposer, dans les meilleurs délais et au mieux des possibilités offertes par le marché financier, de nouvelles ressources financières qui viendraient à lui être nécessaires le moment venu.

Au cours de l'exercice 2008, il n'a été fait usage d'aucune de ces autorisations générales. À ce jour, il n'existe pas de titre émis par Imerys donnant accès, immédiatement ou à terme, à son capital social.

Ces autorisations expirant le 1<sup>er</sup> juillet 2009, il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 de les renouveler selon des conditions similaires à celles existantes. Le nouveau montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription et celui des émissions de valeurs mobilières composées représentatives de droits de créance sur la Société seraient toutefois désormais limités respectivement à 50 millions d'euros (soit 40 % du capital au 31 décembre 2008) et 1 milliard d'euros.

## AUTORISATIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DES SALARIÉS OU MANDATAIRES SOCIAUX DU GROUPE

### Augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe

L'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007 a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés qui adhéreraient au Plan d'Épargne du Groupe (P.E.G.) adopté le 1<sup>er</sup> septembre 2000, tel qu'amendé en dernier lieu le 21 septembre 2006. Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être ainsi réalisées par émission d'actions est fixé à 1,6 million d'euros, soit un nombre maximum d'actions de 800 000 ; le prix des actions à émettre doit être déterminé conformément aux dispositions de l'article L. 3332-19 du Code du Travail.

Cette autorisation n'a pas été mise en œuvre au cours de l'exercice 2008. Il est par ailleurs précisé qu'à la date du présent Rapport

Annuel, le Conseil d'Administration ne prévoit pas dans l'immédiat d'en faire usage au cours de l'exercice 2009.

Cette autorisation expirant le 1<sup>er</sup> juillet 2009, il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 de la renouveler selon des conditions similaires à celles existantes.

### Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 a délégué tous pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins de consentir, à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe :

- des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions existantes, ainsi que
- des actions gratuites de la Société.

Le nombre maximum d'actions susceptibles de faire l'objet d'options de souscription ou d'achat, ou d'attributions gratuites, a été fixé à 3 700 000 représentant un montant nominal cumulé de 7 400 000 euros.

À ce jour, le Conseil d'Administration a fait usage de ces deux autorisations pour attribuer 497 925 options de souscription d'actions et 96 232 actions gratuites à des salariés et mandataires du Groupe. Compte tenu de ces attributions, le solde cumulé des autorisations actuelles accordées au Conseil d'Administration était donc, au 31 décembre 2008, de 6 211 686 euros, soit 3 105 843 options de souscription d'actions ou actions gratuites.

Ces deux autorisations expireront le 29 juin 2011 (*pour plus de détails concernant la politique générale d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions gratuites, nous vous invitons à vous référer aux paragraphes 3.4.1 et 3.5.1 du chapitre 3 du Rapport Annuel*).

### AUTORISATION DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 a renouvelé au profit du Conseil d'Administration l'autorisation précédemment consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007 pour permettre à la Société de racheter ses propres actions, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions émises et en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2008, soit 6 312 685 actions, et dans la limite d'un montant global maximum d'achat susceptible d'être ainsi consacré par la Société de 694,4 millions d'euros. Cette même Assemblée Générale a par ailleurs fixé le prix maximum d'achat à 110 euros par action.

Cette autorisation a pour objectif de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions :

- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et sans être influencé par la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ("AMF") ;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société ou en vue de l'attribution à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe, d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- pour la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

## Renseignements sur le capital social

- en vue de l'annulation ultérieure des actions acquises par réduction du capital de la Société, afin de compenser, notamment, les éventuelles augmentations de capital susceptibles de résulter de la levée des options de souscription d'actions attribuées.

Pour connaître le détail des opérations réalisées dans le cadre des programmes de rachat d'actions en vigueur au cours de l'exercice écoulé, nous vous invitons à vous référer au [paragraphe 6.2.4 du présent chapitre](#).

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 expirant le 29 octobre 2009, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de la renouveler sur des bases similaires ([voir paragraphe 7.1.4 et section 7.4 du chapitre 7 du Rapport Annuel](#)).

**ANNULATION DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**

L'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007 a conféré au Conseil d'Administration l'autorisation de procéder à l'annulation des actions de la Société détenues au titre des programmes de rachat de titres autorisés par ses actionnaires, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, et à réduire corrélativement le capital social.

Le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation pour annuler :

- le 18 décembre 2007, 606 543 actions acquises directement sur le marché par la Société au cours de l'exercice 2007,

L'ensemble des autorisations financières consenties au Conseil d'Administration fait l'objet d'une présentation synthétique dans le tableau ci-après.

**TABLEAU RÉSUMÉ DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES EXISTANTES**

Type d'émission	Date de l'autorisation	Échéance de l'autorisation (durée)	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter immédiatement ou à terme de l'émission (hors ajustements)	Montant maximum de l'émission de titres d'emprunt <sup>(1)</sup>	Utilisation des autorisations existantes (montant)	Dilution potentielle pouvant résulter de l'utilisation des autorisations <sup>(2)</sup>
<b>Autorisations générales</b>						
Toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription	2 mai 2007	1 <sup>er</sup> juillet 2009 (26 mois)	80 M€	2 500 M€	-	38,92 %
Toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, et, le cas échéant, octroi d'un délai de priorité par le Conseil d'Administration	2 mai 2007	1 <sup>er</sup> juillet 2009 (26 mois)	80 M€	2 500 M€	-	38,92 %
Incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission ou d'apport	2 mai 2007	1 <sup>er</sup> juillet 2009 (26 mois)	n/a	n/a	-	n/a
Rémunération d'apports en nature constitués de titres en capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	2 mai 2007	1 <sup>er</sup> juillet 2009 (26 mois)	12,55 M€ <sup>(3)</sup>	2 500 M€	-	9,09 %
<b>Limite globale des autorisations générales</b>			<b>110 M€</b>	<b>2 500 M€</b>	<b>-</b>	<b>46,69 %</b>
<b>Autorisations spécifiques en faveur des salariés et mandataires sociaux</b>						
Actions réservées aux salariés du Groupe, dans le cadre du Plan d'Épargne de Groupe avec suppression du droit préférentiel de souscription	2 mai 2007	1 <sup>er</sup> juillet 2009 (26 mois)	1,6 M€	n/a	-	1,26 %
Options de souscription d'actions <sup>(4)</sup> et attributions d'actions gratuites	30 avril 2008	29 juin 2011 (38 mois)	7,4 M€	n/a	1,19 M€	5,57 %
<b>Limite globale des autorisations spécifiques en faveur des salariés et mandataires sociaux</b>			<b>9 M€</b>	<b>n/a</b>	<b>-</b>	<b>6,69 %</b>
<b>Total autorisé</b>			<b>119 M€</b>	<b>2 500 M€</b>	<b>1,19 M€</b>	<b>48,66 %</b>

(1) Montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société susceptibles de donner accès à des actions ordinaires.

(2) Sur la base du nominal actuel de 2 € par action et du montant du capital social au 31 décembre 2008.

(3) Soit 10 % du capital social au 31 décembre 2008.

(4) La dilution potentielle au titre des options de souscription d'actions attribuées et non exercées à la date du présent Rapport Annuel est de 5,20 % ([voir section 3.4 du chapitre 3 du Rapport Annuel](#)).

- le 18 décembre 2008, 370 000 actions acquises directement sur le marché par la Société au cours de l'exercice 2008.

Cette autorisation expirant le 1<sup>er</sup> mai 2009, il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2009 de la renouveler selon des conditions similaires à celles existantes.

**AUTRES TITRES**

La décision d'émettre des obligations ordinaires relevant désormais de la compétence du Conseil d'Administration, ce dernier a, le 30 avril 2008, conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce, délégué au Directeur Général et, avec l'accord de ce dernier, au Directeur Général délégué, tous pouvoirs aux fins de réaliser de telles émissions dans un délai d'un an, dans la limite d'un montant nominal maximum annuel de 1,5 milliard d'euros et d'un montant nominal maximum par opération de 350 millions d'euros.

Les informations relatives aux obligations émises par la Société, et en circulation au 31 décembre 2008, figurent à la [note 26 aux États financiers consolidés](#).

## 6.2.4 Rachats d'actions

### CADRE JURIDIQUE DES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS MIS EN ŒUVRE EN 2008

Ainsi qu'il est exposé au *paragraphe 6.2.3 du présent chapitre*, l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 a renouvelé au profit du Conseil d'Administration pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 29 octobre 2009, l'autorisation précédemment consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007 pour permettre à la Société, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, de racheter ses propres actions.

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 avril 2008, a délégué au Directeur Général, ainsi qu'au Directeur Général délégué,

tous pouvoirs aux fins de procéder à l'achat des actions de la Société, aux conditions et dans les limites fixées par l'Assemblée Générale. En vertu de cette délégation, il a été procédé, au cours de l'exercice 2008, et dans le cadre des programmes autorisés par l'Assemblée Générale, aux opérations décrites ci-après.

Le 20 octobre 2008, la Société a résilié le contrat de liquidité conclu le 24 mai 2004 avec la société Rothschild & Cie Banque ("Rothschild"). En conséquence et conformément à la réglementation applicable, Rothschild a procédé à la cession sur le marché du solde des actions Imerys inscrites au compte de liquidité au jour de la résiliation, et à la restitution à la Société du produit de cette cession d'un montant d'environ 24 millions d'euros.

### OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2008\*

Les opérations réalisées en 2008 dans le cadre des programmes de rachat d'actions de la Société en vigueur au cours de l'exercice ont été les suivantes :

#### DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'ACHAT ET DE VENTE RÉALISÉES EN 2008

Date de l'Assemblée Générale ayant autorisé le programme	Opérations réalisées du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril 2008		Opérations réalisées du 1 <sup>er</sup> mai au 31 décembre 2008	
	2 mai 2007		30 avril 2008	
	Flux bruts cumulés		Flux bruts cumulés	
	Achat	Vente	Achat	Vente
<b>Opérations réalisées par la Société</b>				
Nombre de titres	350 000	-	20 000	-
Cours moyen des transactions (€)	47,56	-	43,92	-
Montant total des transactions (€)	16 644 350	-	878 360	-
<b>Opérations réalisées via un contrat de liquidité</b>				
Nombre de titres	477 265	527 265	912 075	1 062 075
Cours moyen des transactions (€)	54,79	57,27	48,01	48,33
Montant total des transactions (€)	26 151 557	30 198 417	43 788 809	51 325 299

#### SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS D'ACHAT ET DE VENTE RÉALISÉES EN 2008 ET NOMBRE D' ACTIONS AUTO-DÉTENUES AU 31 DÉCEMBRE 2008

	Opérations réalisées du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008	
	Flux bruts cumulés	Flux bruts cumulés
	Achat	Vente
Nombre de titres	1 759 340	1 589 340
Cours moyen des transactions (€)	49,71	51,29
Montant total des transactions (€)	87 463 076	81 523 716

Parmi les 1 759 340 actions Imerys acquises au cours de l'exercice 2008 :

- 370 000 actions ont été achetées directement sur le marché par la Société à un cours moyen de 47,36 euros et affectées en totalité à l'objectif d'annulation ultérieure par réduction de capital ;
- 1 389 000 actions ont été acquises dans le cadre du contrat de liquidité en vigueur jusqu'au 20 octobre 2008 à un cours moyen de 50,34 euros.

Compte tenu :

- du solde des actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité au 1<sup>er</sup> janvier 2008, soit 200 000 actions,
- des opérations d'achat et de vente réalisées au cours de l'exercice 2008 (*voir tableau ci-dessus*),
- et de l'annulation, le 18 décembre 2008, de la totalité des 370 000 actions acquises directement sur le marché par la Société en 2008,

aucune action n'était auto-détenue, au 31 décembre 2008, par la Société.

\* Tous les cours et montants sont exprimés hors frais et commissions.

L'ensemble des opérations effectuées par la Société, directement ou via le contrat de liquidité, dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions ont été réalisées au comptant et sans qu'aucune position ouverte à l'achat ou à la vente n'ait été prise.

Les frais de négociation relatifs aux opérations d'achat réalisées par la Société directement sur le marché au cours de l'exercice 2008 se sont élevés à 17 523 euros.

#### TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LA SOCIÉTÉ DU 1<sup>ER</sup> MARS 2008 AU 15 MARS 2009

Conformément aux recommandations de l'AMF, la période concernée débute le jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été établi (voir paragraphe 2.4 du chapitre 5 Rapport Annuel 2007).

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 15 mars 2009			
	Achats	Ventes ou transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	1 247 545	1 359 295				
Échéance maximale moyenne	n.a.	n.a.				
Cours moyen des transactions (€)	50,13	50,51	néant	néant	néant	néant
Prix d'exercice moyen (€)	n.a.	n.a.				
Montant total des transactions (€)	62 545 345	68 653 487				

Au 15 mars 2009, le bilan du programme de rachat d'actions en vigueur était le suivant :

- pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte : ns ;
- nombre de titres détenus en portefeuille : 250 ; étant précisé que ces titres ont été affectés lors de leur acquisition à l'objectif d'attribution d'actions gratuites ;
- nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 976 543 ;
- valeur comptable du portefeuille : 5 989 euros ;
- valeur de marché du portefeuille : 6 537 euros ;

La Société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre du programme de rachat d'actions en vigueur.

#### RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 expirant le 29 octobre 2009, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2009 de la renouveler en faveur du Conseil d'Administration, pour une nouvelle période de dix-huit mois, soit jusqu'au 28 octobre 2010 (voir paragraphe 7.1.4 et section 7.4 du chapitre 7 du Rapport Annuel). Le nombre d'actions susceptibles d'être acquises au titre de cette nouvelle autorisation ne pourrait excéder 10 % du nombre de titres émis et en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2009, soit 6 278 659 actions. Le nombre d'actions susceptibles d'être détenues, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourrait dépasser 10 % des actions composant le capital. Enfin, le prix maximum d'achat serait de 80 euros par action, représentant un montant d'investissement maximum de 502 millions d'euros.

Cette nouvelle autorisation poursuivrait les mêmes objectifs que ceux des précédents programmes, à savoir de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions :

- en vue de l'annulation ultérieure des actions acquises par réduction du capital de la Société, afin de compenser, l'impact dilutif pour les actionnaires que pourraient avoir l'attribution d'options de souscription d'actions et/ou l'attribution gratuite d'actions ;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société, ou en vue de l'attribution à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- pour la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'AMF ;
- et, de manière générale, à toutes fins permises ou qui viendraient à être autorisées par la réglementation en vigueur.

L'acquisition, la cession, le transfert et l'échange des actions pourraient être effectués, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou de gré à gré, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier et produit dérivé.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et des articles 241-1 à 242-6 du règlement général de l'AMF, le descriptif de ce nouveau programme sera disponible sur le site Internet de la Société ([www.imerys.com](http://www.imerys.com) - rubrique Le Groupe - Publications & Information Réglementée), ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Une copie de ce descriptif pourra être également obtenue, sur simple demande, au siège de la Société.

## 6.2.5 Plans d'actionnariat salarié

Au 31 décembre 2008, les salariés du Groupe détenaient dans le cadre du P.E.G. d'Imerys, directement ou via un fonds commun de placement, 0,35 % du capital et 0,32 % des droits de vote de la Société (*pour la répartition par pays des salariés actionnaires, voir paragraphe 1.9.6 du chapitre 1 du Rapport Annuel*).

## 6.3 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

### 6.3.1 Répartition du capital social et des droits de vote

L'évolution de la répartition du capital social et des droits de vote au cours des trois derniers exercices a été la suivante :

	Au 31/12/2006				Au 31/12/2007				Au 31/12/2008			
	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés	% des droits de vote
PARGESA	17 091 712	26,99	34 183 424	35,09	17 246 462	27,32	34 338 174	35,38	17 196 462	27,39	34 288 174	35,35
GBL <sup>(1)</sup>	16 744 028	26,44	33 488 056	34,38	16 898 778	26,77	33 642 806	34,67	19 177 186	30,54	35 921 214	37,04
Sous-total	33 835 740	53,43	67 671 480	69,47	34 145 240	54,09	67 980 980	70,05	36 373 648	57,93	70 209 388	72,39
M&G Investment Management Ltd <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	5 110 441	8,10	5 110 441	5,27	3 533 526	5,63	3 533 526	3,64
Vanguard Precious Metals and Mining Funds <sup>(3)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	3 380 000	5,38	3 380 000	3,49
Salariés du Groupe <sup>(4)</sup>	248 118	0,39	352 253	0,36	228 311	0,36	313 192	0,32	216 441	0,35	309 181	0,32
Auto-détention	-	-	-	-	200 000	0,32	-	-	-	-	-	-
Public	29 250 762	46,18	29 404 174	30,18	23 442 864	37,13	23 643 886	24,36	19 282 975	30,71	19 555 478	20,16
<b>Total</b>	<b>63 334 620</b>	<b>100,00</b>	<b>97 427 907</b>	<b>100,00</b>	<b>63 126 856</b>	<b>100,00</b>	<b>97 048 499</b>	<b>100,00</b>	<b>62 786 590</b>	<b>100,00</b>	<b>96 987 573</b>	<b>100,00</b>

(1) GBL représente, pour les besoins de ce tableau, l'ensemble des sociétés du Groupe Bruxelles Lambert. Les actions de la Société sont détenues depuis le 15 décembre 2004 par la société Belgian Securities BV, filiale de la société Groupe Bruxelles Lambert.

(2) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Royaume-Uni).

(3) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group, Inc (États-Unis).

(4) Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, seules les actions détenues par les salariés du Groupe dans le cadre du P.E.G. figurent dans ce tableau.

Les membres du Conseil d'Administration, y compris le Directeur Général, ainsi que le Directeur Général délégué, détenaient, à titre personnel, 0,19 % du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2008 (*pour plus de détails, voir paragraphe 3.1.2. du chapitre 3 du Rapport Annuel*).

### 6.3.2 Franchissements de seuil

Le 25 juin 2008, le seuil de 5 % des droits de vote de la Société a été franchi à la baisse par la société M&G Investment Management Ltd, le nombre d'actions Imerys qu'elle détenait à cette date, soit 3 533 526, représentant 3,63 % des droits de vote existants (Décision et Information de l'AMF n°208C1212).

Le 3 octobre 2008, le seuil de 5 % du capital de la Société a été franchi à la hausse par la société Vanguard Precious Metals and Mining Fund à la suite de l'acquisition de 3 380 000 actions Imerys,

représentant 5,35 % du capital en circulation à cette date (Décision et Information de l'AMF n°208C1973).

À la date du présent Rapport Annuel, et à la connaissance d'Imerys, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés *au paragraphe 6.3.1. du présent chapitre* ne détient, directement ou indirectement, plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société.

### 6.3.3 Pacte d'actionnaires

À la date du présent Rapport Annuel, il n'a été fait part à la Société d'aucun pacte entre ses actionnaires.

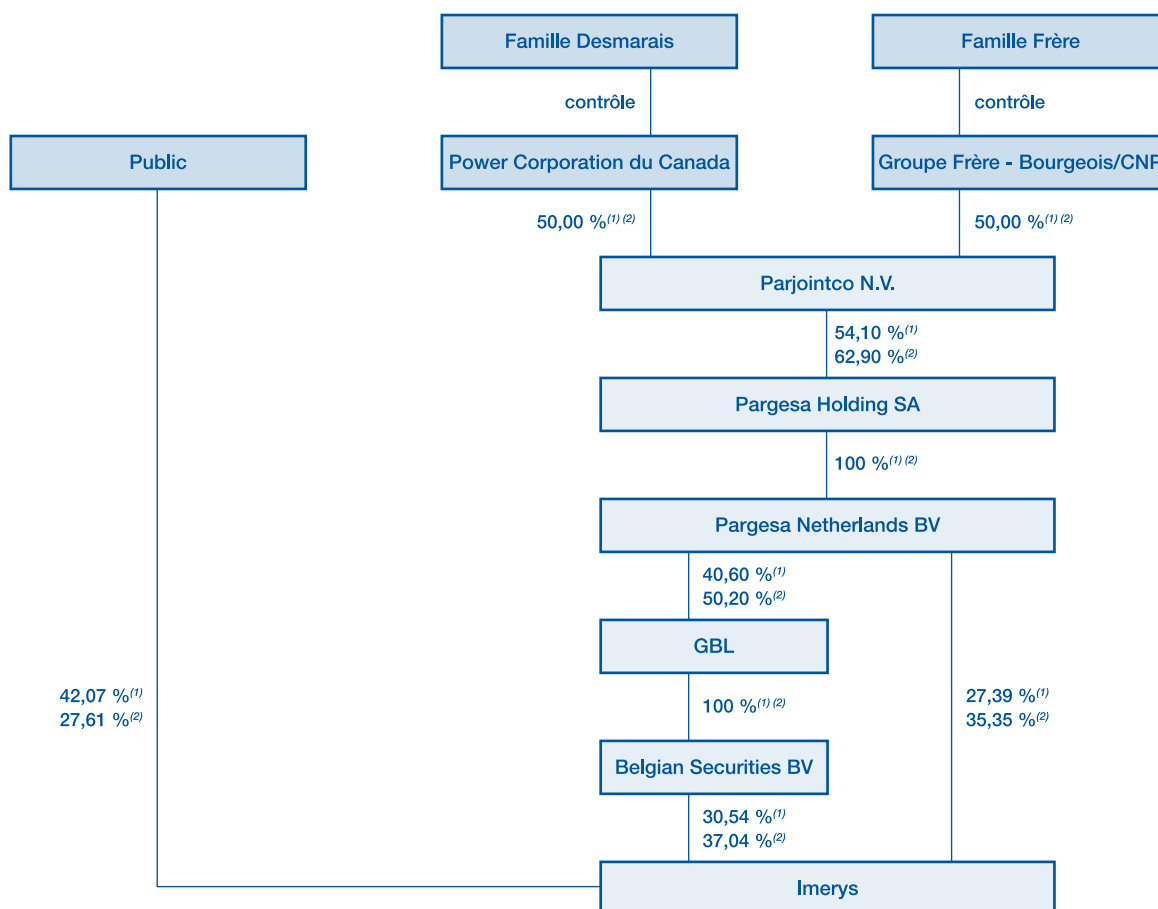
### 6.3.4 Identification des actionnaires au porteur

Imerys a demandé à la société Euroclear France de procéder à une enquête de Titres au Porteur Identifiables sur son capital auprès des intermédiaires financiers dont le seuil de détention d'actions était supérieur à 300 000. Cette enquête a permis

d'identifier 1 546 actionnaires au porteur détenant chacun plus de 400 titres et représentant 37,34 % du capital social au 30 mai 2008 (dont 204 investisseurs professionnels détenant 36,16 % du capital social).

### 6.3.5 Structure de l'actionariat du Groupe

L'organigramme faisant apparaître les rattachements actionnaires d'Imerys en capital et en droits de vote, au 31 décembre 2008, peut être présenté comme suit :



<sup>(1)</sup> Participation en capital.

<sup>(2)</sup> Participation en droit de vote.



Pargesa Holding SA est une société de droit suisse dont le siège social est situé 11 Grand-rue, CH 1204 Genève (Suisse). Pargesa Netherlands B.V. est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Herengracht 483, 1017 BT Amsterdam (Pays-Bas). Groupe Bruxelles Lambert (GBL) est une société de droit belge, dont le siège social est situé Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles (Belgique). Belgian Securities BV est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Herengracht 555, 1017 BW Amsterdam (Pays-Bas).

Le rattachement direct d'Imerys à l'ensemble Pargesa-GBL résulte de la fusion-absorption de Parfinance par la Société, réalisée le 30 juin 1998. Parfinance était alors, et depuis déjà plusieurs années, l'actionnaire de contrôle de la Société.

Parjointco est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à 3016 DE-Rotterdam, Veerkade 5, Pays-Bas. Elle est détenue à parité par le Groupe Power, groupe canadien contrôlé par la famille de M. Paul Desmarais, et par le Groupe Frère/CNP (Compagnie Nationale à Portefeuille), groupe belge contrôlé par la famille du Baron Albert Frère.

À la suite de la fusion-absorption de Parfinance par la Société, l'ensemble Pargesa-GBL, alors actionnaire majoritaire de Parfinance, a déclaré le 6 juillet 1998 franchir, au titre de l'action de concert

qui les unissait, les seuils du tiers et de la moitié du capital et des droits de vote de la Société. Le Conseil des Marchés Financiers (CMF), prenant acte du fait que ce franchissement de seuil résultait de la fusion de la Société avec Parfinance, a accordé à l'ensemble Pargesa-GBL une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, telle que résultant des dispositions de l'article 5-4-6 de son Règlement Général (avis n° 198C0696 du 23 juillet 1998).

Le 20 décembre 2006, l'ensemble Pargesa-GBL a informé l'AMF qu'à la suite de l'attribution de droits de vote double aux actions Imerys détenues par Belgian Securities BV résultant d'une détention en compte titre nominatif depuis plus de deux ans au 15 décembre 2006 : l'ensemble Pargesa-GBL avait franchi en hausse le seuil des 2/3 des droits de vote de la Société ; Belgian Securities BV avait franchi en hausse, à titre direct, le seuil du 1/3 des droits de vote (Décision et Information de l'AMF n° 207C0012). Le 9 janvier 2007, l'AMF a, sur requête de Belgian Securities BV et sur le fondement de l'article 234-9 6° de son règlement général, octroyé à cette dernière une dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique sur la Société prévue par l'article 234-2 dudit règlement (Décision et Information de l'AMF n° 207C0065).

## 6.4 MARCHÉ DES TITRES IMERYS

L'action Imerys est cotée à Euronext Paris et est éligible au Service à Règlement Différé (SRD) (Code ISIN FR 0000120859-Mnemo NK). Imerys fait partie de l'indice SBF 120, représentant les 80 valeurs les plus importantes (en terme de flottant et de liquidité) après les 40 valeurs de l'indice CAC 40. L'action Imerys fait également partie de l'indice européen "Dow Jones Euro Stoxx 600", indice de référence global de la zone euro, composé de 360 valeurs sélectionnées parmi les 11 pays appartenant à cette zone.

Le titre Imerys est par ailleurs référencé par les indices "FTSE4Good" et "ASPI Eurozone<sup>®</sup>" qui identifient les sociétés répondant aux normes mondialement reconnues en matière de Développement Durable et de responsabilité sociale des entreprises (respect des droits de l'homme, de l'environnement, et développement du dialogue avec les actionnaires). Il figure également dans le registre d'investissement "Excellence" d'Ethibel.

Aucun titre d'une filiale d'Imerys n'est admis aux négociations d'une bourse de valeurs.

### 6.4.1 Cours extrêmes de 2004 à 2008

Année (en euros)	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Dernier cours de l'année de clôture
2004	62,35	40,63	61,75
2005	65,00	54,15	61,10
2006	72,55	53,90	67,40
2007	78,30	52,65	56,24
2008	59,70	25,28	32,50

(Source : Euronext.)

\* Advanced Sustainable Performance Indices – Indice géré par l'agence de notation Vigeo.



## 6.4.2 Transactions depuis janvier 2007

	Cours le plus haut (en €)	Cours le plus bas (en €)	Volume total des transactions mensuelles		moyenne par séance de bourse		
			En nombre de titres	En capitaux (en M€)	En nombre de titres	En capitaux (en M€)	En nombre de transactions
<b>2007</b>							
Janvier	73,45	66,60	3 182 448	222,68	144 657	10,12	895
Février	75,20	64,75	3 724 988	264,47	186 249	13,22	1 171
Mars	70,30	64,90	4 011 284	272,17	182 331	12,37	1 229
Avril	72,07	68,91	2 950 493	208,03	155 289	10,95	1 176
Mai	74,60	70,35	3 721 567	270,33	169 162	12,29	1 212
Juin	78,30	72,72	3 693 739	277,51	175 892	13,21	1 334
Juillet	76,63	70,70	3 117 022	230,70	141 683	10,49	1 066
Août	71,85	62,55	5 266 703	352,17	228 987	15,31	1 637
Septembre	70,57	61,10	3 378 452	219,28	168 923	10,96	1 160
Octobre	68,66	63,42	2 980 169	197,25	129 573	8,58	973
Novembre	67,28	52,65	5 536 295	319,41	251 650	14,52	1 684
Décembre	60,43	53,37	2 692 538	153,09	141 713	8,06	1 053
<b>Total 2007</b>			<b>44 255 698</b>	<b>2 987,09</b>			
<b>2008</b>							
Janvier	56,55	43,80	6 221 879	303,11	282 813	13,78	2 067
Février	57,70	50,19	4 370 221	239,07	208 106	11,39	1 627
Mars	58,41	54,08	3 172 667	179,26	166 982	9,43	1 343
Avril	59,70	54,51	3 062 644	177,05	139 211	8,05	1 217
Mai	59,60	53,40	4 968 227	280,89	236 582	13,38	1 330
Juin	59,50	45,32	6 915 244	362,68	329 297	17,27	1 996
Juillet	45,90	34,40	10 054 389	400,25	437 147	17,40	2 044
Août	45,90	37,04	6 070 450	252,53	289 069	12,03	1 542
Septembre	48,49	37,80	7 658 405	337,57	348 109	15,34	1 822
Octobre	42,28	33,02	5 759 724	214,54	250 423	9,33	1 450
Novembre	40,05	25,28	4 649 823	143,96	232 491	7,20	1 385
Décembre	32,99	26,58	2 790 658	83,10	132 888	3,96	846
<b>Total 2008</b>			<b>65 694 331</b>	<b>2 974,01</b>			

(Source : Euronext.)

## 6.5 ORGANISATION MÈRE/FILIALES

Au 31 décembre 2008, le Groupe était composé de 308 sociétés réparties dans 47 pays.

Imerys, en sa qualité de société "tête de groupe", ainsi que certains de ses holdings locaux (Asie-Pacifique, Brésil, États-Unis, Grande-Bretagne), mettent à la disposition de l'ensemble des filiales du Groupe une assistance générale ainsi qu'une expertise dans les domaines suivants : Achats ; Assurances ; Audit ; Communication ; Comptabilité & Contrôle de Gestion ; Environnement, Hygiène & Sécurité ; Fiscalité ; Informatique ; Innovation, Recherche & Développement ; Juridique ; Propriété Intellectuelle ; Ressources Humaines ; Stratégie ; Trésorerie.

Ces prestations de services comprennent : l'assistance et le conseil en réponse à des demandes ponctuelles des filiales ainsi que des études et analyses plus générales, ou encore des recommandations ou propositions d'actions à titre de prévention.

La rémunération de ces services est déterminée sur la base des coûts engagés dans ce cadre par Imerys et ses holdings locaux qui sont répartis entre les filiales bénéficiaires des prestations, soit au prorata de leur chiffre d'affaires rapporté au chiffre d'affaires global de leur division d'appartenance, soit au prorata des effectifs. En outre, les coûts externes engagés spécifiquement pour le compte d'une filiale ainsi que les coûts des salariés détachés dans une filiale sont affectés distinctement à ladite filiale.

La Société a facturé au cours de l'exercice 2008, au titre des services rendus directement à ses filiales, un montant global net de 21,3 millions d'euros.

La liste des principales filiales du Groupe est présentée à la [note 5.2 aux États financiers consolidés](#).

## 6.6 DIVIDENDES

La politique d'Imerys en matière de distribution de dividendes est fonction du résultat dégagé au cours de l'exercice considéré. La proposition de distribution de dividende au titre de l'exercice 2008 est détaillée aux [paragraphe 7.1.1 et section 7.4 du chapitre 7 du Rapport Annuel](#).

Les dividendes versés au titre des exercices 2003 à 2007 sont présentés dans le tableau suivant :

	2007	2006	2005	2004	2003
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	63 330 652	63 475 098	63 426 126	63 363 013	63 094 096
Résultat courant net par action, part du Groupe	5,00 €	4,86 €	4,53 €	4,12 €	3,48 €
Dividende net par action	1,90 €	1,80 €	1,65 €	1,50 €	1,25 €
Dividende brut par action	1,90 €	1,80 €	1,65 €	1,50 €	1,87 €
Distribution nette totale	118,9 M€	114,2 M€	104,5 M€	95,0 M€	79,4 M€

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la totalité du dividende proposé au titre de l'exercice 2008 est éligible à la réfaction de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 117 quater de ce même code, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France ont la possibilité d'opter, préalablement à la date de versement du dividende, pour le prélèvement libératoire de 18 %.

Imerys ne procède généralement pas à la distribution d'acompte sur dividende. Les dividendes sont versés annuellement après la tenue de l'Assemblée appelée à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice écoulé.

Le délai de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement. Les sommes non réclamées sont versées à l'État français dans les vingt premiers jours de janvier de chaque année suivant celle de la prescription.

## 6.7 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Soucieux de développer une relation de confiance et de transparence avec ses actionnaires, Imerys a créé plusieurs outils de communication pour les informer sur les activités du Groupe, sa stratégie, ses résultats et ses perspectives :

- une brochure institutionnelle reprenant les éléments essentiels du Rapport Annuel sur l'activité du Groupe, son évolution au cours de l'exercice écoulé et ses résultats financiers, publiée en même temps que le Rapport Annuel du Groupe ;
- un Rapport Annuel déposé sous forme de Document de Référence auprès de l'AMF ;
- un rapport semestriel sur les comptes au 30 juin ;
- une Lettre aux Actionnaires faisant le point sur l'actualité du Groupe et ses performances financières ;
- un rapport Développement Durable, publié tous les deux ans, complète l'information des actionnaires sur les éléments non financiers.

Édités en français et en anglais, tous ces documents sont adressés à chaque actionnaire nominatif ainsi qu'aux actionnaires au porteur ayant souhaité les recevoir régulièrement.

L'information de la communauté financière et des actionnaires individuels sur la marche de l'entreprise est également réalisée par le biais d'annonces financières publiées dans la presse à chaque échéance de résultat, y compris trimestrielle, et à l'occasion de la convocation à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

Des réunions et conférences téléphoniques sont régulièrement tenues avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels et socialement responsables, sur les principales places financières : principalement aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni mais également en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Scandinavie (Danemark et Suède) et en Suisse. Environ 230 rencontres ont été organisées en 2008 avec plus de 370 investisseurs et analystes.

Enfin, le site Internet [www.imerys.com](http://www.imerys.com) comprend un espace dédié aux actionnaires individuels ; il présente également les activités du Groupe et permet de suivre en direct les réunions de présentation de résultats ainsi que l'Assemblée Générale annuelle. La bibliothèque financière en ligne regroupe les documents constitutifs de l'information réglementée ainsi que l'ensemble des publications du Groupe (présentations des résultats, communiqués de presse, brochures et rapports annuels, rapports semestriels, lettres aux actionnaires et rapports Développement Durable).

Imerys met également à la disposition de ses actionnaires au nominatif, un service de consultation en ligne de leur compte titres grâce au site Internet sécurisé [www.ct.olisnet.com](http://www.ct.olisnet.com). Ce site leur donne accès à la valorisation de leur compte titres, leurs derniers mouvements et la disponibilité de leurs actions, leurs droits de vote, ainsi qu'aux cours et caractéristiques des valeurs de leur portefeuille. Enfin, il donne accès à toute la documentation concernant l'Assemblée Générale annuelle de la Société et permet le vote en ligne.

La Communication Financière est rattachée à la Direction Finance & Stratégie du Groupe :  
Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 66 55/Télécopie : + 33 (0) 1 49 55 63 98/e-mail : [actionnaires@imerys.com](mailto:actionnaires@imerys.com)

Le service des titres d'Imerys est assuré par la banque :  
CACEIS Corporate Trust  
14, rue Rouget de Lisle  
92862 Issy les Moulineaux Cedex 9  
Téléphone : + 33 (0) 1 57 78 34 44/Télécopie : + 33 (0) 1 49 08 05 80/e-mail : [ct-contact@caceis.com](mailto:ct-contact@caceis.com)

CACEIS Corporate Trust est plus particulièrement à la disposition des actionnaires nominatifs pour ce qui concerne la gestion de leurs actions Imerys.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 AVRIL 2009

# 7

<b>7.1</b>	<b>PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>214</b>
7.1.1	Exercice 2008 – Comptes annuels et affectation du résultat	214
7.1.2	Conventions et engagements réglementés	215
7.1.3	Composition du Conseil d'Administration	215
7.1.4	Programme de rachat d'actions et annulation des actions auto-détenues	216
7.1.5	Autorisations financières	216
7.1.6	Actionnariat salarié	217
<b>7.2</b>	<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>218</b>
7.2.1	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	218
7.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	219
7.2.3	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances	221
7.2.4	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés	222
7.2.5	Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées	223
<b>7.3</b>	<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>224</b>
<b>7.4</b>	<b>PROJETS DE RÉOLUTION</b>	<b>225</b>

## 7.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ensemble des résolutions que le Conseil d'Administration a arrêté en sa séance du 12 février 2009, et qu'il vous est proposé d'adopter, relève, pour les résolutions 1 à 10, 13 et 20 de la compétence de

l'Assemblée Générale Ordinaire, et pour les résolutions 11, 12 et 14 à 19 de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

### 7.1.1 Exercice 2008 – Comptes annuels et affectation du résultat

(trois résolutions relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Nous soumettons en premier lieu à votre approbation les comptes annuels de la Société (*première résolution*) ainsi que les comptes consolidés du Groupe (*deuxième résolution*) pour l'exercice 2008.

La présentation de ces comptes, l'exposé de la situation financière, de l'activité et des résultats du Groupe et de la Société au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les diverses informations prescrites par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, figurent au *chapitre 5 du Rapport Annuel* auquel nous vous prions de bien vouloir vous référer.

Vous êtes ensuite appelés à statuer sur l'affectation du résultat de la Société pour l'exercice 2008 (*troisième résolution*).

Le résultat net de la Société pour l'exercice écoulé s'élève à 87 063 223,02 euros, auquel nous vous proposons d'ajouter le report à nouveau figurant au bilan de 350 763 429,98 euros, afin de former un total distribuable de 437 826 653 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce montant au versement d'un dividende unitaire de 1,00 euro par action pour les 62 786 590 actions composant le capital de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2009 (*voir paragraphe 6.2.1 du chapitre 6 du Rapport Annuel*) représentant ainsi une distribution totale de 62 786 590 euros, et d'affecter le solde au compte "Report à nouveau". Il est précisé que le montant total du dividende distribué sera ajusté en fonction du nombre d'actions émises ou attribuées à la suite de levées d'options de souscription

d'actions et ayant droit au dividende de l'exercice 2008 à la date de paiement de ce dividende. Le montant affecté au report à nouveau sera en conséquence déterminé sur la base du montant total du dividende effectivement mis en paiement. Par ailleurs, si la Société était appelée à détenir certaines de ses propres actions au jour de la mise en paiement du dividende, les sommes correspondant aux dividendes qui n'auraient pas été distribuées de ce fait, seraient affectées au report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 7 juillet 2009.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la totalité du dividende proposé au titre de l'exercice 2008 est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévue par le 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France ont la possibilité d'opter, préalablement à la date de versement du dividende, pour le prélèvement libératoire forfaitaire de 18 % du montant brut de ce dividende.

Nous vous rappelons également que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le :	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dividende net par action	1,90 €*	1,80 €*	1,65 €*
Nombre d'actions rémunérées	62 618 358	63 443 658	63 529 260

\* dividende éligible à l'abattement de 40 %.

Avec un montant net de 1,00 euro par action, le dividende proposé au titre de l'exercice 2008 enregistre une baisse de 47,4 % par rapport au dividende versé au titre de l'exercice précédent.

## 7.1.2 Conventions et engagements réglementés

(une résolution relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Vous êtes également appelés à statuer sur le rapport spécial des Commissaires aux comptes portant sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce (*quatrième résolution*).

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008 a approuvé les conventions et engagements réglementés, présentés ci-après, pris par la Société au bénéfice de dirigeants mandataires sociaux et autorisés par le Conseil d'Administration en sa séance du 13 février 2008 :

- le régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies dont bénéficient M. Gérard Buffière, Directeur Général

et Administrateur, et M. Jérôme Pecresse, Directeur Général délégué, ainsi que les modifications apportées à ce régime ;

- les modifications apportées au contrat de travail de M. Gérard Buffière prévoyant notamment, les critères de performance conditionnant l'octroi d'une indemnité de départ à lui verser en cas de rupture de ce contrat à l'initiative de la Société.

Comme l'indique le rapport spécial mentionné ci-avant, aucune autre convention ni aucun autre engagement soumis aux dispositions des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce n'a été conclu au cours de l'exercice 2008.

## 7.1.3 Composition du Conseil d'Administration

(cinq résolutions relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Un deuxième ensemble de résolutions concerne la composition du Conseil d'Administration. Les informations relatives aux pouvoirs du Conseil et de ses Comités spécialisés, leur composition actuelle ainsi que les changements intervenus en 2008, à leur fonctionnement et activité au cours de l'exercice écoulé ainsi qu'à l'indépendance de leurs membres, les renseignements personnels les concernant, leurs principales activités et mandats sociaux, figurent au *chapitre 3 du Rapport Annuel* consacré au Gouvernement d'Entreprise auquel vous êtes invités à vous référer.

Le mandat des Administrateurs est d'une durée de trois ans, le renouvellement intervenant à raison d'un tiers tous les ans.

Viennent donc à échéance à l'issue de la présente Assemblée, les mandats de MM. Jacques Drijard, Jocelyn Lefebvre, Eric Le Moynes de Sérigny et Gilbert Milan.

Suivant les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, il vous est proposé de renouveler l'ensemble de

ces mandats pour la durée statutaire de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2012 sur la gestion et les comptes de l'exercice 2011 (*cinquième à huitième résolutions*).

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a nommé le 30 juillet 2008 M. Amaury de Sèze en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de M. Paul Desmarais Jr. pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2010, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2009. Il vous est donc proposé de ratifier cette nomination (*neuvième résolution*).

Conformément aux principes retenus par la Société quant à la qualification d'indépendance de ses Administrateurs, et après examen de leur situation personnelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations a reconnu l'"indépendance" de M. Gilbert Milan. Cette qualité n'est en revanche pas conférée à MM. Drijard, Lefebvre et de Sèze en tant que représentants des actionnaires de contrôle de la Société, ni à M. Le Moynes de Sérigny, en raison de la durée de ses mandats successifs d'Administrateur chez Imerys (plus de 12 ans).

À l'issue de l'Assemblée Générale du 29 avril 2009, et sous réserve de son approbation des renouvellements proposés, le Conseil d'Administration sera en conséquence composé comme suit :

Année de fin de mandat	Nom	Membre indépendant
2010	Jean MONVILLE	Oui
	Robert PEUGEOT	Oui
	Thierry de RUDDER	Non
	Amaury de SÈZE	Non
	Aimery LANGLOIS-MEURINNE	Non
2011	Gérard BUFFIERE	Non
	Aldo CARDOSO	Oui
	Maximilien de LIMBURG STIRUM	Non
	Jacques VEYRAT	Oui
2012	Jacques DRIJARD	Non
	Jocelyn LEFEBVRE	Non
	Eric Le MOYNE de SÉRIGNY	Non
	Gilbert MILAN	Oui

## 7.1.4 Programme de rachat d'actions et annulation des actions auto-détenues

(deux résolutions, l'une relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale et l'autre relevant de la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale)

### PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'autorisation de racheter sur le marché des actions de la Société, donnée précédemment au Conseil d'Administration pour une durée de dix-huit mois par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008, vient à échéance avant l'Assemblée Générale annuelle de 2010 ; il vous est donc proposé de la renouveler dès à présent conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et 241-1 à 241-6 du règlement général de l'AMF (*dixième résolution*). Pour plus d'informations concernant la mise en œuvre en 2008 par la Société de ses programmes de rachat d'actions, nous vous invitons à vous reporter au *paragraphe 6.2.4 du chapitre 6 du Rapport Annuel*.

Il est rappelé que la nouvelle autorisation sollicitée a pour but de permettre l'achat par la Société de ses propres actions :

- en vue de l'annulation ultérieure des actions ainsi acquises, par réduction du capital de la Société, afin de compenser l'impact dilutif pour les actionnaires que pourraient avoir l'attribution d'options de souscription d'actions et/ou l'attribution gratuite d'actions ;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société, ou en vue de l'attribution à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- pour la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'AMF ;
- et de manière générale, à toutes fins permises ou qui viendraient à être autorisées par la réglementation en vigueur.

Le nombre d'actions susceptibles d'être acquises au titre de cette nouvelle autorisation ne pourrait excéder 10 % du nombre de titres émis et en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2009, soit 6 278 659 actions. Le nombre d'actions susceptibles d'être détenues, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourrait dépasser 10 % des actions composant le capital. Enfin, Le prix maximum d'achat serait de 80 euros par action, représentant un montant d'investissement maximum de 502 millions d'euros.

### ANNULATION D' ACTIONS AUTO-DÉTENUES

Il vous est également proposé de renouveler l'autorisation précédemment consentie au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007, à l'effet d'annuler tout ou partie des actions auto-détenues par la Société au titre de ses programmes de rachat d'actions, dans la limite de 10 % de son capital par période de 24 mois, en procédant à une réduction corrélative du capital social et en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale, sur les primes et réserves disponibles (*dix-neuvième résolution*).

## 7.1.5 Autorisations financières

(sept résolutions, une relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale, les six autres relevant de la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale)

Un ensemble d'autorisations financières a été accordé par les actionnaires en 1989, puis régulièrement renouvelé ensuite, afin de permettre à la Société, le moment venu, d'augmenter ses capitaux permanents au moyen de l'émission d'actions ou de toutes valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société (obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscription d'actions, obligations remboursables en actions...). Les délégations de compétence conférées par l'Assemblée Générale du 2 mai 2007 au Conseil d'Administration venant à échéance en 2009, il vous est proposé de les renouveler.

Les résolutions qui vous sont ainsi soumises ont été conçues pour donner au Conseil d'Administration la plus grande latitude et la plus grande souplesse afin de décider des modalités d'émission les plus favorables à la Société et à ses actionnaires et les plus adaptées au contexte financier du moment.

Ces émissions pourraient ainsi, au choix du Conseil d'Administration, s'effectuer avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal global maximum de 80 millions d'euros (*onzième*

*résolution*) ou suppression de ce droit (*douzième résolution*), ou encore par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (*treizième résolution*). Le montant nominal global des augmentations de capital pouvant être réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription ne pourrait excéder 50 millions d'euros (représentant 40 % du capital de la Société au 31 décembre 2008). La suppression de ce droit permettrait, d'une part, de solliciter un plus grand nombre d'investisseurs, tant sur le marché français que sur le marché international, et, d'autre part, de faciliter la réalisation des émissions en raison notamment de la réduction de leur délai de mise en œuvre, étant précisé que le Conseil d'Administration pourrait, en tout état de cause, conférer aux actionnaires une priorité de souscription pendant un délai et selon des modalités qu'il fixerait conformément à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre des onzième et douzième résolutions, il vous est également proposé d'autoriser le Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres prévu dans l'émission initiale dans le cas où il constaterait une demande excédentaire de souscription, et ce, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de l'émission.



En outre, il est précisé que dans le cadre de la délégation de compétence prévue à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions ordinaires pourraient être émises à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce.

Il vous est également proposé de conférer au Conseil d'Administration la compétence d'émettre des valeurs mobilières représentatives de créances composées d'un titre primaire et d'un titre secondaire pour un montant maximum de 1 milliard d'euros sur lequel s'imputeraient, le cas échéant, les montants des émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital réalisées au titre des onzième, douzième et quinzième résolutions (*quatorzième résolution*).

Vous êtes également appelés à autoriser le Conseil d'Administration à procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, dans la limite de 10 % du capital de la Société (*quinzième résolution*).

Il vous est en outre proposé de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer le prix d'émission des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite annuelle de 10 % du capital de la Société (*seizième résolution*). Cette faculté, prévue par les dispositions de l'article L. 225-136, 1° al 2 du Code de commerce, permettrait ainsi de procéder à des augmentations de capital en cas de tendance baissière du cours de l'action Imerys, ce que la douzième résolution pourrait

ne pas permettre. En cas d'utilisation de cette autorisation, le prix d'émission des actions serait au moins égal au cours de clôture de l'action Imerys à la dernière séance de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote de 10 % ; le prix d'émission des valeurs mobilières composées donnant accès au capital serait quant à lui, tel que la somme perçue immédiatement par la Société majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par la Société, soit, pour chaque action ordinaire émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix d'émission des actions visé ci-avant.

Le plafond global des augmentations de capital de la Société pouvant résulter de l'utilisation de l'ensemble des délégations prévues aux onzième, douzième, treizième et seizième résolutions serait fixé à 130 millions d'euros. À cette limite s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre du fait d'ajustements à opérer afin de préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières ou d'autres titres donnant accès au capital qui existeraient à la date de réalisation de l'émission de valeurs mobilières considérée. Le montant nominal maximal des titres d'emprunt susceptibles d'être émis en vertu des autorisations relatives à l'émission de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social ou de valeurs mobilières composées de titres de créances, conférées par les onzième, douzième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions, serait, quant à lui, fixé à 1 milliard d'euros (*dix-septième résolution*).

Ces diverses délégations financières seraient accordées pour une durée de 26 mois et se substitueraient à celles précédemment données par l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007, qui seraient ainsi privées d'effet.

## 7.1.6 Actionnariat salarié

Il vous est proposé de renouveler pour une nouvelle période de vingt-six mois, la délégation de compétence précédemment conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 2 mai 2007 à l'effet de procéder, conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 et suivants du Code du Travail, L. 225-129-2, L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, à des augmentations de capital réservées aux salariés et mandataires sociaux d'Imerys et des sociétés françaises et étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce ayant adhéré au Plan

d'Épargne Groupe (*dix-huitième résolution*). Sous réserve de votre approbation, cette délégation se substituerait à la précédente qui sera ainsi privée d'effet.

Les autres conditions de l'autorisation existante resteraient inchangées : plafond d'augmentation nominale du capital social fixé à 1,6 million d'euros et prix des actions à émettre au moins égal à 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action Imerys précédant le jour de la décision d'émission.

## 7.2 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG Audit  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris - La Défense Cedex

S.A.S. à capital variable  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A. au capital de 1 723 040 €  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

### 7.2.1 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons, qu'en dehors des engagements autorisés par le conseil d'administration du 13 février 2008, mentionnés dans notre rapport spécial du 28 mars 2008 et déjà approuvés par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 30 avril 2008 dans ses 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> résolutions, il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce.

Au terme des engagements précités :

*Régime collectif de retraite à prestations définies et ses modifications :*

Votre société a mis en place, en 1985, un régime collectif de retraite à prestations définies dont bénéficient notamment aujourd'hui M. Gérard Buffière, Directeur Général et Administrateur et M. Jérôme Pecresse, Directeur Général Délégué.

Ce dernier a été modifié le 7 mars 2008 afin de le mettre en conformité avec l'article 17 de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (" loi TEPA ").

*Avenant au contrat de travail de M. Gérard Buffière, Directeur Général et Administrateur :*

Cet avenant au contrat de travail de M. Gérard Buffière a été conclu afin de le mettre en conformité avec la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (" loi TEPA ").

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris – La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit  
Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés  
Nicholas L. E. ROLT

## 7.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale mixte du 29 avril 2009

(11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> résolutions)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment les articles L. 225-135, L. 225-136 et L. 228-92, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au conseil d'administration de différentes émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport :

- de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider des opérations suivantes et fixer les conditions définitives de ces émissions et vous propose le cas échéant de supprimer votre droit préférentiel de souscription :
  - émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société ou, conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription (11<sup>ème</sup> résolution),
  - émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société ou, conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription (12<sup>ème</sup> résolution), étant précisé que des actions ordinaires pourront être émises à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce,
- de l'autoriser, par la 16<sup>ème</sup> résolution et dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation visée à la 12<sup>ème</sup> résolution, à fixer le prix d'émission dans la limite légale annuelle de 10 % du capital social,
- de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, le pouvoir de fixer les modalités d'une émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (15<sup>ème</sup> résolution), dans la limite de 10 % du capital.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 80 millions d'euros au titre de la 11<sup>ème</sup> résolution et 50 millions d'euros au titre de la 12<sup>ème</sup> résolution, dans la limite d'un plafond global de 130 millions d'euros (17<sup>ème</sup> résolution).

Le montant nominal global des titres de créance susceptibles d'être émis ne pourra excéder un plafond commun d'1 milliard d'euros (17<sup>ème</sup> résolution) au titre des 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> résolutions.

Le nombre de titres à créer dans le cadre de la mise en œuvre des délégations visées aux 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> résolutions pourra être augmenté dans les conditions prévues à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, dans les limites indiquées ci-dessus et dans la limite du pourcentage de l'émission initiale prévu par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de l'émission.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration au titre des 12<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> résolutions.

Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des 11<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> résolutions, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 12<sup>ième</sup>, 15<sup>ième</sup> et 16<sup>ième</sup> résolutions.

Conformément à l'article R. 225-116 de Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces autorisations par votre conseil d'administration en cas d'émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription et d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances.

Paris – La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Nicholas L. E. ROLT

## 7.2.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances

Assemblée générale mixte du 29 avril 2009

(14<sup>ième</sup> résolution)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette émission vous est proposée pour un montant nominal maximal de 1 milliard d'euros, ce plafond étant commun aux 11<sup>ième</sup>, 12<sup>ième</sup>, 14<sup>ième</sup> et 15<sup>ième</sup> résolutions.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider de cette opération. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération.

Les modalités définitives de cette émission n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée.

Conformément à l'article R. 225-116 de Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, lors de la réalisation de l'émission par votre conseil d'administration.

Paris – La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Nicholas L. E. ROLT

## 7.2.4 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés

Assemblée générale mixte du 29 avril 2009

(18<sup>ième</sup> résolution)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment les articles L. 225-135, L. 225-138, L. 228-92, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés ou groupements, français ou étrangers, qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérant à un plan d'épargne entreprise et remplissant les autres conditions éventuellement imposées par le conseil d'administration, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation ne pourra excéder 1,6 million d'euros.

Cette émission est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider une ou plusieurs émissions et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre conseil d'administration.

Paris – La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Nicholas L. E. ROLT

## 7.2.5 Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées

Assemblée générale mixte du 29 avril 2009

(19<sup>ième</sup> résolution)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Imerys, et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 alinéa 7 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre conseil d'administration vous demande de lui déléguer, pour une période de 26 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Paris – La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch VARON

Deloitte & Associés

Nicholas L. E. ROLT



## 7.3 ORDRE DU JOUR

### Partie ordinaire

- Approbation de la gestion et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- affectation du résultat et détermination du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et L.225-42-1 du Code de commerce ;
- renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques Drijard ;
- renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jocelyn Lefebvre,
- renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Eric Le Moyne de Sérigny ;
- renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Gilbert Milan ;
- ratification de la nomination de M. Amaury de Sèze en qualité d'Administrateur ;
- achat par la Société de ses propres actions.

### Partie extraordinaire

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes de fusion, d'apport ou autres ;
- délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission de valeurs mobilières composées représentatives de créances ;
- délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital par an ;
- autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de fixer le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans la limite de 10 % du capital social par an ;
- plafond global des augmentations de capital ;
- délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions réservées aux salariés ;
- autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;
- pouvoirs.

## 7.4 PROJETS DE RÉOLUTION

### Partie ordinaire

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

*Approbation de la gestion et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes relatifs aux comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

*Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

#### TROISIÈME RÉOLUTION

*Affectation du résultat – Détermination du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration :

constate que le résultat net de la Société pour	
l'exercice écoulé s'élève à :	87 063 223,02 euros
auquel s'ajoute le report à nouveau d'un montant de :	350 763 429,98 euros
pour former un total distribuable de :	437 826 653,00 euros
décide de verser au titre de l'exercice 2008,	
un dividende de 1,00 euro à chacune des	
62 786 590 actions composant le capital au	
1 <sup>er</sup> janvier 2009, représentant une distribution de :	(62 786 590,00) euros
et affecte le solde au report à nouveau qui s'élève	
désormais à :	375 040 063,00 euros

L'Assemblée Générale décide que le montant total du dividende versé sera ajusté en fonction du nombre d'actions émises ou attribuées à la suite de levées d'options de souscription d'actions et ayant droit au dividende de l'exercice 2008 à la date de paiement de ce dividende. Le montant affecté au report à nouveau sera déterminé sur la base du montant total du dividende effectivement mis en paiement.

L'Assemblée Générale décide que le dividende sera mis en paiement à compter du 7 juillet 2009.

Si lors de la mise en paiement du dividende, la Société détenait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes qui n'auraient pas été distribuées de ce fait, seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que ce dividende ouvre droit pour les personnes physiques résidentes fiscales en France à l'abattement de 40 % prévu par le 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ; pour les dividendes perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire.

L'Assemblée Générale prend acte que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercice clos le :	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dividende net par action	1,90 €*	1,80 €*	1,65 €*
Nombre d'actions rémunérées	62 618 358	63 443 658	63 529 260

\* dividende éligible à l'abattement de 40 %.

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

*Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate, à la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, que ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle ni d'aucun engagement réglementé nouveau autorisé par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2008, autres que ceux soumis et approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008, et entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

*Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques Drijard*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Jacques Drijard vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2012, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2011.

## SIXIÈME RÉSOLUTION

*Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jocelyn Lefebvre*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Jocelyn Lefebvre vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2012, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2011.

## SEPTIÈME RÉSOLUTION

*Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Eric Le Moigne de Sérigny*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Eric Le Moigne de Sérigny vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2012, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2011.

## HUITIÈME RÉSOLUTION

*Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Gilbert Milan*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Gilbert Milan vient

à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2012, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2011.

## NEUVIÈME RÉSOLUTION

*Ratification de la nomination de M. Amaury de Sèze en qualité d'Administrateur*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, ratifie la décision prise par ce dernier en sa séance du 30 juillet 2008, de nommer M. Amaury de Sèze en qualité de nouvel Administrateur de la Société en remplacement de M. Paul Desmarais Jr., démissionnaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2010, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2009.

## DIXIÈME RÉSOLUTION

*Achat par la Société de ses propres actions*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce et des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers :

- 1) autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à procéder à l'achat des propres actions de la Société :
  - en vue de l'annulation des actions ainsi acquises, ainsi que, le cas échéant, de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures,
  - en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et sans être influencé par la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ou de toute autre manière conformément à la réglementation applicable en vigueur,
  - dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société ou en vue de l'attribution aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société, et/ou des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites,
  - pour la remise ou l'échange d'actions, en particulier à l'occasion d'émission de titres ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, ou dans le cadre d'opérations de croissance externe,
  - et de manière générale, à toutes fins permises ou qui viendraient à être autorisées par la réglementation en vigueur.

L'acquisition, la cession, le transfert et l'échange des actions pourront être effectués, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou de gré à gré, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier et produit dérivé.

2) fixe les limites suivantes à l'utilisation de la présente autorisation par le Conseil d'Administration :

- le nombre maximum d'actions pouvant être acquises ne pourra excéder 10 % du nombre total d'actions émises et en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2009, soit 6 278 659 actions,
- le nombre d'actions que la Société détiendra, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourra dépasser 10 % des actions composant le capital de la Société,
- le prix maximum d'achat des actions ne pourra être supérieur à 80 euros,
- le montant maximal susceptible d'être ainsi consacré par la Société à ces acquisitions ne pourra être supérieur à 502 millions d'euros ;

3) décide que, en cas de modification du nominal des actions, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas, soit d'une

division, soit d'un regroupement des titres, le montant maximal consacré à ces acquisitions et le nombre maximal de titres à acquérir indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération ;

4) fixe à dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée la durée de validité de la présente autorisation, qui prive ainsi d'effet toute délégation antérieure accordée au Conseil d'Administration relative à l'acquisition par la Société de ses propres actions ;

5) confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre cette autorisation et, notamment, pour passer tous ordres de bourse, signer tous actes d'achat, de cession, d'échange ou de transfert, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers et de tout autre organisme, procéder aux ajustements prévus ci-dessus, remplir toutes formalités et, en général, faire le nécessaire.

## Partie extraordinaire

### ONZIÈME RÉSOLUTION

*Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-127, L. 225-129, L. 225-129-2, L. 228-91 et suivants du Code de commerce :

- 1) délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital de la Société, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou sur le marché international, en euros ou en toute autre devise par l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de la Société, représentatives ou non de créances, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à tout moment ou à dates fixes, à des actions ordinaires de la Société ou, conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies ;
- 2) décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :
- le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises, directement ou sur présentation de valeurs

mobilières représentatives ou non de créances, en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 80 millions d'euros ; à ce montant s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles prévoyant éventuellement d'autres cas d'ajustements, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée,

- le montant nominal des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou représentatives de créances sur la Société pouvant être émises ne pourra être supérieur à 1 milliard d'euros ou la contre-valeur de ce montant en cas d'émission dans d'autres devises ;
- 3) en cas d'usage de la présente délégation de compétence :
- décide que la ou les émissions seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible,
  - confère au Conseil d'Administration la faculté d'instituer un droit de souscription à titre réductible,
  - consent au Conseil d'Administration, lorsqu'il constatera une demande excédentaire, le pouvoir d'augmenter le nombre de titres prévu dans l'émission initiale dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite du pourcentage de l'émission initiale prévu par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de l'émission, étant entendu que le prix d'émission sera le même que celui retenu pour l'émission initiale, et que le montant nominal des émissions correspondantes s'imputera sur le montant du plafond visé ci-dessus,
  - décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-134 du Code de commerce, que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission telle que définie ci-dessus,

le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :

- limiter l'émission au montant de ces souscriptions, sous la condition que celui-ci atteigne au moins les trois-quarts de l'émission considérée,
  - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,
  - offrir au public tout ou partie des titres non souscrits ;
- 4) constate que la présente délégation emporte de plein droit au profit des porteurs des valeurs mobilières émises, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ;
- 5) décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour :
- fixer les conditions de la ou des émissions, et notamment les formes et caractéristiques des valeurs mobilières à créer, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts,
  - imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du capital après chaque augmentation,
  - procéder à tous ajustements requis en conformité avec des dispositions légales et/ou contractuelles et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée,
  - déléguer lui-même au Directeur Général, ou avec son accord, à un ou plusieurs Directeurs Généraux délégués, les pouvoirs nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital ainsi que celui d'y surseoir dans les limites et selon les modalités que le Conseil d'Administration pourra préalablement fixer,
  - et, plus généralement, prendre toutes mesures, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et faire le nécessaire pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées ;
- 6) fixe à vingt-six mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de la présente délégation qui prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

## DOUZIÈME RÉSOLUTION

*Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-127, L. 225-129, L. 225-129-2, L. 225-135, L. 228-91 et suivants du Code de commerce :

- 1) délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital de la Société, en une ou

plusieurs fois et sur ses seules décisions, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou sur le marché international, en euros ou en toute autre devise, par l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de la Société, représentatives ou non de créances, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à tout moment ou à dates fixes, à des actions ordinaires de la Société ou, conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies ; étant précisé que des actions ordinaires pourront être émises à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce ;

- 2) décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :
- le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 50 millions d'euros ; à ce montant s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles prévoyant éventuellement d'autres cas d'ajustements, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée,
  - le montant nominal des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital représentatives de créances sur la Société pouvant être émises ne pourra être supérieur à 1 milliard d'euros ou la contre-valeur de ce montant en cas d'émission dans d'autres devises ;
- 3) décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution en laissant toutefois au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce, la faculté de conférer aux actionnaires, pendant un délai et selon les modalités qu'il fixera et pour tout ou partie d'une émission effectuée, une priorité de souscription ne donnant pas lieu à la création de droits négociables, qui devra s'exercer proportionnellement au nombre des actions possédées par chaque actionnaire ;
- 4) décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-134 du Code de commerce, que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité d'une émission telle que définie ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :
- limiter l'émission au montant de ces souscriptions, sous la condition que celui-ci atteigne au moins les trois-quarts de l'émission considérée,
  - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,



- offrir au public tout ou partie des titres non souscrits ;
- 5) constate que la présente délégation emporte de plein droit au profit des porteurs des valeurs mobilières émises, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ;
- 6) décide que le prix d'émission des actions ordinaires émises, ou celles auxquelles sont susceptibles de donner droit les valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital émises en vertu de la présente délégation, sera fixé par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions des articles L. 225-136 1° et R. 225-119 du Code de commerce et devra être au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action Imerys des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 % ;
- 7) décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour :
- fixer les conditions de la ou des émissions, et notamment les formes et caractéristiques des valeurs mobilières à créer, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts ;
  - augmenter, lorsqu'il constate une demande excédentaire, le nombre de titres prévu dans l'émission initiale dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite du pourcentage de l'émission initiale prévu par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de l'émission, étant entendu que le prix d'émission sera le même que celui retenu pour l'émission initiale ;
  - en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange : arrêter la liste des titres apportés en échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèce à verser, déterminer les modalités de l'émission ;
  - imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes y afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du capital après chaque augmentation ;
  - procéder à tous ajustements requis en conformité avec des dispositions légales et/ou contractuelles et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée ;
  - déléguer lui-même au Directeur Général, ou avec son accord, à un ou plusieurs Directeurs Généraux délégués, les pouvoirs nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital ainsi que celui d'y surseoir dans les limites et selon les modalités que le Conseil d'Administration pourra préalablement fixer ;
  - et, plus généralement, prendre toutes mesures, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et faire le nécessaire pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées ;
- 8) fixe à vingt-six mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de la présente délégation qui prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

## TREIZIÈME RÉSOLUTION

*Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques, primes de fusion, d'apport ou autres*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-127, L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce :

- 1) délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital de la Société, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, par incorporation au capital de réserves, bénéfiques, primes de fusion, d'apport ou autres, sous forme d'attribution d'actions gratuites aux actionnaires ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes ou encore par l'emploi conjoint de ces procédés ;
- 2) en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises, ne pourra être supérieur au montant des comptes de réserves, bénéfiques, primes de fusion, d'apport ou autres qui existeront lors de l'augmentation de capital ; à ce montant s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles prévoyant éventuellement d'autres cas d'ajustements, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée ;
- 3) décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour :
  - fixer les conditions de la ou des émissions, notamment arrêter le montant et la nature des réserves ou primes à incorporer au capital, fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre ou le montant dont le nominal des actions composant le capital social sera augmenté, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts ;
  - imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du capital après chaque augmentation ;
  - procéder à tous ajustements requis en conformité avec des dispositions légales et/ou contractuelles et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée ;
  - décider, le cas échéant, que les droits formant rompus ne seront ni négociables ni cessibles et que les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits dans le délai et les conditions fixé par la réglementation en vigueur ;
  - déléguer lui-même au Directeur Général, ou avec son accord, à un ou plusieurs Directeurs Généraux délégués, les pouvoirs nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital ainsi

que celui d'y surseoir dans les limites et selon les modalités que le Conseil d'Administration pourra préalablement fixer ;

- et, plus généralement, prendre toutes mesures, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et faire le nécessaire pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées ;
- 4) fixe à vingt-six mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de la présente délégation qui prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

#### QUATORZIÈME RÉOLUTION

*Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission de valeurs mobilières composées représentatives de créances*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-91 et suivants du Code de commerce :

- 1) délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou le marché international, de toutes valeurs mobilières composées représentatives de droits de créance sur la Société, à taux fixe ou variable, subordonnées ou non, à durée déterminée ou indéterminée, en euros ou en toute autre devise ;
- 2) décide que le montant nominal maximum des émissions, en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence, ne pourra dépasser le plafond de 1 milliard d'euros ou la contre-valeur de ce montant, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créances qui seront émis en vertu des onzième, douzième et quinzième résolutions de la présente Assemblée ;
- 3) décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour :
  - fixer les conditions et modalités de chaque émission et toutes les caractéristiques des valeurs mobilières à émettre ainsi que des titres de créance auxquels les valeurs mobilières donneraient droit, et notamment, leur valeur nominale, le prix d'émission, les modalités, le cas échéant, de la subordination du principal et/ou des intérêts et leur rang de priorité, les conditions et modes de souscription, le mode d'amortissement avec ou sans prime (ladite prime s'ajoutant au montant maximum indiqué au paragraphe 2) ci-avant), le taux d'intérêt fixe ou variable, la durée et toutes les autres caractéristiques,
  - d'une manière générale, arrêter l'ensemble des modalités de chacune des émissions, passer toutes conventions, conclure tous accords, prendre toutes mesures, accomplir toutes formalités et faire le nécessaire pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées ;
- 4) fixe à vingt-six mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de la présente délégation qui prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

#### QUINZIÈME RÉOLUTION

*Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital par an*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce :

- 1) délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, sur le rapport d'un ou plusieurs commissaire(s) aux apports, dans la limite de 10 % du capital de la Société, tel qu'existant à la fin du mois précédant l'émission, à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables ;
- 2) décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres émis dans le cadre de la présente délégation au profit des porteurs de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, objets des apports en nature ;
- 3) décide que le montant nominal des actions qui pourront être émises immédiatement ou à terme en vertu de la présente délégation s'imputera sur le montant nominal maximum des actions émises, directement ou non, en vertu de la douzième résolution ;
- 4) décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour statuer sur l'évaluation des apports, fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, accomplir toutes formalités, procéder à toutes déclarations et faire le nécessaire pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées ;
- 5) fixe à vingt-six mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de la présente délégation qui prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

#### SEIZIÈME RÉOLUTION

*Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de fixer le prix d'émission des actions ordinaires ou des valeurs mobilières composées donnant accès au capital, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans la limite de 10 % du capital social par an*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 225-136, 1°, alinéa 2 du Code de commerce :

- 1) autorise le Conseil d'Administration, dans la limite annuelle de 10 % du capital de la Société, tel qu'existant à la fin du mois précédant le jour de l'émission, à fixer le prix d'émission des



actions ordinaires ou des valeurs mobilières composées donnant accès au capital, selon les modalités suivantes :

- le prix d'émission des actions ordinaires sera au moins égal au cours de clôture de l'action Imerys sur le marché Euronext Paris le jour de négociation précédant la date de fixation du prix d'émission, éventuellement diminué d'une décote maximale de 10 %,
  - le prix d'émission des valeurs mobilières composées donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par la Société, soit, pour chaque action ordinaire émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix d'émission visé au paragraphe précédent ;
- 2) décide que le montant nominal de l'augmentation du capital de la Société résultant de la mise en œuvre de la présente résolution s'imputera sur le montant nominal maximum des actions émises, directement ou non, en vertu de la douzième résolution ;
  - 3) constate que la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs des valeurs mobilières émises, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ;
  - 4) décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente autorisation ;
  - 5) fixe à vingt-six mois à compter du jour de la présente Assemblée la durée de la présente autorisation qui prive d'effet toute autorisation antérieure ayant le même objet.

## DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

### *Plafond global des augmentations de capital*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer :

- à 1 milliard d'euros, ou la contre-valeur de ce montant en cas d'émission dans d'autres devises, le montant nominal maximum des titres d'emprunt susceptibles d'être émis en vertu des autorisations relatives à l'émission de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social ou de valeurs mobilières composées de titres de créances, conférées par les onzième, douzième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions de la présente Assemblée ;
- à 130 millions d'euros le montant nominal maximum des augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées en vertu des autorisations conférées par les onzième, douzième, treizième et seizième résolutions de la présente Assemblée, étant précisé que s'ajoutera éventuellement à ce montant nominal celui des actions à émettre en supplément pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles prévoyant éventuellement d'autres cas d'ajustements, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée.

## DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

### *Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions réservées aux salariés*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail relatifs à l'actionnariat des salariés et de l'article L. 225-138-1 du Code de commerce, et conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-129-6 du Code de commerce :

- 1) délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital de la Société, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, par l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de la Société donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à tout moment ou à dates fixes, à des actions ordinaires de la Société réservées :
  - aux salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés ou groupements, français ou étrangers, qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce,
  - lorsque ces salariés adhèrent à un plan d'épargne d'entreprise et remplissent, en outre, les autres conditions éventuellement imposées par le Conseil d'Administration ;
- 2) décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres à émettre au profit des salariés et mandataires sociaux mentionnés ci-dessus dans le cadre de la présente délégation ;
- 3) décide que le prix de souscription des actions émises en vertu de la présente délégation sera déterminé dans les conditions prévues par les dispositions des articles L. 3332-19 et suivants du Code du travail ;
- 4) décide que le montant nominal des augmentations du capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation ne pourra excéder 1,6 million d'euros, montant auquel s'ajoutera éventuellement le montant nominal des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles prévoyant éventuellement d'autres cas d'ajustements, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée ;
- 5) confère tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente délégation et, notamment, à l'effet de :
  - déterminer les sociétés dont les salariés pourront bénéficier de l'offre de souscription aux émissions objet de la présente délégation,
  - fixer les conditions, notamment d'ancienneté, que devront remplir les bénéficiaires de ces offres de souscription,
  - fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts,
  - décider si les souscriptions pourront être réalisées directement et/ou indirectement par l'intermédiaire de fonds communs de placement,

- fixer, pour les émissions objet de la présente délégation, les modalités et conditions d'adhésion aux plans d'épargne d'entreprise, en établir le règlement ou, en cas de plans préexistants, en modifier le règlement,
  - imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du capital après chaque augmentation,
  - procéder à tous ajustements requis en conformité avec des dispositions légales et/ou contractuelles et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital qui existeront au jour de l'émission considérée ; et
  - plus généralement, prendre toutes mesures, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et faire le nécessaire pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées ;
- 6) fixe à vingt-six mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de la présente délégation qui prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

### DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

*Autorisation donnée au Conseil d'Administration de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

- 1) autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société détenues par celle-ci dans la limite de 10 % du capital par périodes de vingt-quatre mois, et à réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles ;
- 2) confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, à l'effet d'arrêter le montant définitif de la réduction de capital dans les limites prévues par la loi et par la présente résolution, en fixer les modalités, constater sa réalisation, imputer la différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sur les postes de primes et de réserves disponibles de son choix, accomplir tous actes, formalités ou déclarations en vue de rendre définitives les réductions de capital réalisées en vertu de la présente autorisation et modifier en conséquence les statuts ;
- 3) fixe à vingt-six mois à compter du jour de la présente Assemblée la durée de la présente autorisation, qui prive d'effet à compter de ce jour, toute délégation antérieure ayant le même objet.

### VINGTIÈME RÉOLUTION

*Pouvoirs*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités de dépôt ou de publicité.

# RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

# 8

8.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	234
8.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	234
8.3	COMMISSAIRES AUX COMPTES	235
8.4	INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	236
8.5	RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	236

## 8.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Gérard Buffière, Directeur Général

## 8.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 54 à 64 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2009

A blue ink signature of Gérard Buffière, consisting of a stylized 'G' and 'B' followed by a horizontal line.

Gérard Buffière  
Directeur Général

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce Document.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 65 à 67. Le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 contient une observation relative aux changements de méthode de l'exercice. Le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, incorporé par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé à la page 236 du présent Document de Référence contient une observation ayant également trait aux changements de méthode de l'exercice.

## 8.3 COMMISSAIRES AUX COMPTES

### COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES :

**Deloitte & Associés**

représenté par Nicholas L.E. Rolt  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

nommé pour la première fois par l'Assemblée Générale Mixte  
du 5 mai 2003

**Ernst & Young Audit**

représenté par Jean-Roch Varon  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris - La Défense Cedex

nommé pour la première fois par l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 11 juin 1986

Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés sont membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

### COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS :

**BEAS**

7-9 Villa Houssay  
92524 Neuilly-sur Seine-Cedex

appartenant au réseau Deloitte

nommé pour la première fois par l'Assemblée Générale Mixte  
du 5 mai 2003

**Jean-Marc Montserrat**

Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris - La Défense Cedex

appartenant au réseau Ernst & Young

nommé pour la première fois par l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 12 juin 1985

Les mandats de Commissaires aux comptes co-titulaires des cabinets Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés et de Commissaires aux comptes co-suppléants de M. Jean-Marc Montserrat et du cabinet BEAS ont été renouvelés par l'Assemblée Générale Mixte

du 3 mai 2004 pour une durée qui, conformément aux dispositions légales et statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale, appelée en 2010, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2009.

## 8.4 INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

En application de l'article 28 du Règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les comptes consolidés, les comptes annuels, les rapports des Commissaires aux comptes y afférents ainsi que leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés et le Rapport de Gestion figurant respectivement aux pages 28 à 105, 107 à 127, 23 à 25, 284 à 286 et 8 à 22 du Document de Référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 avril 2008 sous le n° D. 08-0190 ;

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les comptes consolidés, les comptes annuels, les rapports des Commissaires aux comptes y afférents ainsi que leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés et le Rapport de Gestion figurant respectivement aux pages 28 à 91, 92 à 113, 23 à 25, 239 et 8 à 22 du Document de Référence 2006 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 mars 2007 sous le n° D. 07-0245.

Les informations desdits Documents de Référence non incluses dans le présent Document sont, soit sans objet pour les investisseurs, soit mentionnées dans une autre partie du Document de Référence.

## 8.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Christophe Daulmerie  
Directeur Finance & Stratégie  
Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 66 55 – Télécopie : + 33 (0) 1 49 55 63 98  
[www.imerys.com](http://www.imerys.com)

# TABLES DE CONCORDANCE ET DE RÉCONCILIATION

# 9

<b>9.1</b>	<b>TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>238</b>
<b>9.2</b>	<b>TABLE DE RÉCONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL</b>	<b>242</b>



## 9.1 TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Rapport Annuel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers comme Document de Référence, le tableau thématique ci-dessous permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004.

		Référence	Pages
<b>■ 1</b>	<b>Personnes responsables</b>	<b>Chapitre 8</b>	<b>234 ; 236</b>
1.1	Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement	8	234 ; 236
1.2	Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	8	234
<b>■ 2</b>	<b>Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>Chapitre 8</b>	<b>235</b>
2.1	Nom et adresse des Contrôleurs légaux des comptes	8	235
2.2	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été re-désignés durant la période couverte		n.a.
<b>■ 3</b>	<b>Informations financières sélectionnées</b>	<b>Chapitre 1</b>	<b>4</b>
3.1	Informations financières historiques sélectionnées	1	4
3.2	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires		n.a.
<b>■ 4</b>	<b>Facteurs de risque</b>	<b>Chapitre 4</b>	<b>102-106</b>
<b>■ 5</b>	<b>Informations concernant la Société</b>	<b>Chapitres 1 ; 2 ; 5 ; 6</b>	
5.1	Histoire et évolution de la Société	1	5-6
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de la Société	6	200
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	6	200
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de la Société	6	200
5.1.4	Siège social et forme juridique, législation régissant les activités de la Société	6	200
5.1.5	Événements importants dans le développement de l'activité de la Société	2	57-59
5.2	Investissements	2	56-59
5.2.1	Principaux investissements réalisés par la Société durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement	5	169
5.2.2	Principaux investissements de la Société qui sont en cours	2	56-59
5.2.3	Principaux investissements que compte réaliser la Société		n.a.
<b>■ 6</b>	<b>Aperçu des activités</b>	<b>Chapitres 1 ; 4</b>	<b>5 ; 8-41 ; 103-104</b>
6.1	Principales activités	1	14-36
6.1.1	Nature des opérations effectuées par la Société et ses principales activités	1	8-36
6.1.2	Nouveau produit ou service important lancé sur le marché	1	37-41
6.2	Principaux marchés	1	15 ; 24 ; 28 ; 32
6.3	Événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2		n.a.

		Référence	Pages
<b>■ Aperçu des activités (suite)</b>			
6.4	Dépendance éventuelle de la Société à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1 ; 4	41 ; 103-104
6.5	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1	5
<b>■ 7 Organigramme</b>		<b>Chapitres 1 ; 5</b>	<b>5-7 ; 130-133</b>
7.1	Description du Groupe et de la place occupée par la Société	1	5-7
7.2	Liste des filiales importantes de la Société	5	130-133
<b>■ 8 Propriétés immobilières, usines et équipements</b>		<b>Chapitre 5</b>	<b>148</b>
8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	5	148
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles		n.a.
<b>■ 9 Examen de la situation financière et du résultat</b>		<b>Chapitres 1 ; 2 ; 5</b>	
9.1	Situation financière de la Société, évolution et résultat des opérations	5	116-120
9.2	Résultat d'exploitation	2	55
9.2.1	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	5	153 ; 163-167
9.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	2	54-56
9.2.3	Stratégie et facteurs externes	1	6-7
<b>■ 10 Trésorerie et capitaux</b>		<b>Chapitre 5</b>	<b>118 ; 154 ; 159-167</b>
10.1	Information sur les capitaux de la Société	5	154
10.2	Source, montant et description des flux de trésorerie	5	118
10.3	Conditions d'emprunt et structure financière	5	159-167
10.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux		n.a.
10.5	Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	5	159-167
<b>■ 11 Recherche et développement, brevets et licences</b>		<b>Chapitre 1</b>	<b>37-41</b>
<b>■ 12 Information sur les tendances</b>		<b>Chapitre 2</b>	<b>54-60</b>
12.1	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes, les stocks, les coûts et les prix de vente	2	54-59
12.2	Tendances raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de la Société, au moins pour l'exercice en cours	2	60
<b>■ 13 Prévision ou estimation du bénéfice</b>		<b>Chapitre 2</b>	<b>60</b>
13.1	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles la Société a fondé sa prévision ou son estimation	2	60
13.2	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants		n.a.
13.3	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques		n.a.
13.4	Déclaration indiquant si la prévision du bénéfice est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus		n.a.

## Table de concordance

		Référence	Pages
■ <b>14</b>	<b>Organes d'administration et de direction</b>	<b>Chapitre 3</b>	<b>70-89</b>
14.1	Nom, adresse professionnelle, fonction et principales activités, exercées en dehors de la Société des membres des organes d'administration et de direction ; nature d'éventuels liens familiaux ; information sur leur expertise en matière de gestion ; condamnations, faillites, mises sous séquestre ou liquidation, incriminations et/ou sanction publique ; empêchement	3	72-81 ; 88-89
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction, ainsi que tout accord conclu	3	81
■ <b>15</b>	<b>Rémunération et avantages</b>	<b>Chapitres 3 ; 5</b>	<b>90-93 ; 175</b>
15.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	3	90-93
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	3 ; 5	92-93 ; 175
■ <b>16</b>	<b>Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>Chapitre 3</b>	<b>70-71 ; 81 ; 85-88</b>
16.1	Date d'expiration des mandats actuels et période durant laquelle la personne est restée en fonction	3	71 ; 88
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à la Société ou à l'une de ses filiales	3	81
16.3	Comité d'audit et Comité des rémunérations de l'émetteur	3	85-88
16.4	Déclaration indiquant que la Société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	3	70
■ <b>17</b>	<b>Salariés</b>	<b>Chapitres 1 ; 3 ; 6</b>	
17.1	Nombre de salariés	1	49
17.2	Participations et stock-options. Indication des mêmes informations en ce qui concerne les dirigeants sociaux	1 ; 3 ; 6	51 ; 71 ; 88 ; 93-98 ; 207
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société	1 ; 6	51 ; 207
■ <b>18</b>	<b>Principaux actionnaires</b>	<b>Chapitre 6</b>	<b>201 ; 207-209</b>
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	6	207-209
18.2	Droits de vote différents	6	201
18.3	Détention ou contrôle, direct ou indirect, de la Société	6	207-209
18.4	Accord, connu de la Société, dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	6	208
■ <b>19</b>	<b>Opérations avec des apparentés</b>	<b>Chapitre 5</b>	<b>175</b>
■ <b>20</b>	<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>	<b>Chapitres 1 ; 2 ; 4 ; 5 ; 6 ; 8</b>	
20.1	Informations financières historiques	1 ; 8	4 ; 236
20.2	Informations financières pro forma		n.a.
20.3	États financiers annuels (comptes sociaux et comptes consolidés)	5	116-197
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	2 ; 8	65-67 ; 234
20.4.1	Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	8	234
20.4.2	Autres informations contenues dans le document de référence vérifiées par les contrôleurs légaux		n.a.
20.4.3	Lorsque des informations financières figurant dans le document de référence ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur, en indiquant la source et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées		n.a.

	Référence	Pages
<b>■ Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur (suite)</b>		
20.5	Date des dernières informations financières vérifiées	2 ; 8 65-67 ; 236
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	n.a.
20.7	Politique de distribution des dividendes	6 211
20.7.1	Dividende par action	2 ; 5 ; 6 54 ; 120 ; 211
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	4 ; 5 104 ; 159
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	2 ; 5 63 ; 196
<b>■ 21 Informations complémentaires</b> <span style="float: right;"><b>Chapitres 3 ; 6 70-89 ; 200-206 ; 217</b></span>		
21.1	Capital social	6 201-202
21.1.1	Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, ou non, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice	6 201-202
21.1.2	Actions non représentatives du capital	n.a.
21.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société, ou par ses filiales	6 205-206
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	n.a.
21.1.5	Droits d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré	6 202-203 ; 217
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option	n.a.
21.1.7	Historique du capital	6 202
21.2	Acte constitutif et statuts	6 200-201
21.2.1	Objet social	6 200
21.2.2	Membres des organes d'administration et de direction	3 70-89
21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	6 201
21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	6 201
21.2.5	Assemblées générales : convocation et conditions d'admission	6 201
21.2.6	Changement de contrôle	n.a.
21.2.7	Franchissement de seuil	6 201
21.2.8	Conditions régissant les modifications du capital	n.a.
<b>■ 22 Contrats importants</b> <span style="float: right;"><b>Chapitre 4 104</b></span>		
<b>■ 23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b> <span style="float: right;"><b>n.a.</b></span>		
23.1	Informations concernant les personnes ayant établi une déclaration ou un rapport	n.a.
23.2	Attestation confirmant que les informations ont été fidèlement reproduites et qu'aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses	n.a.
<b>■ 24 Documents accessibles au public</b> <span style="float: right;"><b>Chapitre 6 200 ; 211-212</b></span>		
<b>■ 25 Informations sur les participations</b> <span style="float: right;"><b>Chapitre 5 130-133 ; 197</b></span>		

## 9.2 TABLE DE RÉCONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent Document de Référence intègre tous les éléments du Rapport Financier Annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du Règlement Général de l'AMF.

Le tableau ci-après présente les références aux extraits du Document de Référence correspondant aux différents éléments constitutifs du Rapport Financier Annuel.

<b>Rubriques</b>	<b>Pages</b>
Comptes annuels de la Société	177-197
Comptes consolidés du Groupe	116-176
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	67
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	65-66
Rapport de Gestion	54-64
Attestation du Responsable du Rapport de Gestion	234
Honoraires des Commissaires aux comptes	198
Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société	106-112
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration	113







## Contacts

### Imerys

#### Communication Financière

Par téléphone au +33 (0) 1 49 55 66 55

Par télécopie au +33 (0) 1 49 55 63 98

Par e-mail à : [actionnaires@imerys.com](mailto:actionnaires@imerys.com)

Par courrier : Imerys

Communication Financière

154, rue de l'Université

F - 75007 Paris



154, RUE DE L'UNIVERSITÉ | F - 75007 | PARIS  
TÉLÉPHONE : + 33 (0) 1 49 55 63 00 | TÉLÉCOPIE : + 33 (0) 1 49 55 63 01  
[WWW.IMERYS.COM](http://WWW.IMERYS.COM)